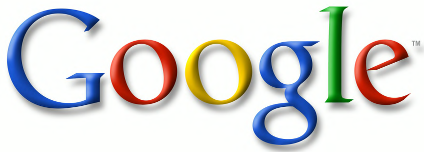
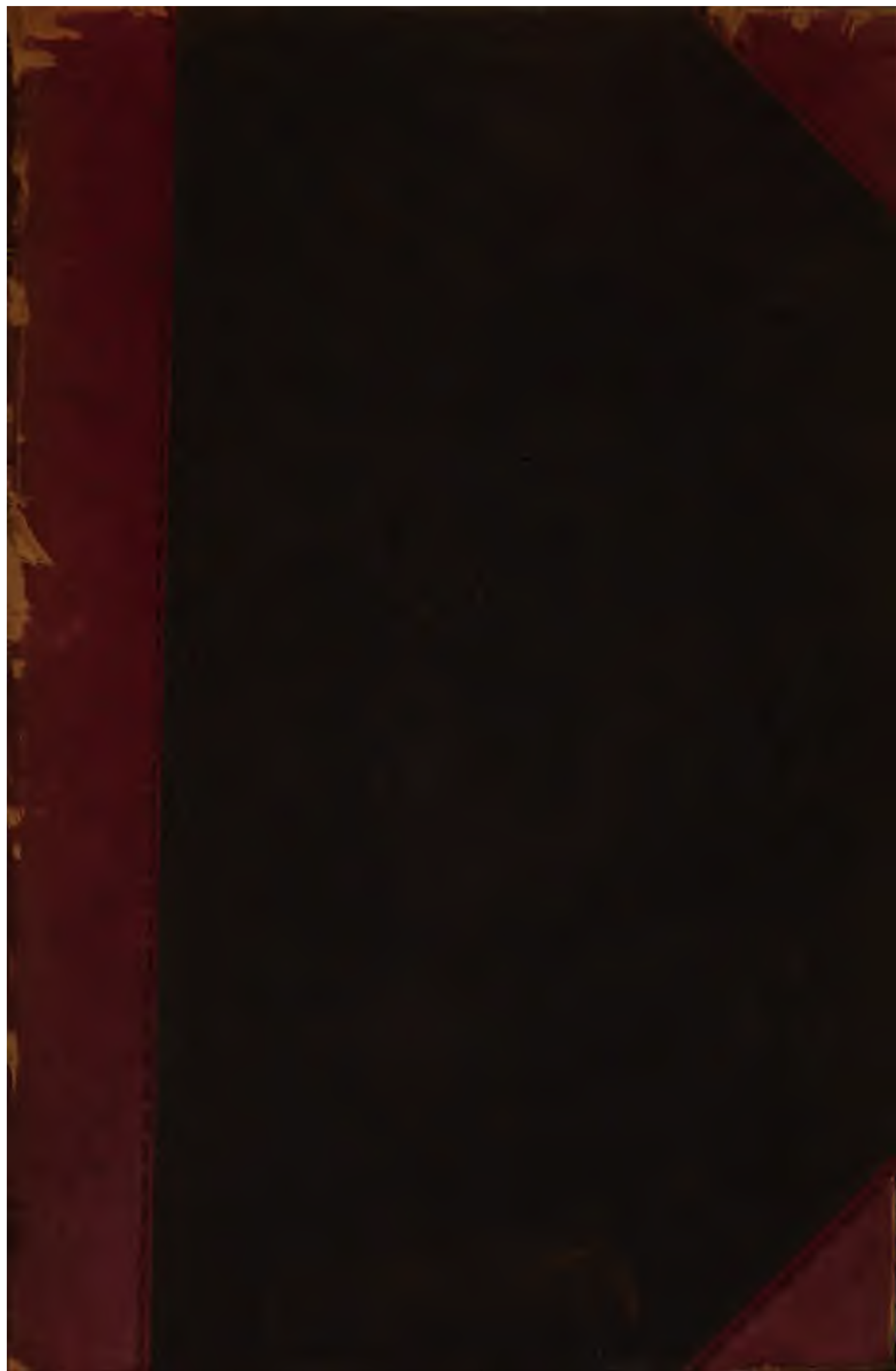








JULES CÉSAR

EN GAULE

PARIS. — IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS
55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.

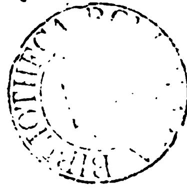
JACQUES MAISSIAT

JULES CÉSAR

EN GAULE

Cognoveram gloria belli Gallos ante Romanos fuisse.
SALLUSTE.

TOME PREMIER



PARIS

J. HETZEL, ÉDITEUR, RUE JACOB, 18

MDCCCLXV



AVANT-PROPOS

Fortes creantur fortibus et bonis;
Est in juvencis, est in equis patrum
Virtus : nec imbellem feroces
Progenerant aquilæ columbam.
Doctrina sed vim promovet insitam,
Rectique cultus pectora roborant :
Utcumque defecere mores,
Dedecorant bene nata culpæ.
HORACE.

Les grands peuples ont eu le culte des aïeux. Suivre les beaux exemples donnés par les aïeux, *more majorum,* a été la grande maxime du peuple romain. Nous retrouverions sans doute cette maxime au fond des annales de tous les peuples qui ont occupé une large place dans l'histoire.

Mais il ne suffit point de garder la mémoire des hauts faits et des vertus des aïeux, il faut aussi savoir

se souvenir de leurs fautes et de leurs malheurs, afin de s'en préserver. Se connaître soi-même est encore plus nécessaire pour les nations que pour les individus : les enseignements de l'histoire portent ce fruit. Car l'on rencontre dans les races d'hommes des qualités bonnes ou mauvaises qu'elles tiennent de leur sang, des aptitudes et des défauts qui font leur force et leur faiblesse. Dans chaque race l'ensemble de ces tendances natives, heureuses ou malheureuses, utiles ou nuisibles, constitue le caractère propre de la nation, caractère qui persiste dans l'histoire comme le caractère de l'homme durant sa propre vie. Les races qui n'ont pas vécu sans gloire paraissent, en effet, avoir conservé leur caractère primitif et se perpétuer dans les mêmes régions, malgré tous les ébranlements de la politique.

A ce point de vue, l'histoire des Gaulois, au temps de César, n'est pas seulement l'histoire de nos aïeux : c'est la nôtre; c'est là que nous pouvons voir à quoi nous exposent les tendances naturelles de notre race; et l'expérience de ce qui leur est arrivé montre assez à un peuple intelligent son côté fort et son côté faible : à lui de conclure s'il veut grandir ou déchoir.

Est-elle d'ailleurs sans intérêt général pour la philosophie de l'histoire des peuples, cette guerre de nos pères à laquelle la plus fameuse guerre des Grecs n'est comparable que par sa durée de dix ans? cette guerre de Gaule rapportée par l'un des plus parfaits écrivains, par celui dont le génie universel a peut-être plus fait pour sa propre grandeur avec son livre qu'avec les légions romaines? cette guerre soutenue par un barbare de notre race contre le plus grand guerrier de Rome; par notre patrie, dans l'état primitif de tribus isolées, contre le peuple romain dans toute sa force, au moment où l'unité romaine envahissante atteignait déjà le haut Rhône, la ligne des Cévennes? cette guerre dans laquelle le souffle de la liberté qui remuait les Gaules y fit sortir de la terre des Arvernes le germe, arrosé de tant de sang, qui devait un jour devenir l'unité française? N'y a-t-il pas un intérêt général à connaître les lieux de cette terrible guerre, pour la mieux comprendre? Les antiquités locales qui nous en ont conservé le souvenir depuis les Gaulois ne disent-elles rien des malheurs des peuples, en parlant à nos cœurs du premier âge de notre patrie?

L'opinion publique, en France, ne s'y est pas trompée. Elle a bien vite, à l'occasion des recherches spéciales publiées il y a sept ans, saisi tout l'intérêt que présente l'étude des *Commentaires* de César : cette base de notre histoire nationale posée de la main d'un ennemi. Les publications se sont succédé depuis lors en grand nombre; et l'Empereur lui-même a chargé une commission, composée de savants de toute classe, d'exécuter une carte des Gaules en concordance avec les *Commentaires*. Les recherches ont été provoquées partout et poussées avec beaucoup d'ardeur.

Au sujet du point capital, l'emplacement du lieu fatal où succomba la Gaule, et d'où sortit, on peut le dire, l'empire des Césars, deux opinions se trouvaient en présence : fallait-il voir *Alesia* ou *Alexia* (car les manuscrits donnent l'un et l'autre nom) dans *Alise*, en Bourgogne, ou dans *Alaise*, en Franche-Comté? La première opinion était la plus ancienne, et c'est également celle que la commission impériale a adoptée. Elle a fait elle-même des recherches, pratiqué des fouilles sur le terrain du mont Auxois, où est Alise. On a trouvé là nombre d'objets

intéressants, on y a reconnu des indices d'anciens fossés; mais ces fossés ne sont ni en même nombre, ni à la même distance, ni de la même forme que ceux dont César nous a laissé une description si précise. En outre, on a produit beaucoup d'objections contre l'opinion nouvelle; mais on est loin d'avoir réfuté toutes celles qui ont été produites contre l'opinion ancienne; si bien que, aujourd'hui, en résumé et sans compter nos propres objections qui porteront des deux côtés à la fois, chacune des deux opinions discutées semble plus ébranlée par ses adversaires qu'affermie par ses partisans.

En face d'un texte aussi correct que celui de César, après tant d'investigations poursuivies par des hommes si compétents, l'incertitude est un résultat qui pourrait paraître surprenant. L'oubli d'un certain nombre de passages essentiels dans les auteurs, de frappantes erreurs d'interprétation du texte de César, que nous aurons dans notre travail l'occasion de signaler plus d'une fois, surprendront encore davantage, de la part de savants dont personne ne peut mettre en doute ni les connaissances ni la bonne foi scientifique. Certes, on a vu souvent des idées préconçues obs-

curcir les points les plus lumineux dans les meilleurs esprits; mais en considérant l'ensemble des travaux mis au jour sur la matière qui nous occupe, on est frappé d'un caractère général tenant à la marche qu'on a suivie. A nos yeux, il y aurait là plus que des erreurs accidentelles : il s'y trouverait un vice fondamental; quelque chose d'incohérent s'y reconnaît; il nous semble qu'il y manque une interprétation large et suivie des textes, et une vue suffisamment étendue de la question.

On s'est renfermé dans les détails en omettant les caractères généraux. Or ce sont les caractères généraux qui peuvent fournir les plus sûrs éléments de certitude.

On s'est appuyé avec confiance sur la similitude entre un nom local et le nom d'Alesia. Il est vrai que le nom est un indice, mais cet indice est incertain : car le nom d'Alesia peut n'être pas resté au véritable emplacement de cet oppidum. Ne voyons-nous pas que les noms de *Genabum*, d'*Avaricum*, ont disparu de la surface du sol de la Gaule? Et puis, est-il donc impossible que des noms à peu près semblables aient été donnés à des localités différentes?

Quant à la similitude entre un terrain et celui de l'oppidum, il la faudrait absolue, et il est de fait qu'elle n'est ici qu'approximative de part et d'autre.

La situation géographique d'Alesia relativement au pays lingon, au pays séquane, et dans la direction de la Province romaine, a été discutée; mais on n'a présenté aucune donnée précise qui servît à la déterminer.

On s'en est tenu là. Or, dans ces termes, le problème nous paraît insoluble; ainsi posée, la question est une impasse.

Deux éléments ont manqué dans la discussion, à savoir : la *porte de sortie de la Gaule;* le *dessein de Vercingétorix se rendant à Alesia.* En d'autres termes, le nœud de la question est l'attitude militaire des deux ennemis. Car, si l'on arrive à démontrer que César avait en vue une porte de sortie de la Gaule, et quelle était cette porte; que Vercingétorix lui a coupé la retraite, et sur quels points seulement le fait était possible, il devient facile de déterminer avec certitude les conditions caractéristiques du lieu de l'oppidum où Vercingétorix s'est arrêté. Et même s'il est prouvé qu'une seule région de la Gaule peut avoir

été le théâtre de ces événements, la méthode suivie conduira sûrement à l'exclusion de tout lieu, quel qu'il soit en lui-même, qui n'est pas situé dans cette région.

Nous n'avons pas l'avantage que donne, dans une discussion de cet ordre, l'expérience de l'art militaire moderne; mais nous y apportons, avec une méthode nouvelle, avec la connaissance de quelques textes négligés jusqu'à ce jour et le secours de traces romaines de cette guerre qu'on n'avait point encore observées, une longue habitude du livre de César, et des notions complètes du terrain de la région à laquelle s'appliquent les événements.

Nous avons pu lire et relire les *Commentaires* sur les lieux mêmes qui y sont décrits. Nous avons traduit César par lui-même ou par des comparaisons tirées des livres de Salluste, son lieutenant. Nous avons suivi rigoureusement l'ordre du récit de César. Nous avons établi les faits avec continuité; nous n'avons rien omis dans l'examen du texte qui pût se rattacher à la question.

Pour ce qui tient à notre plan, nous avons d'abord rapproché deux campagnes, la première et la

septième, qui s'éclairent l'une l'autre ; les circonstances particulières de ces deux campagnes nous ayant fait préjuger que César, dans le cours de la septième, avait dû chercher à reprendre, pour sortir de la Gaule, les passages qu'il avait suivis en sens inverse, au début de la première, pour y pénétrer.

Nous avons étudié, dans l'ensemble et dans le détail, l'orographie de cette partie de la Gaule, au point de vue des passages des montagnes, tels qu'ils étaient à l'époque des événements rapportés. Nous avons déterminé, au moyen de toutes les indications de César et de Strabon, qui lui est peu postérieur, la géographie des peuples dont les noms, rencontrés dans le récit, servent de renseignements pour les lieux.

Nous avons ainsi pu suivre la marche de César dans les deux campagnes pas à pas sur le terrain, sans laisser aucun point indéterminé derrière nous : confirmé sans cesse dans notre méthode par la facilité constante de l'application des faits successivement présentés, et par l'accord des deux récits.

. . . *Tantum series juncturaque pollet!*

De cette étude patiente des textes en regard du

terrain de l'ancienne Gaule, disons-le dès à présent, car cette considération importe, et c'est là le point capital que nous cherchons à démontrer par ce travail, il est résulté peu à peu dans notre pensée, comme appréciation définitive et sommaire : que Jules César est loin d'avoir eu sur Vercingétorix et les Gaulois la supériorité militaire qu'on lui accorde généralement dans l'histoire, et que l'illusion provient de l'art que César lui-même a mis dans ses *Commentaires* de la guerre de Gaule. Il était, dit Appien, *très-habile dans l'art de l'hypocrisie*. Et c'est l'usage qu'il a fait généralement de cette habileté dans *la rédaction des Commentaires* qui formera l'objet de notre Introduction ; car le texte de César étant la base de toutes nos preuves, il est indispensable que le lecteur apprécie bien d'avance avec nous la valeur et l'esprit de ce texte célèbre.

Nos premières communications faites à l'Académie impériale des inscriptions et belles-lettres, touchant la guerre de Gaule, remontent à 1856. Nous y présentâmes une opinion nouvelle, à savoir, que le véritable emplacement de l'oppidum d'Alesia est le plateau d'*Izernore*, dans le département de l'Ain.

Depuis cette époque, l'Académie a bien voulu nous accorder quelques moments de lecture, malheureusement trop peu nombreux pour une exposition suffisante de nos preuves, qu'on trouvera à leur place dans le travail plus étendu que nous publions aujourd'hui. Nous profitons de cette publication pour lui adresser nos remercîments.

Nous devons ici un témoignage de reconnaissance à notre honorable ami et ancien collègue, M. Valette, professeur à l'École de droit, dont nous avons mis à profit la science et la judicieuse critique.

Nous devons la même gratitude à un autre excellent ami et ancien collègue, le Dr Nélaton, qui aujourd'hui trouve encore le temps de s'intéresser à l'histoire, et qui a écarté devant nous les difficultés matérielles.

Grâce à eux, nous avons pu mener à bonne fin et publier ces recherches historiques, au milieu d'occupations obligatoires d'un autre ordre.

Une mort récente, imprévue et prématurée, nous fait un devoir de prononcer encore un autre nom, celui d'un camarade de collége, ami invariable, qui nous a vingt fois soutenu dans ce travail, quand nous

faiblissions devant les difficultés du sujet; nous voulons parler d'Henri Vicaire, l'éminent directeur général des forêts, qu'ont à regretter, non-seulement tous les siens, mais encore le ministre qui l'honora de sa confiance, le Prince qui lui donna plus d'une fois des marques de bonté personnelles, et, croyons-nous, la France, à laquelle il comptait rendre, par le reboisement des montagnes, quelque chose de la splendeur forestière, de la sécurité agricole et de la salubrité climatérique de l'ancienne Gaule : problème complexe dont sa pensée avait saisi tous les éléments ; grande entreprise dont il avait organisé les moyens, réglé la marche, et qu'il poursuivait avec ardeur, mais qu'une santé minée par l'excès du travail ne lui a malheureusement pas permis d'accomplir !

Paris, 15 février 1865.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Vixere fortes..................
Multi : sed omnes illacrymabiles
  Urgentur ignotique longa
    Nocte, carent quia vate sacro.
Paulum sepultæ distat inertiæ
Celata virtus.

HORACE.

Aujourd'hui que, grâce à l'imprimerie et aux communications internationales, les documents historiques s'inscrivent, pour ainsi dire, sur toute la surface du globe et chez tous les peuples simultanément; aujourd'hui que les géographes ont décrit avec précision presque toutes les contrées de la terre, on peut dire que l'histoire universelle repose désormais sur une base certaine et équitable. Ainsi, de nos jours, quel que puisse être l'intérêt d'un peuple en particulier à présenter, par exemple, un événement de guerre sous un aspect infidèle, la vérité percera l'artifice. En effet, après que les passions du moment se seront éteintes, un historien qui prendra la

peine et le temps de consulter les documents des deux nations belligérantes et d'examiner les conditions du terrain, pourra toujours discerner clairement le fait vrai et en transmettre la connaissance à la postérité.

Il n'en est pas de même au sujet de l'histoire ancienne. Non-seulement l'erreur a pu s'y introduire faute de documents suffisants, mais encore on est fondé à la considérer généralement comme viciée jusqu'à un certain point par l'intérêt national, en bien ou en mal, avec intention, et au sujet de tous les peuples. En effet, les historiens, soit latins, soit grecs, ont dû, faute de contrôle étranger, présenter les événements chacun à l'honneur de la nation pour laquelle il écrivait, et tous de même, au détriment des *barbares*, comme ils appelaient tous les autres peuples en général. D'où l'indispensable nécessité de faire la critique de l'histoire ancienne, pour y bien discerner la vérité : vérité qu'il nous importe beaucoup de connaître, à nous dont les aïeux sont du nombre de ces barbares, à l'égard desquels les historiens anciens n'avaient à conserver aucun ménagement.

Rome a présenté dans l'histoire ce fait unique d'une petite ville qui, dans l'espace de sept siècles, est parvenue à étendre son empire sur tout l'ancien monde connu, de manière à devenir la ville de tous, *Urbs*. Il en est résulté que, même de nos jours, les Romains possèdent encore, pour ainsi dire, le monopole de l'histoire ancienne. En effet, les *historiens romains* (et nous devons considérer comme tels tous les auteurs anciens, latins ou

grecs, qui ont écrit l'histoire de l'empire romain, c'est-à-dire de presque tout l'ancien monde) ont parlé des barbares pour faire connaître, non l'histoire de ces peuples, mais bien les actes des Romains chez tous ces peuples, *gesta Romanorum*. Or, s'il est vrai que la flatterie naisse spontanément parmi les hommes partout où brillent les richesses et la puissance, il a dû s'en montrer beaucoup autour du *peuple-roi;* et en effet, les historiens romains ne la lui ont point épargnée. De sorte que, aujourd'hui, beaucoup d'autres peuples qui jouent un rôle important sur la terre, les descendants des Gaulois, des Bretons, des Germains, des Espagnols, ne peuvent retrouver l'histoire de leurs aïeux que dans les livres des historiens romains, parfois même sous les flatteries légendaires adressées au peuple-roi. Par conséquent, ces diverses autres nations ne peuvent plus désormais se présenter devant la justice de l'histoire universelle qu'avec des titres de leurs aïeux plus ou moins viciés à leur détriment et en l'honneur du peuple romain.

Et ce que l'on dit ici de toutes les races barbares est vrai surtont pour la race gauloise, qui se trouve, à ce point de vue, sous le poids de trois circonstances aggravantes :

1° L'an de Rome 364, les Gaulois qui s'étaient précédemment établis dans la Cisalpine, provoqués par les Romains, se portèrent sur leur ville, la prirent, sauf le Capitole, et y campèrent dans les rues sept mois durant; après quoi ils la leur rendirent à prix d'or, et retournè-

rent chez eux. Là-dessus tous les auteurs sont d'accord. C'est la plus grande catastrophe qui soit arrivée à la ville de Rome avant les empereurs, et un succès militaire dont les Gaulois seuls, parmi les barbares, pouvaient alors se glorifier. A la suite de cet événement, la terreur que le nom gaulois inspirait aux Romains fut longtemps telle que, selon Appien [1], l'action de la loi romaine qui dispensait du service militaire les vieillards et les prêtres, était suspendue dans le cas d'une invasion gauloise, *Gallis venientibus,* comme dit Juvénal. Ainsi les historiens romains ont dû parler de nos aïeux avec beaucoup de liberté de langage à leur égard, et, au contraire, avec de grands ménagements pour le peuple-roi : on le reconnaît facilement dans Tite Live, dans Florus; toutefois, Polybe, Justin et Suétone y mettent beaucoup plus de réserve.

2° Vercingétorix a fait éprouver un échec à Jules César devant Gergovia; les *Commentaires* l'indiquent positivement; mais Vercingétorix paraît avoir inquiété beaucoup plus gravement César, et lui avoir fait obstacle dans tous ses projets avec bien plus d'énergie et de succès qu'on ne l'a cru jusqu'à ce jour, comme nous espérons le démontrer. Or, si en effet ce jeune barbare a été très-redoutable à ce grand Romain, mûri dans la science et la pratique militaires, le récit des événements de la guerre de Gaule devra sans doute être composé dans les

---

(1) *De bell. civ.*, II. Voir également Cicéron, *Orat. pro Fonteio.*

Commentaires avec beaucoup d'art, et il nous faudra, pour ainsi dire, regarder sous tous les mots; car César est un profond politique, un habile écrivain, et nul guerrier ne doit pouvoir lui être comparé.

3° César revint de la guerre de Gaule démesurément grandi aux yeux des peuples de l'Italie; sa gloire, dès lors, inspira tant d'admiration ou de terreur, qu'il put impunément violer les lois de sa patrie, aspirer à la royauté dans une prodigieuse république [1], dire publiquement à Rome, lui, consul : « La république n'est « qu'un vain nom, sans corps ni objet... Redemande-moi « donc la république, tribun Aquila [2]! » qu'il put enfin substituer au gouvernement national des Romains, lequel durant quatre siècles et demi avait augmenté leur

---

(1) Suét., *J. Cæs.*, LXXIX ; et Cic., *Philipp.*, II.

(2) *Nihil esse rempublicam, appellationem modo, sine corpore ac specie... Repete ergo a me, Aquila, rempublicam tribunus!* (Suet., *J. Cæs.*, LXXVII, LXXVIII.) Sans doute, en parlant ainsi, César faisait allusion aux deux épîtres que Salluste lui adressa, tant pour réclamer, dans son bref et puissant langage, la liberté de la patrie et le rétablissement du gouvernement national, que pour attirer l'attention du maître universel sur l'abîme où l'empire était poussé par la corruption des mœurs à Rome, par l'influence qu'y exerçait l'argent, par les honneurs, l'avidité dont l'argent y était l'objet (*auctoritas pecuniæ; honor, studium pecuniæ*). Voici la conclusion finale de ces deux épîtres, où la situation politique est clairement exposée : « Que si ta patrie et tes ancêtres pouvaient t'adresser la parole, sans doute ils te diraient : « O César, nous qui « sommes des héros, nous t'avons engendré dans la reine des cités, « pour être notre gloire et notre soutien, la terreur des ennemis. Tout « ce que nous avions conquis à force de travaux et de périls nombreux. « nous te l'avons donné avec la vie au jour même de ta naissance : la « plus grande patrie qu'un homme puisse avoir sur la terre ; une mai- « son et une famille des plus illustres, dans cette patrie : outre cela, « une instruction accomplie, tout ce qu'il faut de richesses; enfin, toutes

puissance et leur territoire, son gouvernement personnel, l'empire des Césars, où la décadence allait être une suite naturelle de l'exemple donné et du succès obtenu. Les projets ambitieux de Jules César exigeaient donc que le récit de la guerre de Gaule le couvrît de gloire. Aussi, et sans doute dans cet intérêt, non pour l'honneur de nos aïeux, a-t-il jugé à propos de rédiger lui-même les *Commentaires* sur la guerre de Gaule, comme il a rédigé encore lui-même les *Commentaires* sur la guerre civile contre Pompée.

Cela, néanmoins, a valu à nos aïeux la faveur unique parmi tous les peuples barbares, que Jules César, un des plus grands écrivains de Rome, se soit chargé d'écrire

« les distinctions de la paix et tous les profits de la guerre. Pour tous « ces immenses bienfaits, nous te demandons, non pas une infamie ou « un crime, mais de rétablir la liberté détruite.... » Que si tu as la bonne inspiration d'accorder cette grâce à la patrie et à tes ancêtres, sur tes derniers jours, après que la république aura été rétablie, la renommée te placera au-dessus de tous les hommes, et la gloire de ta mort, elle seule, aura pu surpasser la gloire de ta vie. » — *Quod si tecum patria atque parentes possent loqui, scilicet hæc tibi dicerent : « O Cæsar, nos te genuimus fortissumi viri, in optuma urbe, decus, præsidiumque nobis, hostibus terrorem. Quæ multis laboribus et periculis ceperamus, ea tibi nascenti cum anima simul tradidimus : patriam maxumam in terris ; domum familiamque in patria clarissumam ; præterea bonas artes, honestas divitias, postremo omnia honestamenta pacis et præmia belli. Pro his amplissumis beneficiis, non flagitium a te neque malum facinus, petimus, sed uti libertatem eversam restituas... » Quod si tibi bona lubido fuerit patriæ, parentibus gratificandi, postero tempore, respublica restituta, super omnes mortales gloria agnita, tuaque unus mors vita clarior erit.* (SALL., *Ad C. Cæs., de Rep. ord. Ep.*, II, xv.)

C'était là, sans doute, un noble appel fait aux sentiments généreux de César ; mais il demeura sourd, peut-être parce qu'il se trouvait aussi dans ces deux épîtres de Salluste beaucoup de flatteries, comme dans

l'histoire des sept premières années de la guerre qu'ils ont soutenue contre lui, et de l'écrire avec beaucoup de soin. Cela nous a valu, à nous-mêmes, un moyen exceptionnel, fort beau et plein d'intérêt, de mieux connaître nos aïeux.

Toutefois aussi, la partie capitale de l'œuvre de César, ce qui concerne l'insurrection générale des *cités* gauloises à la voix de Vercingétorix, la septième année de la guerre, présente des difficultés tout à fait exceptionnelles. Le chef gaulois, même tel que César nous le montre, y apparaît, quand on l'examine bien, comme une grande figure historique, au triple point de vue moral, politique et militaire : c'est un véritable émule du génie de Rome. Leur lutte commence au cœur de l'hiver et ne se termine qu'en automne, par la cata-

---

ce passage : *Atque in te maxume, qui tantum alios prægressus es, uti prius defessi sint homines laudando facta tua, quam tu laude digna faciundo* (*Ep.*, I, 1), qu'on ne saurait mieux traduire que par le vers de Boileau .

Grand roi, cesse de vaincre! ou je cesse d'ecrire!

Tant il est vrai que les autocrates et les flatteurs sont toujours de même, en tous temps, en tous lieux, et que Juvénal a pu dire avec juste raison :

..... Nihil est quod credere de se
Non possit, quum laudatur, dis æqua potestas.

Toute gloire n'est qu'une *fumée,* disent les sages; néanmoins celle qui est composée de ces parfums de la flatterie et de la vapeur du sang répandu, ne saurait être considérée comme une fumée vaine, puisqu'elle peut troubler les plus forts cerveaux, et épuiser la substance des peuples; l'histoire en doit donc tenir compte, comme d'un fait accidentel qui intervient dans la série des événements, dont elle étudie la connexion et le progrès.

strophe d'Alesia. De ce jour, la Gaule a succombé avec Vercingétorix, et César tourne ses regards du côté de l'Italie que l'effroi commence à agiter. Les développements donnés par l'éminent auteur au récit de cette campagne qui a décidé de la guerre excèdent de beaucoup en étendue ceux du récit des campagnes précédentes, et néanmoins, chose remarquable, la septième campagne est assurément celle dont il est le plus malaisé de se faire le tableau d'après le livre de César. On y lit, en plus d'un endroit, le mot *fuite*, au sujet des mouvements des légions; elles exécutent des marches forcées, mais non pour atteindre l'ennemi; elles franchissent tous les obstacles, sans hésiter, dans une direction qu'il est assez difficile d'apercevoir, et sans motif évident de se hâter ainsi.

Des hommes plus autorisés que nous en pareille matière, mais sans doute moins résignés au labeur patient des textes, et peut-être aussi manquant d'une *carte des Gaules* suffisamment exacte, se sont contentés d'émettre quelques aperçus sommaires au sujet de ces événements, qu'il est si important de bien connaître jusque dans les moindres détails.

Pour oser nous-même entreprendre ici de les expliquer, nous avons besoin d'apporter dans notre explication beaucoup de méthode, et de nous aider de tous les moyens utiles. Ainsi, nous espérons que le lecteur, à raison de l'importance et de la difficulté du sujet, en faveur de la nouveauté des opinions que nous allons émettre

et du travail qu'elles nous ont coûté, voudra bien s'arrêter un peu avec nous à des considérations générales de plusieurs sortes, qui nous paraissent indispensables pour la clarté dans la discussion du récit de César. Nous osons même dire qu'en certains points elles offrent de l'intérêt pour toute l'histoire ancienne.

COMMENTAIRES DE CÉSAR

SINCÉRITÉ DU RÉCIT; MOYENS DE CONTROLE : IMPORTANCE DE CELUI QUE NOUS FOURNISSENT LES INDICATIONS TOPOGRAPHIQUES.

Pollio Asinius (Commentarios) parum diligenter, parumque integra veritate compositos putat : quum Cæsar pleraque, et quæ per alios erant gesta temere crediderit ; et quæ per se, vel consulto, vel etiam memoria lapsus, perperam ediderit. SUÉTONE.

Δεινὸς ὢν ὁ Καῖσαρ ὑποκρίνεσθαι...
APPIEN.

L'homme qui a le mieux possédé la langue latine, Cicéron, a fait de Jules César, soit comme orateur, soit comme écrivain, le plus grand éloge possible, jusqu'à dire des *Commentaires* que, après cette œuvre, jamais un homme sensé n'osera toucher au même sujet [1].

Comme Cicéron, tous les grammairiens latins, et depuis lors tous les littérateurs modernes ont proclamé la gloire littéraire de César ; elle est donc bien établie, et ce n'est pas là ce qui doit nous occuper, sauf pour dire que la perfection même du style de César nous sera parfois d'une certaine utilité.

(1) *Sanos quidem homines a scribiendo deterruit.*—SUÉT., *J. Cæsar*, LVI.

Notre travail a pour but de parvenir à connaître la vérité concernant les événements dont César nous a laissé le récit; et, à ce point de vue, l'habileté littéraire de notre auteur est fort à craindre : elle peut nous masquer le vrai caractère des faits, si César n'a pas voulu que ce caractère nous apparût avec certitude.

Posons donc nettement la question.

§ I

DE LA SINCÉRITÉ DU RÉCIT DE CÉSAR.

Des hommes dont l'autorité est grave, de savants militaires, avec Napoléon Ier, ont mis en doute la véracité du récit de César, principalement au sujet de la septième campagne de Gaule, le considérant comme inexact et arrangé dans un intérêt politique. Berlinghieri et le commandant Dumesnil vont jusqu'à parler de *circonstances fabuleuses*, de *jonglerie*. Le duc d'Aumale, sous une forme plus réservée, donne à comprendre la même chose. D'autres savants ont cru pouvoir supposer de notables inexactitudes dans les évaluations que César nous fournit concernant la force des armées, les distances et les autres éléments des opérations militaires; en un mot, on ne s'est point toujours considéré comme rigoureusement astreint au texte de César, dans l'application de cette partie des *Commentaires*.

Quant à nous, nous pensons que, dès qu'il s'agit de déterminer sur le terrain de la Gaule quel fut le théâtre des événements principaux de la guerre, le texte de César est strictement obligatoire pour les traits généraux de

chaque événement, en tenant compte toutefois des causes d'erreur que n'exclut pas le coup d'œil même d'un général expérimenté.

Ainsi, pour les faits principaux, tels que siéges, marches, batailles, appréciables par toute l'armée, nous considérons le récit des *Commentaires* comme exact et incontestable. En effet, ces magnifiques bulletins historiques de la guerre de Gaule, qui fut l'origine d'une guerre civile universelle et de l'empire des Césars, on dut se les arracher pour les lire, à Rome et dans tous les pays où s'étendait la domination romaine. Or soixante mille légionnaires revenus des Gaules, et répandus en tous lieux, vivaient pour contrôler le récit des événements dont ils avaient été les témoins actifs, et ne pouvaient y demeurer indifférents. Ce récit fut donc nécessairement véridique touchant les grands faits. Aucun homme, pas même César, n'a pu affirmer nettement le contraire de la vérité à la face du genre humain. Il existe un point au delà duquel la pudeur publique ne saurait être bravée.

César, néanmoins, avait dans ce récit un si grand intérêt politique, et possédait d'ailleurs une si grande habileté de style, qu'on ne devrait pas s'étonner de trouver, dans les *Commentaires,* le récit de ses victoires admirable de clarté, et celui de ses revers, s'il en a éprouvé, merveilleusement voilé.

C'est ainsi que M. Quicherat parle de lacunes dans les *Commentaires,* à propos du passage de la Saône par l'ar-

mée romaine, pour se rapprocher de la Province. « De « semblables lacunes existent, dit-il, à toutes les pages « des *Commentaires;* c'est la manière césarienne : une « concision admirable, comme on a coutume de dire ; un « art qu'on fait reposer uniquement sur des principes « littéraires ; mais moi j'y reconnais souvent la dextérité « d'un politique qui glisse, comme avec des patins, sur « les situations équivoques, et qui dérobe sous la préci- « pitation du récit des faits défavorables pour sa gloire « qu'il lui était impossible de passer sous silence. Ici, « ajoute M. Quicherat, au sujet d'un point de la discus- « sion que nous retrouverons, il n'a pas voulu laisser « voir qu'il s'en était fallu seulement de quelques heures « que Vercingétorix l'enfermât chez les Lingons [1]. »

M. Rossignol est loin de partager cette opinion. « Je « cherche vainement, dit-il, les faits qui pouvaient être « en ce moment désagréables pour la gloire des Romains, « et que César aurait pu dissimuler dans son intérêt ; je « n'en trouve aucun. Quelle honte y avait-il à franchir sans « échec une barrière (la Saône) qui pouvait arrêter ou dé- « truire son armée ? Ce passage eût été un triomphe....

« Ces brillants débuts auraient-ils eu, dans un avenir « éloigné, des résultats sur lesquels l'historien aurait pu « jeter un voile ? Au contraire, la fin nous montre Ver- « cingétorix aux pieds de César et la Gaule vaincue.

« Le danger eût été réel, que c'était une raison de tout

(1) *L'Alésia de César rendue à la Franche-Comté.* Paris, 1857, p. 38.

« dire, même dans l'intérêt de la gloire : *la gloire est*
« *d'autant plus grande que le péril évité est plus immi-*
« *nent.* Quand César est enfermé dans le Nord, il le dit,
« quand il est battu à Gergovia, il le dit; quand il est
« prisonnier entre l'Allier et la Loire, il le dit..... Au
« lieu de l'hypothèse de M. Quicherat, il y aurait un
« gouffre béant, soyez-en sûrs, César l'aurait dit, parce
« qu'il y aurait de la gloire à le combler. Cette *théorie*
« est si simple [1] ... »

Entre ces deux affirmations opposées, tâchons d'établir une appréciation motivée et précise. Il est clair que si César eût borné son ambition au succès final, il n'eût point dicté les *Commentaires:* le résultat de ses guerres, visible comme le soleil, ne pouvait être ignoré de personne, ni oublié dans la postérité. Son livre seul est un témoignage manifeste qu'il a voulu élever à sa gloire un monument historique, se présenter lui-même aux contemporains et à la postérité tel qu'il désirait être vu. Le procédé adopté dans cette œuvre, c'est-à-dire un récit fait simplement à grands traits, est une manière parfaite pour atteindre ce but; et l'on aperçoit facilement quel art César y a mis dans ce qui concerne sa lutte en Gaule contre Vercingétorix et sa lutte en Grèce contre Pompée. Il avait eu là deux émules de chacun desquels le parallèle avec lui-même dut attirer toute son attention. Aussi, quelle habileté de rédaction, quel art de style, quelle trame à peine

(1) *L'Alesia de César maintenue dans l'Auxois,* p. 22 et 23.

visible relient tous les détails ensemble, presque naturellement, dans ces deux parties des *Commentaires!* Quel arrangement soigné, quelle pose parfaite dans la statue que César s'y élève à lui-même en déprimant ses émules! Nous allons bientôt le reconnaître à loisir par la discussion du texte.

Il est vrai néanmoins, et nous devons le rappeler ici, que le continuateur de l'œuvre historique de César, Hirtius, dans sa lettre à Balbus, placée en tête du livre VIII sur la guerre de Gaule, tendrait à nous suggérer une opinion contraire, touchant la véracité des *Commentaires* dont César est l'auteur. Dans cette lettre, en effet, après avoir rappelé quel sentiment d'admiration font naître ces *Commentaires* chez tous ceux qui les lisent, Hirtius ajoute : « Cependant personne d'autre ne peut les admirer autant que nous (Balbus et Hirtius). Les autres, en effet, « peuvent bien en apprécier la beauté et la perfection « de style ; mais nous, nous savons, de plus, avec quelle « facilité et quelle rapidité César les a rédigés. Or, « non-seulement César écrivait avec facilité et avec une « élégance suprême, mais encore il savait exposer ses « desseins de la manière la plus véridique[1]. » Que vaut ce témoignage d'Hirtius en faveur de la sincérité du

---

(1) *Cujus tamen rei major nostra, quam reliquorum est admiratio. Cæteri enim quam bene atque emendate; nos etiam quam facile atque celeriter eos confecerit, scimus. Erat autem in Cæsare quum facultas, atque elegantia summa scribendi. tum verissima suorum scientia consiliorum explicandorum.* (*De bell. Gall.*, VIII.)

récit de César? Hirtius, d'après une lettre de Cicéron à Atticus, était le confident politique de César. Il a été choisi par Balbus pour la continuation de l'œuvre historique de César : il était donc évidemment l'ami politique de Balbus. Or Balbus était aussi l'ami politique, intime, le confident de César : on en trouve dix preuves dans les lettres de Cicéron à Atticus, dans une lettre de Balbus lui-même à Cicéron [1], citée par Suétone [2]. Donc le témoignage présenté ci-dessus par Hirtius doit être considéré, au point de vue politique, comme fourni par Balbus et émanant, à son origine, de César lui-même. Dès lors, que prouve ce témoignage d'Hirtius? Rien en faveur de la sincérité du récit de César; mais, au contraire, sa publication même donne à penser que César et ses amis ne considéraient point comme inutile de présenter au public, à Rome et dans l'histoire, quelque témoignage constatant que les *Commentaires* sont très-véridiques.

L'intérêt politique de César exigeait que tout le monde fût bien convaincu que ses succès étaient le résultat nécessaire de son génie et de sa fortune, non un accident qui eût pu ne pas se réaliser. Il lui convenait de se montrer au milieu de dangers très-grands, comme le dit

---

(1) Cette lettre de Balbus est intercalée parmi celles de Cicéron à Atticus, entre les lettres VII et VIII du livre IX. (Éd. Amar, rev. par Le Clerc, t. I, p. 423.) La lettre où il est parlé d'Hirtius est la quatrième du livre VII, p. 313.

(2) SUÉT., *J. Cæsar*, LXXXI.

M. Rossignol, pourvu que ces dangers fussent toujours moindres que les ressources de son génie. Il a bien pu rapporter que ses légions furent battues à Gergovia, mais par leur faute, a-t-il ajouté; qu'elles le furent encore près de Dyrrachium, mais par suite d'un de ces hasards de la guerre qu'il est absolument impossible de prévoir. Tandis que, avouer qu'à Gergovia, et surtout après le départ de Gergovia, il fut trompé dans ses prévisions, arrêté dans l'exécution de ses projets, qu'il faillit être enveloppé, affamé, écrasé en détail par un ennemi habile, et qu'il dut chercher son salut dans la fuite (comme nous tâcherons plus loin de le démontrer), c'eût été admettre qu'il pouvait trouver son égal, que sa fortune pouvait périr; ce que César n'admettait point. On en a la preuve dans cette parole qu'il adressait à son pilote, alarmé du mauvais temps : « Va, mon brave, du courage « et ne crains rien, tu mènes César, et ta barque porte « la fortune de César[1] ! »

Le rôle de César est donc de prévoir et de maîtriser les événements. Il ne peut pas laisser croire qu'il ait fui, qu'il ait désespéré de sa fortune; aucun triomphe ensuite ne serait pour lui une compensation suffisante. La conscience de sa propre force et la confiance qui en résulte, c'est l'*étoile de César;* c'est sa puissance sur le soldat et sur le peuple. L'étoile de César, *Julium sidus*, un barbare aurait pu la faire pâlir, la faire disparaître! Un barbare aurait

(1) Plutarque, *C. J. César*, xxxviii.

fait *fuir* le fils des rois et des dieux! Quel effet cela aurait produit à Rome et sur l'armée!

Car César n'est point un simple mortel : *César provient du sang des rois mêlé au sang des dieux.* Il a eu soin de le dire positivement au peuple romain, du haut de la tribune, en faisant l'éloge de sa tante Julia, femme de Marius[1]. Il sait la puissance immense que ce caractère royal et divin lui donne sur le vulgaire, et il a soin, toutes les fois que l'occasion s'en présente, d'entretenir autour lui cette persuasion. Ainsi, un messager des dieux vient de le guider au passage du Rubicon[2]. Un soupçon doit lui suffire pour répudier sa femme[3]. Les entrailles des victimes seront d'un présage favorable, quand il le voudra[4]. La populace qui le salue roi se trompe : il n'est point un roi, mais bien César[5]. Les hommes doivent lui parler avec plus de respect et tenir ses paroles pour des lois[6]. De tels moyens paraîtront peut-être futiles? Et, cependant, ils ont produit, à Rome et partout à cette époque, beaucoup d'effet sur l'opinion publique, pour asseoir la puissance de César; car il s'ensuivit qu'il eut son siége d'or au Sénat et à son tribunal; son char à estrade aux pompes du Cirque; ses temples, ses autels, ses statues parmi celles des dieux, ses prêtres (flamines et luperques), son mois dans l'année. Après sa mort, sans parler des poëtes du temps qui ont fait son apothéose, nous

---

(1) SUÉT., *J. Cæs.*, VI. — (2) *Ibid.*, XXXII. — (3) *Ibid.*, LXXIV. — (4) *Ibid.*, LXXVII. — (5) *Ibid.*, LXXVIII. — (6) *Ibid.*, LXXVII.

voyons un historien grave et impartial, Suétone, énumérer tous les prodiges, bien caractérisés, qui ont annoncé cette mort. Il est vrai que, au sujet d'un de ces prodiges, il cite le témoignage de Balbus, l'ami intime du nouveau dieu, et peut-être qu'il a souri en écrivant ce nom [1]. « Mais « le peuple romain tout entier a pu voir, dit-il, à l'oc« casion de la première célébration des jeux institués en « l'honneur de César par Auguste, son héritier, une « étoile chevelue, se levant environ à onze heures (cinq « heures du soir), briller sept jours durant. Il ne douta « pas que ce ne fût son âme reçue dans le ciel ; et de là « est venu l'usage de placer à son image une étoile sur la « tête [2]. » Tel est le rôle que César a joué, de son temps, aux yeux du peuple romain, dans un intérêt politique [3].

Par conséquent, dans les *Commentaires*, César sait tout ce qui peut arriver et n'est jamais surpris en défaut. Considérons comme il se drape dans cette infaillibilité personnelle, soit à Gergovia, lorsqu'il admoneste ses soldats de ce qu'ils se sont permis de juger eux-mêmes des choses, au lieu d'observer ponctuellement ses ordres, ce qui a été cause de leur défaite ; soit à *Vesontio* (Besançon),

---

(1) Suét., *J. Cæs.*, ch. LXXXI. — (2) *Ibid.*, LXXXVIII.

(3) Nous-mêmes, de notre temps, avons-nous la certitude que la *première impression* faite sur la candeur de notre enfance, par l'enthousiasme de nos beaux auteurs classiques, soit complétement effacée quand nous portons notre jugement sur cet homme prodigieux? On connaît la sentence :

> *Quo semel est imbuta recens servabit odorem*
> *Testa diu.*

lorsqu'il tâche de relever le moral de son armée, consternée d'avoir à se mesurer bientôt avec les Germains : les uns cherchant un prétexte pour s'en aller, les autres, retenus par la pudeur, se cachant dans les tentes ; les vieux soldats, les centurions eux-mêmes, atteints de cette terreur contagieuse, tous faisant leur testament, comme s'ils se tenaient déjà pour écrasés par ces horribles Germains :

Germania quos horrida parturit
Fœtus [1].

Si nous considérons César dans ses *Commentaires sur la guerre civile*, il s'y présente sous le même aspect. Près de Dyrrachium, il attaque, à la tête de trente-trois cohortes, une légion de Pompée, retranchée dans une position. Averti de la chose, Pompée accourt avec une autre légion, reprend l'offensive sur César et lui fait éprouver un échec grave [2]. Des deux côtés, ce sont des Romains ; les détails du fait sont aussi notoires que s'il eût eu lieu à Rome. César vaincu par Pompée, c'est une grande nouvelle. Ceux qui ne sont point partisans de César s'empressent de la répandre partout. Ils disent sans doute, car le récit des *Commentaires* le démontre assez, que Pompée a surpris César en défaut dans son plan d'attaque, et que, par une manœuvre ha-

---

(1) Hor., *Od.*, l. IV, v. 26. « Qui redouterait ces horribles enfants de « la Germanie, quand Auguste est plein de vie? » s'écrie avec enthousiasme le poëte flatteur. Ainsi, le sentiment de terreur inspiré par les Germains n'était point encore effacé à Rome du temps d'Auguste.

(2) *De bell. civ.*, III, LXVII.

bile, il l'a battu. César ne serait donc point infaillible. Cela le touche au vif, comme on voit. Écoutons son explication.

Il commence par dire que Pompée avait l'avantage du nombre [1], —*non illi paucitatem nostrorum militum*, — ce qui est en contradiction formelle avec son propre récit du combat, où il montre, du côté de Pompée, deux légions (*vingt* cohortes), et du sien, *trente-trois* cohortes [2]. Puis il rappelle des détails qui prouvent, contrairement à son intention, qu'il a manqué de prévoyance en engageant les siens dans une position très-périlleuse, où Pompée, voyant plus juste, les a surpris. Et puis enfin, au sujet du point personnel, du point délicat de son infaillibilité, il ajoute, en parlant de ceux qui chantent victoire et proclament sa faute : « Ils ne veulent pas se rappeler les ac-« cidents si fréquents à la guerre; ni quelles petites « causes souvent, telles qu'un soupçon mal fondé, une « terreur subite, ou un scrupule religieux qui survient, « ont amené de grands revers ; ni combien de fois, ou par « la faute de celui qui a été chargé de conduire les soldats, « ou par l'incapacité d'un tribun, une armée a éprouvé « un échec. Mais, comme s'ils avaient vaincu par leur « courage, et que jamais les chances ne pussent se re-« tourner, ils proclament sans cesse, dans tout l'univers,

(1) *De bell. civ.*, III, LXXII.

(2) On voit dans ce passage que si César a souvent payé d'audace sur le champ de bataille, il a, au moins cette fois, usé du même moyen dans son livre.

« par la renommée et par leurs lettres, la victoire de ce « jour. » Et encore, lorsqu'il harangue ses propres soldats, à l'entendre : « L'échec éprouvé doit être attribué « plutôt à la puissance de la fortune qu'à leur faute ; lui-« même leur a simplement fourni une occasion de com-« battre ; ils se sont emparés de la position des enne-« mis, les ont chassés et ont eu le dessus dans le combat ; « mais quoi que ce puisse être, ou leur propre trouble, « ou une erreur de direction, ou même la fortune, qui « leur ait fait manquer la victoire qu'ils tenaient déjà « dans leurs mains, tous devaient prendre à tâche de ré-« parer par leur courage l'échec éprouvé ; et si on le faisait, « il saurait lui-même faire tourner le mal au bien.....[1] »

Du reste, César n'est pas le seul grand conquérant qui ait eu cette prétention de tout savoir, de tout prévoir et d'être personnellement conduit par le destin, de manière que nul ne dût songer à résister. Nous trouvons dans l'histoire moderne un second exemple de l'emploi de ce même moyen de domination sur l'esprit des peuples ; il

(1) *Non denique communes belli casus recordabantur, quam parvulæ sæpe causæ, vel falsæ suspicionis, vel terroris repentini, vel objectæ religionis, magna detrimenta intulissent : quoties vel culpa ducis, vel tribuni vitio, in exercitu esset offensum : sed proinde ac si virtute vicissent, neque ulla commutatio rerum posset accidere, per orbem terrarum, fama ac litteris victoriam ejus diei concelebrant..... Quod esset acceptum detrimenti, ejus (fortunæ) juri potius quam suæ culpæ debere tribui ; locum se tum ad dimicandum dedisse : potitum esse hostium castris, expulisse ac superasse pugnantes : sed, sive ipsorum perturbatio, sive error aliquis, sive etiam fortuna partam jam præsentemque victoriam interpellassent, dandam omnibus operam, ut acceptum incommodum virtute sarciretur. Quod si esset factum, detrimentum in bonum verteret.....* (*De bell. civ.*, III, LXXII, LXXIII.)

nous est fourni par un autre génie politique et guerrier dont personne ne récusera le parallèle avec César. Voici une proclamation du général Bonaparte, quand il était sur cette terre mystérieuse des Pharaons, dont les pyramides immuables le virent un jour apparaître, comme elles avaient vu apparaître César, Alexandre et d'autres guerriers venus de l'Orient. Bonaparte, après la révolte du Caire, s'adresse directement aux chefs religieux du pays et il leur dit :

« Schérifs, ulémas, orateurs des mosquées..... Que les « vrais croyants fassent des vœux pour la prospérité de « nos armes. Je pourrais demander compte à chacun de « vous des sentiments les plus secrets de son cœur, car « je sais tout, même ce que vous n'avez dit à personne. « Mais un jour viendra que tout le monde verra avec évi- « dence que je suis conduit par des ordres supérieurs, « et que tous les efforts humains ne peuvent rien con- « tre moi. Heureux ceux qui, de bonne foi, seront les « premiers à se mettre avec moi[1]. »

Ainsi, en résumé, l'on doit admettre, d'après les documents de l'histoire romaine, et l'analogie avec un grand exemple de l'histoire moderne, que Jules César, dans un intérêt politique, prétendait jouer parmi les hommes un rôle fatal et divin. En conséquence de quoi il a dû, autant que possible (contrairement à la *théorie* sur laquelle M. Rossignol se fonde pour faire accorder une foi entière

(1) *Moniteur universel*, décadi 30 germinal an VII, n° 210.

au récit des *Commentaires*), passer sous silence ou pallier les faits désagréables pour sa gloire s'il en est survenu de tels dans la guerre de Gaule, par exemple, « un péril « des plus imminents qu'il aurait évité » par la fuite.

Il ne serait donc pas prudent de croire que César a tout dit, ni qu'il a toujours dit vrai dans les *Commentaires*.

Notre conviction personnelle va même beaucoup plus loin. Nous avons remarqué dans cette œuvre, et même dans les passages les plus importants, certaines expressions qui nous ont paru justifier complétement les présomptions que nous venons de motiver. Il s'agit d'expressions placées là par César pour y faire l'office d'un *voile*, afin d'empêcher l'esprit du lecteur de bien distinguer le vrai caractère des faits rapportés. On pourrait même dire que le récit de la septième campagne, outre son étendue exceptionnelle, offre encore par là, surtout à partir du siége de Gergovia, une composition particulière et très-remarquable.

Expliquons toute notre pensée à ce sujet. On est d'abord frappé de l'insuffisance des indications concernant les lieux et la direction des mouvements de l'armée romaine, après le passage de l'Allier, le troisième jour de marche depuis Gergovia; si bien que, pour déterminer dans quelle direction elle fit route ensuite, il faut discuter sa position par rapport à la Loire, et recourir à d'autres données géographiques connues de tous aujourd'hui, mais non du temps de César. Et puis, au sujet

d'Alesia, cet *oppidum* dont il était d'un intérêt capital de bien déterminer la position, quand le narrateur s'est contenté de dire que c'était un *oppidum* des ***Mandubii***, sans indiquer ni la situation de ce lieu, ni celle des ***Mandubii***, ni même leurs rapports de clientèle, n'a-t-il pas composé son récit comme s'il eût voulu laisser ignorer la position réelle d'Alesia? Et n'est-il pas ainsi lui-même la cause première de tant de recherches et de travaux entrepris pour déterminer cette position? Ne devient-il pas probable, *a priori*, que César avait un intérêt politique à ce qu'on ignorât la véritable position d'Alesia?

Déjà Strabon, évidemment, en était réduit à des conjectures sur la position géographique de cet *oppidum*, quand il nous dit que « les combats des Arvernes contre César « eurent lieu, l'un aux environs de leur ville, Gergovia, « patrie de Vercingétorix, située sur une haute monta- « gne; l'autre aux environs d'Alesia, ville des ***Mandubii***, « leurs *voisins*, située également sur une haute colline en- « vironnée de montagnes et entre deux cours d'eau. » Car de quel côté, autour du vaste territoire des Arvernes, les ***Mandubii*** étaient-ils leurs *voisins?* A quelle distance? Strabon ne le dit pas. Il n'y a donc rien de précis dans la géographie de Strabon, non plus que dans les *Commentaires*, pour déterminer la situation d'Alesia ou celle du pays des *Mandubii.*

Dans la manière ordinaire de César, lorsqu'il raconte, et généralement jusqu'au siége de Gergovia, outre *l'ordre chronologique* observé dans l'exposé des faits, et qui rend

si facile d'en saisir l'enchaînement, on peut remarquer encore trois autres qualités, à savoir : l'emploi du *mot propre :* ce qui montre nettement chaque objet ; *toutes les indications utiles :* ce qui signale bien tous les éléments du fait ; *l'absence de toute indication inutile :* de sorte que rien ne vient distraire l'attention, rien n'empêche de voir. De là résulte, en définitive, cette perfection du récit ordinaire de César qui nous fait, pour ainsi dire, assister à la succession et au spectacle des événements.

Au contraire, dès le siége de Gergovia, on peut reconnaître, çà et là, dans le récit : 1° le *manque d'indications utiles :* d'où l'obscurité par défaut de renseignements ; 2° des *indications inutiles* ou même *fausses :* d'où encore l'obscurité par addition de renseignements illusoires ou erronés. On est même porté à douter que *l'ordre chronologique* ait été observé pour une indication importante, qui sera examinée en son lieu.

§ II

MOYENS DE CONTRÔLE : IMPORTANCE DE CELUI QUE NOUS FOURNISSENT LES INDICATIONS TOPOGRAPHIQUES.

La défiance avec laquelle nous abordons ici le texte de César est d'ailleurs autorisée par le témoignage de plusieurs écrivains anciens, de Pollion, de Suétone, de Plutarque, d'Appien, de Dion Cassius, d'Eutrope, d'Orose, lesquels, éclairés sans doute par les témoignages du temps, ont rectifié le caractère militaire des principaux événements des guerres de César contre Vercingétorix et contre Pompée. Mentionnons ici seulement l'opinion de Pollion touchant la véracité des *Commentaires* en général. Pollion était un contemporain de César; il avait eu un commandement dans son armée; c'était un auteur très-compétent et très-bien placé pour apprécier son œuvre historique. Voici son opinion, que Suétone nous fait connaître en ces termes : « Pollion Asinius pense que « les *Commentaires* ont été composés avec peu d'exac« titude et peu de respect pour la vérité : César, d'or« dinaire, ayant trop légèrement ajouté foi aux rapports

« qui lui étaient faits au sujet des actes d'autrui, et « quant aux siens propres, les ayant rapportés d'une « manière erronée, ou avec intention, ou bien encore « par défaut de mémoire [1]. »

Nous aurons dans l'occasion à nous servir du témoignage de ces auteurs au sujet de divers faits particuliers, tout en le contrôlant et le complétant à l'aide de connaissances géographiques sur le territoire de la Gaule qui probablement leur ont manqué.

Ce défaut de connaissances géographiques concernant la Gaule, chez les Romains de l'époque de César, même chez ceux qui écrivaient l'histoire peu de temps après lui, nous paraît très-important à remarquer. Le fait est facile à constater dans Eutrope [2], dans Florus [3], qui ont interverti (eux ou leurs copistes) les noms des lieux principaux; et cette remarque serait assez grave pour jeter quelque défiance sur le témoignage de ces historiens, si on ne réfléchissait pas que ces erreurs consistent purement dans les noms, et n'atteignent nullement le caractère, ni même l'ordre des faits. Par exemple, Eutrope, en rapportant les événements de la septième campagne, s'est trompé sur les noms d'Avaricum, de Gergovia, d'Alesia, sans que cette confusion altère le caractère spécial ou la suite réelle des événements rapportés. Dans le récit d'Eutrope,

---

(1) SUÉTONE, *C. J. Cæsar*, ch. LVI.
(2) EUTROPE, *De gestis Romanorum, lib. VI, Bellum Gallicum.*
(3) FLORUS, Lib. III, ch. X, *Bellum Gallicum.*

en effet, ainsi que dans celui de César, la septième campagne comprend trois grands événements qui se succèdent, et qui eurent lieu sur trois points très-distincts entre eux et très-faciles à reconnaître : 1° un *oppidum* longtemps assiégé par les Romains, puis escaladé par un temps de grande pluie, ses quarante mille habitants cernés et tous massacrés : c'est l'*Avaricum* des *Commentaires;* 2° un *oppidum* placé sur un mont très-élevé, contre lequel un assaut malheureux fut tenté par les Romains, qui furent refoulés et précipités jusqu'au bas du mont : c'est *Gergovia*, chez les Arvernes [1] ; 3° un *oppidum* occupant le haut d'une colline, bloqué par César, amené à reddition à l'aide de la cavalerie germaine : c'est *Alesia.* Le témoignage des historiens que nous avons nommés pourra donc ne pas nous être inutile.

Mais le meilleur moyen de contrôle, la lumière la plus importante pour nous diriger dans l'intelligence du récit de César, nous viendra de la géographie moderne.

Aujourd'hui, nous qui avons une connaissance parfaite du terrain de la Gaule, nous pouvons discuter les détails du récit de César en regard du théâtre des événements, qui nous est suffisamment signalé par les repères géné-

(1) Florus ne rapporte nullement le siége de Gergovia, où les Romains subirent un échec. Le ton général du récit de cet auteur porterait à croire qu'il a omis cet événement avec intention. Il paraît y avoir substitué le sac de Genabum (Orléans), que César livra aux flammes peu de jours avant le siége d'Avaricum. Telle serait, suivant nous, l'origine du désaccord qu'on remarque ici au sujet des événements, le seul que présente le récit sommaire de Florus, comparé à celui de César et à celui d'Eutrope.

raux indiqués dans le récit : la Loire, l'Allier, Gergovia, Bibracte, Lutèce, etc.

Quand on lit, par exemple, dans les *Commentaires*, le récit de la marche de César, après le siége de Gergovia, on peut être porté à croire que César, tournant le dos à la Province, marcha directement au nord vers Labiénus, qui se trouvait du côté de Lutèce, et qu'il arriva ainsi jusque chez les Sénonais, en traversant, dans le pays des Éduens, le centre même de l'insurrection gauloise, et en opérant une manœuvre agressive de la plus grande hardiesse. Le langage entraînant de M. Rossignol n'admet aucune hésitation à cet égard : « Aussi bien, dit-il, César paye « d'audace : au lieu de battre en retraite vers le midi, de « s'éloigner de la Gaule à marches forcées, il fait *soixante « lieues en ligne droite dans le sens de la grande Ourse,* au « cœur de la Gaule dont les tribus ont jeté le cri de guerre. « Est-ce là le fait d'un capitaine désespéré ? Cette course « audacieuse aurait dû faire comprendre que des soldats « aussi respectés en pays ennemi, sont des hommes qui « doivent avoir autre chose à faire que de traverser la « Séquanie pour aller panser leurs blessures. En effet, « au lieu de rentrer en Italie, César bat Vercingétorix « deux ou trois fois devant Gergovia, pour prouver aux « Gaulois qu'il ne fuit pas, — *ad Gallicam ostentationem « minuendam,* — et il tourne le dos à la Province. Suivons-le, nous marchons du côté d'Alise [1].... »

---

(1) *Alise, étude sur une campagne de J. César.* Dijon-Paris, 1856, p. 9.

Sans doute, pour parler avec cette assurance, il fallait que le savant archiviste de la Côte-d'Or n'eût pas connaissance d'un texte où Eutrope, d'après Suétone (comme il va être constaté), nous dit que César, en partant de Gergovia, loin de songer à attaquer l'ennemi, prit la fuite : « *Itaque ibi Cæsar, erumpentibus desuper hostibus « pressus, multa exercitus sui parte perdita, victus aufugit.* « Là donc, César, chargé par les ennemis qui se précipi- « tent de la hauteur, ayant perdu une grande partie de « son armée, fut *vaincu* et s'enfuit[1]. » César n'aurait donc ni opéré une manœuvre agressive, ni marché au nord. La contradiction du récit apparent des *Commentaires* et du texte que nous citons est évidente ; et l'on ne peut penser qu'à la vue de ce texte, M. Rossignol se fût

---

(1) Eutrope, *De gestis Romanorum liber VI, Bellum Gallicum.*—Cette partie du livre VI d'Eutrope a été, sous le titre de—*Eutropii epitome belli Gallici, ex Suetonii Tranquilli monumentis, quæ desiderantur,*—réunie par *Aldus Manutius* à son édition des *Commentaires de César,* imprimée à Venise, en 1616, par *Sarsina.* Eutrope lui-même, immédiatement au début de ce livre, avertit le lecteur que ce qu'il va dire touchant la guerre de Gaule est composé d'*extraits* d'une histoire très-explicite de cette guerre, par Suétone (œuvre aujourd'hui perdue) : *Hanc historiam Suetonius Tranquillus plenissime explicuit, cujus nos competentes portiunculas decerpsimus.* Ce qui prouve d'ailleurs que telle est la véritable origine du texte que nous apportons ici en regard des *Commentaires,* c'est que Paul Orose, de son côté, cité par M. Delacroix, le présente aussi, et identiquement, dans les mêmes termes qu'Eutrope. Il faut donc bien que ce texte important provienne d'un troisième auteur, plus ancien qu'Eutrope et Orose, copié par eux, et, par conséquent, selon toute probabilité, qu'il provienne de Suétone, comme le dit Eutrope. Cette considération nous paraît ajouter beaucoup à l'autorité de ce texte, soit pour l'époque où il a paru, soit pour l'auteur à qui on le doit, comme nous l'avons fait remarquer dans une note adressée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, lorsque M. Delacroix le présenta en l'attribuant à Paul Orose.

contenté de trancher d'un mot et la question historique, de savoir si César fut vainqueur ou vaincu, et la difficulté stratégique, d'exécuter une marche de deux cent soixante-dix kilomètres, à travers le foyer de l'insurrection gauloise, depuis Gergovia jusque près de Saint-Florentin.

Ici se montre l'importance des indications topographiques, qui peuvent seules nous permettre d'expliquer une grande contradiction historique; car, si nous parvenons à démontrer, par les conditions du terrain, que César, au lieu de traverser le foyer de l'insurrection, l'a évité, s'est rejeté en arrière et l'a tourné, nous devons admettre, avec Suétone, que César s'est enfui devant les Gaulois.

Voici quel doit être, suivant nous, l'ordre général de la démonstration. Après une défaite à Gergovia, César, avec des légions dont le moral était ébranlé, avait en face de lui Vercingétorix, plus ardent que jamais à réunir toutes les cités de la Gaule contre les Romains, à harceler ceux-ci, à leur couper les vivres; de plus, César prévoyait la défection des Éduens, ses alliés, et dès lors une insurrection générale de la Gaule. Dans ces conjonctures graves, la pensée stratégique à laquelle il s'arrêta fut de réunir toute son armée, en rappelant à lui les quatre légions qu'il avait envoyées sous les ordres de Labiénus du côté de Lutèce, en s'avançant à leur rencontre et en se réservant toujours la faculté de faire retraite sur la Province, s'il y était forcé. La marche de

César fut donc dirigée, d'abord, à partir de Gergovia, droit au nord pour aller passer l'Allier entre Vichy et Moulins. Mais ensuite, l'insurrection éclatant au nord, la marche de l'armée romaine devint, sinon une déroute, tout au moins une retraite très-précipitée dans la direction du sud-est, pour aller passer la Loire dans la région de Roanne et se jeter à l'écart de l'insurrection dans la vallée de la Saône. Là, les légions purent s'arrêter, se raffermir, séjourner et se refaire. Puis César remonta au nord à la rencontre de Labiénus, qui se retirait lui-même du pays de Lutèce, et ils firent leur jonction probablement au débouché des voies qui viennent de ce pays dans la vallée de la Saône, non loin de Beaune ou de Saint-Jean-de-Losne, à l'extrémité méridionale du pays lingon; d'où César continua sa retraite sur la Province. Alors Vercingétorix vint lui couper le chemin dans cette direction, une première fois à l'entrée des monts Jura, une seconde fois plus loin, dans la traversée des monts, à Alesia.

Telle est notre thèse, mais on ne peut la démontrer qu'en suivant pas à pas le fil du récit et en examinant bien, d'une part, les expressions que César emploie pour rapporter les événements, d'autre part, les conditions topographiques du terrain où ils se sont accomplis.

Pour résumer en deux mots ce qui précède touchant la sincérité de César dans son récit, — il aurait, suivant nous, dicté ses *Commentaires*, spécialement le livre VII sur la guerre de Gaule, de telle manière que la vérité des faits y fût assez reconnaissable pour les légionnaires

qui en avaient été témoins actifs, et généralement pour ceux qui connaissaient le terrain de la Gaule; mais aussi de manière que les autres contemporains et la postérité ne connussent ces mêmes événements que sous l'apparence qu'il lui convenait de leur donner, dans son propre intérêt politique. C'est là, suivant nous, ce qui rend si difficile l'intelligence du livre VII des *Commentaires*, et ce qui donne tant de prix à une bonne carte de Gaule, qui doit y apporter la lumière.

Du reste, dans la discussion de ces événements eux-mêmes, nous aurons soin d'indiquer positivement et en son lieu chaque lacune du récit de César; nous signalerons les mots qui nous paraissent servir à voiler les faits, et le lecteur appréciera.

Au sujet du *huitième et dernier livre des Commentaires de la guerre de Gaule*, ajouté à ceux de César pour compléter l'histoire de cette guerre, après que Vercingétorix eut succombé, nous n'avons que deux mots à dire. D'une part, on ne peut douter, d'après un témoignage positif de Suétone [1], et d'après la lettre d'Hirtius à Balbus, qui sert de prologue à ce complément, qu'il n'ait été rédigé par Hirtius d'accord avec Balbus; d'une autre part, nous avons démontré ci-dessus [2] que Balbus et Hirtius étaient

(1) SUÉTONE, *Julius Cæsar*, LVI.

(2) Page XXXVI. Si l'on adopte l'opinion très-probable qu'Hirtius est aussi l'auteur du *livre de la guerre d'Afrique*, ses rapports confidentiels et sa connivence historique avec César deviennent encore plus évidents, par l'opposition manifeste qu'on peut remarquer dans ce livre, entre certaines réflexions de l'auteur favorables à César, et la nature même des faits auxquels il les rattache.

les confidents politiques de César; donc, ce huitième livre des *Commentaires* de la guerre de Gaule, bien que rédigé par Hirtius, doit être considéré, quant au fond et quant à la créance qu'il mérite, comme émanant de Jules César lui-même.

Le sujet que nous allons traiter se compose naturellement de deux parties distinctes.

La première partie comprend trois questions générales, qui sont 1° la *géographie des régions du sud-est des Gaules*; 2° les *moyens militaires* employés du temps de Jules César; 3° un *coup d'œil rétrospectif* et sommaire sur la guerre de Gaule Cisalpine, qui précéda la guerre de Gaule proprement dite.

La seconde partie comprend trois questions spéciales, qui sont : 1° l'*invasion* de la Gaule Celtique; la *guerre de Vercingétorix*; 3° les *conclusions historiques* qu'on en peut déduire.

NOTICE GÉOGRAPHIQUE

SUR LES

RÉGIONS DU SUD-EST DES GAULES

AU TEMPS DE JULES CÉSAR

Tempora si fastosque velis evolvere mundi.
HORACE.

L'opinion publique, comme l'Empereur, s'intéresse vivement à ce que les campagnes de Jules César en Gaule soient enfin rapportées d'une manière satisfaisante au terrain qui en fut le théâtre, pour que la critique de l'histoire puisse apprécier la fidélité du récit qu'il nous en a laissé dans les *Commentaires*, et éclairer cette grande lutte de nos pères contre les Romains. La question est posée : il importe de la résoudre, avant que le temps ait effacé du sol national les dernières traces qui peuvent y être restées d'événements déjà si anciens. Une bonne carte des Gaules, dans leur constitution primitive en petits peuples indépendants ou *cités*, est une base indispensable à toute discussion sur ce sujet historique.

Pour sentir la nécessité de procéder à de nouvelles études concernant la véritable position géographique des diverses *cités gauloises*, et pour reconnaître avec

évidence l'imperfection des cartes qui nous les ont présentées jusqu'à ce jour, il suffit d'avoir examiné avec attention la nouvelle carte des Gaules de la Commission impériale. Cette carte offre le résumé de toutes les tentatives précédentes. Assurément, elle a été rédigée par les hommes les plus compétents à tous égards; et cependant, aucune des grandes difficultés qui ont embarrassé jusqu'à ce jour le lecteur des *Commentaires* ne s'y trouve résolue. Ainsi, par exemple, on n'y voit sur aucun chemin des Alpes les trois peuples que César dit avoir rencontrés sur son passage, lorsqu'il vint porter la guerre en Gaule. Il est impossible d'y tracer, du pays des *Helvetii* à la Saône, un itinéraire qui traverse le territoire des divers peuples que César indique sur l'itinéraire suivi par l'émigration des *Helvetii*, avant d'arriver à cette rivière. Aucun point du cours du Rhône ne s'y présente avec la réunion des conditions locales que le récit de César exige pour le point où il passa ce fleuve. La position assignée à l'oppidum d'*Alesia*, position qu'il est si important de déterminer, y est telle que, même en supposant qu'*Alise-Sainte-Reine* soit, pour les détails du terrain, absolument conforme à l'oppidum gaulois, sa situation géographique serait néanmoins en opposition avec les traits généraux du récit de César.

On ne voit point d'ailleurs sur cette nouvelle carte des Gaules les limites du territoire de chaque peuple; ce qui laisse subsister dans l'intervalle des noms inscrits

une indétermination générale, et s'oppose à ce que l'on y puisse suivre avec précision la marche d'une armée à l'aide des noms de peuples que présentent les textes, ou reconnaître clairement les rapports nécessaires des peuples limitrophes, et l'étendue de leurs territoires respectifs.

Ces considérations nous ont déterminé à publier la notice partielle que nous présentons ici. Elle est le résultat d'études patientes, poursuivies depuis de longues années sur le terrain et dans les textes. Nous n'avons pas craint de rechercher et d'indiquer les limites des peuples, ce qui est indispensable pour obtenir la clarté, et pour mettre en relief l'accord ou le désaccord de la carte avec les auteurs anciens. Si, du reste, quelques-unes de nos limites donnent lieu à des objections, ces limites, une fois posées, peuvent être redressées facilement; la connaissance de la géographie de l'ancienne Gaule gagnera toujours à cet essai. Quant à la position générale des peuples, nous avons été conduit à nous écarter considérablement des opinions suivies dans la nouvelle carte des Gaules. Nous nous en séparons notamment pour les *Graioceli*, les *Caturiges*, les *Vocontii*, les *Allobroges*, les *Sequani*, les *Mandubii*, les *Ædui*, les *Ambarri*, les *Segusiavi*, et pour le territoire gaulois sur lequel fut fondé *Lugudunum*, Lyon. En outre, nous avons dû placer un peuple de plus au bord du haut Rhône, celui par le territoire duquel César pénétra en Gaule Celtique, à savoir, les *Sebusiani*.

I

PARTIE PHYSIQUE.

CHAINES DE MONTAGNES, GRANDS COURS D'EAU, PASSAGES NATURELS, CHEMINS PRIMITIFS.

Les régions des Gaules que nous devons décrire ici présentent de hautes montagnes et de grands cours d'eau, ce qui rendra moins difficile et plus sûre la détermination des lieux de ces contrées dont il est question dans les *Commentaires*. En effet, les chaînes de montagnes et les grands cours d'eau offrent des passages naturels par où une armée, une émigration de peuple, doivent nécessairement les traverser lorsque des travaux publics n'y ont pas encore ouvert d'autres passages. Les voies de communication ne sont alors que de grandes pistes, frayées par les passants eux-mêmes. Ces chemins naturels ne sont pas même encore bien difficiles à reconnaître lorsqu'il a été exécuté des travaux d'art. D'ordinaire, en pays de montagnes, les pistes ou chemins primitifs et les routes actuelles se superposent dans l'ensemble du tracé, mais non partout dans le détail ; de sorte que, sur divers points, le chemin primitif est encore là visible, et nous reste en témoignage de l'ancien état des voies. Mais

ce qui détermine encore mieux les chemins primitifs dans les montagnes, c'est l'exigence du pays même, où l'on voit que, anciens et modernes, les chemins n'ont jamais pu passer ailleurs. Ainsi, indépendamment des points de repère, des mesures de distance, de l'orientation des lieux, et des autres éléments de précision qui se rencontrent dans les textes, les obstacles naturels toujours présents, les passages et les chemins primitifs encore reconnaissables, doivent nécessairement servir de base pour retrouver l'itinéraire des armées ou des peuples qui ont traversé jadis les pays de montagnes et de grands cours d'eau.

§ I. — Monts Jura.

On sait que les monts Jura, dans leur ensemble, forment un long et épais système, lequel, à partir du bord du Rhin près de Bâle, se dirige au sud-ouest jusque sur le Rhône entre Lyon et Genève, séparant ainsi la Suisse et la Savoie de nos deux anciennes provinces françaises, la Franche-Comté et la Bresse, les premières situées au sud-est de la chaîne, les dernières situées au nord-ouest. L'ancien Bugey occupe l'épaisseur même des monts à l'extrémité méridionale de la chaîne, entre la Savoie et la Bresse, à la suite de la partie montagneuse de la Franche-Comté.

Le système des monts Jura est généralement continu et en ligne droite, sauf dans le Bugey, où l'on aperçoit un coude prononcé. Là, le système est cassé en travers, et une profonde crevasse permet de franchir la chaîne sans gravir les sommets : c'est le défilé de Nantua, à partir

duquel les monts se prolongent directement du nord au sud, jusque sur le Rhône. Ce coude que fait la chaîne des monts à la cassure du défilé de Nantua a été remarqué par les Latins, de temps immémorial; témoin le nom que porte traditionnellement la plus élevée des crêtes qui forment ce coude, laquelle est appelée le mont *Retort*, *mons retortus*, mont *détourné* de la direction régulière [1] :

La crête du mont Retort se prolonge au sud, le long du Rhône, jusqu'au-dessus de Culoz, et domine de son promontoire excessivement élevé, qu'on appelle *le Colombier*, cette station du chemin de fer de Genève. Ce nom aussi, *Columbarium*, a été donné par les Latins, sans doute, lorsque jadis ils virent dans le ciel des Gaules arriver à cette station aérienne les nuées d'émigrants ailés qui, deux fois l'an depuis l'ordre actuel du globe, ont franchi les monts Jura, sur les têtes de nos pères comme sur les nôtres.

Le mont Retort et le Colombier sont aperçus, quand on vient d'Italie, dès qu'on a passé Chambéry.

La portion méridionale de la chaîne des monts Jura sépare la vallée du haut Rhône de la grande et fertile vallée de la Saône. Les monts s'y présentent sous la forme d'un ensemble de roches plissées ou de crêtes parallèles, nombreuses, plus ou moins continues, dirigées dans le même sens que la chaîne, se terminant au sud en promon-

---

(1) *Vidimus flavum Tiberim*, retortis
Littore Etrusco violenter undis,
Ire dejectum monumenta Regis
Templaque Vestæ.
(Hor., *Od.*, I, 2.)

toires abruptes. Les crêtes décroissent de hauteur d'est en ouest. Elles sont séparées par des vallées dont le fond est aussi de moins en moins élevé dans le même sens.

Pour plus de clarté dans ce que nous devons ajouter concernant ces nombreuses crêtes de montagnes qui, semblables à des murailles parallèles, barrent la communication directe de la vallée de la Saône avec la région du haut Rhône, nous les considérerons en trois groupes ou massifs distincts, que nous appelerons *Jura oriental*, *Jura moyen* et *Jura occidental.*

On trouve d'abord à l'orient une première crête longitudinale isolée, la plus élevée de toutes, qu'un spectateur placé à Genève ou sur le Léman aperçoit du côté de l'ouest comme une immense barrière : c'est le Jura proprement dit; c'est notre *Jura oriental*, ou *Grand Jura;* c'est le *Jura* de César, en y comprenant, ce qui est essentiel, une suite de cette grande crête située en Savoie, où elle est indiquée sur la carte de Cassini sous le nom de *montagne aux Vaches*, et sur celle de l'état-major sous le nom de *montagne du Vuache* ou *de Chaumont.* Le Jura oriental se termine au sud en forme de promontoire à Frangy, petite ville située au pied du mont, sur le torrent des Usses. A partir de là, en remontant au nord, cette grande crête du Jura oriental présente, à environ dix kilomètres de distance, la brèche ou cassure profonde qui livre passage au Rhône et que défend aujourd'hui le fort de l'Écluse; puis on voit la grande crête s'élever encore davantage sur la rive droite, suivre la direction du nord-

est, et se prolonger au loin, à perte de vue, sans présenter aucun abaissement considérable dans sa ligne de faîte.

Le Jura oriental ou Grand Jura paraît n'avoir pu, à cause de la hauteur de sa ligne de faîte et de la rapidité de ses versants, être traversé par une armée, à l'époque de César, sinon à la cassure où se trouve aujourd'hui le fort de l'Écluse.

A l'ouest du Grand Jura se trouve un massif moyen, notre ***Jura moyen.*** Il est très-épais et se compose de plusieurs crêtes parallèles séparées par des vallées. Il est compris entre la Valserine et l'Ain, deux cours d'eau qui proviennent du cœur des montagnes et qui coulent droit au sud, dans le sens de la chaîne, de part et d'autre de ce massif moyen, pour aller se jeter dans le Rhône sur deux points très-éloignés l'un de l'autre. Ainsi, la Valserine et l'Ain bordent le Jura moyen et se réunissent au fleuve pour embrasser le ***promontoire moyen***, qui est vaste et accidenté. Le Jura moyen semble avoir repoussé le Rhône, l'avoir forcé de faire un coude à angle droit au confluent de la Valserine, et d'aller, à partir de ce point, faire un grand détour au sud, pour se rendre à Lyon où il tendait directement depuis Genève.

La Valserine ou *Vacerones* (*Serona* dans les chartes) prend naissance dans la *vallée des Dappes.* C'est un torrent impétueux et puissant, à bords profondément fouillés, escarpés ; c'est donc proprement une frontière naturelle. La source de l'Ain, appelé autrefois le *Dain*, est très-rapprochée de celle du Doubs, et se trouve au voisinage

de Nozeroy. A partir de cette région, où l'Ain n'est qu'un ruisseau, les affluents successifs qu'il reçoit finissent par rendre le volume de ses eaux assez considérable; mais comme à la fin de son cours l'Ain s'étale, il offre partout d'ordinaire des gués pour le traverser.

Le Jura moyen, très-épais et encore très-élevé, surtout du côté de l'est, se prolonge au sud beaucoup plus loin que le Jura oriental. On ne peut guère le franchir de l'est à l'ouest qu'en suivant deux cassures transversales, les seules qu'il présente. L'une de ces deux voies naturelles, connue sous le nom de ***gorges de Saint-Rambert,*** coupe en travers l'extrémité du promontoire moyen : elle est suivie aujourd'hui par le chemin de fer de Genève à Lyon, entre Culoz et Ambérieu. L'autre voie naturelle passe au nord de la précédente : c'est le ***défilé de Nantua.*** Il fait partie de la grande cassure du système des monts, et conduit, du point de ***Bellegarde*** où la Valserine se jette dans le Rhône, au point de ***la Cluse***, situé à l'extrémité occidentale du petit lac de Nantua.

Le ***Jura occidental*** ou ***Petit Jura*** est compris entre l'étroite vallée de l'Ain et la large vallée de la Saône, dont il constitue la berge orientale sous le nom de ***Revermont.*** Le Jura occidental est composé de plusieurs crêtes moins élevées, moins épaisses que celles du Jura moyen, et il se prolonge aussi moins loin au sud. Son promontoire, à Pont-d'Ain, est par la même latitude que celui du Jura oriental, à Frangy. Le Jura moyen dépasse donc de beaucoup au sud les deux autres portions de la triple chaîne.

Le Jura occidental est facile à traverser de l'est à l'ouest, sur divers points, en gravissant les crêtes médiocrement élevées qu'il présente ou en profitant de certains cols qu'offrent celles qui sont le plus élevées, comme on le voit dans le tracé des anciennes routes sur la carte de Cassini.

Il est particulièrement très-facile d'y pénétrer ou d'en sortir du côté de Lons-le-Saulnier; et voici d'où provient cette facilité exceptionnelle qu'il est important de signaler. Non-seulement le mont Retort, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, mais tous les monts qui se trouvent au sud de la grande cassure du système, et encore tous ceux du Jura occidental qui se trouvent au sud de Lons-le-Saulnier, paraissent avoir subi un mouvement commun de conversion sur place : mouvement angulaire qui aurait eu son centre à la grande cassure, aurait reporté les promontoires méridionaux des grand et moyen Jura vers l'orient, la région de Lons-le-Saulnier vers l'occident, en la détachant du système, et ainsi, dans tout cet espace, aurait ramené les crêtes des monts dans la direction nord-sud, plus ou moins exactement. Quoi qu'il en soit de l'explication, il résulte du fait que, du côté de Lons-le-Saulnier, les vallées du Jura occidental mènent directement dans les plaines du Doubs et de la Saône, sans qu'il soit besoin de franchir les crêtes qui les séparent; d'où une facilité exceptionnelle pour pénétrer dans les monts en cet endroit.

Le défilé de Nantua fait directement suite à la cassure

du Grand Jura, où se trouve placé le fort de l'Écluse, comme si un même mouvement géologique, en produisant la vaste cavité du sol qui donne lieu au lac Léman, s'était prolongé à l'ouest, en rompant le Grand Jura et le massif moyen, jusqu'au point de la *Cluse*, où la dislocation se termine et donne encore lieu à un petit lac.

Au point de la Cluse, le défilé de Nantua débouche à niveau et à angle droit dans la vallée de l'Ognin, affluent de l'Ain. L'Ognin (*Onix*) coule du sud au nord, et va se jeter dans l'Ain, un peu au-dessus de Thoirette. La vallée de l'Ognin est largement ouverte, son thalweg peu incliné est facile à suivre. On arrive ainsi facilement à franchir le massif moyen des monts Jura.

Au delà, le Jura occidental présente aussi, de son côté, une voie naturelle facile à suivre, la grande vallée de la Valouse, autre affluent de l'Ain, qui vient s'y jeter un peu au-dessous de Thoirette. La vallée de la Valouse s'ouvre à la suite de celle de l'Ognin, dans la direction du nord : on remonte le long de cette rivière jusqu'à Orgelet, on traverse un plateau, et on descend, à Lons-le-Saulnier, dans les plaines de la Saône.

Ainsi, de Bellegarde ou même de Genève à Lons-le-Saulnier, c'est-à-dire de la vallée du haut Rhône à celle de la Saône, le système des monts Jura présente comme une grande tranchée transversale, composée de trois parties, savoir : la *grande cassure* des monts, la *vallée de l'Ognin*, la *vallée de la Valouse*, qui se trouvent à la suite l'une de l'autre, dans la direction générale *du sud-est au*

nord-ouest. Voilà une grande voie naturelle, qui n'a exigé aucun travail d'art sur aucun point pour que les hommes aient pu y passer. C'est donc un chemin primitif important, dans ce pays difficile. Les points les plus élevés que l'on ait à franchir par cette voie, sont : l'un, entre le Rhône et l'Ain, le milieu du défilé de Nantua, près du lac de Sylan, à 623 mètres au dessus du niveau de la mer; l'autre, entre l'Ain et la Saône, *Orgelet*, à 495 mètres.

Les deux noms latins qu'on y rencontre aux deux extrémités de la grande cassure, l'Écluse, la Cluse, témoignent déjà qu'à l'époque de la présence des Romains dans le pays, ces deux points furent considérés comme deux portes : nous verrons même que la porte orientale est signalée dans les *Commentaires*. Ainsi, le défilé de Nantua était suivi à cette époque reculée. Mais réservons les indications particulières, pour être examinées dans la suite de cet ouvrage où elles offriront plus d'intérêt.

§ II. — Vallée de la Saône.

La chaîne des monts Jura constitue la berge de la portion inférieure de la vallée du Doubs, du côté du sud-ouest, puis la berge orientale de la vallée de la Saône à partir du confluent de ces deux rivières, jusqu'au confluent de la Saône et du Rhône. Cette partie de la vallée de la Saône est très-large; elle est presque plane, surtout du côté de l'orient, où elle a pour berge le Revermont.

La berge opposée au Revermont, c'est-à-dire la berge

occidentale de la vallée de la Saône, est constituée par la petite chaîne des montagnes du Charolais, du Beaujolais et du Lyonnais. Nous devons y faire remarquer divers cols de passage que prennent les chemins, pour passer de la vallée de la Saône dans la vallée de la Loire. On traverse la chaîne ou par Saint-Etienne, ou par Sainte-Foy-l'Argentière, ou par Tarare, ou par Chauffailles, ou par Charolles, ou par le col que prend la route impériale de Mâcon à Autun, qui passe à Cluny, ou enfin par le point que franchit le canal du Centre.

Ces divers passages aboutissent sur la Loire, en des points de son cours de plus en plus bas, dans le même ordre. Le chemin par Chauffailles monte du bord de la Saône par la vallée de Beaujeu, et descend de l'autre côté dans la région de Roanne, où l'on peut d'ordinaire passer la Loire à gué, ce qui se peut rarement plus bas et ne se peut plus à partir de Digoin, où arrive l'Arroux, affluent considérable. Ces gués de grands cours d'eau sont à remarquer avec soin, au point de vue des voies primitives d'un pays et de la marche d'un peuple émigrant ou d'une armée.

La Saône est large et profonde dans la région de sa vallée que nous considérons ici; mais la lenteur excessive de son cours donne toute facilité pour y établir un pont flottant.

§ III. — Vallée du Rhône.

La triple barrière des monts Jura, dans leur région méridionale, le mont Vuache excepté, sépare, avons-

nous dit, la vallée de la Saône, qui est au nord-ouest, de la vallée du Rhône, qui est au sud-est. Considérons cette vallée du Rhône, et principalement le fleuve lui-même, qui longe et contourne les monts de très-près, à leur pied.

Le Rhône prend naissance à cinquante lieues à l'est de Genève, dans la région des Alpes où les Romains remarquèrent le mont *Adula*, qui leur servit de borne pour les divisions territoriales, et d'où partent, en s'irradiant, trois grands fleuves qui vont se jeter dans trois mers.

Pour se rendre à la Méditerranée, le Rhône se dirige d'abord de l'est à l'ouest, jusqu'à Lyon. On donne à cette partie de son cours le nom de *haut Rhône*. Nous prouverons qu'à l'époque de la guerre de Gaule, il servait de limite à la Province romaine, depuis l'extrémité orientale du lac Léman jusqu'au confluent de la Saône. En recevant la Saône, le Rhône prend sa direction au sud, et, pénétrant dans la Province, il va tout droit se jeter dans la mer Méditerranée, *mare internum*, qui était devenue un lac romain à cette époque.

Déjà à sa sortie du lac Léman dans Genève, le Rhône présente un volume d'eau assez important; mais, sous Genève, dès que le fleuve a reçu l'Arve, affluent majeur qui lui amène les eaux de la région du Mont-Blanc, son volume devient considérable; de plus, son cours est rapide. De sorte que, en général, on ne saurait traverser le Rhône à gué en aval du confluent de l'Arve, sinon à quelques points fort peu nombreux, où il étale ses eaux, par exemple, aux îles sous Collonges, à Chancy; encore

n'est-ce possible qu'à des époques rares dans l'année, car le Rhône, provenant principalement des Alpes et de la fonte de neiges inépuisables, offre ce caractère particulier que ses eaux s'élèvent par les chaleurs de la belle saison et se maintiennent hautes fort longtemps, ne baissant guère que durant les grands froids secs de l'hiver.

Naturellement donc, le Rhône, dès qu'il a reçu l'Arve, serait un obstacle presque invincible pour une armée dénuée d'équipage de pont, surtout dans le cas où elle serait harcelée par l'ennemi, s'il n'existait, à environ trente-cinq kilomètres en aval du confluent de l'Arve, trois points exceptionnels et très-remarquables, où l'on peut, où l'on a toujours pu facilement et en toute saison passer le fleuve. Nous voulons parler : 1° de la *Perte du Rhône*, qui touche au confluent de la Valserine; 2° du *pont de Grezin*, qu'on trouve plus haut, à trois kilomètres du premier point; 3° de la *planche d'Arloz*, qu'on trouve plus bas, à deux kilomètres. Ceci est très-important au point de vue de la première et surtout de la septième campagne de César en Gaule.

Le Rhône, en creusant incessamment son lit depuis l'époque primitive, dans cette région bouleversée où sa pente est considérable, a rencontré jadis, à environ six ou huit mètres au-dessus de son lit actuel, une couche de roche calcaire, horizontale, mince et dure, superposée à d'autres couches épaisses et peu cohérentes. Il paraît qu'à cette époque reculée, dès que les énormes galets charriés dans le thalweg du fleuve eurent sillonné, puis

perforé la couche de roche mince et dure, et atteint les couches tendres placées au-dessous, il dut être creusé là en fort peu de temps un profond et vaste chenal où le fleuve entra bientôt tout entier, et s'enfonça de plus en plus, élargissant de nouveau son cours dans les couches tendres, de manière à laisser au-dessus de lui deux rives excavées, séparées par une sorte de fente irrégulière.

Tel est du moins l'état actuel des bords du Rhône sur plusieurs points de cette région accidentée; et l'on peut voir encore aujourd'hui le même phénomène se produire dans le lit du Parnant, près du pont de Grezin. Il en est de même dans le lit de la Valserine, un peu plus haut que le pont de Bellegarde, au pont des Oules, qu'on aurait aussi bien pu appeler la *Perte de la Valserine.*

Il y a quarante ans peut-être, pour faire passer des bois flottés à la Perte du Rhône on a mis son lit à découvert, sur une largeur de sept à huit mètres, en faisant sauter les bords de la fente au moyen de la poudre. Le fleuve lui-même s'est chargé d'opérer le déblai, comme il faisait encore l'année dernière pour de nouveaux éboulements de roches. « Le Rhône n'est pas un fleuve paresseux, » dit Florus : *Impiger fluminum Rhodanus.* Mais avant les travaux dont nous venons de parler, des blocs de roches, arcboutés ensemble dans le lit primitif du fleuve, le recouvraient encore, et un homme eût pu le franchir d'un saut, à l'endroit où il s'abîmait, sous une pluie serrée jaillissant du gouffre, et donnant lieu à toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, quand le soleil éclairait cet étrange phénomène.

Au pont de Grezin, il existe deux fentes avec un îlot interposé. L'une de ces fentes a deux mètres environ de largeur; l'autre en a trois ou quatre. L'îlot moyen a la forme d'une pyramide renversée, dont le sommet, rongé sans cesse par le fleuve, ne présente aujourd'hui guère plus de deux mètres d'épaisseur prise transversalement au courant, sur une épaisseur triple ou quadruple dans le sens du courant. En ce lieu ont existé, depuis un temps immémorial jusqu'en 1860, deux petits ponts composés de poutrelles, de fascines superposées et d'un peu de terre jetée par-dessus. On passait ainsi d'une rive sur l'îlot, et de là sur l'autre rive. Quelques trous au pont n'alarmaient personne : on y plaçait une fascine, on la recouvrait de terre, et l'on continuait de passer. Depuis lors, on a établi là deux petits ponts de bois plus solides que les précédents, et garnis de tringles de fer qui font l'office de parapets, ce qu'on n'avait jamais vu en cet endroit.

La planche d'Arloz consistait en deux poutres réunies, de dix mètres environ de longueur. En 1860, elle est tombée de vétusté dans le Rhône : on vient d'en rétablir une autre.

Au sujet du rapport que peut avoir ce triple passage naturel du Rhône avec l'histoire des peuples ou avec les événements d'une guerre, trois points de fait sont à noter et à retenir : 1° en temps de paix, on pouvait passer le fleuve aux trois endroits avec la plus grande facilité et en toutes saisons ; 2° dans le cas de guerre, on pouvait couper deux des passages : il fallait fortifier celui de la Perte

du Rhône; 3° à l'époque de César, une armée romaine avec ses armes et ses moyens ordinaires, sans équipage de pont, eût toujours pu forcer le passage aux trois endroits.

A la Perte du Rhône, c'est la rive gauche qui commande le passage; au pont de Grezin, c'est la rive droite.

Il résultait de là, pour la population riveraine de la Perte du Rhône et du pont de Grezin, un état de choses tel que si le fleuve n'eût pas existé. Cet état de choses est encore le même de nos jours : il se révèle par l'identité de la population, de l'idiome, des mœurs, par les alliances habituelles des familles, et par la situation des divers biens d'un même héritage sur les deux rives du Rhône.

Il est important de remarquer que dans la région de la Perte du Rhône, des particuliers riverains possèdent et cultivent des propriétés sur les deux rives du fleuve; qu'ils habitent d'un côté, et qu'ils ont du côté opposé une partie de leurs champs ou d'autres propriétés rurales. Cet état de choses résultant de la facilité de passer le fleuve en cette région, facilité qui provient d'accidents géologiques, on est fondé à considérer l'état de choses lui-même comme ayant existé de tout temps. De plus, aucun accident de ce genre, ni même aucun gué habituel, ne se rencontrant sur aucun autre point du cours du Rhône, depuis Genève jusqu'à Vienne, la région de la Perte du Rhône était la seule où cet état de choses fût possible. Par conséquent, la région de la Perte du Rhône se trouverait désignée par la simple indication d'un fait de ce genre dans les *Commentaires*.

Une dernière remarque à faire ici, et qui est d'une importance fondamentale, c'est que la région de la Perte du Rhône se trouve située entre le Grand Jura et le massif moyen, sur le trajet même de la grande cassure du système des monts, par laquelle on traverse si facilement la chaîne; de sorte que, si l'on entre de la Province romaine en Gaule par la Perte du Rhône, on évite le Grand Jura, la passe du fort de l'Écluse. Par conséquent, dans cette direction, il n'y a plus derrière le Rhône que le défilé de Nantua et le Jura occidental à traverser, pour parvenir dans la vallée de la Saône. De sorte que, par cette voie, le fleuve et les monts livrent passage, tous les obstacles deviennent nuls ou presque nuls. Le chemin par la Perte du Rhône et le défilé de Nantua constitue donc une voie naturelle, un chemin primitif de communication, le plus court et le plus facile qui soit entre la Province et la Gaule Celtique; c'est comme un couloir d'entrée et de sortie, avec deux portes aux extrémités, l'une à la Perte du Rhône, l'autre à la Cluse. Ces deux portes ont joué, suivant nous, un grand rôle dans les événements de la guerre rapportée par César.

§ IV.—Passages des Alpes. Chemins primitifs pour aller du nord de l'Italie en Gaule Celtique.

Examinons comment on pouvait venir d'Italie, à travers les Alpes, jusqu'à cette porte d'entrée de la Gaule Celtique, la Perte du Rhône. Prenons pour point de départ Milan, ville principale de la Province Citérieure, et cherchons les divers passages des Alpes que l'on pouvait

prendre pour se rendre dans la Province Ultérieure, sur le haut Rhône, où la guerre de Gaule commença.

Les passages des Alpes, dans cette direction générale, sont au nombre de quatre : on les prendrait successivement, l'un après l'autre, en traversant aujourd'hui, 1° de Martigny à Aoste par le Grand Saint-Bernard; 2° d'Aoste à Montmélian par le Petit Saint-Bernard; 3° de Montmélian à Suse par le mont Cenis; 4° de Suse à Embrun par le mont Genèvre. Le passage du mont Cenis paraît n'avoir été fréquenté jadis qu'après l'époque de la guerre de Gaule. Remarquons que ces quatre passages ne présentent, du côté du nord de l'Italie, que deux points d'entrée, assez écartés l'un de l'autre, Aoste et Suse, pour trois points de sortie, encore plus écartés, du côté de la Gaule Ultérieure, savoir : Martigny, Montmélian, Embrun. Il est clair que les deux passages qui débouchent en Gaule par Montmélian sont les seuls qui correspondent directement à la frontière du haut Rhône; que c'est là une double voie de communication naturelle entre Milan ou Turin et toute cette région des frontières méridionales de la Gaule Celtique.

Or, de Montmélian, une voie traditionnelle et facile conduit tout droit par Chambéry, Aix-les-Bains, Rumilly, au pied du promontoire méridional du Grand Jura, à Frangy, où l'on passe les Usses. De là, si l'on veut aller à Genève, on prend à droite : la distance est de trente-quatre kilomètres et la route monte beaucoup.

Mais si, du point de Frangy, on veut aller en Gaule

Celtique, on va presque tout droit à travers la Semine ; la route monte peu : la distance n'est que de douze à quatorze kilomètres pour se rendre à la triple entrée de la Gaule, à la Perte du Rhône, au pont de Grezin, à la planche d'Arloz.

La *Semine* est un plateau qui prolonge le versant occidental de la montagne du Vuache, laquelle fait suite en Savoie au Jura proprement dit, à notre Jura oriental. C'est un petit territoire enclavé, de forme quadrilatère, dont les côtés inégaux ont de dix à quinze kilomètres de longueur. La Semine est close au nord et à l'ouest par le Rhône, qui fait un coude à angle droit au confluent de la Valserine ; au sud par le torrent des Usses, qui va se jeter dans le fleuve ; à l'est par la montagne du Vuache, qui se prolonge du Rhône aux Usses. On ne communique avec la Semine que par cinq points, dont trois sont la Perte du Rhône, le pont de Grezin, la planche d'Arloz, groupés à l'angle nord-ouest du quadrilatère ; un quatrième point de communication est Frangy, à l'angle sud-est ; le cinquième est à l'angle nord-est, où l'on peut contourner la montagne du Vuache en côtoyant le fleuve par un vieux chemin à l'état naturel. Le plateau de la Semine est élevé de cent à deux cents mètres au-dessus du Rhône ; au pourtour, la pente sur le fleuve est rapide ; du côté des Usses, la pente est douce ; du côté du mont Vuache, la montée est de plus en plus rapide, jusqu'aux roches escarpées qui constituent le sommet.

De Frangy, une route, si on peut lui donner ce nom,

mène à la Perte du Rhône en suivant une diagonale du quadrilatère, de l'angle sud-est à l'angle nord-ouest. C'est la seule route de la Semine. Elle est en général plane, facile; mais elle se trouve aujourd'hui encore telle que devaient être les routes à l'époque de la guerre de Gaule, dans l'état d'une piste battue sur un terrain argileux très-compacte, piste très-sinueuse, sans travaux d'art, sans ponts ni chaussées [1]. Par cette voie, on va facilement de Frangy à la Perte du Rhône en trois heures.

Où pouvait mener cette route venant directement du nord de l'Italie à la Perte du Rhône? Ici doivent trouver place des documents historiques qui établissent, en premier lieu, que cette route directe de Milan à la Perte du Rhône a été suivie par une armée; en second lieu, que cette armée, après le passage du Rhône, traversa le massif moyen des monts Jura par un chemin difficile, dont nous n'avons point encore parlé, et qu'il est important de connaître. Nous trouvons ces témoignages dans la ***Chronique septenaire de l'histoire de la paix entre les Roys de France et d'Espagne***, par maistre Pierre Victor Cayet, docteur en theologie, et lecteur du Roy éz langues orientales [2].

Lisons d'abord dans l'article premier du traité de 1601, par lequel la Bresse et le Bugey ont fait retour à la France, la réserve faite du versant occidental du Grand

---

(1) Le nom de *Semine* vient-il de *semita* : *Semitina ora*, *Semitina*, *Semina*, la terre aux petits chemins, aux sentiers? La Semine présente encore aujourd'hui des chemins nombreux, très-étroits, et rien ne montre qu'elle en ait jamais eu d'autres.

(2) 2ᵉ éd. Paris, Jehan Richer, 1606.

Jura, le long de la Valserine, depuis le Rhône jusqu'au comté de Bourgogne, pour que le commerce et les troupes pussent traverser librement cette région. Il est stipulé :

« I. Que ledit Duc de Sauoye cede, transporte et de-
« laisse audit sieur Roy et à ses successeurs, roys de
« France, tous les pays et seigneuries de Bresse, Baugé
« et Veromey, et generalement tout ce qui peut lui ap-
« partenir, jusques à la riuiere du Rosne, icelle comprise.
« De sorte que toute ladite riuiere du Rosne, des sa sortie
« de Geneue, sera du royaume de France et appartiendra
« audit sieur Roy et ses successeurs. Et sont lesdits pays
« cedés ainsy que dessus, auec toutes leurs appartenances
« et dependances..... sans y rien reseruer. Sinon que
« pour la commodité du passage, demeurera audit sieur
« Duc le pont de Grezin sur ladite riuiere du Rosne, entre
« l'Escluse et le pont d'Arle, qui, par le present traité ap-
« partiendroit audit sieur Roy. Et par delà le Rosne,
« demeureront encore audit sieur Duc les paroisses de
« Lez, Lancran et Chezay, auec tous les hameaux et ter-
« ritoires qui en dependent, entre la riuiere de Vacerones
« et le long de la montagne appelée Grand Credo, jusques
« au lieu appelé la Riuiere. Et passée ladite riuiere de
« Vacerones, demeure encore audit sieur Duc le lieu de
« Maingre, Combes, jusques à l'entrée plus proche pour
« aller et passer au comté de Bourgogne. A condition
« toutefois, que le sieur Duc ne pourra mettre ni leuer
« aucunes impositions sur les denrées et marchandises,
« ni aucun peage sur la riuiere pour le passage du pont

« de Grezin et autres lieux ci-dessus designés. Et tout ce « qui en est reserué pour ledit passage et tout le long de « la riuiere du Rosne, ledit sieur Duc ne pourra tenir ou « bastir aucun fort. Et demeurera le passage libre par « ledit pont de Grezin et en tout ce qui est reserué, tant « pour les sujets dudit sieur Roy que pour tous autres, « qui voudroient aller et venir en France, sans qu'il leur « soit donné destourbier, moleste ni empeschement. Pas- « sant neanmoins gens de guerre pour le service dudit « sieur Duc ou autres princes, ne pourront entrer és pays « et terres dudit sieur Roy sans sa permission ou de ses « gouuerneurs et lieutenans generaux. Et ne donneront « aucune incommodité aux subjets de Sa Majesté..... »

Lisons maintenant ce qui concerne le passage de troupes par cette voie.

« Sur ce le Roy, partant de Fontainebleau pour aller à « Blois et en Poictou, manda au mareschal de Biron de « le venir trouuer, lequel lui renuoya des excuses, sur le « pretexte que l'Espagnol vouloit faire passer une armée « au pont de Grezin, ainsy que nous dirons ci apres..... « (fol. 288 v.).

« Nous avons dict que la premiere excuse qu'enuoya le « mareschal de Biron au Roy, de ce qu'il ne pouuoit venir « en cour, estoit que l'Espagnol auoit vne armée, laquelle « il vouloit faire passer au pont de Grezin pour aller en « Flandre (ainsy qu'il disoit), au passage de laquelle la « presence dudit mareschal estoit requise de peur de quel- « que surprise. Taxis, embassadeur d'Espagne, demande

« le passage au Roy, et le supplie de croire que le Roy son « maistre ne s'estoit point meslé pour debaucher le duc de « Biron de son obeissance. Mais le Roy luy dit : Vous « voulez que je croie que vostre maistre n'a pas su les pra- « tiques du mareschal de Biron auec le comte de Fuentes, « et je vous dis qu'il est impossible que son argent et ses « finances y aient esté si librement distribués que ce n'ait « esté du consentement de son conseil. J'ai trop de sujet « de ne laisser point mes frontieres desarmées, jusqu'à ce « que, par la fin du proces du mareschal de Biron, je con- « noisse toute sa conspiration. Cependant je n'entends « pas empescher le commerce suiuant nos traictez.

« Le comte de Fuentes (auec lequel le mareschal de « Biron auoit negotié, ainsy qu'il a esté dict) auait faict « auancer toutes les forces qu'il auoit au Milanais, auec « celles du duc de Sauoye, pour passer le Rosne au pont « de Grezin, sous couleur de les enuoyer en Flandres, au « siege d'Ostende ; mais l'on tient qu'elles ne s'estoient « approchées de là, que pour fortifier les desseins du « mareschal de Biron.

« Le mareschal de La Verdin se campe sur la frontiere. « D'Albigny, lieutenant du duc de Sauoye, proteste de « passer sur le ventre à tous ceux qui voudront empescher « leur passage ; mais les Espagnols aimerent mieux s'aller « loger à Rumilly et à Nicy que d'estre repoussés.

« Le Roy ayant donné ordre tant à Lyon qu'aux fron- « tieres de Bourgongne et Bresse, voyant que ces troupes « espagnoles craignoient plus d'estre attaquées que d'at-

« taquer, commanda au mareschal de La Verdin de les « laisser passer, ce qu'il fit. Quelques vnes demeurerent « encore à Rumilly, et trois mille Espagnols que le comte « de Fuentes auoit de nouueau faict passer les monts, « furent mis en garnison à Mont-Meillan, Charbonnieres « et Conflans » (fol. 322 r.).

Cette route par la Franche-Comté, dont il est ainsi question, à une époque où nuls travaux d'art sans doute ne l'avaient encore améliorée, remonte d'abord depuis le fleuve sur la rive gauche de la Valserine jusqu'à Chézeri (Chezay). Elle est tracée comme route commerciale, de la Perte du Rhône à Saint-Claude, par Chézeri et la Croix-Rouge (près des Moussières), sur une carte éditée à Lyon à la fin du siècle dernier [1].

Mais on ne pouvait traverser ainsi le Jura moyen qu'avec des bêtes de somme, et encore très-difficilement, tandis que, depuis Chézeri, en continuant de remonter la vallée de la Valserine, jusqu'à Mijoux, on trouve, du côté de l'ouest, un col peu élevé, où des chars peuvent facilement passer pour gagner Saint-Claude par diverses voies qui y descendent. De Saint-Claude, il n'y a plus aucune difficulté notable pour se rendre soit au nord, par Champagnole, Salins, Besançon, soit au nord-ouest, par Moyrans, Lons-le-Saulnier, Châlon, soit

(1) *La Suisse, qui comprend les* XIII *cantons, leurs sujets et leurs alliés, dressée sur la communication de plusieurs cartes manuscrites et assujétie aux observations de l'Académie royale.* A Lyon, chez veuve Daudet et Joubert, 1771.

à l'ouest, par Jeurre, Thoirette, Bourg-en-Bresse, Mâcon.

Maintenant, si nous nous reportons dans la pensée au temps de la guerre de Gaule, en jetant les yeux tout autour de la Perte du Rhône, nous pouvons facilement apprécier toute l'importance de ce passage du fleuve. En effet, il est facile de voir qu'à cette époque, sauf à Genève, où un pont existait, on ne pouvait passer le haut Rhône en aval du Léman, avec facilité et en toute saison, qu'au triple passage naturel de la Perte du Rhône. On pouvait encore, il est vrai, le passer à gué, entre la Perte du Rhône et Genève, mais non en toute saison, non quand il pleuvait beaucoup; et plus bas, le nombre des points du Rhône, le nombre des jours de l'année où le passage à gué était possible, devait diminuer, faire défaut bien vite, à mesure que le fleuve recevait successivement les Usses, le Fiers, le Guiers, l'Ain, affluents de plus en plus considérables. Le point stratégique de la Perte du Rhône était donc bien alors réellement la clef de la Gaule Celtique dans la contrée du haut Rhône.

Pour considérer les chemins primitifs de cette même époque, il ne faut point perdre de vue que ni Lyon, ni les routes que nous y voyons converger aujourd'hui, n'existaient alors. Ce fut Agrippa, au dire de Strabon, qui créa les quatre principales routes dont Lyon est le point de convergence. Au temps de César, les chemins primitifs de cette région des Gaules devaient se diriger, de la Savoie et de la Suisse, en Franche-Comté et en Bresse; de Chambéry et de Genève, à Mâcon, Châlon,

Autun, Besançon, toutes villes contemporaines. La Perte du Rhône se trouvait donc parfaitement placée pour passer le fleuve. Elle est, de plus, avons-nous dit, située sur la grande cassure par où la traversée des monts est le plus facile; aussi tous les chemins primitifs de la contrée du haut Rhône venaient-ils toucher à ce point. L'un y vient du sud, par Frangy. Deux autres y viennent de l'est, avec le fleuve, par la grande cassure du Jura oriental, un chemin sur chaque rive. Un quatrième, indiqué ci-dessus, en part et remonte le long de la Valserine, pour aller au nord-ouest par la Franche-Comté. Un cinquième en part pour mener au sud-ouest, en suivant le Rhône sur sa rive droite, et va, par Seyssel, contourner à Culoz le promontoire du mont Retort, pour gagner les gorges de Saint-Rambert qui débouchent à Ambérieux, dans la plaine des bords de l'Ain. Enfin, un sixième et dernier chemin primitif part de la Perte du Rhône dans la direction de l'ouest, en suivant la grande cassure du Jura moyen, le défilé de Nantua. Celui-ci est le plus important de tous : il fait suite, de son côté, au chemin direct qui vient du nord de l'Italie à la Perte du Rhône; et ces deux chemins partiels, se continuant l'un l'autre à ce dernier point, constituent ensemble le chemin naturel le plus court et le plus facile pour se rendre du nord de l'Italie en Gaule Celtique. Suivons-le donc attentivement d'un bout à l'autre, du sud-est au nord-ouest.

Nous partons du pays de Milan; nous entrons dans les Alpes à Aoste; nous traversons par le petit Saint-Bernard,

par Moutiers, Conflans : nous débouchons des Alpes à Montmélian. Nous suivons par Chambéry, Aix-les-Bains, Rumilly, Frangy, la Perte du Rhône, où nous passons le fleuve sous Bellegarde et où nous entrons en Gaule. Nous y pénétrons par le défilé de Nantua, à l'extrémité duquel nous débouchons dans la vallée de l'Ognin, au point de la Cluse.

De cette porte occidentale du grand défilé des monts Jura, le chemin se divise en quatre branches qui divergent à l'ouest. Considérons-les successivement de gauche à droite, du sud au nord.

La première branche du chemin va au sud-ouest. C'est aujourd'hui la plus importante, la route impériale de Lyon à Genève, n° 84; mais Lyon n'existait pas à l'époque dont nous nous occupons, et nous avons déjà vu un chemin primitif qui va du même côté, par les gorges de Saint-Rambert : négligeons donc cette première branche du grand chemin que nous suivons.

La seconde branche va droit à l'ouest. C'est aujourd'hui la route impériale de Nevers à Genève, n° 79 ; elle passe à Mâcon. Or ces trois villes sont des villes gauloises de l'époque de César, et tout porte à penser que la route qui les relie est une route de ce temps-là, bien qu'elle soit négligée aujourd'hui que les intérêts locaux ont changé. Aussi présente-t-elle le caractère des antiques voies, tracées directement par monts et par vaux, pour être suivies par des gens qui vont au loin, se dirigeant d'après les grandes montagnes, les astres, et qui ont besoin de re-

garder souvent autour d'eux. Ce chemin de l'ouest descend du Revermont tout droit, par Bourg en Bresse, dans la direction de Mâcon, où il passe la rivière, et, de là, il suit par Charolles sur Nevers.

La troisième branche, qui est aujourd'hui la route départementale, n° 6, conduit au nord-ouest, par Izernore, Thoirette, Arinthod, Orgelet, Lons-le-Saulnier, pour se rendre à Châlon-sur-Saône et Autun, villes gauloises : ce chemin doit donc être, comme le précédent et pour les mêmes raisons, une ancienne voie ; nous en verrons d'autres preuves.

Il en est de même au sujet de la quatrième branche, qui est aujourd'hui la route départementale, n° 5. Elle se dirige, comme la précédente, au nord-ouest, mais par Oyonnax, Dortan, Jeurre, Moyrans, Lons-le-Saulnier.....

Il se rencontre donc, dans cette direction du *nord-ouest*, deux anciens chemins, pour aller *de la Cluse à Lons-le-Saulnier*, et réciproquement ; lesquels chemins, en partant d'un de ces points extrêmes, s'écartent, pour s'insinuer, chacun de son côté, parmi les obstacles du terrain, et se réunissent de nouveau en parvenant à l'autre point extrême. Cette disposition est importante à remarquer.

Les trois derniers chemins dont nous venons de parler, outre que leur direction est imposée par les montagnes, et qu'on n'a jamais pu passer ailleurs pour la même destination, présentent des traces gauloises, romaines, gallo-romaines, comme il sera dit au sujet des antiquités locales.

Ainsi, en résumé, la voie primitive qui vient du nord de

l'Italie dans les régions du sud-est des Gaules, à travers les Alpes, le Rhône, les monts Jura, débouche par Bourg-en-Bresse et par Lons-le-Saulnier dans la vallée de la Saône, riche vallée intérieure de la Gaule Celtique. Dans cette même région de la vallée de la Saône aboutissent en sens opposé les voies gauloises de l'ouest, par tous les cols que nous avons indiqués dans la berge occidentale de cette grande vallée; les voies du nord-ouest, par Autun et Châlon; celles du nord, par Beaune et Saint-Jean-de-Losne; celles de l'est, par la vallée du Doubs. Ce sont là des indications stratégiques dont l'importance est manifeste. Cette même voie, qui vient ainsi du nord de l'Italie au cœur de la Gaule Celtique, est encore la plus courte; la difficulté du passage du Rhône y est nulle; les difficultés de la traversée des monts Jura y sont presque nulles, comme il a été dit.

Cette importance exceptionnelle, réunie à cette facilité exceptionnelle, autorisent à présumer que la voie dont nous venons d'indiquer le trajet pas à pas fut la route militaire par laquelle César communiqua avec l'Italie, durant la guerre de Gaule. Telle est du moins la base d'appréciation que fournit, *a priori*, l'observation détaillée des grandes montagnes et des grands cours d'eau de la région du haut Rhône par laquelle il est indubitable que César entra en Gaule, et vers laquelle encore il se dirigeait, de l'intérieur, dans la septième campagne, après sa jonction avec Labienus.

II

PARTIE HISTORIQUE

ANCIENS PEUPLES, ROUTES ANCIENNEMENT SUIVIES.

Cherchons maintenant à déterminer la place de chaque peuple des régions dont nous venons d'étudier le terrain; car, si nous y parvenons, le nom d'un peuple rencontré dans le texte de César pourra nous servir à reconnaître le théâtre des événements, et nous éviterons des discussions incidentes, qui interrompraient l'examen de la suite du récit.

Pour y parvenir, nous avons, en premier lieu, la géographie physique des contrées, élément de détermination très-important et qui a fait défaut aux géographes anciens; en second lieu, les indications de César lui-même, qui doivent être appliquées jusqu'au dernier mot, car il parle exactement, il a parcouru les Gaules pendant dix années et étudié le terrain; en troisième lieu, la géographie de Strabon, lequel avait vécu du temps d'Auguste et écrivait environ soixante-quinze ans après la guerre de Gaule, à une époque où les circonscriptions politiques des peuples n'avaient encore pu être modifiées

que par cet empereur ou par Tibère. Nous avons ensuite des éléments dont l'importance décroît selon les dates: la Géographie de Ptolémée, rédigée environ deux cent quinze ans après la guerre de Gaule; les itinéraires romains, la Table Théodosienne, dans lesquels les divisions des peuples pouvaient être bien modifiées; les circonscriptions des anciens diocèses, auxquelles on accorde une certaine créance, à raison de la conformité qu'elles peuvent avoir avec les circonscriptions gallo-romaines et gauloises, base de discussion plus incertaine encore que les précédentes, spécialement autour de Lyon, diocèse de premier ordre, qui dut être constitué aux dépens des circonscriptions gauloises adjacentes. Nous avons enfin la tradition de nos provinces françaises, qui repose sur la persistance des races, des intérêts, des passions populaires, des habitudes et des noms locaux. La tradition est un élément géographique important : il a l'avantage d'être précis; mais son emploi exige beaucoup de circonspection, surtout lorsqu'il s'agit de détails; car, si rien ne peut mieux qu'un nom venir de loin, rien aussi n'est plus délicat à reconnaître que son origine. Toutefois, si nous parvenons à démontrer, comme nous l'espérons, qu'un grand nombre de *cités gauloises* correspondent à nos anciennes *provinces françaises* par le nom, par le territoire, et que, ainsi placées, elles satisfont à toutes les exigences des textes qui les concernent, la tradition deviendra évidente, et appuiera de toute son autorité notre opinion géographique.

On sait que les Romains donnaient le nom de *Gaule* à divers pays. Pour éviter toute confusion dans ce qui concerne la guerre de Gaule dont nous nous occupons, il suffit de distinguer sommairement trois Gaules : la *Gallia Cisalpina* ou *Provincia Citerior*, Gaule Cisalpine ou Province Citérieure de César, qui était la région nord de l'Italie, occupée par d'anciennes émigrations gauloises; la *Gallia Transalpina* ou *Provincia Ulterior*, Gaule Transalpine, ou Province Ultérieure de César, territoire limité, à partir de l'extrémité orientale du lac Léman, d'un côté par les Alpes, de l'autre par le haut Rhône et, à sa suite, par la ligne des monts Cévennes; la Gaule proprement dite, appelée simplement *Gallia* dans les *Commentaires*, et composée elle-même de trois Gaules partielles, la Celtique, située au nord-ouest de la Province Ultérieure, derrière la ligne du haut Rhône et des Cévennes; l'Aquitaine primitive, située au sud-ouest de la Celtique, derrière la Garonne; enfin la Belgique, située au nord de la Celtique, derrière la Marne et la Seine.

La province dont César avait le commandement au début de la guerre de Gaule comprenait l'Illyrie, la Gaule Cisalpine et la Gaule Transalpine; le mot simple *Provincia*, dans les *Commentaires*, la Province, indique plus ou moins complétement l'ensemble de ces trois provinces partielles.

Nous avons à déterminer ici : 1° la situation des peuples de la Province Ultérieure qui étaient placés entre le haut Rhône et les Alpes, savoir, les *Allobroges* et les *Vo-*

contii, chez lesquels César passa pour conduire son armée en Gaule ; 2° celle de quelques peuples libres qui habitaient dans les Alpes mêmes, savoir, les *Centrones*, les *Graioceli* et les *Caturiges*, que César rencontra sur son passage, les *Nantuates*, les *Veragri* et les *Seduni*, dont il parle à une autre occasion ; 3° celle des peuples de la Province et des peuples de la Gaule Celtique, qui se trouvaient placés de chaque côté de la ligne frontière du haut Rhône et des Cévennes.

PEUPLES DE LA PROVINCE ULTÉRIEURE PLACÉS ENTRE LE HAUT RHÔNE ET LES ALPES.—ALLOBROGES ET VOCONTII.

Strabon nous a laissé une description géographique des peuples des Alpes, parmi lesquels nous trouvons plusieurs des noms indiqués ci-dessus. Strabon procède avec méthode dans la déterminatiou des peuples qui habitaient le pied des Alpes, leurs versants, leurs sommets. Il les considère d'abord à l'occident de la chaîne, de Marseille à Lyon, et des bords du Rhône aux crêtes des montagnes ; puis il passe à l'orient, aux versants italiens ; il suit le pied des monts du sud au nord ; enfin, il remonte aux sommets septentrionaux, aux Alpes Graies et Pennines, jusqu'au Léman et à la source du Rhône. Voici divers passages des quatrième et cinquième livres de cet auteur qui éclairent notre question. Nous présentons la version de Coray [1], et nous citons tous les passages ensemble pour qu'on les puisse mieux apprécier d'abord en eux-mêmes.

(1) Paris, 1809, Imprimerie impériale.

« De Marseille, en s'avançant entre les Alpes et le « Rhône vers la Durance, on trouve les *Salyes*, qui « occupent un espace d'environ 500 stades[1]. On tra- « verse la Durance avec un bac, pour se rendre à Cavail- « lon, où commence le territoire des *Cavares*, qui s'étend « jusqu'à la jonction du Rhône et de l'Isère. C'est à cet « endroit que les Cévennes s'approchent du Rhône; on y « compte 700 stades depuis la Durance. Les *Salyes* sont « répandus tant dans la plaine que dans les montagnes « du pays qu'ils occupent. Au-dessus des *Cavares*, on « trouve les *Vocontii*, les *Tricorii*, les *Iconii* et les « *Medulli*.....

« De l'Isère jusqu'à Vienne, capitale des *Allobroges*, « située sur le Rhône, on compte 320 stades. Lyon est « un peu au-dessus de Vienne, au confluent du Rhône et « de la Saône. On compte de cette dernière ville à Lyon, « par terre et au travers du pays des *Allobroges*, environ « 200 stades, et par eau, un peu plus. Autrefois les *Allo- « broges* faisaient la guerre avec des armées nombreuses; « mais aujourd'hui ils s'occupent à cultiver les plaines et « les vallons des Alpes.....

« De l'autre côté du Rhône, le pays, dans sa meilleure « partie, est occupé par les *Volcæ*, surnommés *Areco- « mici*. Leur port est Narbonne, qu'on appellerait à plus « juste titre le port de toute la Gaule, à cause du com- « merce dont cette ville est en possession depuis un temps

(1) Le stade commun, stade *olympique*, est d'environ 185 mètres.

« immémorial. Les *Volcæ* s'étendent jusqu'aux bords du « Rhône; les *Salyes* et les *Cavares* occupent la rive opposée.

« Au-dessus des *Salyes*, et dans la partie septentrio« nale des Alpes, habitent les *Albienses*, les *Albiæci* et les « *Vocontii*. Ces derniers s'étendent jusqu'au pays des *Al*« *lobroges*, et occupent, dans l'intérieur des montagnes, « de vastes vallées, qui ne le cèdent point à celles même « des *Allobroges*. Ceux-ci, comme les *Ligyes*, sont soumis « aux préfets qui sont envoyés dans la Narbonnaise; mais « les *Vocontii* se gouvernent par leurs propres lois.....

« Après les *Vocontii* viennent les *Iconii*, les *Tricorii* et « les *Medulli*. Ces derniers occupent la partie des mon« tagnes la plus élevée; car il y a, dit-on, 100 stades de « hauteur perpendiculaire pour y monter, et autant pour « en descendre ensuite du côté des frontières d'Italie.....

« Les *Medulli* dont je viens de parler sont fort au-des« sus de la jonction du Rhône et de l'Isère.

« De l'autre côté des montagnes, vers l'Italie, on trouve « les *Taurini*, nation ligurienne, et quelques autres peu« ples de la même origine. Ce qu'on appelle le domaine « d'Idéonus et de Cottius appartient également à ces « peuples. Plus loin, et au delà du Pô, habitent les *Sa*« *lassi*, au-dessus desquels, au sommet [des Alpes], on « trouve les *Centrones*, les *Caturiges*, les *Veragri*, les « *Nantuates*, le lac Léman, que le Rhône traverse, et les « sources même de ce fleuve.....

« Au-dessus de la ville de Côme, située au pied des « Alpes, sont, d'un côté, les *Rhæti*..... vers l'orient; de

« l'autre côté, les *Lepontii*..... et plusieurs autres petits « peuples très-pauvres, et qui n'étaient jadis connus en « Italie que par leurs brigandages. Mais aujourd'hui les « uns sont entièrement détruits, les autres civilisés, de « manière que leurs montagnes, qui ne présentaient « autrefois qu'un petit nombre de passages très-difficiles, « peuvent maintenant être traversées en plusieurs en- « droits, par des chemins où l'on est en sûreté contre ces « peuples, et qui sont aussi praticables qu'il a été possible « à l'art de le faire. En effet, Auguste, non content d'a- « voir purgé ces chemins des brigands qui les infestaient, « les a aussi rendus commodes autant qu'il a pu; car il « n'a pas été possible de forcer partout la nature, au « travers des rochers et des précipices affreux qui bordent « de tous côtés ces mêmes chemins.....

« La meilleure partie du pays des *Salassi* est une pro- « fonde vallée, formée par une double chaîne de monta- « gnes, dont ils habitent aussi quelques hauteurs. Ceux qui, « venant d'Italie, veulent passer ces montagnes, doivent « traverser la vallée, après laquelle le chemin se partage « en deux routes : l'une, impraticable aux voitures, passe « par les hautes montagnes qu'on nomme les *Alpes Pen-* « *nines;* l'autre, plus à l'ouest, traverse le pays des *Cen-* « *trones.*

« Les *Salassi* ont chez eux des mines d'or, dont ils « étaient les maîtres, aussi bien que des passages, dans le « temps de leur puissance. L'exploitation de ces mines « était facilitée par le *Durias* (la Doria Baltea) qui leur

« fournissait l'eau nécessaire aux lavages; aussi, à force « d'en détourner le cours par des saignées multipliées, « en tarissaient-ils souvent le lit principal. Autant cette « opération leur était avantageuse pour séparer leur or, « autant elle était préjudiciable à ceux qui cultivaient « les terres situées au-dessous, en les privant du cours « d'une rivière qui, par sa position, pouvait arroser leurs « champs. De là naissaient de fréquentes guerres entre « les deux peuples limitrophes, jusqu'à ce que les *Salassi*, « soumis par les Romains, furent dépossédés de leurs « mines et de leur pays. Mais toujours maîtres des mon- « tagnes..... les Salassi, tantôt en guerre, tantôt en paix « avec les Romains, se sont soutenus jusqu'à ces derniers « temps, en faisant beaucoup de mal par leurs brigandages « à ceux qui traversaient leurs montagnes. Ils ont même « poussé la chose si loin, qu'ils taxèrent à une drachme « par tête l'armée de Décius Brutus, qui fuyait de Mo- « dène. Messala, qui avait son quartier d'hiver dans leur « voisinage, fut aussi obligé de leur payer tant le bois « de chauffage que le bois d'orme, dont il fit faire des « traits et des armes pour exercer ses soldats. Ils pillèrent « même une fois l'argent qui appartenait à *l'empereur*[1], et, « sous prétexte de travailler aux chemins ou aux ponts « des rivières, ils firent rouler sur des armées entières d'é- « normes masses de pierres. Enfin, Auguste les a entière-

(1) Il y a dans le texte grec : *à César*. Coray avertit lui-même de sa correction, qui est malheureuse.

« ment détruits, et les a fait tous vendre publiquement « comme des esclaves, à *Eporedia* (Ivrée), colonie romaine, « où il les avait fait transporter. On n'avait fondé cette « colonie que pour contenir les *Salassi*, mais elle eut peine « à se défendre contre eux, jusqu'à ce qu'ils furent entiè- « rement détruits. Le nombre de ceux que l'on vendit « fut de trente-six mille, sans compter huit mille person- « nes en état de porter les armes. Ce fut Terentius « Varron, général de l'armée, qui les avait défaits, et qui « les vendit à l'encan. Trois mille Romains, envoyés par « Auguste, fondèrent la ville d'*Augusta* (Aoste), dans le « lieu même où avait campé Varron; et maintenant, « tous les environs, jusqu'aux sommets des montagnes, « sont en paix.....

« Une des *routes des montagnes* par où l'on va d'Italie « dans la Gaule transalpine et septentrionale est celle « qui passe par le pays des *Salassi*, et qui mène à Lyon. « Cette route se divise en deux chemins : l'un, praticable « aux voitures, mais plus long, *traverse le pays des Cen- « trones;* l'autre, plus rude et plus étroit, mais plus « court, se fait par le *mont Pennin*.....

« Polybe ne nomme que quatre passages de ces mon- « tagnes : l'un par la *Ligurie*, près de la mer Tyrrhé- « nienne; un autre, qui est celui par lequel Annibal « passa, et qui traverse le pays des *Taurini*; un troi- « sième, qui passe par le pays des *Salassi*; et un qua- « trième, par celui des *Rhæti*. Tous quatre sont, dit-il, « pleins de précipices.....

« La racine des Alpes forme une courbe, une espèce « de golfe, dont la concavité est tournée vers l'Italie, « dont le milieu (c'est-à-dire le *fond*) se trouve dans le « pays des *Salassi*, et dont les deux extrémités se re- « plient, l'une jusqu'à l'*Ocra*, et au fond du golfe Adria- « tique, l'autre vers la côte de la *Ligurie*, jusqu'à *Genua* « (Gênes), place de commerce des *Ligyes* (des *Liguriens*), « près de laquelle la chaîne des Apennins se réunit aux « Alpes [1]..... »

Pline nous apprend que les *Vocontii* étaient une cité fédérée, alliée des Romains, ayant deux capitales, *Vaison* et *Luc en Diois* : « *Vocontiorum civitatis fœderatæ duo* « *capita*, *Vasio et Lucus Augusti* [2] ; » ce qui suppose une cité importante et s'accorde avec l'idée d'une certaine extension de son territoire du côté du nord-est, en remontant le long de la rive gauche de l'Isère.

Ajoutons une indication de Suétone, où l'on apprend que les *Salassi*, domptés par Auguste, étaient constitués de plusieurs peuplades qui habitaient dans les Alpes. « *Domuit.... Salassos, gentes inalpinas* [3]. »

Enfin, le même auteur nous fournit, au sujet de la politique d'Auguste, divers renseignements qui s'accordent avec ce que nous venons de voir dans Strabon, et dont l'application aux peuples qui sont l'objet de nos recherches pourrait expliquer la disparition ou le déplacement de quelques-uns de ces peuples, immédiatement après

(1) STRAB., L. IV, ch. I et VI; L. V, ch. I.
(2) PLIN. *Hist. nat.*, III, V, IV.—(3) SUET. *Aug.* XXI.

l'époque de César. Suétone, en effet, nous montre Auguste faisant transporter, par raison politique, le peuple de *Nursia* et des environs [1]; faisant passer en Gaule et y plaçant au bord du Rhin des *Sicambri*, des *Suevi;* faisant ramasser, puis vendre captifs, les peuples trop remuants qui ne restaient pas soumis, et imposant à ces ventes de peuples deux conditions, l'une qu'ils ne resteraient pas comme esclaves dans un pays voisin, l'autre qu'ils ne seraient pas remis en liberté avant trente ans écoulés [2].

Dégageons maintenant de cet ensemble de documents historiques quelques indications positives que nous rapprocherons de celles de César. Commençons par le premier groupe de peuples indiqué ci-dessus, les *Allobroges* et les *Vocontii*, qui se touchent, d'après César comme d'après Strabon.

Les *Cavares,* nous dit Strabon, s'étendent le long du Rhône, sur la rive gauche, depuis Cavaillon, au bord de la Durance, jusqu'au confluent de l'Isère; les *Allobroges* leur font suite au delà, c'est-à-dire, au nord de l'Isère, jusque sous Lyon, au confluent du Rhône et de la Saône. Vienne, sur le bord du Rhône, est leur capitale. Remarquons cette expression de l'auteur relative à la distance de Vienne à Lyon : « par terre, dit-il, et au travers du pays des *Allobroges*..... » Donc il y avait un autre chemin par terre et qui ne traversait pas le pays des *Allobroges;* c'est

(1) Suet. *Aug.*, XII.—(2) Suet. *Aug.*, XXI.

celui de la rive droite du fleuve, chemin plus long que l'autre. Donc le Rhône était la limite des *Allobroges* dans la région de Vienne. De l'autre côté du fleuve s'étendaient probablement les *Helvii,* qui touchaient au Rhône d'après Strabon[1], ou bien les *Arverni,* limitrophes des *Helvii* d'après César[2]. Ici, du reste, Strabon nous montre les peuples de la rive gauche du Rhône; il n'en montre aucun autre jusqu'au Léman, et il ne parle pas d'*Allobroges* ailleurs : donc, d'après lui, les *Allobroges* avaient pour limites générales le Rhône en amont du confluent de l'Isère, l'Isère et les Alpes.

Déterminons par les *Commentaires* la frontière septentrionale du territoire des *Allobroges*, en suivant dans l'examen des textes l'ordre même du récit.

Au début de la première campagne, César s'exprime ainsi : « Les *Helvetii* sont limités d'un côté par le Rhin; « d'un autre côté par le Jura, mont très-élevé, qui est « entre les *Sequani* et les *Helvetii ;* d'un troisième côté « par le lac Léman et le Rhône, fleuve qui sépare notre « province des *Helvetii*[3]. » Dire ici *notre province,* c'est dire *les Allobroges;* par conséquent, le Léman et le Rhône, jusqu'à la passe du Jura où est le fort de l'Écluse, sont déjà une portion de la frontière septentrionale des *Allobroges.* Mais la rive droite du Rhône, depuis le fort de l'Écluse jusqu'à Bellegarde, c'est le versant du mont Jura à l'opposé des *Helvetii,* et d'après le texte ci-dessus

---

(1) STRAB. IV, II.—(2) *B. G.* VII, VII.—(3) *Ibid.* I, II.

ce versant appartenait aux *Sequani;* c'est donc encore ici le fleuve qui sert de limite aux *Allobroges.* Ce qui, du reste, est confirmé par un autre texte qu'on trouve plus loin : « Surtout les *Sequani* n'étant séparés de notre province que par le Rhône[1]. »

César ensuite répète que le Rhône coule entre les *Helvetii* et les *Allobroges,* pour ajouter qu'on peut là, sur quelques points, le passer à gué[2].

Il s'exprime en ces termes pour une autre partie de la frontière de la Province sur le haut Rhône, et la plus grande : « Ce peuple (les *Sebusiani*) est placé en dehors « de la Province, le premier au delà du Rhône. *Hi sunt* « *extra Provinciam trans Rhodanum primi*[3]. Donc le Rhône sert de limite générale aux *Allobroges,* du côté de la Gaule Celtique.

Cela, du reste, est pleinement confirmé dans le récit de la septième campagne, où nous voyons les *Allobroges* se ranger sur la ligne du Rhône pour garder leur territoire attaqué. « *Allobroges crebris ad Rhodanum dispositis* « *præsidiis,... suos fines tuentur*[4]. »

Il est vrai qu'un texte de César signale un point où les *Allobroges* avaient des possessions sur la rive droite du fleuve; ce texte unique, le voici : « *Allobroges qui trans* « *Rhodanum vicos possessionesque habebant*[5]. » L'opinion qui place une portion des *Allobroges* sur la rive droite du Rhône n'a que cet appui. Or, rien n'autorise à

(1) *B. G.* I, XXXIII.—(2) *Ib.* I, VI.—(3) *Ib.* I, X.—(4) *Ib.* VII, LXV.—(5) *Ib.* I, XI.

penser qu'il s'agisse là d'un territoire national; l'expression « *vicos possessionesque* » peut en effet s'appliquer à des fermes et autres propriétés particulières. « *Trans* « *Rhodanum habebant,* » dit le texte; donc les propriétés dont il s'agit étaient au-delà du Rhône relativement à leurs propriétaires. De plus, si elles eussent constitué un territoire national des *Allobroges*, les *Helvetii*, en le ravageant, eussent commis une violation du territoire du peuple romain, et César, qui veut les poursuivre, n'eût point manqué de mentionner ce fait grave, lui qui en rappelle avec tant de hauteur la simple tentative : « *Quod, eo invito, iter per Provinciam per vim tentas-* « *sent; quod Æduos, quod Ambarros, quod Allobrogas* « *vexassent*[1]... » Le moyen de concilier le texte que nous examinons, « *vicos possessionesque*, » avec les autres textes de César et de tous les géographes anciens qui placent la frontière des *Allobroges* sur le Rhône, se présente ainsi tout naturellement : il s'agit, dans ce texte unique, d'habitations rurales et autres propriétés que des *Allobroges* possédaient au delà du Rhône, sur le territoire national d'un autre peuple. Nous reviendrons, du reste, sur cette question.

Les *Vocontii* étaient placés, d'après Strabon, au-dessus des *Cavares*, donc, aux versants des Alpes et à l'est des *Cavares*. Les *Vocontii* s'étendaient au nord jusqu'aux *Allobroges*[2]; par conséquent, ils s'étendaient jusqu'à l'Isère,

(1) *B. G.* I, XIV.—(2) Tacite le répète, *Hist.*, I, LXVI.

comme les *Cavares*. Pline dit que la cité fédérée des *Vocontii* avait deux capitales, Vaison dans le sud et Luc en Diois dans le nord. Strabon nous a dit qu'elle se gouvernait par ses propres lois, qu'elle possédait à l'intérieur des Alpes des vallées que l'on pouvait mettre en parallèle avec celles mêmes des *Allobroges* : donc, d'après l'orographie de cette région, c'était le long de l'Isère, dans l'immense vallée principale appelée le Graisivaudan [1], où se trouvaient en regard les *Allobroges* sur la berge de droite et les *Vocontii* sur la berge de gauche; les uns occupant les vallées de la chaîne des monts aux sommets desquels on voit aujourd'hui la Grande-Chartreuse, les autres occupant les vallées des monts opposés, les vallées secondaires du Drac et de la Romanche. Jusqu'où ces deux peuples remontaient-ils ensemble le long de l'Isère? Nous le verrons dans la discussion de la première campagne.

PEUPLES LIBRES QUI HABITAIENT DANS LES ALPES.

Parlons d'abord de ceux de ces peuples que César y rencontra sur son passage, à savoir, les *Centrones*, les *Graioceli* et les *Caturiges*.

Voici le texte où César conduit son armée du nord de l'Italie en Gaule : « *Qua proximum iter in ulteriorem* « *Galliam per Alpes erat... ire contendit. Ibi, Centrones* « *et Graioceli et Caturiges, locis superioribus occupatis,* « *itinere exercitum prohibere conantur. Compluribus his*

(1) ? *Isaræ vada.*

« *prœliis pulsis, ab Ocelo, quod est Citerioris Provinciæ* « *extremum, in fines Vocontiorum Ulterioris Provinciæ die* « *septimo pervenit*[1]. Il prend à la hâte le plus court « chemin pour se rendre à travers les Alpes dans la Gaule « Ultérieure. Là, les *Centrones*, les *Graioceli* et les *Caturiges*, ayant occupé les hauteurs, s'efforcent d'empêcher « son armée de passer. Après les avoir écartés en plusieurs rencontres, il arrive, à partir d'*Ocelum*, qui est « à la frontière de la Province Citérieure, le septième jour, « au pays des *Vocontii*, dans la Province Ultérieure. »

Ce texte présente deux questions à résoudre : l'une, quel était le plus court chemin dont parle César, question de géographie physique qui sera traitée dans l'étude de la première campagne; l'autre, quelle était la place des trois peuples nommés et d'*Ocelum*, question de géographie historique, que nous allons tâcher de résoudre, pour reconnaître aujourd'hui le passage des Alpes qu'a suivi César.

Nous avons la certitude de ne pas nous tromper aujourd'hui à l'égard du passage des Alpes par le pays des *Salassi*, dont parle Strabon. En effet, le *mont Pennin* (Grand Saint-Bernard), *Augusta Salassorum* (Aoste), *Eporedia* (Ivrée), le *Durias* (Doire), ne laissent aucun doute sur le passage dont il s'agit; c'est bien celui du *val d'Aoste*, entrée commune de deux chemins qui se dirigent, l'un au nord, par le Grand Saint-Bernard, l'autre à l'ouest,

(1) B. G. I, x.

par le Petit Saint-Bernard. Or, Strabon nous y montre deux des trois peuples dont parle César. Il montre les *Centrones* dans le passage de l'ouest, de même que César dit: « *Ibi Centrones*..... Là les *Centrones*..... » C'est le meilleur des deux passages qui partent du val d'Aoste; c'était le seul praticable aux équipages d'une armée.

Strabon, auparavant, nous a montré aussi les *Caturiges* placés comme les *Centrones* au-dessus des *Salassi* du val d'Aoste. On doit donc comprendre, d'après Strabon, en résumé, que les *Caturiges* étaient placés dans les Alpes, au-delà du Pô et du pays de Turin, au-delà et au-dessus des *Salassi*, comme les *Centrones*, par conséquent sur le passage par le mont Pennin ou au nord d'Ivrée, entre les *Salassi* et les *Lepontii*. On voit même que le voyageur qui a renseigné Strabon avait dans la pensée le passage par le mont Pennin; car, en suivant ses indications, après les *Caturiges*, on tombe au milieu du Valais, chez les *Veragri*, ayant à gauche les *Nantuates* et le lac *Léman*, à droite les sources du Rhône, comme il sera dit ci-après.

César a rencontré, de plus, les *Graioceli* et *Ocelum*. Strabon n'en parle point; mais il nous montre de plus les *Salassi* et *Aoste*. Il suffirait donc de pouvoir faire un échange de noms entre les *Graioceli* et les *Salassi*, entre *Ocelum* et *Aoste*, pour constater l'identité du passage des Alpes suivi par César et du passage indiqué par Strabon.

Or Suétone, que nous avons cité plus haut, dit que les *Salassi* étaient constitués de plusieurs peuplades des Alpes : « *Salassos, gentes inalpinas.* » Il est donc naturel

d'admettre que les *Graioceli* dont parle César étaient une peuplade des *Salassi*, qui se réunit aux *Centrones* et aux *Caturiges*, pour empêcher son armée de passer. Cela devient évident quand Strabon nous dit qu'une fois les *Salassi* ont osé faire rouler sur toute l'armée de César [1], qui passait chez eux, d'énormes masses de pierres, et piller l'argent qui lui appartenait : ce qui nous explique pourquoi les *Graioceli-Salassi* et leurs voisins attaquèrent cette formidable armée.

Quant à l'*Ocelum* placé du temps de César à la frontière de la Province Citérieure, à l'entrée commune du double passage des Alpes où se trouvaient les *Centrones*, les *Caturiges* et les *Salassi-Graioceli*, nous admettrions volontiers que ce nom de lieu indiquait un poste, établi là pour surveiller (*ocellus*) les brigands des montagnes dont parle Strabon, ou pour veiller au péage. Ce qui nous porte à le croire, c'est qu'on voit encore aujourd'hui des noms analogues placés à toutes les entrées des Alpes du côté de l'Italie, comme s'il avait existé partout un *Ocelum*. Ainsi, à la double entrée des Alpes Cottiennes, d'un côté, on voit *Oulx* [2] dans le val de Suse, de l'autre, *Ucello* [3], dans le val de Pragelas. On voit *Isela* et *Oscela* ou *Domo d'Ossola*, à l'entrée des Alpes

---

(1) Voir plus haut la note de la page 40.

(2) La désignation de ce même lieu dans les itinéraires romains par l'expression *ad Martis* paraît indiquer un poste militaire : *ad Martis stationem*.

(3) En français, Uxeaux. Nous admettons, avec Coray, que c'est l'*Ocelum* dont parle Strabon dans un passage cité plus loin. Le nom de la ville voisine, *Fenestrella*, petite fenêtre, rappelle encore la même idée, un poste de surveillance.

Lépontiennes (Simplon); *Isola*, à l'entrée des Alpes Rhétiques (Splügen); *Isola*, à l'entrée des Alpes Maritimes (au nord de Nice). Quoi qu'il en soit de l'origine de tous ces noms analogues appliqués à toutes ces entrées des Alpes, l'*Ocelum* dont parle César aurait disparu, suivant nous, de l'entrée commune des Alpes Graies et des Alpes Pennines, comme les *Graioceli* eux-mêmes ont disparu du même lieu et de l'histoire, parce qu'Auguste, d'après Suétone, fit exterminer de là tous les *Salassi*, et les remplaça par une colonie romaine, *Augusta Prætoria* (Aoste), qui aurait ainsi été substituée à *Ocelum*.

Remarquons, du reste, que le nom de *Graioceli* semble avoir été composé de deux parties, comme pour indiquer les habitants de l'Alpe *Graie* près de l'*Ocelum : Inalpini Graiæ Oceli;* de même que nous reconnaissons dans le nom *Piémont* ou *Piémontais* les deux termes *pes, mons*.

Des trois peuples du passage des Alpes suivi par César, les *Centrones* seuls ont persisté dans cette contrée et dans l'histoire. Tous les documents géographiques postérieurs à cette époque continuent de les signaler là, dans le val de Tarentaise. Est-ce parce qu'ils furent plus énergiques, ou parce que leur climat était trop froid pour les Italiens, ou parce qu'ils n'avaient point de mines d'or?

Comme les *Salassi-Graioceli*, et par suite des mêmes événements politiques, les *Caturiges* ont disparu de la place indiquée, suivant nous, par César et Strabon. Mais les *Caturiges* ne sont-ils plus mentionnés dans l'histoire, n'ont-ils pas été transportés ailleurs?

Et même, au temps de César, les *Caturiges* n'étaient ils point ailleurs que là où nous les avons placés? C'est un point qu'il nous reste à examiner. Car, non-seulement on a admis jusqu'à ce jour que les *Caturiges* ont existé dans un autre passage des Alpes, bien éloigné de celui-ci, sur le territoire d'Embrun et de Chorges; mais encore, la Commission impériale de la géographie des Gaules admet que les *Caturiges* étaient là dès l'époque de César, que ce sont ceux dont César parle, et qu'il a passé par Embrun et Chorges pour se rendre en Gaule, sur le haut Rhône. Il y a donc tout intérêt à éclairer ce point de géographie historique.

Que les *Caturiges* dont parle Strabon aient été, comme les *Salassi*, détruits, vendus à l'encan par Auguste, cela ne peut guère faire doute, quand on rapproche deux des passages de cet auteur que nous avons cités plus haut, et qui doivent être rapportés à deux époques différentes, avant et après la destruction des *Salassi*. Dans le premier, Strabon indique la place des *Caturiges* au delà et au-dessus des *Salassi* du val d'Aoste, c'est-à-dire, au nord d'Ivrée. Dans le second, il indique la destruction de plusieurs petits peuples de cette même région. Rappelons-en les premières lignes : « Au-dessus de la ville « de Côme située au pied des Alpes, sont, d'un côté, « les *Rhæti*.... vers l'orient; de l'autre côté [1], les « *Lepontii*.... et *plusieurs autres petits peuples*, très-

(1) C'est-à-dire vers l'occident.

« pauvres, et qui n'étaient jadis connus en Italie que « par leurs brigandages. Mais aujourd'hui, les uns sont « *entièrement détruits....* »

Que les *Caturiges* vendus en esclavage aient pu être transportés à Embrun et à Chorges, cela n'est pas douteux, car ce sont là deux points éloignés de leur patrie, comme l'exigeait Auguste en vendant les populations, d'après Suétone, que nous avons cité. Mais peut-on admettre qu'une population emmenée en esclavage ait donné son nom au pays où les acquéreurs l'auraient transportée?

Quant à l'opinion que le peuple d'Embrun et de Chorges était les *Caturiges* que César rencontra, en traversant les Alpes avec cinq légions pour se rendre sur le haut Rhône, les textes des géographes anciens ne nous permettent pas de la considérer comme fondée.

Voici ce que dit Ptolémée :

« Dans les Alpes *Cottiennes :* la ville des *Lepontii*, *Oscela* (Domo-d'Ossola);

« Dans les Alpes *Graies :* la ville des *Caturgidi* (ou « *Caturigidi*), *Eborodunum* (Embrun).

« Dans les Alpes *Graies :* la ville des *Segusiani*, *Se-* « *gusium* (Suse), *Brigantium* (Briançon). »

Suse, Briançon, Embrun, dans les Alpes Graies, et Domo-d'Ossola, dans les Alpes Cottiennes? Est-ce là une faute de la version latine que nous avons sous les yeux? Ou bien, serait-ce le cas de faire une de ces rectifications prévues par Ptolémée lui-même dans le prologue du livre II? Mais négligeons le nom des Alpes dans ce

texte de Ptolémée, et n'y voyons que les *Caturgides* ou *Caturigides* d'Embrun : sont-ils les *Caturiges* de César?

Avant de répondre, citons encore ce qu'on trouve dans l'itinéraire d'Antonin, de Suse à Cavaillon, par les Alpes Cottiennes : *Segusione* (Suse); —*Ad Martis;*—*Brigantione* (Briançon); —*Ramæ;* —*Eburoduno* (Embrun); —*Caturrigas* (Chorges); — *Vapincum* (Gap); — *Alabuntc;* — *Segusterone* (Sisteron); — *Alaunio;* —*Catuiaca* (Oppedette); —*Apta Julia* (Apt); —*Fines;* —*Cabellione* (Cavaillon)..... Ici encore, le nom *Caturrigas* rappelle-t-il les *Caturiges* de César?

Strabon va répondre. Ce géographe indique aussi quels étaient, de son temps, les peuples dont cette même route traversait le territoire; voici ce qu'il dit à ce sujet : « Quant au chemin qui traverse le pays « des *Voconliens* et l'État de Cottius, on suit, depuis « Nîmes jusqu'à *Ugernum* (Beaucaire) et Tarascon, la « même route que la précédente [1]. De là, le chemin se « partage en deux routes; la première par la Durance et « Cavaillon, jusqu'aux frontières des Vocontiens et à l'en- « droit où l'on commence à monter les Alpes, a 63 milles [2]. « On compte pour la seconde 99 milles [3], depuis ce point

(1) La route de Nîmes au Var, qui a une partie commune avec celle-ci, depuis Nîmes jusqu'à Tarascon.

(2) Ces 63 milles, ou les 17 lieues qu'ils représentent, conduisent juste depuis Tarascon, par Saint-Remi, Cavaillon, Apt, jusqu'à Oppedette, l'ancienne *Catuiaca*, située au pied des montagnes qui servaient de limites aux Vocontiens. (Note de Gosselin jointe à la version deCoray.)

(3) Ces 99 milles valent 26 lieues et demie, et tracent exactement la route depuis Oppedette, par Sisteron, Alemont, Gap, Chorges, jusqu'à Embrun. (Note de Gosselin, *ibid.*)

« jusqu'à l'autre extrémité du pays des Vocontiens du « côté de l'État de Cottius, et jusqu'au bourg *Ebrodunum* « (Embrun). On en compte autant, de ce dernier, en allant « par le bourg de *Brigantium* (Briançon), *Scingomacum* et « les hautes Alpes, jusqu'à *Ocelum* [1], qui borne l'État de « Cottius. Cependant on donne le nom d'Italie même au « pays qui succède immédiatement à *Scingomacum*, qui « est à 27 milles d'*Ocelum*. [2] »

Il est évident qu'il s'agit ici, dans Strabon, de la même route que ci-dessus dans l'itinéraire. Cette route traversait, d'après Strabon, depuis Oppedette jusqu'à Embrun, le territoire des *Vocontii*, et ensuite l'État de Cottius, depuis au delà d'Embrun jusqu'à l'*Ocelum* des Alpes Cottiennes [3]. Ainsi, Embrun et Chorges étaient sur le territoire des *Vocontii* à l'époque de Strabon ou de César. Par conséquent, d'après le texte de César, Embrun et Chorges faisaient partie de la Province Ultérieure, soumise aux Romains, et les *Caturgides* de ce lieu n'eussent point tenté d'empêcher les légions de passer. L'eussent-ils tenté, que César ne les eût point repoussés avant de

---

(1) *Ucello*, dans le val de Pragelas. (Note de Coray.)

(2) Strab. L. IV, ch. I. En prenant pour *Scingomacum* le lieu appelé *Sause* de Cézanne, la route qui, de là, remonte par le val de la Doria-Riparia au col de Clapis, où elle passe, pour descendre ensuite dans le val de Pragelas, présente, jusqu'à *Ucello*, 27 milles.

(3) Ces mêmes limites de l'Etat de Cottius sont de nouveau indiquées dans l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, sauf que, à partir de Cézanne (*Gesdao*), il suit le val de Suse. Voici le texte.... « *Mansio Vapinco— Mansio Catorigas. — Mansio Hebriduno*—Inde incipiunt Alpes Cottiæ.— *Mansio Ramæ—Mansio Byrigantum—Ind: ascendis Matronam.—Mutatio Gesdaone—Mansio ad Marte—Civitas Secussione*—Inde incipit Italia.... »

parvenir chez les *Vocontii*, comme il le dit, mais bien après y être parvenu.

D'ailleurs, où trouver dans le voisinage de cette région d'Embrun et Chorges les deux autres peuples qui s'unirent aux *Caturiges* pour attaquer au passage l'armée de César et, comme l'explique Strabon, pour piller son argent? La position des noms de ces deux autres peuples des Alpes, sur la nouvelle carte des Gaules, indique la place des *Graioceli* dans le val de Maurienne, celle des *Centrones* dans le val de Tarentaise, et, en outre, dans le val d'Aoste, où Strabon indique les *Salassi*. Or, ces trois vallées des Alpes sont séparées de celle de la Durance, où César aurait passé chez les *Caturiges*, par des chaînes de montagnes infranchissables. Comment les trois peuples se seraient-ils trouvés ensemble pour attaquer l'armée de César qui passait à la hâte, « *ire contendit ?* »

On doit donc conclure qu'il n'a existé entre les *Caturgides* d'Embrun et Chorges, et les *Caturiges* des versants méridionaux du mont Pennin (Grand Saint-Bernard), qu'une simple ressemblance de noms, toute fortuite, comme nous en trouvons d'autres exemples, entre les *Centrones* des Alpes et les *Centrones* de la Belgique; entre les *Segusiani* de Suse et les *Sebusiani* de la rive droite du haut Rhône; entre *Caturrigas* (Chorges), près de la Durance, et *Caturiges* (Bar-le-Duc), près de la Marne. On peut du reste se rendre compte de ces ressemblances que présentent les noms anciens de divers peuples et de divers lieux, en admettant qu'ils indi-

quaient, dans la langue de l'époque, quelques qualités remarquables de ces peuples ou de ces lieux, comme on le reconnaît dans *Condate*, *Fines*, *Conflans*, *Aix;* et comme nous le voyons facilement de nos jours dans un si grand nombre de noms propres : *Beaumont*, *Roquefort*, *Châtillon*, *Clairvaux*, *Villeneuve*, *Moutiers*, *Bellegarde*..., répétés çà et là en France.

Ainsi, les trois peuples du passage des Alpes par lequel César se rendit en Gaule avec cinq légions sont bien les peuples du passage des Alpes Graies, qu'on rencontrait en traversant les monts par la route du val d'Aoste (*Augusta Salassorum*, au temps d'Auguste, *Ocelum* de la frontière romaine, au temps de César), par le col du Petit Saint-Bernard (*Alpis Graia*), et par le val de Tarentaise, où se trouve aujourd'hui Moutiers (*Darantasia Centronum*).

Où conduisait jadis cette route?

Voici les indications que fournit l'itinéraire d'Antonin, de Milan à Vienne et à Lyon, par les Alpes Graies : *Arebrigium;* — *Bergintrum;* —*Darantasia Centronum* (Moutiers); — *Obilinnum;* — *Ad Publicanos;* — *Mantala;* — *Lemincum* (Chambéry); —*Labiscone;*—*Augustum* (Aoste, près de Pont-de-Beauvoisin); — *Bergusium* (Bourgoin); — *Vienna;* — *inde Lugdunum.*

Mais avant que Lyon existât, du temps de Polybe et du temps de César, cette voie des Alpes Graies ne menait-elle qu'à Vienne? Quand on était arrivé à Chambéry, si l'on voulait aller à Genève et à l'est du Jura chez les

Helvetii, ou bien à l'ouest du Jura chez les *Sequani*, allait-on passer à Vienne? Allait-on faire cet immense détour? Tandis que l'on apercevait, droit devant soi, le promontoire du Grand Jura qui domine Frangy, d'où l'on pouvait aller en quelques heures passer le Rhône, à droite du mont, au pont de Genève, à gauche du mont, à la Perte du Rhône, sans difficulté et en toute saison. La seule préexistence de Genève n'implique-t-elle pas déjà le fait d'une subdivision de la route dont il s'agit dans la direction de cette ville?

Tout porte donc à considérer la route d'Italie par le Petit Saint-Bernard comme ayant présenté, dès l'époque de la guerre de Gaule, d'abord à Chambéry deux branches, l'une se dirigeant sur Vienne, l'autre sur Genève par Frangy; puis, à Frangy, deux branches, l'une sur Genève, l'autre sur la Perte du Rhône. La branche de Chambéry à Vienne se jette à gauche, à travers un pays difficile; la branche de Frangy à Genève se jette à droite, et gravit une crête assez élevée qui règne entre les Usses et l'Arve; la branche qui va tout droit et qui pénètre au cœur de la Gaule Celtique, comme il a été expliqué, ne présente aucune difficulté notable.

Il nous reste à parler de trois autres peuples libres des Alpes : les *Nantuates*, les *Veragri*, les *Seduni*. Voici l'indication géographique qui les concerne dans les *Commentaires :* « *Quum in Italiam proficisceretur Cæsar*, *Ser.* « *Galbam..... in Nantuates, Veragros, Sedunosque misit,* « *qui a finibus Allobrogum et lacu Lemano et flumine*

« *Rhodano ad summas Alpes pertinent*[1]. En partant pour « l'Italie, César envoya Sergius Galba chez les *Nantuates*, les *Veragri* et les *Seduni*, lesquels, du territoire « des *Allobroges* et du lac Léman, et des bords du Rhône, « s'étendent jusqu'aux sommets des Alpes. » On s'accorde généralement aujourd'hui à placer ces peuples dans le Valais, sur les deux rives du Rhône, tous les trois à la suite dans ce même ordre, à partir du Léman pour remonter vers les sources du fleuve : les *Nantuates* jusqu'à Saint-Maurice ; les *Veragri* jusqu'au delà de Martigny (leur ancien bourg *Octodurus*) ; et les *Seduni* dans la contrée de Sion, ville dont le nom rappelle celui de cet ancien peuple. Cela est, comme on le voit, en parfait accord avec l'indication géographique de César concernant ces trois peuples. Les *Nantuates* et les *Allobroges* paraissent avoir eu pour limite, sur la rive méridionale du lac Léman, le point de Saint-Gingolph, qui, aujourd'hui encore, remplit le même rôle.

Mais un autre texte de César donne lieu à une difficulté. Il y parle encore des *Nantuates* (chez lesquels du reste il ne paraît pas avoir jamais été en personne), et il les place sur le cours du Rhin[2]. Or, les *Nantuates* ne semblent avoir été qu'un assez petit peuple, et la place est bien grande depuis l'extrémité orientale du Léman jusqu'au bord du Rhin. Nous avons tenté de résoudre cette difficulté, dans un travail dont l'Académie des inscriptions a bien voulu

---

(1) *B. G.* III, I.—(2) *Ibid.*, IV, X.

entendre la lecture, il y a trois ans. Notre solution consiste à ne prolonger le territoire des *Nantuates* que jusqu'aux affluents du Rhin, qui se trouvent dans le voisinage du Léman, en considérant ces affluents comme des parties constitutives du Rhin, du Rhin *arborescent*, suivant la manière dont les géographes grecs et César lui-même se représentaient les fleuves.

PEUPLES DE LA PROVINCE ROMAINE ET PEUPLES DE LA GAULE CELTIQUE PLACÉS DE CHAQUE CÔTÉ DE LA LIGNE FRONTIÈRE DU HAUT RHÔNE ET DES CÉVENNES.

Nous sommes à la partie la plus importante de la carte des Gaules. Il s'agit de déterminer la position géographique des divers peuples qui se trouvaient en contact, de part et d'autre, sur la frontière commune de la Province romaine et de cette Gaule que César venait envahir. La connaissance de la position exacte de chaque peuple de cette frontière est indispensable pour qu'on puisse, en lisant les *Commentaires*, suivre sur le terrain la marche des armées dans la première et dans la septième campagne, c'est-à-dire dans l'invasion et dans les mouvements qui eurent lieu depuis Gergovia jusqu'à Alesia. Il s'y présente plusieurs points très-importants à établir, suivant nous, en opposition avec les opinions admises.

Afin de ne négliger rien dans l'intérêt de la clarté de la discussion, nous allons introduire quelques subdivisions qui se présentent naturellement. Ainsi, nous considérerons la *ligne du haut Rhône* d'abord, la *ligne des Cévennes* ensuite; d'un côté, les peuples de la Province, de l'autre

les peuples de la Gaule; les *points importants*, *obscurs* et difficiles seront traités à part.

§ I.—Ligne du haut Rhône.

Du côté de la Province, cette ligne forme la frontière septentrionale des *Allobroges*. Nous avons vu, en effet, d'après César et Strabon rapprochés, que ce peuple avait pour limite le Rhône même, depuis les *Cavares* jusqu'aux *Nantuates*, c'est-à-dire, depuis le confluent de l'Isère jusqu'au point de Saint-Gingolph sur la rive méridionale du lac Léman que le fleuve traverse. On verra cette première détermination confirmée par d'autres concernant les peuples qui vont se trouver en face, sur la rive opposée.

Du côté de la Gaule, pour déterminer la place des peuples de cette frontière, nous allons d'abord marquer sur la rive même du haut Rhône les points de séparation de leurs territoires respectifs; puis nous tâcherons d'en déterminer les circonscriptions.

Divers textes de César exigent que quatre peuples de la Gaule Celtique arrivent sur la rive droite du Rhône entre le Léman et le confluent de la Saône : les *Helvetii*, les *Sequani*, les *Sebusiani*, les *Ædui*. Ils doivent, suivant nous, y être placés dans ce même ordre, à partir du Léman.

Les *Helvetii* doivent occuper la rive droite du Léman et du Rhône, depuis les *Nantuates* jusqu'à la rencontre des monts Jura et du fleuve, c'est-à-dire jusqu'au fort de l'Écluse. Plusieurs textes des *Commentaires* sont positifs à cet égard; rappelons-en un seul : « Le territoire des

« *Helvetii* est entouré, d'un côté, par le Rhin;.... d'un « autre côté par le Jura, mont très-élevé, qui est entre « les *Sequani* et les *Helvetii;* d'un troisième côté, par le « lac Léman et le Rhône, fleuve qui sépare notre Province « des *Helvetii* [1]. » Nous allons voir ci-après que la passe du Grand Jura où se trouve aujourd'hui le fort de l'Écluse était bien, comme nous le disons, la limite du territoire des *Helvetii* sur le bord du Rhône.

Les *Sequani* doivent être placés sur le fleuve, à la suite des *Helvetii*, à partir du fort de l'Écluse, jusqu'au confluent de la Valserine, qui a lieu à la Perte du Rhône même, du côté d'aval. On ne peut douter, d'après le texte précédent, que ce ne soit là une rive appartenant aux *Sequani*, puisque le fleuve s'y trouve au pied du Jura et à l'opposé des *Helvetii.* Voici un second texte à l'appui de cette attribution : « Il n'était absolument que deux chemins par « lesquels les *Helvetii* pussent quitter leurs foyers, l'un « par le pays des *Sequani*, chemin étroit et difficile, en- « tre le mont Jura et le lit du Rhône, où à peine des « chars à la file pouvaient passer; or le mont, très-élevé, « y dominait de manière qu'il eût suffi d'un très-petit « nombre d'hommes pour empêcher de passer [2]. » C'est bien, à n'en pas douter, la passe du fort de l'Écluse que César indique ici comme étant chez les *Sequani*. Rappelons un troisième texte : « Surtout le pays des *Sequani* « n'étant séparé de notre Province que par le Rhône [3]. »

(1) *B. G.* I, II.—(2) *Ibid.* I, VI.—(3) *Ib.* I, XXXIII.

Mais faut-il limiter au point du confluent de la Valserine et de la Perte du Rhône la frontière des *Sequani* sur le fleuve?

Remarquons d'abord que cela suffit pour satisfaire aux textes ci-dessus, qui sont tout ce que l'on trouve à cet égard dans les *Commentaires*. Étendre plus loin la frontière des *Sequani* sur le Rhône serait donc purement arbitraire. Ce serait de plus se mettre en opposition avec la nature des lieux et avec toutes les traditions locales, comme on va pouvoir s'en assurer. La frontière de Franche-Comté, province que tous les auteurs considèrent comme représentant dans son ensemble l'ancien pays des *Sequani*, vient se raccorder au mieux sur la frontière naturelle de la Valserine, ce torrent à bords profondément escarpés. Aussi haut que les renseignements peuvent remonter vers l'époque gallo-romaine, nous trouvons la Valserine limitant le territoire de l'abbaye de Condat (Saint-Claude), chez les *Sequani*, sur la rive gauche, et le territoire de l'abbaye de Saint-Pierre de Nantua, en pays de Bugey, sur la rive droite. La Valserine fut encore la limite de la terre féodale de Balon, située au versant occidental du Grand Jura, pays des *Sequani*. La Valserine fut la ligne de démarcation complémentaire adoptée dans le traité de 1601 que nous avons cité au sujet des routes, et par lequel on cherchait à maintenir la Savoie et la Franche-Comté, c'est-à-dire l'ancienne Province romaine et l'ancien pays des *Sequani*, en communication et en contact sur cette même frontière du Rhône, telle que la désignent

les *Commentaires*. La Valserine n'a peut-être jamais cessé d'être une limite, ou de peuple, ou de province, ou de département, ou d'arrondissement, ou de douane. Mais, nous le répétons, notre raison principale de limiter au confluent de la Valserine la frontière des *Sequani* sur le Rhône, c'est que cela est nécessaire et suffisant pour satisfaire à tous les textes de César.

Les *Sebusiani* doivent être placés à la suite des *Sequani* sur le Rhône. La position géographique des *Sebusiani* est le point fondamental de toute opinion touchant l'invasion de la Gaule par César ; c'est un élément lumineux pour éclairer sa marche dans la septième campagne. L'importance et la nécessité de placer les *Sebusiani* où nous les plaçons ressortira surtout dans la discussion de la première et de la septième campagne, par les exigences qu'on trouve dans le récit quand on veut faire l'application au terrain.

Ici, tout d'abord, nous devons justifier ce nom de *Sebusiani* que nous attribuons au premier peuple chez lequel César mit le pied à son entrée en Gaule, peuple que des savants d'un grand mérite appellent *Segusiavi*, ne le distinguant pas des *Segusiavi* dont parle Ptolémée, deux cents quinze ans après la guerre de Gaule, et qu'il place au bord de la Loire, autour de Roanne et de Feurs (*Forum Segusiavorum*). Nous, au contraire, nous voyons les *Sebusiani* de César bien loin de là, dans le *Bugey*, petite province et nom propre que la tradition a conservés et qui nous les représentent.

Outre César, qui seul avait vu les lieux, Strabon, Pline

et Ptolémée ont parlé des *Sebusiani* ou des *Segusiavi*, ou d'une peuplade gauloise d'un nom analogue; car l'ensemble des manuscrits présente une multitude de variantes : *Sebusiani*, *Sebosiani*, *Sepusiani*, *Segusiani*, *Secusiani*, *Secusiabbi*, *Segusiavi;* sans parler des variantes grecques, lesquelles ne sont ni peu nombreuses, ni légères. Nous discuterons plus loin la question de savoir si cet ensemble de noms s'applique à un seul peuple ou à deux peuples distincts. Contentons-nous de faire remarquer ici que nous nous conformons à l'orthographe du plus grand nombre des manuscrits et des meilleurs [1]. Ajoutons toutefois que la multiplicité des noms ne prouve rien pour aucune des deux opinions. N'y eût-il qu'un seul nom, il se pourrait néanmoins qu'il eût existé deux peuples de ce nom unique, sur deux territoires distincts. Les Gaules présentent plusieurs faits analogues. On y trouve deux peuples *Volcæ*, deux *Bituriges*, deux *Lemovices*, quatre *Aulerci*, des *Centrones* dans les Alpes et des *Centrones* dans la Belgique, sous la dépendance des *Nervii*. Ainsi les noms des peuples sont de simples mots qui, par des ressemblances, peuvent facilement induire en erreur, et pour reconstituer la géographie ancienne sur une base solide, il faut, en outre, des faits historiques applicables au terrain et une suite convenable de points de repère.

(1) Consulter à cet égard les variantes que contient l'édition des *Commentaires* donnée récemment à Upsal, par M. le docteur Frigell.

Passons aux divers textes de César qui se rapportent aux *Sebusiani*.

La première fois que César parle des *Sebusiani,* c'est quand il met le pied dans la Gaule Celtique; il s'exprime ainsi : « De là, César conduit son armée chez les *Allo-* « *broges,* des *Allobroges* chez les *Sebusiani*. Ce peuple « est placé en dehors de la Province, le premier au delà « du Rhône. *Inde in Allobrogum fines, ab Allobrogibus* « *in Sebusianos exercitum ducit. Hi sunt extra Provinciam* « *trans Rhodanum primi*[1]. » Après quoi l'auteur passe à un autre sujet. La généralité de cette expression nous paraît frappante. Il est évident que César n'aurait point parlé ainsi, d'une manière absolue, si les *Sebusiani* n'avaient pas occupé la partie la plus considérable de la rive droite du Rhône, vis-à-vis de la Province. A ce point du livre, le lecteur des *Commentaires* sait déjà que la rive droite du fleuve appartient, à partir du Léman, d'abord aux *Helvetii*, jusqu'à la passe du Grand Jura[2], puis aux *Sequani*, jusqu'au confluent de la Valserine[3]; il doit donc attribuer aux *Sebusiani* tout ou presque tout ce qu'il reste de la rive droite du haut Rhône, vis-à-vis de la Province. En leur attribuant le *Bugey*, nous les plaçons au bord du fleuve, depuis le confluent de la Valserine et la Perte du Rhône, jusqu'au confluent de l'Ain, c'est-à-dire sur une étendue d'environ cent vingt kilomètres.

---

(1) *B. G.* I, x.—(2) *Ibid.* I, II.—(3) *Ib.* I, II et VI.

Quant à la partie de la rive droite du haut Rhône comprise entre l'Ain et la Saône, nous l'attribuons à notre quatrième peuple, aux *Ædui-Ambarri*, placés immédiatement au sud d'une portion orientale des *Ædui* proprement dits. La raison pour laquelle nous considérons les *Ambarri* comme des *Ædui* et les appelons *Ædui-Ambarri*, c'est que, tout d'abord, César nous présente exceptionnellement les *Ambarri* comme amis et frères des *Ædui*; « *Ambarri*, *necessarii et consanguinei Æduorum* [1]. » Ce qui explique qu'ensuite, dans les *Commentaires*, le nom des *Ædui* puisse comprendre aussi les *Ambarri*, lesquels n'y sont plus nommés séparément. Les raisons qui nous obligent à placer là, au bord du Rhône, des *Ædui*, nous obligent par suite à ne pas y prolonger le territoire des *Sebusiani*; en voici plusieurs.

Les *Helvetii* sont sortis de leur pays par la cassure du mont Jura où est placé le fort de l'Écluse. César les fait passer successivement à travers le pays des *Sequani*, celui des *Ædui* et celui des *Ambarri*, avant qu'ils arrivent à la Saône [2]. Donc il se trouvait déjà des *Ædui* proprement dits et des *Ædui-Ambarri* sur la rive gauche de la Saône, entre la frontière des *Sequani* et la rivière.

César s'exprime ainsi dans un troisième texte : « Il est « une rivière, l'Arar (la Saône), qui va se jeter dans le Rhône « à travers le pays des *Ædui* et des *Sequani*. *Flumen* « *est*, *Arar*, *quod per fines Æduorum et Sequanorum in*

(1) B. G. I, xi.—(2) *Ibid.* I, xi et xii.

« *Rhodanum influit*[1]. » L'ordre de succession des deux peuples sur la rivière ne saurait être mis en question : ce sont les *Ædui* qui accompagnent la Saône jusqu'au Rhône ; et l'expression de César nous paraît assez claire pour que l'on puisse affirmer qu'ils s'étendent bien réellement jusqu'au fleuve. Donc il faut placer des *Ædui* sur la rive droite du Rhône, dans la région du confluent de la Saône où la nouvelle carte des Gaules prolonge le territoire des *Segusiavi*.

Au début de la septième campagne, on admire un brillant épisode où César, accourant d'Italie en Gaule, au cœur de l'hiver, et craignant, même pour sa personne, d'y rentrer par sa route habituelle, entreprend de déjouer tous les projets des Gaulois. Il se rend à Narbonne, y prend des troupes dont il garnit la frontière, franchit les cols des Cévennes couvertes de six pieds de neige, et apparaît chez les *Arverni*, pour y attirer l'attention et l'armée des Gaulois. Puis, sans confier à personne son projet, sous un prétexte, il laisse le commandement des troupes au jeune Brutus, en lui recommandant de faire courir au loin, de tous côtés, la cavalerie ; et, promettant de n'être pas plus de trois jours absent, il vole à Vienne. « Là, il trouve des chevaux frais qu'il y avait « envoyés longtemps d'avance, et il court, sans s'arrêter « ni de jour ni de nuit, à travers le pays des *Ædui*, chez « les *Lingones*, où deux légions hivernaient ; afin que, si

1) *B. G.* I, XII.

« les *Ædui* méditaient quelque projet, même contre « sa vie, ils ne pussent l'atteindre [1]. » Si l'on cherche sur le terrain quelle direction dut suivre cet homme infatigable, dans cette course précipitée de deux cents kilomètres, on trouve que, pour courir droit au but par la plaine et en évitant les centres de population, comme l'exigeaient les circonstances, il dut passer le Rhône sous Montluel, puis suivre la ligne moyenne de toute la plaine entre les monts Jura et la Saône, passer cette rivière non loin du confluent du Doubs, et remonter ensuite par sa rive droite chez les *Lingones*. Or, si jamais César a dû bien savoir dans quel pays il se trouvait, c'est cette fois-là. Donc, les *Ædui* confinaient à la province sur le Rhône.

Si l'on pense satisfaire à ce texte par leurs clients, les *Sebusiani* ou les *Segusiavi*, comme le fait la nouvelle carte des Gaules, dans le tracé de la marche de César à la septième campagne, la même obligation géographique de placer des *Ædui* au bord du Rhône se présente de nouveau plus loin, sans qu'on puisse l'éviter de la même manière.

Voici, en effet, un cinquième texte plus clair encore à cet égard, et le plus important de tous, parce qu'il jette la lumière sur la situation de tous les peuples placés de part et d'autre de la ligne du haut Rhône et de celle des Cévennes. Il s'agit d'une attaque générale de la Province, où Vercingétorix fait marcher les divers peuples

---

(1) B. G. VII, IX.

limitrophes du côté de la Gaule Celtique contre ceux qui leur correspondent du côté de la Province. « Il ordonne
« (dit César) aux *Ædui* et aux *Sebusiani*, qui sont limi-
« trophes de la Province, de lever dix mille hommes.....
« et de porter la guerre chez les *Allobroges*. De l'autre
« côté, il fait marcher les *Gabali* et les *pagi Arverni* de
« la frontière pour attaquer les *Helvii*, et encore les
« *Rutheni* et les *Cadurci* pour aller ravager les terres des
« *Volcæ-Arecomici*..... Les *Helvii*, spontanément, vien-
« nent à la rencontre de leurs limitrophes et sont re-
« poussés..... Les *Allobroges* disposent de nombreux
« postes sur le Rhône et gardent leur pays avec beaucoup
« de soin et d'activité [1]. »

Nous voyons d'abord dans ce texte que les *Ædui* et les *Sebusiani* sont, les uns et les autres, limitrophes de la Province : l'expression de César est formelle et notre double attribution est conforme. La nouvelle carte des Gaules ne présente nulle part cette frontière des *Ædui*.

De plus, tout ceci implique clairement deux attaques séparées, « *Altera ex parte*, » l'une ayant lieu sur la ligne du haut Rhône qu'il s'agit de franchir, l'autre partant de la ligne des Cévennes. Le point de séparation ne peut

---

(1) *Æduis Sebusianisque, qui sunt finitimi Provinciæ, decem millia peditum imperat..... bellumque inferre Allobrogibus jubet. Altera ex parte, Gabalos proximosque pagos Arvernorum in Helvios; item, Ruthenos Cadurcosque ad fines Volcarum Arecomicorum depopulandos mittit..... Helvii, sua sponte cum finitimis prælio congressi, pelluntur... Allobroges, crebris ad Rhodanum dispositis præsidiis, magna cum cura et diligentia suos fines tuentur.* (*B. G.* VII, LXIV. LXV.)

être autre que le confluent de la Saône et du Rhône. En effet, à partir de ce confluent, pour attaquer la Province, Vercingétorix n'avait qu'à faire marcher les *Gabali* (du Gévaudan) et les *pagi Arverni* de la frontière contre les *Helvii* (du Vivarais), leurs voisins sur la rive droite du Rhône. Il eut été insensé de passer un fleuve large, profond, rapide, pour attaquer de ce côté les *Allobroges*, tandis que rien ne mettait à couvert les *Helvii*. C'est donc bien là que se trouvaient les *pagi Arverni* limitrophes de la Province. Mais, en amont du confluent de la Saône et du Rhône, il fallait nécessairement franchir le fleuve pour attaquer la Province ; donc, c'est ici que les *Ædui* et les *Sebusiani* étaient limitrophes de la Province romaine, et, pour franchir le fleuve, ils durent se porter aux points de facile passage. Les *Allobroges*, de leur côté, durent se porter aussi aux mêmes points de passage et y établir leurs postes de défense.

Ajoutons tout de suite, pour confirmer le récit des *Commentaires* et les considérations précédentes, que cette attaque dirigée par Vercingétorix contre les *Allobroges* sur la ligne du haut Rhône y a laissé deux traces. Ce sont deux souvenirs du lieutenant de Jules César, qui organisa la défense de la Province et établit les postes sur le haut Rhône, lequel était *Lucius César* [1]. Or, à la Perte du Rhône même, le chétif pont qui s'y trouve est appelé traditionnellement le *pont de Lucey*, sans qu'on puisse

(1) *B. G.* VII, LXV.

attribuer à ce nom de pont aucune autre origine que le nom propre de ***Lucius*** César : pont de ***Lucius***. La seconde trace est ce même nom, ***Lucey***, que présente encore un village placé au bord du Rhône, du côté des anciens ***Allobroges***, à quarante kilomètres plus bas que la Perte du Rhône, sur un point du cours du fleuve où des îles nombreuses facilitent le passage en divisant les eaux. Le village de Lucey correspond au débouché oriental des gorges de Saint-Rambert, par où les ***Ædui*** durent se porter vers le haut du fleuve, où l'eau était moins profonde. Le pont de Lucey est au débouché oriental du défilé de Nantua, et nous avons montré que tous les anciens chemins de ces contrées convergent à ce passage naturel du Rhône, sur les deux rives.

Ainsi, voilà nos attributions géographiques pleinement confirmées par la stratégie de Vercingétorix.

Remarquons, au contraire, combien cette stratégie s'accorderait peu avec le système qui, prenant les ***Segusiavi*** de Feurs pour les ***Sebusiani*** des ***Commentaires***, les place du même côté que les ***pagi Arverni*** limitrophes des ***Helvii***. Ils se trouvent là sur la ligne des Cévennes : ils doivent être sur la ligne du haut Rhône; ils se trouvent là à l'occident de la vallée de la Saône : ils doivent être à l'orient; d'où un bouleversement général des positions respectives des peuples de cette région, au temps de César.

Voyons, en effet, quelles sont à cet égard les opinions admises jusqu'à ce jour, et dont la nouvelle carte des Gaules présente le résumé.

Depuis le Léman jusqu'à la Perte du Rhône, la rive droite du fleuve doit être occupée, d'après les textes, d'abord par les *Helvetii*, puis par les *Sequani*. La nouvelle carte peut se prêter à ces deux premières attributions ; mais pour tout le reste de cette frontière, depuis la Perte du Rhône jusqu'à la ligne des Cévennes, elle est, suivant nous, en opposition formelle avec les textes de César.

En effet, les *Sebusiani* étaient le premier peuple placé en dehors de la Province au delà du Rhône. « *Hi sunt extra Provinciam trans Rhodanum primi*[1] », et l'expression absolue du texte exige que les *Sebusiani* occupent, sinon toute la rive droite du haut Rhône, vis-à-vis de la Province, au moins tout ce que les autres textes de César permettent de leur attribuer, la plus grande part de cette rive ; or la nouvelle carte des Gaules ne leur en attribue qu'une très-petite part.

La Saône se rend dans le Rhône à travers le pays des *Ædui* : « *Flumen est Arar quod per fines Æduorum et Sequanorum in Rhodanum influit*[2]. » Donc il faut placer des *Ædui* au confluent de la Saône et du Rhône. La nouvelle carte y prolonge le territoire des *Segusiavi*. Remarquons de plus que, en les écartant de là, on réduit d'autant leur part de la rive du fleuve ; car personne ne songe à les faire descendre au delà de Vienne.

Mais surtout remarquons bien ici que, les *Ædui* occu-

(1) B. G. I, x.—(2) *Ibid.* I, xii.

pant la rive droite du haut Rhône au confluent de la Saône, c'est-à-dire à l'extrémité occidentale de cette rive, les ***Sebusiani***, qui doivent en occuper la plus grande partie, ne s'y peuvent plus trouver placés, relativement aux ***Ædui***, que du côté de l'orient, seul côté où il y ait de la place. Ce qui montre bien que, en prenant les ***Segusiavi*** de Feurs pour les ***Sebusiani*** de César, il en résulte, pour la position de ces derniers, un renversement total d'orient en occident. Par suite de quoi, au sujet des événements qui ont eu leur théâtre chez les ***Sebusiani*** de César ou chez leurs limitrophes, on ira, sur le terrain, chercher à l'occident ce qui est à l'orient : d'où l'impossibilité de rien comprendre aux faits de guerre rapportés dans les ***Commentaires***, bien que l'ensemble des lieux soit parfaitement connu de tous aujourd'hui.

Poursuivons, et nous allons voir qu'une erreur en appelle une autre. « Vercingétorix ordonne aux ***Ædui*** et « aux ***Sebusiani***, qui sont limitrophes de la province..., « de porter la guerre chez les ***Allobroges*****.....** Les ***Allo-* « *broges*** établissent de nombreux postes sur le Rhône et « gardent leur territoire avec beaucoup de soin et d'ac- « tivité. ***Æduis Sebusianisque, qui sunt finitimi Provin- « ciæ..... bellum inferre Allobrogibus jubet... Allobroges, « crebris ad Rhodanum dispositis præsidiis, magna cum « cura et diligentia suos fines tuentur***[1]. D'après ce texte, il devait se trouver en face des ***Allobroges***,

(1) B. G. VII, LXIV et LXV.

sur la ligne du haut Rhône, des *Ædui* et des *Sebusiani*. Or, 1° la nouvelle carte n'y présente point d'*Ædui;* 2° on vient de voir que les *Segusiavi* n'ont pu, comme elle l'indique, s'y être prolongés; 3° les *Allobroges* qu'elle y présente un peu plus haut, tout le long du fleuve, n'ont pu, en regard des expressions que César emploie ici, avoir occupé tout ce terrain. En effet, dans cette hypothèse, au lieu de dire que les postes établis par les *Allobroges* pour garder leur territoire furent établis auprès du Rhône, « *ad Rhodanum,* » sur la rive gauche, César eût dit sur la rive droite, « *trans Rhodanum.* » Cela est indubitable, puisque, de fait, dans cette hypothèse, les postes de garde eussent été placés au delà du Rhône, et même assez loin dans l'intérieur des terres, à la limite septentrionale de ce territoire de la rive droite du fleuve où la nouvelle carte place des *Allobroges*.

Il faut donc bien admettre, comme nous le faisons, que l'expression de César citée plus haut : « *Vicos possessionesque* » indique des habitations rurales et autres propriétés particulières que des *Allobroges* possédaient au delà du Rhône, sur le territoire d'un autre peuple; ou bien, si l'on tient à y voir un territoire national des *Allobroges*, on est amené à reconnaître que ce territoire national d'outre-Rhône était sans importance, puisque César, parlant de l'attaque générale du territoire des *Allobroges*, n'en fait aucune mention et qu'eux-mêmes ne le gardent pas.

Du reste, le point de la rive droite du haut Rhône où

se trouvaient ces « *vicos possessionesque* » appartenant à des *Allobroges* ne peut être déterminé qu'en discutant le point d'entrée de César et l'itinéraire suivi par les *Helvetii*, qui y ont exercé des ravages, itinéraire que la nouvelle carte des Gaules n'indique pas.

Revenons aux preuves directes de la position des divers peuples de la Celtique sur le haut Rhône; et maintenant que nous avons, pour ainsi dire, jalonné la place de chacun d'eux sur la rive du fleuve, cherchons dans les *Commentaires* quelques données positives pour déterminer, autant que possible, l'étendue et les limites de chaque territoire.

A partir de la région du confluent de la Saône, les *Ædui* possédaient encore sur sa rive droite les pays de Mâcon, de Châlon, d'Autun. Voici les textes qui l'indiquent : « César place Q. Tullius Cicéron et P. Sulpicius chez les « *Ædui*, à Châlon et à Mâcon sur la Saône, afin d'assurer « l'approvisionnement de blé [1]. Et comme *Bibracte* (Au- « tun), la ville des *Ædui* de beaucoup la plus considé- « rable [2].... » Du reste, pour ces trois pays et encore pour le Bourbonnais, le Nivernais, l'Auxois, qui faisaient partie jadis du territoire des *Ædui*, nous sommes généralement d'accord avec les géographes modernes et avec la nouvelle carte des Gaules.

Il n'en est plus de même vis-à-vis et sur la rive gauche de la Saône. De ce côté-là, entre les *Ambarri* et les *Se-*

---

(1) *B. G.* VII, xc. — (2) *Ibid.* I, xxiii.

quani, la nouvelle carte des Gaules ne présente point d'*Ædui*, proprement dits, malgré un texte formel de César.

En effet, les *Helvetii*, en quittant leurs foyers, sont entrés chez les *Sequani* par la passe du Jura où se trouve aujourd'hui le fort de l'Écluse. De là, pour arriver au bord de la Saône, César les fait s'acheminer de la manière suivante : « Déjà les *Helvetii* avaient fait traverser « à leurs troupes les défilés et le territoire des *Sequani*, « et ils étaient parvenus sur le territoire des *Ædui*, et « ils ravageaient leurs campagnes. Les *Ædui* envoient « une députation auprès de César se plaindre que leurs « campagnes aient été ravagées, leurs enfants emmenés « en esclavage, leurs *oppida* pris d'assaut. En même temps « que les *Ædui*, de même les *Ambarri*, amis et frères « des *Ædui*, informent César que leurs campagnes sont « ravagées et qu'ils peuvent à peine dans leurs *oppida* « repousser les attaques des ennemis[1]. » Ainsi, au moment où César reçoit les plaintes dont il s'agit, les émigrants ont traversé le pays des *Sequani*, ils ont traveré ou traversent encore celui des *Ædui*, ils sont entrés sur le territoire des *Ambarri*. Le texte de César implique formellement cette succession. Chez les *Ædui*, la dévastation est accomplie : « *Agri vastari, liberi eorum in servi-* « *tutem abduci, oppida expugnari non debuerint;* » chez les *Ambarri*, la dévastation est au début : « *Sese, depopu-* « *latis agris, non facile ab oppidis vim hostium prohibere.* »

---

1) *B. G.* I, XI.

Les *Ædui* demandent vengeance; les *Ambarri* demandent du secours.

Nous apprenons par un autre passage (et en le citant nous aurons épuisé tous les textes des *Commentaires* qui se rapportent à ce peuple) que les *Sebusiani* étaient clients des *Ædui*: « *Æduis atque eorum clientibus, Sebu-* « *sianis, Ambivaretis, Aulercis-Brannovicibus, Branno-* « *viis*[1]. . . »

Ce texte et un autre où il s'agit encore des *Ambivareti*[2] sont les seuls où César nomme ces trois derniers petits peuples clients des *Ædui*, et aucun autre auteur, à notre connaissance, n'en a parlé. Nous serons donc réduit à chercher sur le vaste territoire des *Ædui* les indices locaux qui peuvent y faire reconnaître la place de ces clients avec plus ou moins de probabilité. Cela est, du reste, sans importance.

D'après l'ensemble de tous ces points particuliers déterminés par des textes positifs de César, et encore d'après beaucoup d'autres textes ou preuves diverses que l'on trouvera à leur place dans le cours de notre travail, nous allons tout de suite reconstituer la géographie ancienne de la région du haut Rhône, sur la rive droite, telle qu'elle était, suivant nous, au temps de Jules César.

Le versant oriental du Grand-Jura, jusqu'au Rhône, était un prolongement du pays des *Helvetii* : les *Commentaires* ne permettent aucun doute à cet égard.

---

(1) *B. G.* VII, LXXV.—(2) *Ibid.* VII, XC.

Le versant occidental du Grand Jura, jusqu'au Rhône et à la Valserine, appartenait aux *Sequani :* les textes de César l'exigent, et n'exigent rien de plus le long du Rhône pour le territoire de ce peuple. Les autres limites du pays des *Sequani* étaient celles mêmes de la Franche-Comté : nous n'avons trouvé dans les *Commentaires*, sauf ce qui vient d'être dit, rien qui soit en désaccord avec ces limites traditionnelles; et nous voyons que la longue frontière indiquée par César, entre le pays des *Sequani* et celui des *Helvetii*, a persisté ou s'est rétablie entre la Franche-Comté et la Suisse.

Le pays des *Sebusiani* était, suivant nous, le pays de Bugey dans sa plus grande extension, tel que la tradition nous le présente : c'est notre massif moyen des monts Jura, compris entre la Valserine, le Rhône et l'Ain, à partir de la frontière du pays des *Sequani* ou de la Franche-Comté.

Quant au pays compris entre l'Ain, le Rhône et la Saône, à partir de la frontière des *Sequani*, nous le divisons approximativement, d'après l'ensemble des indices qui rappellent les *Ambarri*, en deux parties, au moyen d'une ligne idéale menée de la Saône au Revermont, de Thoissey à Tossiat, pour indiquer la distinction des *Ædui-Ambarri*, placés au sud de cette ligne, et des *Ædui* proprement dits, placés au nord.

Cette région des *Ambarri consanguinei Æduorum* est une vaste plaine divisée elle-même naturellement en deux parties par une crête uniforme d'environ cent mètres

de hauteur, crête qui règne depuis le voisinage de Pont-d'Ain jusqu'à Lyon, où elle se termine au promontoire de la Croix-Rousse. C'est la dernière trace de la ligne de faîte des monts Jura, qui sépare la vallée du Rhône de la vallée de la Saône. A partir de cette crête, du côté du nord-ouest, le terrain se maintient élevé en s'inclinant légèrement sur la Saône; il constitue ainsi le plateau des Dombes; du côté du sud-est, le terrain descend tout d'abord par une pente rapide, puis une plaine basse et unie s'étend jusqu'à l'Ain et au Rhône. De l'autre côté de l'Ain, la plaine se continue encore sur une certaine étendue, jusqu'au pied des montagnes; et comme la rivière offre des gués nombreux, faciles, il est naturel de penser que la région des *Ambarri* comprenait encore cette portion de la plaine située entre les monts et l'Ain.

Le pays des *Ambarri*, avec cette annexe, présente sur nombre de points des noms de lieux qui rappellent plus ou moins clairement le nom particulier de ces consanguins des *Ædui*. On y voit successivement, d'est en ouest, ***Ambérieu***, ***Ambutrix***, ***Ambronay***, ***Bérieux***, ***Ambérieux***-en-Dombes, ***Bereins***, ***Amareins;*** et l'on voit encore un ***Ambérieux*** sur la rive droite de la Saône, presque vis-à-vis de Trévoux.

La moitié occidentale de la vallée de la Saône, à partir du Rhône jusqu'au pays d'Autun, ce pays compris, le Charollais, le Bourbonnais, le Nivernais et l'Auxois, appartenaient aux *Ædui*. Leur frontière, en revenant

du nord au sud, du côté oriental, paraît avoir abouti à la Saône entre Beaune (aux *Ædui*) et Saint-Jean de Losne (aux *Lingones*): en face du pays des *Sequani*, qui descendait sur la rive gauche de la Saône jusques au confluent du Doubs, comme la Franche-Comté.

Au sujet des *Ambivareti*, clients des *Ædui*, un doute se présente : ce nom est-il simplement une variante de celui des *Ambarri?* Est-ce le nom d'une peuplade particulière? Dans ce dernier cas, où serait sa place? Probablement dans une subdivision du pays des *Ambarri*. Regardons dans ce pays, aux confins des *Sebusiani*, la région du confluent de l'Ain et du Suran : là, à l'endroit où les deux vallées s'abouchent, dans une position avantageuse au versant d'un coteau tourné au soleil, au bord des eaux et de la plaine, nous voyons un village, *Varambon*. Depuis quand est-il là? Son nom, en négligeant la finale et en déplaçant une syllabe, peut-il nous rappeler les *Ambivareti*, comme aujourd'hui, en Espagne, *Lerida* nous rappelle l'antique *Ilerda*, les *Ilergètes?* Nous voyons encore au nord de Varambon, à mi-distance de Tossiat, le hameau de *Vavre*, placé sur le vieux chemin qui suivait le pied du Revermont; et encore, près et à l'ouest de Tossiat, les deux *Vavrettes*. Cette suite de noms analogues placés tout le long des monts Jura, *Vavrette*, *Vavre*, *Varambon*, *Ambronay*, *Ambérieu*, ville principale, et *Ambutrix*, peut-elle nous rappeler la place particulière des *Ambivareti*, clients des *Ædui?* César, après la lutte d'Alesia, envoya une légion hiverner chez

ce petit peuple. Cette légion, placée ici, aurait complété l'occupation de tous les passages des monts Jura, Labienus étant chez les *Sequani* avec deux autres légions et la cavalerie.

Ou bien faut-il placer les *Ambivareti* sur la rive droite de la Saône, vis-à-vis de Trévoux, áutour d'*Ambérieux*-en-Beaujolais?

On a placé les *Aulerci-Brannovices* dans le pays de Semur-en-*Brionnois*, d'après l'analogie de ce nom traditionnel. On ne s'accorde pas au sujet des *Brannovii*. On a voulu les placer sur les bords de la *Brenne*, aux environs d'Alise-en-Auxois.

Nous voyons sur le terrain qui termine la vallée de la Saône un indice négligé jusqu'à ce jour, la double vallée de l'*Azergue* et de la *Brovenne*. L'Azergue et la Brovenne sont deux petites rivières qui prennent naissance assez loin l'une de l'autre dans les montagnes du Lyonnais, la première au nord, la seconde au sud, et qui coulent l'une vers l'autre obliquement du côté de l'est. Elles se réunissent à douze kilomètres au sud-ouest de Trévoux : la Brovenne perd son nom au confluent, et ensuite l'Azergue va au nord-est passer à Ambérieux, près d'Anse, pour se jeter dans la Saône vis-à-vis de Trévoux. Les vallées de l'Azergue et de la Brovenne sont ouvertes et fertiles. On voit le rapport des noms et de la position géographique.

En résumé, pour ce qui concerne la place particulière des *Aulerci-Brannovices* et des *Brannovii*, clients des *Ædui*,

nous avons sur le territoire général des *Ædui* les indices suivants : d'une part, Semur en Brionnois, d'autre part, Semur en Auxois; d'un côté la double vallée de l'Azergue et de la Brovenne, de l'autre, la vallée de la Brenne. On peut aussi placer les deux peuples d'un même côté, attendu la grandeur de l'espace qui s'y trouve, placer les *Brannovii* autour de Semur en Brionnois, et les *Aulerci-Brannovices* dans la double vallée de l'Azergue et de la Brovenne : ce qui laisserait libre le territoire d'Alise en Auxois.

On a dit, mais sans le prouver, que les *Mandubii* étaient clients des *Ædui*, et comme César ni aucun auteur ancien ne le disent, nous n'avons pas à leur chercher une place sur le territoire des *Ædui*. Du reste, cette question est comprise dans la détermination d'*Alesia*, l'oppidum des *Mandubii*.

On a dit également que les *Segusiavi* étaient clients des *Ædui*, mais on a dit cela dans l'hypothèse qu'ils seraient les *Sebusiani* des *Commentaires*, ce que nous n'admettons pas. Cette question va être traitée à part.

§ II. — Concordance de l'application précédente des textes de César avec la géographie de Strabon et avec celle de Ptolémée.

Bien qu'il puisse nous suffire d'avoir établi nos déterminations géographiques sur l'autorité de César, nous ne pouvons négliger de consulter maintenant Strabon et Ptolémée. Nous aurons d'ailleurs à relever dans ce rapprochement quelques erreurs qui ont été commises, et

auxquelles on ajoute foi généralement aujourd'hui même.

Strabon, copié par Pline, dit, au livre IV de sa Géographie : « Le Rhône sort des Alpes avec une telle rapidité, qu'on distingue, durant plusieurs stades, le « cours de ses eaux, même au milieu du lac *Léman*. Des« cendu dans les plaines des *Allobroges* et des *Segusii*, il « se joint à la Saône à l'endroit où est Lyon (comme nous « l'avons déjà dit), ville appartenant à ces derniers. La « Saône prend sa source également dans les Alpes, elle « sépare les *Sequani* des *Ædui* et des *Lingones;* elle « reçoit ensuite le Doubs, fleuve navigable, issu pareil« lement des Alpes, le force de prendre son nom, et va se « jeter dans le Rhône, qui lui communique à son tour le « sien, avant d'arriver à Vienne. Ces trois fleuves, etc. [1].

« Après l'Aquitaine et la Narbonnaise, vient cette « portion de la Gaule bornée par le cours entier du Rhin « et par celui du Rhône, depuis les sources de ce « fleuve jusqu'à Lyon, et de là, jusqu'à la Loire. « La partie supérieure de cette région, depuis les sour« ces du Rhin et du Rhône jusqu'à peu près au milieu « des plaines, forme la Lyonnaise..... *Lyon*, bâti sur « une colline, au confluent de la Saône et du Rhône, « est sous la domination des Romains. C'est la ville de la « Gaule la mieux peuplée après Narbonne; elle se dis« tingue par son commerce, et parce que les gouverneurs « envoyés de Rome y font battre monnaie, soit en or,

(1) STRAB. IV, I.

« soit en argent..... Lyon est la capitale des *Segusii*, « qui habitent entre le Rhône et le Doubs.

« Les autres peuples qui s'étendent jusqu'au Rhin « sont bornés par le Doubs ou par la Saône. »

« Ces deux fleuves, comme je l'ai déjà dit, prennent leur « source dans les Alpes; et après s'être réunis, ils vont se « jeter dans le Rhône[1].....

« Les *Sequani* sont bornés à l'Orient par le Rhin et « à l'Occident par la Saône. Entre le Doubs et la Saône, « on trouve les *Ædui*, qui possèdent la ville de *Cabyllinum* (Châlon), située sur ce dernier fleuve, et la « place forte de *Bibracte* (Autun). Ils se disaient parents « des Romains, et ils furent les premiers qui contractèrent alliance et amitié avec eux. De l'autre côté de « la Saône habitent les *Sequani*, peuple devenu depuis « longtemps l'ennemi des *Ædui* et des Romains[2].... »

Ces deux passages de la Géographie de Strabon pré-

---

(1) Strabon ajoute ici: « Il y a encore un autre fleuve qui sort également « des Alpes, et qu'on nomme *Sequana* (la Seine). Il coule parallèle« ment au Rhin, traverse le pays des *Sequani*, et va se décharger « dans l'Océan. » Dans les notes jointes à la version de Coray, l'erreur que présente ce passage est considéré comme suggérée à Strabon par la similitude des noms *Sequana* et *Sequani*. Cette explication ne nous paraît pas suffisante; en faudrait-il chercher une autre dans l'existence réelle d'une petite *Sequana* au sein même du pays des *Sequani*, la *Saine*, un des premiers et des plus importants affluents de l'Ain? La *Saine* provient du lac des Rouges-Truites, situé au milieu des monts Jura que l'on considérait jadis comme des *Alpes*, longtemps encore après l'époque gallo-romaine; de là, elle se dirige au nord-ouest, comme le Rhin, et va se jeter dans l'Ain, près de Champagnole, à Syam. Sur cela, un voyageur, ne connaissant pas la *Sequana* de Lutèce, a-t-il pu affirmer à Strabon que la *Sequana* sort des Alpes jurassiques? — (2) STRAB. IV, III.

sentent des difficultés que jusqu'ici on n'a pu résoudre. Avant de les examiner, remarquons, d'après l'auteur lui-même, comment il a fait sa géographie : « Partie (dit-il) « d'après ce que nous-même avons observé dans les « diverses contrées que nous avons parcourues, partie « *d'après les récits ou les mémoires des voyageurs*. Quant « à nous, nous avons voyagé, vers le couchant, depuis « l'Arménie jusqu'à cette portion de la Tyrrhénie qui est « en face de la Sardaigne (jusqu'à la Toscane)..... Au « reste, le plus souvent, c'est d'après le rapport d'autrui « que nous avons dû *combiner la figure, la grandeur et* « *les autres propriétés de chaque pays, pour en composer le* « *tableau* [1]. »

Il est facile de reconnaître dans vingt passages que Strabon avait les *Commentaires* de César sous les yeux ; Coray le fait remarquer.

De tout ce que présentaient les récits des voyageurs, l'élément géographique sur lequel Strabon pouvait le mieux s'appuyer, le seul qui pût, avec les montagnes, servir de base à sa géographie, c'était le rapport des grands cours d'eau entre eux. On connaissait fort bien le cours du Rhône. Tout le monde savait que la Saône venait s'embrancher au Rhône, sur la rive droite, à Lyon. On savait que le Doubs s'embranchait à la Saône, sur la rive gauche. Mais, pour tout ce qui concerne la direction précise et détaillée de ces cours d'eau, la grandeur et la

(1) STRAB. II, IV.

figure des territoires compris entre eux, l'erreur était sans doute très-facile.

Cela posé, considérons les deux passages de Strabon cités plus haut, et dans lesquels, suivant nous, ce sont les *Sebusiani* de César qu'il entend par les *Segusii.*

Dans le premier passage, il s'agit des fleuves de la Gaule : Strabon décrit le cours du Rhône. Il arrive à parler de son trajet, depuis le lac Léman jusqu'au confluent de la Saône, portion du cours du fleuve qui est la frontière même des *Allobroges* du côté de la Gaule Celtique. Or, à ce sujet, les *Commentaires* consultés disent, en parlant des *Sebusiani* : « *Hi sunt extra Provinciam* « *trans Rhodanum primi.* » Est-il donc étonnant que Strabon, prenant au pied de la lettre cette expression absolue, dans son ignorance des lieux, ait placé les *Allobroges* et les *Segusii* en regard sur les deux rives du Rhône, depuis le Léman jusqu'au confluent de la Saône, et que, par suite, la ville de Lyon, qu'il savait parfaitement être située au confluent même et sur la rive droite du fleuve, en face du pays des *Allobroges*, il l'ait placée chez le peuple Celte que César place, en termes si généraux, sur cette rive droite du Haut-Rhône, en face des *Allobroges?* Car il ne faut pas perdre de vue que Strabon a dû être parfaitement renseigné sur la position topographique de la métropole de fondation récente, mais qu'il a pu l'être beaucoup moins bien sur les vieilles limites des anciennes circonscriptions gauloises, limites qui n'avaient plus aucune importance politique, ou même qu'il importait aux

empereurs de faire oublier, pour rompre en tout l'ancienne tradition.

Dans le second passage cité, il s'agit des penples et des villes de la Gaule : Strabon parle de la province Lyonnaise et d'abord de sa métropole. Après quoi, passant aux peuples divers et à leurs villes, il commence naturellement par les *Segusii*, chez lesquels, dans sa pensée, se trouve Lyon. Il leur donne cette ville pour *capitale* (du moins d'après la traduction de Coray, car l'expression grecque laisse du doute). Strabon ajoute que « les *Segusii* habitent « *entre le Rhône et le Doubs.* » Or on sait que la vieille ville de Lyon était placée sur une colline, comme le dit ailleurs Strabon, sur la colline de Fourvières et des Antiquailles, colline qui est sur la rive droite de la Saône; voilà donc un peuple qui aurait eu sa capitale hors de son territoire. Cette difficulté nous avertit déjà de ne pas nous attacher strictement aux expressions de l'auteur, et nous rappelle qu'il écrivait à Rome, sans jamais être venu en Gaule.

Or, les *Commentaires* étant muets à l'égard des villes des *Sebusiani*, il était naturel que Strabon donnât aux *Segusii (Sebusiani)* Lyon pour capitale. D'ailleurs, Auguste a pu attribuer l'administration directe de ce petit peuple aux gouverneurs de la province Lyonnaise; d'autant plus qu'évidemment il y avait un intérêt politique à mettre sous la main des gouverneurs de la Lyonnaise les passages des monts Jura et du Rhône qui se trouvent dans le pays des *Sebusiani*, dans le *Bugey*.

Les *Commentaires* n'indiquent la position géographique des *Sebusiani* qu'en montrant ce peuple sur la rive droite du haut Rhône ; Strabon, qui connaît la disposition générale du Rhône, de la Saône, du Doubs, comme on le voit dans le premier passage cité, complète sommairement cette indication des *Commentaires*, en disant que les *Segusii* habitent *entre le Rhône et le Doubs.* Cette expression de Strabon, si on la prenait dans le sens absolu, serait exagérée pour les *Sebusiani* du Bugey, néanmoins elle resterait vraie ; le Bugey, en effet, n'occupe pas tout l'intervalle compris entre le Rhône et le Doubs, mais il est tout entier dans cet intervalle.

Or Strabon lui-même nous fournit immédiatement un moyen de déterminer le sens de l'expression qu'il vient d'employer. En effet, après avoir dit, au sujet de la Saône, dans le premier des deux passages cités, que cette rivière sépare les *Sequani* des *Ædui* et des *Lingones*, *avant le confluent du Doubs*, dans le second passage, où il s'agit des peuples, l'auteur complète l'indication précédente au sujet des *Ædui*, en leur attribuant le territoire de la rive gauche de la Saône, *après le confluent du Doubs.* Ainsi, dans ce dernier passage, après avoir dit, en termes généraux, que les *Segusii* habitent *entre le Rhône et le Doubs*, immédiatement Strabon attribue aux *Ædui* une partie de ce même intervalle, la partie voisine de la Saône : ce qui réduit l'expression précédente à sa juste valeur, et met en parfait accord les attributions territoriales faites par Strabon avec

celles que nous avons déduites des textes de César.

Pour qu'on en puisse mieux juger, rappelons les indications fournies dans le premier passage : « La Saône prend « sa source dans les Alpes; elle sépare les *Sequani* des « *Ædui* et des *Lingones;* elle reçoit ensuite le Doubs, « fleuve navigable, issu pareillement des Alpes, le force « de prendre son nom, et va se jeter dans le Rhône. » Or ces trois peuples que la Saône sépare, l'un en face des deux autres, avant le confluent du Doubs, ne peuvent être placés que d'une seule manière, savoir : d'un côté les *Sequani*, entre la Saône et le Doubs, au-dessus de leur confluent; de l'autre côté, sur la rive droite de la Saône, les *Ædui*, à partir d'un certain point de cette rive (par exemple, de Saint-Jean-de-Losne), et les *Lingones* au-dessus d'eux. Ainsi, dans ce passage de Strabon, on voit bien que, sur la rive gauche de la Saône, les *Sequani* s'arrêtent au confluent du Doubs; mais sur la rive droite, on ne voit nullement où s'arrêtent les *Ædui;* on doit donc croire qu'ils accompagnent la Saône jusqu'au Rhône. On est d'autant plus fondé à le croire que Strabon, dans le second passage, attribue aux *Ædui* la ville de Châlon, située sur la rive droite de la Saône, plus bas que le confluent du Doubs, qu'il leur attribue encore la rive gauche de la Saône, à partir de ce confluent, et qu'il ne place positivement sur l'une ou l'autre rive aucun autre peuple. Pour mettre la chose sous les yeux du lecteur, nous allons rappeler le second passage de Strabon, en le paraphrasant dans le sens du premier, sans rien

ajouter qui n'aille de soi. « Les *Sequani*, dit-il, sont « bornés à l'orient par le Rhin, et à l'occident par la « Saône [*au-dessus du confluent du Doubs*]. Entre le « Doubs et la Saône [*au-dessous du même confluent*], on « trouve les *Ædui*, qui possèdent la ville de Cabylli« num, située sur ce dernier fleuve, et la place forte de « *Bibracte* [toutes les deux situées sur leur territoire de « la rive droite de la Saône, qui a été indiqué en parlant « de cette rivière et des peuples qu'elle sépare]. De « l'autre côté de la Saône [*au-dessus du confluent du* « *Doubs*] habitent les *Sequani*, peuple devenu depuis « longtemps l'ennemi des *Ædui* et des Romains.... » Faute d'avoir fait ce simple rapprochement des deux textes, on s'est efforcé en vain d'expliquer le second par l'hypothèse d'une erreur de nom de fleuve, comme on peut le voir dans les notes jointes à la version de Coray.

Il y a donc, en résumé, un accord aussi parfait que possible entre les déterminations géographiques de Strabon et celles que nous avons déduites des textes de César rapprochés de la configuration des lieux [1]. Strabon indique vaguement la position des peuples ; César seul pouvait

(1) Si Strabon, au lieu de dire que « les *Segusii* habitent *entre le Rhône et le Doubs*, » eût dit *entre le Rhône et l'Ain*, l'expression eût précisé ce qu'il dit vaguement des *Segusii* et des *Ædui*; elle eût montré clairement qu'il attribue l'intervalle compris entre le Rhône et l'Ain aux *Segusii* (*Sebusiani*), et celui compris entre l'Ain et la Saône aux *Ædui*, comme nous les leur attribuons nous-mêmes d'après César. Or, nous avons dit que l'Ain, dans le voisinage du Doubs, s'est appelé jadis le *Dain*. Les deux noms latins sont *Dubis* et *Jndis* (d'après Marlianus). Quel était le nom gaulois de l'Ain? Ces deux rivières peuvent-elles avoir été indiquées l'une pour l'autre dans ce passage de Strabon?

fournir des détails précis, seul il avait vu et étudié le terrain. César écrit la topographie militaire *de visu ;* Strabon écrit la géographie historique et administrative d'après les documents qu'on pouvait trouver à Rome de son temps.

Entre Strabon (70 ans après César) et Ptolémée (215 ans après César), des changements sont survenus dans les circonscriptions des peuples de l'ancienne ligne frontière du haut Rhône. Le territoire des *Sequani* a été agrandi du côté de l'orient, aux dépens de celui des *Helvetii*, par delà le Jura, jusqu'au bord du Léman. Ne l'a-t-il pas été du côté de l'occident ? A cette époque, les *Helvetii* et les *Sequani* font partie de la province Belgique ; les *Ædui* sont dans l'intérieur de la province Lyonnaise ; les *Sebusiani* qui se trouvent entre les *Ædui* et les *Sequani*, sur la limite des deux provinces, de quel côté sont-ils placés ?

Ptolémée place leurs anciens patrons, les *Ædui*, de la manière suivante : « A l'orient des *Arverni*, jusqu'à cette « branche du Rhône qui s'en dégage dans la direction du « nord, se trouvent les *Ædui*, et leurs villes, *Augustodu-* « *num*, *Cabyllinum*, *Lugdunum*, la métropole (Autun, « Châlon, Lyon). »

Ainsi voilà, d'après Ptolémée, les *Ædui* placés tout le long de la Saône, depuis la région d'Autun et de Châlon jusqu'à Lyon, et *Lugdunum*, la métropole, rétablie sur le territoire des *Ædui*, en concordance avec les *Commentaires*, et en contradiction formelle avec l'expression de Strabon.

Quelle est cette limite orientale du territoire des *Ædui*, cette *branche du Rhône qui s'en dégage dans la direction du nord*, et que Ptolémée ne nomme point? Ce ne peut être absolument que la Saône, l'Ain ou la Valserine; ces trois cours d'eau descendent tous les trois du nord pour s'embrancher au Rhône, et ce sont les seuls qui se trouvent dans la contrée. Ptolémée nomme la Saône ailleurs; nous croyons donc qu'ici il a voulu parler de l'Ain ou de la Valserine. Dans les deux cas, son texte s'accorde avec nos déterminations. En effet, le Bugey occupant l'intervalle de ces deux cours d'eau, dans le premier cas, les *Sebusiani* se trouvent séparés des *Ædui* et réunis aux *Sequani;* dans le second cas, ils se trouvent compris sous l'ancien nom patronymique d'*Ædui*. Laquelle des deux solutions convient le mieux à l'époque de Ptolémée? Nous avons vu que le territoire des *Sequani* se trouvait alors agrandi du côté de l'orient; à la même époque, il était devenu une très-grande province, *provincia maxima Sequanorum;* comprenait-il donc, du côté de l'occident, le pays des *Sebusiani*, qui fait si naturellement suite au pays des *Sequani?* Nous inclinons à le croire.

On voit ainsi, en résumé, que nos déterminations des territoires des peuples de la frontière du haut Rhône, déduites de tout l'ensemble des textes de César, de la configuration du pays et de la tradition, sont encore aussi complétement que possible d'accord avec la géographie de Strabon et avec celle de Ptolémée.

On peut même dire qu'elles s'accordent avec une dernière indication géographique qui remonterait, d'après Tite-Live, à l'époque de Tarquin l'Ancien. Cet historien, au sujet des premières émigrations gauloises en Italie, où elles constituèrent la Gaule Cisalpine, nous apprend que les *Ædui* de la Celtique avaient chez eux, dans ce temps-là, une petite circonscription, un *pagus*, du nom de *Insubres* : « *Insubres, pagus Æduorum*[1]. » Or les *Ædui* proprement dits que nous avons dû placer, d'après un texte de César, sur la rive gauche de la Saône, entre les *Ædui-Ambarri* et la frontière des *Sequani*, qui aboutit au confluent du Doubs, peuvent nous représenter ce *pagus Æduorum* dont parle Tite-Live. En effet, cette circonscription particulière d'*Ædui* est séparée du pays d'Autun par la Saône. Elle a, de temps immémorial, un centre particulier, la vieille ville de Bourg, sise au pied du Revermont, au point de croisement des antiques voies gauloises de *Vienna* à *Vesontio*, de *Matisco* à la perte du Rhône ou à *Geneva*. Elle s'appelle la *Bresse*. C'est la Bresse proprement dite ou le noyau de la Bresse plus étendue. Ce vieux nom de *Bresse* ne peut-il pas nous rappeler ici les aborigènes, les *Insubres*, aussi bien que, sur un autre point de la Celtique, les *Aulerci-Cenomani* nous sont rappelés par le Maine et le Mans, aussi bien que le *pagus Insuber* de la Cisalpine nous est rappelé par *Brixia*, aujourd'hui Brescia?

---

(1) Tit. Liv. *Hist.* V, xxxiv.

§ III. — Ligne des Cévennes.

La ligne des Cévennes est le prolongement direct de celle du haut Rhône.

En admettant que les *Segusiavi* soient restreints au territoire du Forez, nous trouverions sur la ligne des Cévennes : 1° du côté de la Gaule Celtique et à la suite des *Ædui*, les *Segusiavi*, dans le Forez; les *Velavi*, dans le Velai; les *Gabali*, dans le Gévaudan; les *Rutheni*, dans le Rouergue, etc.; 2° du côté de la Province et à la la suite des *Allobroges*, à l'ouest du Rhône, les *Helvii*, dans le Vivarais; les *Volcæ-Arecomici*, dans le Languedoc; les *Rutheni provinciales*, dans la région d'Alby, etc.

Examinons tout de suite le point capital, à savoir, ce qu'étaient les *Segusiavi* dont parle Ptolémée, et ce qu'était leur territoire.

Nous pensons que les *Segusiavi* étaient des *Arverni*; qu'à l'époque de César, à celle de Strabon, comme à celle de Ptolémée, ces *Arverni* occupaient la région connue depuis sous le nom de Forez; qu'ils ne s'étendaient point au delà de ce territoire, du côté de l'Orient, où ils avaient pour limitrophes les *Ædui*. Nous ajoutons que les *Ædui* occupaient toute la partie inférieure de la vallée de la Saône, savoir, sur la rive droite, depuis près de Saint-Jean-de-Losne, et sur la rive gauche, depuis le confluent du Doubs. Cette dernière limite est restée celle de la Bresse.

Pour établir ces divers points de géographie ancienne,

suivons les textes et les événements dans l'ordre de leur succession, depuis César jusqu'à Ptolémée.

Au temps de César, d'après un texte important[1] que nous avons discuté plus haut, les peuples celtes limitrophes de la Province romaine, sur la ligne des Cévennes, étaient, à partir du confluent de la Saône et du Rhône, des *pagi Arverni* et les *Gabali;* le peuple de la Province situé vis-à-vis d'eux était les *Helvii.* Cela est répété dans deux autres passages de César : « *Helvios* « *qui fines Arvernorum contingunt*[2]. *Mons Gebenna qui* « *Arvernos ab Helviis discludit*[3]. » Enfin, dans un dernier passage, les *Velavi* et les *Gabali* sont mentionnés, en particulier, comme faisant partie des États des *Arverni :* « *Gabalis, Velavis, qui sub imperio Arvernorum* « *esse consueverunt*[4]. » Or nous connaissons d'une part les *Helvii* (le Vivarais), de l'autre les *Gabali* (le Gévaudan) et les *Velavi* (le Velai). Il reste du côté de la Gaule Celtique, entre le Velai et le Rhône, une portion de la frontière septentrionale du Vivarais, sur laquelle, d'après les textes ci-dessus, habitaient des *pagi Arverni :* c'est le Forez, la vallée du Gier, la région de Saint-Chamond et de Saint-Étienne; donc, ce territoire était, d'après César, occupé par des *Arverni*, à l'époque de la guerre de Gaule.

Voici ce que dit Strabon dans la description de l'Aquitaine : « Les peuples situés entre la Garonne et la Loire,

---

(1) *B. G.* VII, LXIV, LXV.—(2) VII, VII.—(3) VII, VIII.—(4) VII, LXXV.

« et qu'on a réunis à l'Aquitaine, sont les ***Helvii*** (le Viva-
« rais), qui commencent au Rhône. Après eux sont les
« ***Vellaï*** (le Velai), qui autrefois faisaient partie des
« ***Arverni***, mais qui aujourd'hui forment un peuple
« séparé. Viennent ensuite ces mêmes ***Arverni*** (l'Auver-
« gne), les ***Lemovices*** (le Limousin), les ***Petrocorii*** (le
« Périgord), les ***Nitiobriges*** (l'Agenois), les ***Cadurci*** (le
« Querci) et les ***Bituriges*** surnommés ***Cubi*** (le Berri).
« Le long de l'Océan, on trouve les ***Santones*** (la Sain-
« tonge) et les ***Pictones*** (le Poitou), ceux-ci près de la
« Loire, et ceux-là près de la Garonne; et enfin, dans
« le voisinage de la Narbonnaise, sont les ***Rutheni*** (le
« Rouergue) et les ***Gabali*** (le Gévaudan)[1]. »

Ajoutons un dernier renseignement fourni par Strabon dans la description de la Lyonnaise : « Les peuples
« qu'on trouve au delà du Rhône et de la Saône, entre
« la Seine et la Loire, sont placés ***au nord et près*** des
« ***Allobroges*** et des Lyonnais. Les plus célèbres d'entre
« eux sont les ***Arverni*** et les ***Carnutes***. La ***Loire passe***
« ***au milieu*** de ces deux peuples pour se rendre dans
« l'Océan[2]. »

Suivant nous, ces derniers ***Arverni*** de Strabon sont les ***Segusiavi*** de Ptolémée. Remarquons, en effet, que ces troisièmes ***Arverni*** se trouvent, d'après Strabon, non dans l'Aquitaine, comme les ***Arverni-Velavi*** et les ***Arverni*** de ***Nemossus*** (***Augustonemetum***, Clermont) dont il

(1) STRAB. IV, II.—(2) *Ibid.* IV, III.

a parlé précédemment, mais bien dans la Lyonnaise; que la Loire passe au milieu d'eux, comme elle passe au milieu du Forez. Où trouver ailleurs un territoire qui présente ce caractère particulier, infaillible, et qui puisse appartenir aux *Arverni?* Tenons compte enfin de la position des *Arverni* dont parle ici Strabon, ***au nord et près des Allobroges et des Lyonnais*** Or le territoire du Forez présente tous ces caractères réunis, et seul il les présente. Donc le Forez était occupé par des ***Arverni*** à l'époque de Strabon.

Ptolémée indique parmi les peuples de l'Aquitaine, et à l'Orient d'un groupe dans lequel sont les ***Gabali***, d'abord une portion des ***Arverni*** où se trouve la ville d'***Augustonemetum*** (Clermont), puis les ***Velauni*** (***Velavi***), dont la ville est ***Ruessium*** (***Revessio***, Saint-Paulien). Ainsi, voilà déjà les ***Arverni*** de ***Nemossus*** et les ***Arverni-Velavi***, dont a parlé Strabon, placés de même dans l'Aquitaine par Ptolémée. Quant aux ***Arverni*** de la Lyonnaise, dont parle Strabon, Ptolémée, dans sa description de la Lyonnaise, nous dit : « Confinant aux ***Arverni*** qui « habitent les monts Cévennes, sont les ***Segusiavi***, et leurs « villes ***Rhodumna, Forum Segusiavorum.*** » Or, dès que Ptolémée nous indique dans la Lyonnaise un peuple confinant à la portion des ***Averni*** qui habitent les monts Cévennes, nous voyons déjà dans sa pensée un peuple tenant aux ***Velavi*** de César, de Strabon, de Ptolémée lui-même; et quand il ajoute que les villes de ce peuple sont ***Rhodumna*** (Roanne), ***Forum Segusiavorum*** (Feurs), nous

voyons clairement sur nos cartes que le peuple dont il parle, et qu'il appelle *Segusiavi*, se trouve *placé au nord et près des Allobroges et des Lyonnais;* que la *Loire passe au milieu de son territoire;* que *Lyon n'est point sur ce territoire;* en un mot, que la situation des *Segusiavi* de Ptolémée est en tout conforme à celle des *Arverni* de la Lyonnaise dont parle Strabon. Donc c'est du même peuple que parlent ces deux géographes, l'un, sous le nom d'*Arverni* de la Lyonnaise, l'autre, sous le nom de *Segusiavi* de la Lyonnaise; donc, il s'agit là d'*Arverni-Segusiavi* de la Lyonnaise, lesquels font suite, sur les deux rives de la Loire, aux *Arverni–Velavi* de la Narbonnaise. Cette détermination satisfait encore à un autre texte de Ptolémée précédemment cité, texte qui veut que les *Ædui* aient pour limitrophes du côté de l'Occident des *Arverni.*

Les *Segusiavi* et les *Velavi* se touchent sur la Loire comme les *Sebusiani* et les *Sequani* se touchent sur l'Ain, offrant ainsi, de part et d'autre, deux couples de noms qui ont de l'analogie dans chaque couple; tandis qu'il n'en existe pas entre *Velavi* et *Sebusiani* ou *Sequani.*

En résumé, Ptolémée le premier nous a fait connaître le nom propre des *Segusiavi*, nom qui a causé de nos jours la confusion des *Arverni* du Forez avec les *Sebusiani* du Bugey; confusion de noms et de peuples, qui, introduite dans la géographie ancienne des Gaules, en a fait pour le lecteur des *Commentaires* un chaos où il ne peut rien comprendre à la marche des armées dans les

première et septième campagnes de César. Mais, d'une part, les *Sebusiani* du Bugey, par cela même qu'ils se trouvaient sur la plus grande partie de la rive droite du haut Rhône, se trouvaient seuls dans la position géographique qui convient au peuple de ce nom (ou de tout autre nom analogue) dont parle César, au sujet de son entrée en Gaule. D'autre part, si l'on considère que, d'après César, il se trouvait un *pagus* des *Arverni* dans le Forez; que, d'après Strabon et Ptolémée, les *Arverni-Segusiavi* du Forez se trouvaient distincts des Lyonnais; que, d'après César et Ptolémée, les *Ædui* occupaient la vallée de la Saône depuis Châlon jusqu'au Rhône (y compris, d'après Ptolémée, *Lugdunum*, la métropole); que, d'après Ptolémée, les *Ædui* avaient pour limitrophes du côté de l'occident les *Arverni*, on doit conclure que les *Segusiavi* de *Rhodumna* et *Forum Segusiavorum* n'ont pu s'étendre sur la rive droite du Rhône en amont du confluent de la Saône; qu'ils ne peuvent absolument être les *Sebusiani* chez lesquels César mit le pied à son entrée en Gaule, et qu'ils sont bien des *Arverni*, même pour Ptolémée, comme pour César et Strabon.

§ IV.—La confusion des *Sebusiani* de César avec les *Segusiavi* de Ptolémée est une double erreur, géographique et historique : *Lugdunum*, la métropole (Lyon), a été fondée sur le territoire des *Ædui*.

Cette confusion est un démenti formel donné aux géographes anciens : c'est une erreur qui peut affecter même le sens de l'histoire. On se convaincra facilement que

nous n'exagérons rien dans cette double proposition, si l'on veut bien jeter un coup d'œil avec nous sur l'origine, les moyens et les conséquences de l'opinion que nous critiquons ici.

La confusion des *Sebusiani* avec les *Segusiavi* se trouve déjà en germe dans le *Pharus Galliæ antiquæ* du père jésuite Philippe Labbe [1]. Voici le passage : « SEGU- « SIANI, *quos eosdem cum Sebusianis et Secusianis existimo :* pays de Bresse, plus proche de Lyon, Forest, « Beauiolois et Lyonnois, deçà et delà la riuière de « Saône. »

Cette confusion des deux peuples sert de base à une opinion que publiait, en 1838, un auteur du département de l'Ain, de Lateyssonnière, dans ses *Recherches historiques* sur ce département, où il s'est aidé de notes manuscrites de de Veyle [2]. De Lateyssonnière y expose un système spécial sur les anciens peuples de cette région, sur l'émigration des *Helvetii* et sur l'entrée de César en Gaule. Il donne un résumé de ce qui avait été dit avant lui, particulièrement au sujet de la véritable position de la muraille qui fut élevée par César, depuis le lac Léman jusqu'au mont Jura (montagne du Vuache), pour barrer aux *Helvetii* l'entrée de la Province romaine, par derrière le Rhône et sur sa rive gauche.

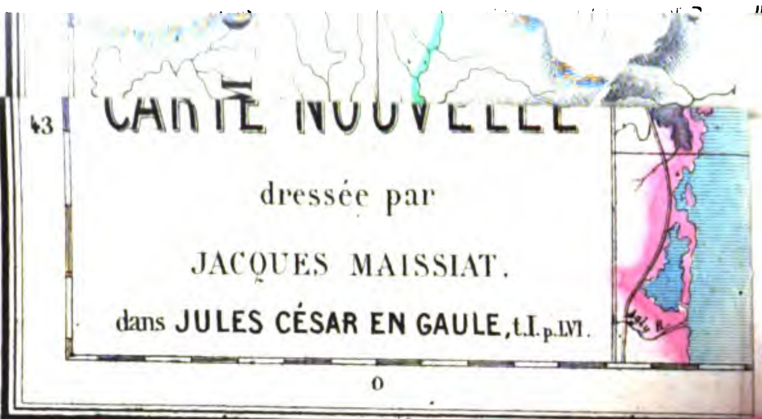
Le système de M. Auguste Bernard, dans deux ouvrages qui ont pour titres, le premier : *Origines du Lyonnais* [3] ;

(1) Moulins, 1644, p. 62.—(2) Bourg-en-Bresse, 1838, Bottier. T. I.- (3) Paris. 1846.

« Strabon lui-même, c'est-à-dire sur la rive droite de la « Saône qui porte au Rhône les eaux du Doubs, se serait « trouvé hors du territoire des Ségusiaves [1]. » En effet, dans l'opinion soutenue, on ne peut admettre que les *Segusii* de Strabon soient placés *entre le Rhône et le Doubs*, dont le cours se poursuit dans le lit de la Saône, car alors ils ne peuvent s'étendre au delà, pour devenir, sur les deux rives de la Loire, les *Segusiavi* de Ptolémée. Mais, dans cette opinion, quel *mot* faut-il mettre à la place du mot *Doubs?* Aucun n'est admissible. Et d'ailleurs, Strabon a-t-il pu attribuer une nouvelle capitale aux *Segusiavi*, qui avaient déjà *Forum Segusiavorum* et *Rhodumna?* Au contraire, on n'a jamais connu aux *Sebusiani* de César aucune capitale, ni même aucune ville, et Strabon a bien pu leur donner Lyon pour centre administratif et commercial, que cela fût ou non la réalité à son époque, ce qu'on ignore. Aujourd'hui même Lyon est encore le centre de tous les intérêts du Bugey, bien que cette contrée fasse partie d'un autre département que celui dont Lyon est le chef-lieu.

Et il faudra dire encore que César lui-même s'est trompé, lui qui avait tant parcouru et étudié ce terrain : car il attribue Autun, Châlon, Mâcon, aux *Ædui*. avant l'existence de Lyon, et il fait couler la Saône à travers le pays des *Ædui* jusqu'au Rhône : « *Flumen est*, *Arar*, « *quod per fines Æduorum et Sequanorum in Rhodanum*

1) *Origines du Lyonnais*, p. 91.



Dessiné par Eugène Lardière arpenteur forestier à Nantua

« *influit.* » Ce qui, d'une part, force les ***Segusii*** de Strabon à demeurer sur la rive droite du haut Rhône, confondus avec les ***Sebusiani*** de César, et, d'autre part, force les ***Segusiavi*** de Ptolémée à demeurer chez eux, sur les deux rives de la Loire, à Roanne et à Feurs.

Que reste-t-il donc de positif à l'égard des ***Segusiavi*** de Ptolémée? Il reste tout ce que dit cet auteur, savoir : que c'était un peuple de la province Lyonnaise, placé dans le Forez, confinant au Velai, et dont les villes étaient Roanne et Feurs ; qu'il était de la race des ***Arverni;*** que son territoire était, du côté de l'orient, limitrophe de celui des ***Ædui.*** Il reste encore tout ce que disent les inscriptions, savoir : que la véritable orthographe du nom de ce peuple était ***Segusiavi;*** que les limites de son territoire étaient bien celles du Forez; car, dit M. Auguste Bernard, « ***presque toutes les inscriptions qui portent*** « ***le nom des Ségusiaves*** ont été découvertes et se trouvent, « non à la gauche, mais à la droite de la Saône, non pas « même près de Lyon, mais fort loin de là, à Feurs, ***sur le*** « ***bord de la Loire***[1]. » Il reste enfin, que les ***Segusiavi*** étaient une cité secondaire, détachée d'une cité gauloise principale (non pas des ***Ædui***, mais, suivant nous, des ***Arverni***), constituée à part en cité libre, et ayant son centre administratif propre à Feurs, ***Forum civitatis Segusiavorum liberæ;*** d'où le nom de ***Forez*** a persisté pour désigner son territoire.

(1) ***Origines du Lyonnais***, p. 22

annexa à la province d'Aquitaine? La liberté des peuples, l'égalité des territoires? On nous accordera sans doute que ce fut une raison plus vraie, plus grave, plus césarienne, le dessein politique d'affaiblir les cités puissantes et influentes d'après la maxime : *diviser pour régner*. Or, de ce point de vue, s'il était en Gaule une cité qui méritât l'attention et les soins pernicieux d'Auguste, c'était assurément la puissante et noble cité des *Arverni*. Celle-là était, à ses yeux, comme un serpent dangereux que César avait laissé pour mort, mais qui pouvait n'être qu'engourdi : Auguste lui abattit la tête, *Gergovia*, et coupa le corps en trois. *Civitas Segusiavorum libera*, dit-on? Il s'agit bien de cités *libres!* Qui ne sait que ce mot là est le meilleur des moyens pour organiser la servitude? Des cités libres d'agir? Non, mais libres ainsi que l'entend Auguste, libres de s'agiter comme les tronçons d'un reptile mutilé, sans que cela soit à craindre, ni loin autour d'elles, ni longtemps. Au contraire, si la politique de cet empereur put laisser une grande cité intacte, ce fut la cité des *Ædui*. L'étude attentive de la guerre de Gaule ne permet aucun doute au sujet de ce double aperçu.

Des trois portions de la grande cité des *Arverni*, Auguste en annexa deux à la province d'Aquitaine (les *Arverni* d'*Augustonemetum* et les *Arverni-Velavi*), laissant la troisième (les *Arverni-Segusiavi*) seule dans la province Lyonnaise. De sorte que la redoutable cité se trouva dispersée autant qu'il était possible. César n'eût pas fait mieux.

Du reste, les *Velavi* et les *Segusiavi* paraissent bien avoir été constitués en cités séparées, à la même époque et pour les mêmes raisons : les deux pays se font suite sur la Loire ; les deux populations sont similaires et se rattachent ensemble à l'énergique race des *Arverni :* tout est semblable de part et d'autre ; les deux noms même, *Velavi* et *Segusiavi*, sont parents.

Nous concluons des considérations précédentes que la petite cité libre des *Segusiavi* provint, comme celle des *Velavi*, d'un démembrement de la grande cité des *Arverni*, opéré par Auguste dans l'intérêt de sa domination en Gaule.

> *Et nunc tonsæ, Liger : quondam, per colla decora*
> *Crinibus effusis, toti prælate Comatæ.*
>
> LUCAIN.

Entre le pays des *Segusiavi*, le Forez et le pays des *Sebusiani*, le Bugey, s'interpose le territoire des *Ædui;* territoire et peuple qui furent, durant toute la guerre, le centre d'opération militaire et politique de César. La cité des *Ædui* occupait, avons-nous dit, les pays d'Autun, de Châlon, de Mâcon, la Bresse, le Lyonnais, le Beaujolais, le Charollais, le Bourbonnais, le Nivernais et l'Auxois, où se trouve *Alise*, à l'extrémité septentrionale de ce vaste territoire.

Il se rencontrait à l'extrémité méridionale, au confluent des deux grands cours d'eau qui le desservent, une position magnifique : une grande colline où l'on a, à ses pieds, les fleuves ; au delà, de riches plaines ; au loin, les Alpes, le Mont-Blanc, sur lequel le soleil se lève, ou qu'il

colore des feux de son coucher. C'était, pour continuer la politique après la guerre, une position parfaite, en communication facile avec l'Italie, au milieu de la ligne frontière des anciennes et des nouvelles provinces. C'est là que fut élevée la métropole ***Lugudunum***, Lyon, résidence des gouvérneurs romains, centre des nouveaux intérêts, séjour des empereurs. C'est là que leur toute-puissance vint s'asseoir chez les vaincus, pour couper tous les liens naturels, ces racines des peuples ; pour dissoudre toutes les masses nationales qui avaient commencé à se former, et pour supprimer toute la tradition gauloise.

Cette violence contre la nature des hommes et des choses eut le sort qui l'attendait, et qu'Auguste eût pu prévoir. Son ami, le politique Horace lui avait dit :

Naturam expellas furca, tamen usque recurret.

La nature reprit enfin le dessus. La domination des Césars en vint à disparaître de la Gaule, non pas les races gauloises : rien ne saurait les extirper de ce sol; il leur appartient comme de certaines places à de certaines plantes. Ne les pouvait-on pas voir naguère encore présentes, après tant de siècles, ***Arverni, Bituriges, Senones, Pictones, Santones...*** chacune à sa place, comme au temps de César, sous les noms de ***Auvergne, Berry, Sénonais, Poitou, Saintonge?...*** Et depuis combien d'autres siècles y étaient-elles déjà quand César vint les attaquer? puisque nous voyons dans Tite-Live que, du temps

de Tarquin l'Ancien, plusieurs de ces mêmes peuples aborigènes de la Gaule Celtique, *Bituriges*, *Arverni*, *Senones*, *Ædui*, *Ambarri*, *Insubres* (*pagus Æduorum*)..., surchargés dès lors de population, firent, sous la conduite de Bellovèse, des expéditions en Italie, où ils constituèrent la Gaule Cisalpine, fondèrent Milan, et que d'autres Gaulois, conduits par Sigovèse, émigrèrent dans les régions qu'arrose le Danube; d'où, plus tard, une partie de ces derniers passa en Asie-Mineure, et s'y établit dans une autre nouvelle Gaule, la Galatie.

Ainsi nos déterminations géographiques présentent ce caractère frappant que, déduites des textes de César tous réunis, basées sur la configuration du terrain, concordant avec la géographie de Strabon et avec celle de Ptolémée, elles s'accordent encore généralement avec la position de nos anciennes provinces nationales, tradition incontestable des Gaules.

Cela peut donc conduire à retrouver aujourd'hui sur le terrain les lieux mêmes des événements des première et septième campagnes de César en Gaule, campagnes qui sont assurément les plus obscures à comprendre dans son livre, surtout la septième, laquelle est aussi la plus importante à connaître pour l'instruction des peuples, principalement des descendants des Gaulois.

RÉSUMÉ.

En terminant, nous croyons devoir résumer, sous une forme synthétique et très-brève, cette notice géographique concernant les routes, les peuples et les circonscriptions territoriales des Gaules, du côté de l'Italie, à l'époque où Jules César vint, par ces régions du Sud-Est, franchissant les Alpes, le pays des *Allobroges*, le haut Rhône, porter la guerre et le pillage dans les trois Gaules du Nord-Ouest.

Ces trois Gaules, que César appelle simplement la *Gaule*, étaient ensemble circonscrites par le cours entier du Rhin, l'Océan, les Pyrénées, la ligne des Cévennes et le haut Rhône. Dans ce territoire général, au nord, le long du Rhin inférieur et de l'Océan, était la *Belgique*, limitée par la Seine et la Marne; au sud ouest, le long de l'Océan et des Pyrénées, était l'*Aquitaine*, limitée par la Garonne; dans tout l'espace intermédiaire s'étendait la *Celtique*, depuis les côtes de l'Océan jusqu'à la frontière du Rhin supérieur, qui la séparait de la Germanie, et jusqu'à la frontière du haut Rhône et des Cévennes, qui la séparait de la Province romaine.

La Province romaine (César dit simplement la *Province*, ou bien *notre Province*) était sous-divisée par les Alpes, où se trouvaient quelques peuples encore libres, en

Province Ultérieure ou *Gaule Transalpine*, et *Province Citérieure* ou *Gaule Cisalpine;* et ces deux provinces partielles, jointes à l'Illyrie, constituaient la *Province entière* dont César avait le commandement.

Voici maintenant, au point de vue des campagnes de César, les principaux traits de la géographie des contrées du sud-est des Gaules, à cette époque.

1. Peuples libres placés dans les Alpes,

Peuples libres placés le long de la Province Citérieure, à partir des sources du Rhône : *Seduni :* haut du Valais, région de Sion ; — *Veragri :* milieu du Valais, région de Martigny ; — *Nantuates :* bas du Valais, entre Saint-Maurice et l'extrémité orientale du lac Léman. Les *Nantuates* s'étendaient probablement jusqu'aux plus proches affluents du Rhin.

Passage de communication avec l'Italie : *per Alpes Penninas,* par le Grand Saint-Bernard. — Portes de ce passage : *Octodurus*, Martigny, et *Ocelum,* Aoste.

Peuples placés à la suite des précédents, entre la Province Citérieure et la Province Ultérieure : *Centrones :* val de Tarentaise ; — *Graioceli :* val d'Aoste ; — *Caturiges :* versants italiens du mont *Pennin,* du Grand Saint-Bernard, au nord d'*Eporedia*, d'Ivrée.

Passage des Alpes sur lequel se trouvent ces trois peuples : *per Alpes Graias*, par le Petit Saint-Bernard. — Portes de ce passage : *Ocelum*, Aoste, et Montmélian.

II. Peuples de la Province Ultérieure placés entre les Alpes et le Rhône.

Allobroges : partie de la Savoie appartenant au bassin du haut Rhône, et Dauphiné de la rive droite de l'Isère; — *Vocontii :* Dauphiné de la rive gauche de l'Isère, Diois, pays de Vaison, Gap, Chorges, Embrun.

III. Peuples de la Province Ultérieure, et peuples de la Gaule Celtique placés aux frontières du haut Rhône et des Cévennes, à partir de l'extrémité orientale du Léman.

Ligne du haut Rhône. — Du côté de la Province : ***Allobroges***, ci-dessus désignés.

Du côté de la Gaule : *Helvetii :* Suisse et pays de Gex ; —*Sequani :* Franche-Comté (y compris la langue de terre réservée dans le traité de 1601, et limitée par la grande crête du Jura, le Rhône, la Valserine);—***Sebusiani*** : Bugey (y compris le val Romey);—***Ambarri, consanguinei Æduorum*** (y compris les *Ambivareti*) : région méridionale de la Bresse, avec le reste de la plaine entre l'Ain et les monts du Bugey; — ***Ædui*** (y compris les ***Aulerci-Brannovices*** et les ***Brannovii***) : pays d'Autun, de Châlon, de Mâcon, région moyenne et région septentrionale de la Bresse, Lyonnais, Beaujolais, Charollais, Bourbonnais, Nivernais et Auxois.

Ligne des Cévennes.—Du côté de la Province : ***Helvii :*** Vivarais; — *Volcæ-Arecomici :* Languedoc; — ***Rutheni Provinciales :*** pays de Castres et d'Alby.

Du côté de la Gaule : *Arverni :* Auvergne ; — *Segusiavi*, *pagus Arvernorum :* Forez; — *Velavi*, *pagus Arvernorum :* Velai;—*Gabali*, *subjuncti Arvernis :* Gévaudan; — *Ruthem :* Rouergue.

ROUTES SUIVIES DU NORD DE L'ITALIE A LA FRONTIÈRE DU HAUT RHÔNE.

1° Voie par le *Mont Pennin*, chemin très-difficile (Strabon); aujourd'hui, route par le Grand Saint-Bernard: d'Aoste à Martigny; de là, à Genève, par la Savoie.

2° Voie par le pays des *Salassi* (Polybe), voie par le pays des *Centrones*, chemin le meilleur, praticable aux équipages d'une armée (Strabon); voie par les *Alpes Graies* (itinéraire d'Antonin); aujourd'hui, route par le Petit Saint-Bernard : d'Aoste à Montmélian, puis à Chambéry ; là, bifurcation, pour aller, d'une part, à Vienne et à Lyon, d'autre part, à Genève, par Frangy. Au point de Frangy, bifurcation : la branche de droite mène à Genève; c'est l'un des deux chemins dont parle César au sujet de l'émigration des *Helvetii* : « *Erant* « *omnino itinera duo :... alterum per Provinciam nos*« *tram.* » La branche directe mène, par la Semine, à la Perte du Rhône, où s'offre un triple passage du fleuve, et par où l'on évite la traversée du Grand Jura; c'est une *porte naturelle de la Gaule Celtique*. On y entre, en ce point, sur la limite des *Sebusiani* et des *Sequani*, dans la contrée même où jadis « *des Allobroges* (comme aujourd'hui leurs descendants) *possédaient au delà du*

Rhône des habitations rurales et autres propriétés, » le passage du fleuve y étant facile, de temps immémorial, en toute saison, de nuit aussi bien que de jour.

A la Perte du Rhône et au delà du fleuve, on croise une route qui va de l'est à l'ouest ; elle vient du pays des *Helvetii*, de la Suisse, par la passe du Grand Jura, avec le Rhône et sur sa rive droite. C'est l'autre des deux chemins indiqués ci-dessus par César ; il dit de celui-ci : « *Unum per Sequanos, angustum et difficile, inter* « *montem Juram et flumen Rhodanum.* »

Du point de croisement, on peut continuer sa route par le pays des *Sequani*, d'abord droit au nord, le long de la Valserine, puis à l'ouest, en traversant le Jura moyen par Saint-Claude, le Jura occidental par Thoirette, pour aller déboucher dans le pays des *Ædui*, du côté de Bourg en Bresse ; mais cette route détournée est très-difficile : *per angustias Sequanorum*, dit César.

Du même point de croisement, il devient facile de se rendre à la même destination, par le pays des *Sebusiani*, en prenant la route transversale indiquée ci-dessus, laquelle, venant du pays des *Helvetii*, se poursuit directement à l'ouest. C'est aujourd'hui la route impériale n° 79, de Genève à Nevers ; c'était, à l'époque de César, la route de *Geneva Allobrogum* à *Matisco* et à *Noviodunum Æduorum*. Elle quitte le bord du fleuve à la Perte du Rhône même, et s'engage dans le défilé de Nantua, qu'elle suit jusqu'au point de la Cluse, porte occidentale de ce défilé.

Au point de la Cluse, trois branches divergentes à remarquer : la branche directe qui suit à l'ouest par Bourg en Bresse, Mâcon, Nevers; et deux autres branches qui, toutes les deux, se dirigent au nord-ouest, chez les *Sequani*, en s'écartant d'abord et en suivant des vallées différentes, pour se réunir de nouveau à Lons-le-Saulnier; là, cette double branche du nord-ouest sort des monts Jura et débouche dans les plaines qu'arrosent le Doubs et la Saône.

De Lons-le-Saulnier, on peut prendre sans difficulté toutes les directions : celle de *Cabilo ad Ararim* et de *Bibracte* (Châlon-sur-Saône et Autun); celle d'*Agendicum*, *Melodunum* et *Lutetia Parisiorum* (Sens, Melun et Paris); celle d'*Andematunnum* et du mont *Vogesus* (Langres et les montagnes des Vosges); celle de *Vesontio* (Besançon), qui mène au delà sur le Rhin, chez les Germains.... On est parvenu au cœur de la Gaule Celtique, dans sa région la plus fertile, où les routes et les grands cours d'eau convergent, où trois grandes cités gauloises, les *Ædui*, les *Sequani*, les *Lingones*, se touchent (Saint-Jean-de-Losne).

Lucain, dans la *Pharsale*, nous donne à comprendre par quelle route militaire les légions revinrent de Gaule en Italie, à l'appel de César, pour passer le Rubicon :

> . . . *Sparsas per Gallica rura cohortes*
> *Evocat, et Romam motis petit undique signis.*
> *Deseruere cavo tentoria fixa* Lemano,
> *Castraque quæ* Vogesi *curvam super ardua rupem*
> *Pugnaces pictis cohibebant* Lingonas *armis.*
> *Hi vada liquerunt* Isaræ. . .

Ainsi la première pensée du poëte est l'image des légions accourant en Italie, des bords du Léman, des rives de la haute Saône, de celles de l'Isère, c'est-à-dire, accourant par toutes les branches de la route des Alpes Graies que nous venons d'examiner. Or on sait que Lucain écrivait sous Néron, cent ans seulement après la guerre de Gaule, et l'on ne peut guère douter que ces détails militaires ne fussent alors parfaitement connus de tous les Romains lettrés.

Enfin, nous verrons encore cette même voie naturelle et facile s'accorder, non moins bien, avec un texte important de Plutarque, qui se trouvera mieux placé dans la discussion de la marche de César, à la septième campagne. Ce texte ***signale le territoire des Séquanes comme étant, de toute la Gaule, le premier où l'on entrait en venant d'Italie.*** Or c'est de fait incontestablement ce qui pour le voyageur qui vient d'Italie en Gaule par les Alpes Graies et la Perte du Rhône, au moment où il passe à ce dernier point, le fleuve qui sert de frontière à la Gaule.

II

NOTICE

SUR LES

MOYENS MILITAIRES

NOTICE

SUR LES

MOYENS MILITAIRES

USITÉS DE PART ET D'AUTRE

DANS LA GUERRE DE GAULE

I. ARMES DE MAIN. — II. ARMES DE BATTERIE.
III. ATTAQUE DES PLACES OU POSITIONS FORTES.

In omni autem prælio, non tam multitudo et virtus indocta, quam ars et exercitium, solent præstare victoriam.

VÉGÈCE.

La plus importante lacune qui se rencontre dans le récit des *Commentaires* sur la guerre de Gaule est l'omission des moyens militaires usités de part et d'autre. Le lecteur est ainsi exposé à tomber dans une fausse appréciation de tous les faits d'armes; et il est nécessaire que nous attirions d'avance l'attention sur ce point capital, pour qu'on puisse mieux apprécier d'une manière générale les conditions respectives de cette guerre, avant d'entrer dans l'examen des détails. César, qui décrit les coutumes, la juridiction, la religion des Gaulois, des Germains, qui décrit tout, même les animaux fabuleux

dont on lui parle, ne nous donne aucune description des armes des Gaulois. Et cependant, quel détail pouvait être plus important à connaître dans l'histoire d'une guerre?

Malgré ce silence presque absolu, on peut induire de certains passages des *Commentaires* avec assez de clarté, croyons-nous, sinon ce qu'étaient les armes des Gaulois, du moins ce qu'elles n'étaient pas, et démontrer combien elles étaient inférieures à celles des Romains.

La discussion générale dans laquelle nous allons entrer maintenant paraîtra peut-être aride et un peu longue : nous n'avons pu l'éviter ni l'abréger davantage, entraîné que nous étions par la nécessité d'établir solidement les diverses données qui en résultent.

En effet, ces données générales au sujet des moyens militaires employés de part et d'autre éclairent, comme autant de flambeaux, toutes les obscurités des *Commentaires*, touchant les causes des faits d'armes rapportés, et aident à en faire une juste appréciation; aussi bien que des données complètes de géographie générale aident à déterminer avec précision le théâtre où chaque fait d'armes s'est accompli.

La *différence des moyens militaires* fut, suivant nous, la principale cause des victoires de Jules César en Gaule.

Pour en juger, examinons chaque espèce de moyens en particulier.

I

ARMES DE MAIN

COMPARAISON DES ARMES DE MAIN, DÉFENSIVES ET OFFENSIVES, DES ROMAINS ET DES GAULOIS.

> Nam cæsim pugnantes non solum facile vicere, sed etiam derisere Romani.
>
> VÉGÈCE.

Les soldats romains sont munis d'un *bouclier à toute épreuve:* témoin le fait d'armes de Scæva, près de Dyrrachium, où son bouclier conserva la marque de cent vingt coups de javelot, dont cet homme intrépide fut mis à couvert par ce moyen. Avec ce bouclier, le casque et la cuirasse en métal complètent les armes défensives des soldats de César.

Ces mêmes soldats lancent le *pilum,* trait puissant de cinq pieds et demi, dont le fer pèse neuf onces [1]. Ce fer triangulaire et très-effilé, de la forme d'un long stylet, se courbe au premier choc contre un corps dur, de manière que le *pilum* ne serait plus aussi meurtrier, au cas où l'ennemi le renverrait, dit Polybe. Le *pilum* peut trans-

(1) VÉGÈCE, *De re militari*, II, XV.

percer même plusieurs boucliers gaulois superposés, comme il arriva dans la bataille contre les Helvètes.

Enfin, et ceci est le plus important à remarquer, les soldats de César ont à la main le *gladius*, sorte de grand poignard, qui pique, pénètre à travers tout ce que les Gaulois peuvent lui opposer dans le combat, arme analogue dans l'action à notre baïonnette.

Quelles étaient les armes de main des Gaulois? Nous le répétons, c'est vainement que nous avons cherché dans les *Commentaires* quelque explication positive à ce sujet.

Nous n'y avons trouvé aucune description de leur *bouclier;* mais, à la lecture de certains détails du récit tels que le suivant: « Après que les premiers rangs « des ennemis transpercés de javelots furent tombés.... « *Quum primi ordines hostium transfixi pilis concidissent....* [1], » il est impossible de croire que le bouclier gaulois fût de quelque utilité contre le *pilum*. et, à plus forte raison, contre le *gladius*. Cette image de lignes entières de Gaulois transpercés de javelots et tombant ensemble, permet-elle de supposer qu'ils eussent au bras des boucliers offrant une certaine résistance? On peut tirer la même conclusion des détails suivants de la bataille des Romains contre les Helvètes: *Milites, e loco superiore, pilis missis....* [2]. « Les soldats, « de leur position élevée, lançant les javelots, rom-

(1) *De bell. Gall.*, VII, LXXII.— (2) *Ibid.*, I, XXV.

« pirent facilement la phalange des ennemis. La pha-
« lange rompue, tirant le *gladius*, ils les chargèrent.
« Une chose gênait beaucoup les Gaulois pour combattre,
« c'est que plusieurs de leurs boucliers avaient été trans-
« percés, cloués ensemble, d'un même coup de javelot,
« — *pluribus eorum scutis uno ictu pilorum trans-*
« *fixis et colligatis*, — et que, le fer s'étant courbé, ils
« ne pouvaient ni l'arracher, ni combattre à l'aise, leur
« bras gauche se trouvant retenu, si bien qu'un grand
« nombre d'entre eux, après de longs efforts de bras,
« préférèrent abandonner leur bouclier et combattre à
« poitrine découverte, — *multi ut, diu jactato brachio,*
« *præoptarent scutum manu emittere et nudo corpore*
« *pugnare.* » Ces détails nous paraissent démontrer clairement l'insuffisance du bouclier des Gaulois en face des armes des soldats de César.

Quant aux armes offensives des Gaulois, tout ce que nous avons trouvé dans les *Commentaires* se réduit aux indications fournies par les mots: *funda, sagitta, telum, gæsum, verutum, matara, tragula,* employés dans le récit de divers combats[1]. Ainsi, des pierres lancées à la fronde,

---

(1) César n'a employé qu'une seule fois le mot *gæsa* (*De bell. Gall.*, III, IV), qu'on trouve dans Virgile, dans Tite Live et autres auteurs anciens, pour désigner une arme particulière aux Gaulois, leur arme nationale, une sorte de petit javelot ou de lance très-courte qu'ils lançaient, paraît-il, avec la main. Était-ce plus spécialement l'arme des *Gesates*, et ce nom *Gesates* désigne-t-il en particulier des Gaulois qui habitaient sur les rives du haut Rhône? Nous aurons à revenir sur ce point.

des flèches et des traits de diverses formes lancés à l'arc, une espèce particulière de dards ou de petits javelots lancés à la main, quelques lances courtes, voilà quelles paraissent avoir été les armes offensives des Gaulois dans cette guerre.

N'auraient-ils donc point eu d'*épée ?*

Il faut, à ce sujet, faire une distinction très-importante. Tite Live, en parlant des Gaulois et des Espagnols placés au centre de l'armée d'Annibal à la bataille de Cannes, s'exprime ainsi : « Les Gaulois et les Espagnols « avaient des boucliers presque de la même forme ; des « épées inégales et dissemblables : celle des Gaulois était « très-longue et sans pointe ; celle de l'Espagnol, habi- « tué à frapper son ennemi plutôt de pointe que de « taille, était courte, facile à manier, et avait une pointe « aiguë [1]. »

Depuis longtemps, les Romains avaient adopté l'épée de forme espagnole. On en voit la supériorité dans le combat singulier de Manlius Torquatus contre un Gaulois [2].

Mais laissons parler un homme qui fait autorité en cette matière, Végèce : « En outre, dit-il, les jeunes sol- « dats romains apprenaient à porter des coups, non de « taille, mais de pointe. Car les peuples qui dans le

(1) *Gallis Hispanisque scuta ejusdem formæ fere erant; dispares ac dissimiles gladii : Gallis prælongi ac sine mucronibus ; Hispano, punctim magis quam cæsim assueto petere hostem, brevitate habiles et cum mucronibus.* Tit. Liv., XXII, xlvi. — (2) *Ibid.*, VII, x.

« combat portaient des coups de taille, non-seulement « les Romains les vainquirent avec facilité, mais encore « ce ne leur fut qu'un jeu de les vaincre. En effet, un « coup de taille, quelle que soit sa violence, ne tue pas « souvent : les organes essentiels à la vie se trouvant « protégés et par les armes et par les os. Mais, au con- « traire, un coup de pointe, enfoncé de deux pouces, est « mortel : toute la partie de l'arme qu'on plonge dans le « corps pénétrant infailliblement dans les organes essen- « tiels. Et puis, pendant qu'on porte un coup de taille, « le bras droit et le flanc sont à découvert ; tandis que, « en frappant de pointe, on ne se découvre pas le corps « et on blesse l'adversaire à l'improviste [1]. »

Cette distinction étant établie entre les deux sortes d'épée, et l'immense supériorité de l'une sur l'autre étant bien constatée, nous disons que les Gaulois, dans la guerre contre César, n'avaient pas d'épée proprement dite, d'épée à pointe, et qu'ils ne paraissent pas même avoir été, en général, armés d'épées sans pointe, destinées uniquement à frapper de taille, de sabres non pointus, comme nous les appellerions aujourd'hui.

Aucun récit de combat dans les *Commentaires* ne fait

---

(1) *Præterea tyrones non cæsim sed punctim ferire discebant. Nam cæsim pugnantes non solum facile vicere, sed etiam derisere Romani. Cæsa enim, quovis impetu veniat, non frequenter interficit : quum et armis vitalia defendantur et ossibus. At contra puncta, duas uncias adacta, mortalis est : necesse est enim ut vitalia penetret quidquid immergitur. Deinde, dum cæsa infertur, brachium dextrum latusque nudatur; puncta autem tecto corpore infertur et adversarium sauciat antequam videatur.* (*De re milit.*, I, XII.)

mention d'une épée quelconque dans la main des soldats Gaulois. Toutefois, deux passages exceptionnels sembleraient nous montrer des Gaulois munis de *gladii*. Examinons ces passages.

Le premier nous présente des Nerviens qui, pour se faire un retranchement, coupent avec cette arme des mottes de gazon, — *gladiis cespitem circumcidere*[1]. Mais, dans la phrase précédente, il est dit que des Romains faits prisonniers montraient à ces Nerviens la manière d'exécuter ce travail. Il est donc très-probable que ces Gaulois employaient dans cette occasion les *gladii* de ces prisonniers romains, ou bien peut-être quelques-uns étaient-ils munis de ces sabres gaulois, sans pointe, dont parlent Polybe et Tite-Live.

Dans le second passage des *Commentaires*, Labienus envoie Volusenus Quadratus avec des centurions pour assassiner le chef gaulois Comius, sous le prétexte d'une conférence; et Comius n'ayant été que blessé du premier coup porté par un centurion, pendant que Volusenus prenait amicalement la main du chef gaulois, il est dit que : « alors des deux côtés on tira les *gladii*, — « *quum utrinque gladii districti essent*[2]. » Ce texte d'Hirtius doit-il nous faire admettre que dans cette occasion, non-seulement les Romains, mais encore les Gaulois fussent armés du *gladius?* Il nous semble qu'ici le but de l'auteur, en employant cette expression, est uniquement

---

1). *De bell. Gall.*, V, XLI. —(2) *Ibid.*, VIII, XXIII.

d'indiquer que, des deux côtés, on mit les armes à la main, chacun celle qu'il portait, sans préciser davantage, ni vouloir préciser quelle était l'arme particulière de ces Gaulois. Le *gladius* (dans le sens restreint où nous prenons ici le mot) était une épée spéciale, l'épée espagnole, adoptée par les Romains. Les Gaulois eux-mêmes avaient-ils adopté cette épée étrangère? On ne peut le préjuger, il faudrait le constater positivement. D'ailleurs, l'année suivante, Comius, reconnaissant de loin dans un combat de cavalerie ce même Volusenus Quadratus, préfet de la cavalerie romaine, pousse droit à lui, bien déterminé à atteindre son assassin. Les Romains s'enfuient, même Quadratus. Comius, enfonçant les éperons, met à la course tout le feu de son cheval, parvient à joindre celui de Quadratus côte à côte, et là, il porte de toute sa force à son lâche ennemi un coup de son arme, un coup de *lance* qui lui traverse la cuisse, dit Hirtius[1] (la blessure paraissait devoir être mortelle; mais les cavaliers romains rapportèrent leur préfet au camp et il n'en mourut pas); donc, probablement, Comius n'était point muni d'une épée proprement dite, car, puisqu'il touchait son ennemi, il eût été plus sûr de s'en servir pour le frapper.

Ainsi, rien dans les *Commentaires* ne paraît nous autoriser à croire que le soldat gaulois fût muni d'une

---

(1) *Comius incensum calcaribus equum jungit equo Quadrati lanceaque infesta medium femur ejus magnis viribus transjicit.* (VIII, XLVIII.)

épée proprement dite, d'une épée à pointe; et l'examen attentif des détails de divers combats, expliqués çà et là dans le récit, nous a confirmé dans l'opinion contraire.

Donc, en résumé, le soldat romain et le soldat gaulois étant mis face à face de plain-pied, d'un côté, le Romain, protégé par son casque et sa cuirasse, se trouvait encore parfaitement à couvert derrière son *bouclier* et efficacement armé du *pilum*, du *gladius*, prêt à transpercer son ennemi sans se découvrir lui-même; tandis que, à l'opposé, le Gaulois, derrière son bouclier, n'était à couvert ni du *pilum* ni du *gladius*, et n'avait à la main rien qui pût pénétrer à travers le bouclier de son ennemi. C'était donc là une double situation presque comparable, au point de vue des armes (non des hommes), à celle de guerriers sauvages, armés d'arcs et de flèches, de frondes, de lances, de massues, mis en face de soldats de nos jours, armés du fusil à baïonnette. Il importe assez peu, en effet, que se soit, d'un côté, la *balle* et la *baïonnette*, ou le *pilum* et le *gladius*, qui tuent l'ennemi, pourvu que les coups soient puissants et assurés; tandis que, du côté opposé, les coups sont impuissants.

Citons quelques faits de détail dont on ne peut se rendre compte que par cette différence extrême des armes de main des Romains et des Gaulois. Nous voyons sur la plage des Morins (près de Boulogne-sur-Mer), trois cents soldats romains, entourés de six mille Gaulois armés, former le cercle, résister ainsi pendant quatre heures, tuer bon nombre des assaillants et n'avoir eux-

mêmes que quelques hommes de blessés [1]. Nous voyons dans les environs d'Aduatuca (près de Liége et peut-être à l'est de la Meuse), trois cents soldats romains convalescents, qui escortaient des hommes envoyés au blé, se faire jour à travers deux mille cavaliers sicambres qui les chargent de tous les côtés, et rentrer au camp sains et saufs, tous sans exception [2]. Nous voyons chez les Bituriges (en Berry), dans une ville qui a demandé grâce, des centurions introduits avec quelques soldats pour rechercher les armes et les bêtes de somme : la cavalerie de Vercingétorix se montre dans le lointain accourant au secours ; à cette lueur d'espoir, les habitants poussent un cri, courent aux armes, ferment les portes, garnissent les murailles : les centurions tirent le *gladius*, occupent les portes et recueillent tous leurs soldats sains et saufs [3].

Aussi, en général, dès qu'on lit dans les *Commentaires*, au sujet d'une bataille : « *Nostri, districtis gladiis, comi-* « *nus rem gerunt.... erumpunt.... impetum faciunt....* « *nostri signa inferunt....;* » c'est-à-dire, les *nôtres* chargent au *gladius :* tout est fini en peu d'instants.

De même, quand les Gaulois viennent assaillir les Romains dans leurs retranchements, les accabler de pierres, de flèches et autres faibles projectiles, mais en tel nombre

---

(1) *De bell. Gall.*, IV, XXXVII.— (2) *Ibid.*, VI, XXXIX.— (3) *Ibid.*, VII, XII.

que les défenseurs ne peuvent plus parer tant de coups, la dernière ressource de ceux-ci est d'en venir au *gladius*, de faire une sortie, d'exécuter une charge pour se débarrasser de tant de monde, en tuant tout ce qui est devant eux. On en voit un exemple remarquable à l'attaque d'Octodurus[1]. On en voit un autre dans la bataille contre les Nerviens[2]. Nous en verrons un semblable à l'attaque des retranchements de César devant Alesia.

La résistance, en effet, n'est plus possible au soldat gaulois dans des conditions de combat si inégales; il ne peut vendre sa vie au prix de celle d'un soldat romain; il ne peut que la donner vainement; ce n'est donc plus qu'une tuerie au *gladius*, d'autant plus grande que les Gaulois se montrent plus courageux, et qu'ils consentent moins à lâcher pied.

Citons un exemple. Dans la guerre avec les Belges (sur la rive droite de l'Aisne, région de Craone), l'immense armée des Gaulois s'était mise en retraite pendant la nuit; dès qu'il fit jour, Labienus, avec trois légions et la cavalerie, se mit à sa poursuite et tua beaucoup de monde à l'arrière-garde : « Attendu, dit César, « que dans l'arrière-garde ceux auxquels on parvenait « s'arrêtaient et soutenaient courageusement l'attaque, « tandis que, à l'avant-garde, tous mettaient leur salut « dans la fuite. De sorte que les Romains tuèrent sans

(1) *De bell. Gall.*, III, v et vi.— (2) *Ibid.*, II, xxv.

« aucun péril une grande multitude de ces Gaulois, tant « que le jour dura[1]. »

C'était donc pour les Gaulois l'inverse de ce qui arrivait aux soldats romains parfaitement armés, desquels, nous dit Salluste, les plus braves étaient les moins exposés à être tués, par cette raison même qu'ils ne fuyaient pas : *Interim nostri milites sine metu pugnæ adesse : videre fugientes capi, occidi, fortissumum quemque tutissumum*[2]. On va voir le résultat inverse pour la bravoure gauloise, dans la bataille qui eut lieu près de Lutèce contre Labienus. « Après que les premiers rangs « des ennemis transpercés de javelots furent tombés, « ceux qui restaient n'en résistaient pas moins très-« énergiquement, et nul ne paraissait songer à lâcher « pied : — *tamen acerrime reliqui resistebant, nec dabat « suspicionem fugæ quisquam.* — Le chef des ennemis « lui-même, Camulogène, était là auprès des siens et les « encourageait. Mais, pendant que la victoire était encore « ainsi indécise, les tribuns de la septième légion ayant « appris ce qui se passait à l'aile gauche, firent avancer « la légion par derrière l'ennemi, et *le chargèrent*. Même « alors, nul ne quitta sa place, mais tous furent enve-« loppés et tués. Camulogène subit le même sort que

---

(1) *Quum ab extremo agmine hi, ad quos ventum erat, constiterent, fortiterque impetum nostrorum militum sustinerent; priores.... omnes in fuga salutem sibi ponerent. Ita sine ullo periculo tantam eorum multitudinem nostri interfecerunt, quantum fuit diei spatium.* (*De bell. Gall.*, II, XI.)

(2) SALLUSTE, *Jug.*, LXXXVII.

« les siens. —.... *signaque intulerunt. Ne eo quidem* « *tempore quisquam loco cessit, sed circumventi omnes* « *interfectique sunt. Eamdem fortunam tulit Camulogenus*[1]. »

Cette inégalité des armes de main, soit offensives, soit défensives, nous explique la tactique de Vercingétorix, consistant à harceler César, à lui couper les vivres par tous les moyens, et à éviter toute bataille rangée; d'où l'intérêt capital, pour les Gaulois, d'avoir une cavalerie supérieure à celle des Romains.

La comparaison des armes de main explique l'importance que César attachait à marcher en pays découvert, à combattre de plain-pied. Elle explique l'importance du rôle qu'ont joué, dans la guerre de Gaule, les moindres marais, les pentes de terrain, en un mot, l'inégalité de position, *iniquitas loci*. En effet, dès qu'il est nécessaire de regarder où l'on place le pied, il faut écarter du corps le bouclier; ainsi, le soldat romain dans un marais ne se trouvait plus absolument couvert par son bouclier, et l'arme du Gaulois pouvait l'atteindre. Le jeu du *gladius* est aussi très-gêné dans un marais ou sur un terrain déclive. Les armes de main des Romains et des Gaulois devenaient donc là moins inégales. Aussi voit-on les légionnaires reprendre tous leurs avantages dès qu'ils se retrouvent de plain-pied, au sortir d'un terrain incliné où l'ennemi les accablait. « Les légions,

(1) *De bell. Gall.*, VII, LXII.

« dès qu'elles mirent le pied dans la plaine, s'arrêtèrent « et firent face à l'ennemi [1]. »

Il n'en fut point autrement à l'égard des Germains, cette race gigantesque et brave, dont la cavalerie, en s'unissant aux Romains contre nos aïeux, contribua tant aux succès de César et qu'il sut faire venir d'outre-Rhin à son aide, grâce à l'or des Gaules. Mais, auparavant, l'infanterie germaine avait eu aussi à combattre les légions, et n'avait été non plus devant elles que, pour ainsi dire, de la *chair à gladius*, comme on va le voir par les textes.

Voici ce que disent les *Commentaires*, au sujet de la grande bataille qui eut lieu chez les Séquanes, entre les légions de César et les Germains, commandés par Arioviste. «..... On combattit de près, au *gladius*. Mais les « Germains à l'instant, selon leur habitude, se formèrent « en phalange pour tenir ferme contre la charge au *gla-* « *dius*. Il se trouva bon nombre des soldats romains qui « sautèrent sur les phalanges, et, de la main écartant les « boucliers, percèrent les ennemis par-dessus. Déjà, « du côté de l'aile gauche, l'armée des Germains avait « été enfoncée et mise en fuite ; mais, du côté de l'aile « droite, le front d'attaque des Romains était accablé par « leur multitude. Le jeune P. Crassus, qui commandait « la cavalerie et qui se trouvait hors de la mêlée, s'étant « aperçu de cela, envoya le troisième corps soutenir les « légions, qui faiblissaient. Ce renfort rétablit le combat,

(1) *De bell. Gall.* VII, LI.

« et tous les ennemis tournèrent le dos, et ne cessèrent « de fuir jusqu'à ce qu'ils eussent atteint le bord du « Rhin, fleuve qui coule à environ cinquante mille pas « de l'endroit où eut lieu cette bataille [1]. »

Voici comment s'exprime Florus touchant la même bataille de l'infanterie germaine contre les légions. « Et de « cette manière, il s'était répandu dans le camp, au sujet « de cette nation, inconnue jusqu'alors à nos soldats, « une terreur telle, que presque tous, même les *princes* « (les soldats d'élite), faisaient leur testament. Mais ces « corps gigantesques (les Germains), plus ils présentaient « de volume, *plus ils furent faciles à percer au gladius* et « aux autres armes. L'ardeur des légionnaires dans ce « combat ne saurait être mieux démontrée que par ce « fait, que les barbares se tenant à couvert, les boucliers « sur la tête, comme dans la tortue, les Romains sau- « tèrent sur ces boucliers mêmes, et de là plongèrent « les épées dans la gorge des Germains [2]. »

Il est même assez intéressant de voir que la supériorité du *gladius*, en comparaison de toute autre arme, est peut-être le seul moyen d'expliquer certains détails fort singuliers de l'entrevue de César avec Arioviste; et ici, en vérité, on est porté à croire que César a tenu systématiquement

(1) *De bell. Gall.*, I, LII, LIII.

(2) *Sed illa immania corpora, quo erant majora, eo magis gladiis ferroque patuerunt. Qui calor in prœliando militum fuerit nullo magis exprimi potest, quam quod, elatis super caput scutis quum se, veluti testudine, barbarus tegeret, super ipsa Romani scuta salierunt : et inde in jugulos gladiis descendebant.* (FLOR., III, x, *Bellum Gallicum.*

à ne point parler de la supériorité de cette arme des légionnaires. Voici ce que disent les *Commentaires*, au sujet des pourparlers qui précédèrent l'entrevue. « Arioviste demanda que César n'amenât à la conférence « aucun fantassin, que l'un et l'autre y vinssent avec « de la cavalerie, déclarant qu'il craignait de tomber « dans des embûches de César, et qu'il ne viendrait point « à d'autres conditions. César, ne voulant ni faire « manquer la conférence pour ce motif, ni confier son « salut à la cavalerie gauloise, jugea qu'il n'avait rien de « mieux à faire que de prendre aux cavaliers gaulois « tous leurs chevaux, et de les donner à monter aux « soldats de la dixième légion, dans laquelle il avait toute « confiance, afin d'avoir des hommes dévoués pour sa « défense, au cas où il faudrait en venir aux mains. « Comme cela s'exécutait, un soldat de la dixième légion « dit assez plaisamment *que César faisait plus qu'il « n'avait promis : qu'il avait promis seulement de faire de « la dixième légion sa cohorte prétorienne, et qu'à présent « il en faisait des chevaliers* [1]. »

Le mot n'est pas mauvais, assurément; mais César aurait pu entrer ici dans quelques détails plus sérieux. En effet, son raisonnement suppose qu'il n'avait point de *cavalerie romaine* qui pût l'accompagner à l'entrevue; or il est dit précédemment dans son livre [2] qu'il avait *quatre mille hommes de cavalerie*, dont, il est vrai,

(1) *De bell. Gall.*, I, XLII. — (2) *Ibid.*, I, XV, XVIII.

une partie (la moindre, d'après les détails du combat où figure toute cette cavalerie), était composée de *cavaliers gaulois*, sous les ordres du chef éduen Dumnorix; mais le reste (la plus grande partie) était de la *cavalerie romaine*, provenant de la Province, aussi bien que les légions : c'était, en un mot, de la *cavalerie légionnaire;* car, dans la constitution réglementaire d'une légion, il entrait un petit corps de cavalerie, ainsi que nous le verrons plus loin. On voit donc ici que César n'a point voulu dire le vrai motif qui le porta à mettre des légionnaires sur des chevaux, et à se faire accompagner de tels cavaliers à son entrevue avec Arioviste. Comme ils eussent bien figuré, s'il eût fallu charger à fond de train, et en venir aux mains! — *si quid opus facto esset.* Pour peu qu'on y réfléchisse, on se convaincra facilement que la situation respective était celle-ci; d'une part, Arioviste n'avait confiance dans aucune troupe germaine mise en face des légionnaires dans des conditions égales : il avait confiance dans sa cavalerie germaine en face de toute cavalerie romaine ou gauloise; d'autre part, César, en face de la *cavalerie germaine*, n'avait confiance que dans son *infanterie légionnaire*, combattant à pied avec le *pilum* et le *gladius.*

L'infanterie gauloise, devant la cavalerie germaine, était dans la situation de toutes les troupes de cette époque, que César et tous les auteurs anciens appellent *levis armatura, funditores, sagittarii;* c'est-à-dire dans la situation de *troupes armées à la légère*, ne portant ni *gla-*

dius, ni aucune arme lourde, ni cuirasse, ni casque, ni fort bouclier; munies exclusivement de frondes, d'arcs, de faibles projectiles et d'un faible bouclier. C'était donc, pour ainsi dire, l'homme presque sans défense et faiblement armé, qui s'offrait à écraser sous les pieds des chevaux, ou à tuer comme on peut tuer du haut d'un cheval un ennemi peu redoutable et peu garanti qu'on a sous la main, quel que soit d'ailleurs son courage.

Tel fut donc, dans la guerre de Gaule, le sort fatal de l'infanterie gauloise devant la cavalerie ennemie, le même sort que devant les légions; le sort qu'éprouvèrent, dans toutes les batailles du temps, aussi bien à Pharsale [1] que devant Alesia [2], toutes les *troupes armées à la légère*, les frondeurs, les archers; tandis que l'*infanterie pesamment armée* et munie du *gladius* pouvait, non-seulement tenir ferme contre une charge de cavalerie, mais encore, dans l'occasion, charger hardiment la cavalerie [3] et la mettre en fuite [4]. Ce fut précisément un fait de cette nature qui décida de la victoire à Pharsale, ainsi que l'explique César lui-même [5].

Quant à la cavalerie gauloise, elle eut le dessous avec la cavalerie germaine dans la guerre de Gaule. Il est vrai que la force numérique des troupes de cette arme, de part et d'autre, n'est point indiquée, et qu'ainsi la comparaison ne peut être rigoureuse; néanmoins la supério-

(1) César, *De bell. civ.*, III, xciii.— (2) *Id.*, *De bell. Gall.*, VII, lxxx.— (3) *Id.*, *ibid.*, VII, lxvii.— (4) *Id.*, *De bell. civ.*, III, xciii.—(5) *Id.*, *ibid.*, III, xcv.

rité de la cavalerie germaine, dans la guerre de Gaule, ne paraît point contestable. Toutefois, ne doit-on pas se demander si, dans cette guerre, César n'aurait point fait armer les cavaliers germains, qui combattaient pour lui, des mêmes armes que ses cavaliers légionnaires, avec la cuirasse? César, en effet, ne négligeait rien; et un fait d'armes, survenu dans la guerre d'Afrique, ne peut guère s'expliquer autrement. Le lendemain de son débarquement en Afrique, auprès d'Adrumète, qui lui ferma ses portes, César, n'ayant encore avec lui que fort peu de troupes, s'éloignait de la ville avec son petit corps d'armée, quand de nombreux cavaliers maures accoururent le harceler. « Il arriva alors une chose incroyable, « dit Hirtius, à savoir, que moins de trente cavaliers « gaulois chargèrent deux mille cavaliers maures, leur « firent céder le terrain et les poussèrent dans la « ville[1]. »

Ainsi, en résumé, suivant nous, les armes de main offensives et défensives des Romains étaient incomparablement supérieures à celles des Gaulois.

Restent, il est vrai, à expliquer les victoires remportées par nos aïeux en Italie, en Grèce, dans l'Orient : cette question sera mieux placée dans notre troisième Notice, où Polybe nous fournira des renseignements lumineux.

---

(1) *De bell. Afric.*, VI.

II

ARMES DE BATTERIE, LÉGION.

MACHINES A LANCER DES PIERRES, DES PIEUX, DES TRAITS. (TORMENTA.) ORGANISATION, FORCE NUMÉRIQUE, MATÉRIEL DES LÉGIONS DE CÉSAR EN GAULE.

Ad hæc sustinenda magno usui fuisse tormenta.
J. César[1].

§ I.—Armes de batterie.

Les machines de guerre dont nous voulons parler maintenant sont les balistes, les catapultes (ou onagres), les scorpions (ou manubalistes), les arcubalistes, les fustibales, etc. Voici leur définition sommaire, que nous trouvons dans Végèce.

« La *baliste* a pour ressort des cordes de boyau (et « même de simples cordes). Plus elle a les bras longs, « c'est-à-dire plus elle est grande, plus loin elle lance les « traits. Si elle est combinée suivant l'art de la mécani- « que, et dirigée par des hommes exercés, qui aient d'a- « vance étudié sa portée, ses traits pénètrent dans tout « ce qu'ils frappent.

« Quant à l'*onagre*, il lance des pierres[2]; mais, suivant

(1) Paroles de Jules César, au sujet d'une attaque de son camp par les Gaulois, devant Gergovia.

(2) César, ainsi que les auteurs grecs, appelle *catapulte* une machine

« la grosseur et la grandeur des cordes de boyau, il peut « jeter des masses de roche; car, plus il est grand, plus « grosses sont les roches qu'il lance comme la foudre.

« On ne connaît aucune machine de guerre plus puis- « sante que ces deux espèces-là.

« Ce qu'on appelle aujourd'hui *manubalistes* était « appelé jadis *scorpions*. On leur a donné ce nom parce « qu'ils portent la mort au moyen de petits dards très- « perçants.

« Il me paraît superflu de décrire les *fustibales*, les « *arcubalistes* et les *frondes*, que chaque jour nous voyons « employer. Mais disons que les plus lourdes roches « lancées par l'onagre, non-seulement broient les che- « vaux et les hommes, mais encore brisent les ma- « chines des ennemis[1]. »

Les *scorpions* ou *manubalistes* paraissent, d'après ce dernier nom, avoir été des *balistes à main*, c'est-à-dire

---

qui servait aussi à lancer les pierres, et il ne parle point de l'*onagre*; or, comme Vegèce, de son côté, ne parle point de la *catapulte*, cela fait penser que, sous ces deux noms, il s'agit de la même machine.

(1) Balista *funibus nervinis (chordisque) tenditur; quæ quanto prolixiora brachiola habuerit, hoc est, quanto major fuerit, tanto spicula longius emittit; quæ si juxta artem mechanicam temperetur, et ab exercitatis hominibus, qui mensuram ejus ante collegerint, dirigatur, penetrat quodcumque percusserit.* Onager *autem dirigit lapides; sed, pro nervorum crassitudine et magnitudine, saxorum pondera jaculatur. Nam quanto amplior fuerit, tanto majora saxa fulminis more contorquet. His duobus generibus nulla tormentorum species vehementior invenitur.* Scorpiones *dicebant quas nunc manubalistas vocant, ideo sic nuncupati, quod parvis subtilibusque spiculis inferant mortem.* Fustibalos, arcubalistas *et* fundas *describere superfluum puto, quæ præsens usus agnoscit. Saxis tamen gravioribus per* onagrum *destinatis, non solum equi eliduntur et homines, sed etiam hostium machinamenta franguntur.* VÉGÈCE, *De re militari*, IV, XXII.

portatives et dont un homme seul pouvait faire usage; tandis que les grandes balistes nécessitaient, comme nous le verrons plus loin, des attelages pour les transporter, et des hommes nombreux pour les servir.

Les *fustibales* étaient sans doute, comme leur nom l'indique, des *bâtons destinés à lancer* des pierres ou des balles de plomb, de même qu'avec une fronde. Pour avoir un instrument de ce genre, il suffit d'adapter au petit bout d'un bâton un godet de cuir, comme on le voit au bâton qui sert au jeu du *volant*. Voici, du reste, un texte du même auteur qui montre l'emploi du fustibale sur le champ de bataille. « En effet, dit-il, « contre des guerriers munis de casques, de cottes de « mailles, de cuirasses, souvent d'assez petites pierres, « lancées à la fronde ou au *fustibale*, produisent plus « d'effet que toutes les flèches[1]. »

Dans les *arcubalistes*, on reconnaît facilement nos *arbalètes*, dont les dimensions peuvent varier de grandeur.

Citons encore ce que dit ailleurs Végèce d'une autre arme de jet très-remarquable, qu'on doit retrouver, suivant nous, sous un autre nom, à la main des légionnaires de César dans leurs retranchements devant Alesia, et dont personne, que nous sachions, n'a pu jusqu'à ce jour donner une explication satisfaisante. C'é-

(1) *Sæpe enim, adversum bellatores cassidibus, cataphractis loricisque munitos, teretes lapides, de funda vel fustibalo destinati, sagittis sunt omnibus graviores.* (I, XVI.)

tait une arme des légionnaires, *gravis armatura*, une arme réglementaire, lancée simplement à la main comme le *pilum*, mais portant plus loin et frappant avec beaucoup de force. Ce ne peut être que des bâtons flexibles, plombés au gros bout, qu'on saisissait par le petit bout et qu'on lançait à tour de bras. On les appelait, en effet, *plumbatæ*. Voici ce qu'en dit Végèce : « Il faut aussi dé-
« montrer aux jeunes soldats l'exercice des *plumbatæ*
« (qu'on appelle *martiobarbuli* [1]). Car autrefois, en Il-
« lyrie, il y eut deux légions de six mille hommes qui
« furent appelés les *Martiobarbuli*, parce qu'ils se ser-
« vaient adroitement et vaillamment de cette sorte de
« traits. Il est certain que pendant longtemps ils ont
« très-vivement mené à fin toutes les guerres ; à ce point
« que Dioclétien et Maximien, après être arrivés à l'em-
« pire, pour récompenser la vaillance de ces *Martiobar-*
« *buli*, leur firent donner le nom de *Joviani* et de *Her-*
« *culiani* [2], et qu'ils les préférèrent, nous dit-on, à toutes
« les autres légions. Or la coutume est de porter cinq
« *martiobarbuli* insérés au bouclier ; et lorsque, le mo-
« ment venu, les soldats en font usage, on voit ces sol-
« dats, *munis de boucliers* [3], faire presque l'office d'*archers*.
« Car on peut ainsi blesser grièvement les ennemis et les
« chevaux, non-seulement avant d'être assez près pour

---

(1) *Barbus*, barbeau : *Martio-barbuli*, barbillons de Mars. Sans doute parce que la queue du bâton plombé oscille dans l'air comme celle du poisson dans l'eau.

(2) *Fils de Jupiter, fils d'Hercule*.—(3) C'est-à-dire *pesamment armés*.

« en venir aux mains, mais encore avant d'être arrivé « à portée des javelots[1].

Toutes ces machines de guerre des anciens, qu'on croit généralement aujourd'hui être tombées en désuétude, surtout depuis l'invention de la poudre, se sont cependant conservées traditionnellement parmi les jeux de l'enfance, dans nos provinces voisines de l'Italie[2].

§ II. — Organisation des légions.

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur l'*ensemble des moyens militaires d'une armée romaine*, en hommes et

(1) Plumbatarum *quoque exercitatio (quos* martiobarbulos *vocant) tradenda est junioribus. Nam in Illyrico dudum duæ legiones fuerunt, quæ sena millia militum habuerunt : quæ, quod his telis scienter utebantur et fortiter,* Martiobarbuli *vocabantur. Per hos longo tempore strenuissime constat omnia bella confecta : usque eo, ut Diocletianus et Maximianus, quum ad imperium pervenissent, pro merito virtutis hos* Martiobarbulos Jovianos *atque* Herculianos *censuerint appellandos, eosque cunctis legionibus prætulisse doceantur. Quinos autem* martiobarbulos *insertos scutis portare consueverunt : quos si opportune milites jaciunt, prope sagittariorum scutati mutuari videntur officium. Nam hostes equosque consauciant, priusquam non modo ad manum, sed ad ictum missilium potuerit perveniri.* (I, XVII.)

(2) Ces jeux-là sont peut-être inconnus aux enfants élevés à Paris et que déjà La Bruyère admirait comme nous; enfants qu'on entoure de tant de soins et qu'on garde, pour ainsi dire, à vue. Mais ceux qui sont élevés en plein air et en liberté dans les contrées désignées ci-dessus, connaissent parfaitement, sous des noms quelconques, les *balistes*, les *onagres*, les *scorpions*, les *fustibales*, les *plumbatæ*, aussi bien que les arbalètes, les arcs et les frondes. C'est un charme pour eux, une passion, que de construire et de faire jouer toutes ces petites machines, non parfois sans quelque danger pour les vitres des environs ou pour les yeux des passants. Nous-même qui avons eu cette heureuse enfance, nous ne serions nullement embarrassé aujourd'hui de reproduire, peut-être sans exception, et de faire jouer toutes ces machines des anciens, dont les savants, même Juste Lipse, n'ont pas toujours pu deviner le mécanisme d'après les textes seuls.

en matériel, à une époque ancienne, relativement à celle où Végèce écrivait [1].

Une armée romaine se composait de légions, ***gravis armatura***, d'auxiliaires, ***auxilia, levis armatura***, et de vétérans rappelés, ***evocati, triarii.*** L'unité de force d'une armée était la légion, qu'il importe de considérer en détail pour apprécier toute guerre des Romains.

Le plus petit groupe de légionnaires, ***milites***, combattant régulièrement ensemble, était de 10 soldats, qui constituaient un manipule, ***manipulus***, avec un chef, ***decanus***, le dizenier; en tout, 11 hommes.

Dix manipules constituaient une centurie, ***centuria***, de 110 hommes, avec un chef, le centurion, ***centurio;*** en tout, 111 hommes, avec un signe de ralliement particulier, ***vexillum.***

Cinq centuries constituaient une cohorte, ***cohors***, de 555 hommes; dirigés par un chef, le tribun, ***tribunus***, ou le préposé, ***præpositus;*** sous un étendard particulier, ***signum.***

La première cohorte, ***cohors prima, milliaria,*** faisait exception. Elle était composée de soldats d'élite et en nombre double, comparativement aux autres cohortes :

(1) L'exposé sommaire qu'on va lire a été extrait par nous du traité de Végèce, livre II, aussi fidèlement qu'il nous a été possible de le faire, en y apportant la plus grande attention. Mais, à ce sujet, le texte de Végèce présente de l'obscurité sur plusieurs points, de l'aveu même de ses commentateurs, chez lesquels du reste on chercherait vainement plus de clarté.

d'où son nom de *milliaire*, cohorte des mille. De plus, ces mille hommes d'élite étaient répartis en cinq compagnies ou ordres, compris ensemble sous la dénomination de premiers ordres, *primi ordines*, ou ordres supérieurs, *superiores ordines;* mais qui étaient distincts entre eux, soit par le rang hiérarchique, soit par le nombre d'hommes de chaque ordre, soit par le chef particulier qui le dirigeait, *qui ordinem ducebat.* Le premier ordre était composé de quatre centuries, 440 hommes, ayant à leur tête le centurion primipile, *centurio primipili* ou *primipilus;* le second était composé de deux centuries, 220 hommes, dirigés par le premier hastaire, *primus hastatus;* le troisième était d'une centurie et demie, 165 hommes, sous la conduite du premier prince, *princeps prior;* le quatrième d'autant, 165 hommes, sous le second hastaire, *secundus hastatus;* le quatrième ne présentait qu'une centurie, 110 hommes, sous la direction du premier triaire, *triarius prior.* La première cohorte comprenait donc en tout 1 105 hommes d'élite. Elle était toujours commandée par un tribun, *tribunus militum.* C'était elle qui portait l'aigle, *aquila legionis*, que toute la légion devait suivre.

La cavalerie d'une légion était constituée par turmes, *turmæ equitum legionariorum.* Une turme, ou décurie, se composait de 32 cavaliers, ayant à leur tête le décurion, *decurio;* en tout, 33 cavaliers; se guidant sur un signe de ralliement particulier, *vexillum.* C'était donc un groupe analogue à la centurie.

La première cohorte d'une légion était accompagnée de quatre turmes (132 cavaliers). Chacune des autres cohortes était accompagnée de deux turmes (66 cavaliers). Les cavaliers légionnaires étaient cuirassés, *loricati*.

Une légion romaine présentait donc sous les armes 6 100 hommes d'infanterie et 726 hommes de cavalerie; en tout, 6 826 combattants. Toute légion complète, *legio plena*, devait présenter, dit Végèce, au moins ce nombre d'hommes sous les armes; assez souvent elle était plus forte, quand on donnait l'ordre d'y porter plusieurs cohortes à 1 000 hommes. On devait toujours remplir les vides sans aucun retard [1].

Telle était l'organisation d'une légion. Pour en apprécier les avantages, considérons la légion en ligne de bataille avec ses accessoires.

Dans une bataille régulière, les légions se rangeaient sur la ligne générale, chacune séparément, avec des intervalles entre deux légions voisines, entre les cohortes d'une légion et entre les centuries d'une cohorte : c'est par ces intervalles qu'agissaient les autres troupes, *levis armatura*, *auxilia;* elles sortaient en avant pour combattre ou poursuivre les ennemis ; elles rentraient par le même chemin pour se réfugier derrière la légion. La légion dans le combat devait rester ferme comme un *mur de fer*, dit Végèce, sans jamais

---

(1) L'activité de César touchant ce point est remarquable dans la guerre de Gaule.

ni fuir ni poursuivre, *nec fugere*, *nec sequi*. L'ordre de combat était le même dans toutes les légions d'une armée romaine en bataille et dans toutes les batailles; il était réglementaire. Il nous suffit donc de l'indiquer dans une seule légion, pour qu'il soit connu dans toutes les batailles où le récit n'indique rien de particulier.

La cavalerie de la légion se massait aux deux ailes.

Sur la première ligne d'infanterie, la première cohorte, avec l'aigle, prenait position à droite : la seconde cohorte se plaçait à gauche de la première : la troisième à gauche de la seconde : et ainsi de suite jusqu'à la cinquième cohorte, qui se trouvait à l'extrême gauche de cette première ligne de bataille.

Sur la seconde ligne, la sixième cohorte prenait place à droite derrière la première cohorte : la septième à gauche de la sixième : et ainsi de suite jusqu'à la dixième cohorte, qui se trouvait derrière la cinquième, et qui devait toujours être à l'extrême gauche de la seconde ligne de bataille, dit Végèce.

Les troisième, cinquième, sixième, huitième et dixième cohortes, qui constituaient avec la première les ailes et le centre de chaque ligne de la légion ainsi rangée, devaient être composées d'hommes de choix. Tous les légionnaires étaient munis du casque, de la cuirasse, de jambarts, du fort bouclier, du *gladius*, de cinq *plumbatæ* placées au bouclier et qu'ils lançaient au début du combat. Ils avaient de plus deux *pila* qui, bien lancés, pouvaient percer un fantassin à travers son bouclier, un cavalier à

travers sa cuirasse. Les légionnaires de la première ligne de bataille étaient appelés les princes, *principes*, et ceux de la seconde ligne, les hastaires, *hastati*.

Derrière ces deux lignes de légionnaires étaient placés les auxiliaires, avec le bouclier, les *plumbatæ*, le *gladius* et les *pila*. Il s'y trouvait encore des archers munis du casque, de la cuirasse, du *gladius*, de traits et d'arcs. Il s'y trouvait des frondeurs qui lançaient des pierres à la fronde et au fustibale. Il s'y trouvait des *tragularii*, qui tiraient des traits avec la manubaliste ou l'arcubaliste.

Derrière toutes les lignes de troupes ainsi rangées venaient les triaires : lesquels, armés comme les légionnaires et les genoux à terre [1], se tenaient prêts, au cas où la première ligne serait vaincue, à rétablir le combat et à faire un nouvel effort pour saisir la victoire.

Dans le combat, c'étaient les tribuns qui dirigeaient les cohortes, ou la légion [2].

On voit César mettre ses lieutenants à la tête des légions, pour les conduire et les commander dans leurs quartiers d'hiver ou dans une expédition, ou bien encore pour y être témoins de la bravoure de chacun dans une bataille [3].

Telles étaient l'organisation et la force numérique des légions romaines, à une époque déjà ancienne du temps

(1) Probablement afin d'être ainsi, derrière leurs boucliers, tout à fait à couvert des projectiles.

(2) *De bello Gallico*, VII, LXII. — *De bello Civili*, III, XCV.

(3) *De bello Gallico*, I, LII.

de Végèce ; et toutes les indications qu'on trouve à ce sujet dans les *Commentaires*, notamment dans le cinquième livre sur la guerre de Gaule, induisent à penser que telles étaient l'organisation et la force numérique des légions de César dans cette guerre. Il importe de constater leur force numérique d'une manière positive.

§ III. Force numérique des légions de César en Gaule.

La force numérique des légions de César, en Gaule, est la seule base sur laquelle repose l'évaluation des forces contre lesquelles nos aïeux eurent à se défendre ; à cet égard, nous avons le regret d'être en désaccord, du simple au double, avec l'éminent auteur de l'*Étude d'une campagne de César en Gaule* [1] ; et l'autorité qui s'attache si justement à son œuvre, non moins que l'intérêt de ce point historique, nous imposent l'obligation de parvenir à l'évidence et de présenter ici les textes mêmes de César.

Le texte fondamental est un passage où César dit qu'il avait dans son camp *à peine sept mille hommes* [2] ; la question est de savoir s'il avait avec lui *deux* légions, ou *une* seule ? Nous disons *une seule*.

Pour le constater, remontons un peu plus haut dans le récit, et suivons la série des indications qui se succèdent [3]. Au second retour de Bretagne (Angleterre), César

(1) *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er mai 1858, p. 69 et suivantes.
(2) *Vix hominum millium* VII. *De bello Gallico*, V, XLVII.
(3) *Ibid.*, V. XXIV, *et seq.*

se rend à Samarobriva (Amiens), d'où il envoie ses légions s'établir dans leurs quartiers d'hiver. Il a *huit légions et cinq cohortes*. Fabius va, avec une légion, s'établir chez les Morins (au sud et près de Saint-Omer) ; Crassus va, avec une seconde légion, chez les Bellovaques (au nord et près de Beauvais) ; Labiénus, avec une troisième, va chez les Rhèmes, aux confins des Trévirs (région de Mézières) : ces trois légions sont celles qui s'éloignent le moins de Samarobriva. Q. Cicéron (frère de l'orateur) se rend, avec une quatrième légion, chez les Nerviens (à l'ouest et non loin de Namur) ; Roscius, avec une cinquième, va chez les *Essui* (au voisinage de l'Armorique) ; Munatius Plancus, avec une sixième, et Tribonius, avec une septième, vont chez les Belges [1] ; Sabinus et Cotta, avec une huitième légion et, de plus, cinq cohortes, vont chez les Éburons (près de Liége et, semblerait-il, entre la Meuse et le Rhin). César reste à Samarobriva, avec de la cavalerie (probablement ses quatre cents Germains [2]) qu'il établit dans le voisinage.

Quinze jours environ après que les légions furent parvenues dans leurs quartiers respectifs, Ambiorix et Cativulcus, chefs des Éburons, font appel aux armes, attaquent Sabinus et Cotta dans leur camp, les induisent par de fausses nouvelles à en sortir, les surprennent dans les bois, au fond d'une vallée, et les entourent. Les Gaulois

---

(1) Sur quels points? César ne le dit pas. — (2) *Germanos equites circiter CD, quos ab initio secum habere instituerat. De bello Gallico*, VII, XIII.

harcèlent les Romains, sans jamais tenir contre eux de pied ferme; ils les accablent de traits et de pierres; les quinze cohortes périssent entièrement, chefs et soldats, sauf quelques fugitifs qui, se dirigeant comme ils peuvent et à la faveur des bois, parviennent auprès de Labiénus. Ensuite Ambiorix pousse les Atuatiques et les Nerviens à se joindre aux Éburons; tous ensemble vont assaillir Q. Cicéron dans son camp. Ils tâchent, par la même ruse, de l'en faire sortir comme ses collègues; mais Q. Cicéron, plus circonspect, ne sort point du camp, s'y défend avec courage, et trouve, à prix d'or, le moyen de faire parvenir une lettre à César.

Au reçu de cette lettre, César envoie l'ordre à Crassus d'accourir avec sa légion à Samarobriva et à Fabius d'amener la sienne dans le pays d'Arras, sur un point de la route où il sait qu'il doit lui-même passer. Il mande par lettre à Labiénus de se rendre avec sa légion chez les Nerviens: toutefois, il le laisse juge de ce qu'il a de mieux à faire. Pensant que les autres légions étaient trop éloignées pour qu'il pût les attendre, César rassemble environ quatre cents cavaliers, tirés des quartiers du voisinage; et, à la troisième heure environ (neuf heures du matin), les premiers coureurs étant venus lui annoncer que Crassus arrive à Samarobriva, lui-même part et fait vingt milles ce jour-là; « après avoir laissé à Crassus l'ordre « de prendre le commandement de Samarobriva et d'y « rester avec sa légion — *Crassum Samarobrivæ præficit;* « *legionemque ei attribuit*, — attendu qu'il y laissait les

« bagages de l'armée, les otages des cités, les papiers « publics; et toute la provision de blé amassée pour « l'hiver [1]. » Il rencontre Fabius au point du rendez-vous désigné. Labiénus, dans une lettre, où il l'informe en détail de tout ce qui s'est passé chez les Éburons, lui représente qu'il ne pourrait faire sortir sa légion des quartiers d'hiver sans l'exposer au plus grand péril; il lui apprend que toutes les troupes des Trévirs (Trèves), infanterie et cavalerie, sont campées à trois milles de lui.

César approuve la prudence de son lieutenant; « et « bien que, de trois légions dont il comptait disposer, « il fût réduit à deux seulement — *etsi opinione III le-* « *gionum ad II redierat* [2]. — Néanmoins, ne voyant aucune chance de salut commun que dans la célérité, il se rend à marches forcées dans le pays des Nerviens. Là, pour tromper les Gaulois sur la force numérique de son petit corps d'armée et les attirer au combat, dans une position désavantageuse pour eux, il fait resserrer son camp le plus possible, « bien qu'il ne fût déjà point nécessaire « de le faire bien grand, dit-il, pour *à peine sept mille* « *hommes*, et même sans aucuns bagages— *etsi erant exi-* « *gua per se vix hominum millium VII, præsertim nullis* « *cum impedimentis* [3]. »

Du rapprochement et de l'accord de toutes ces indications, il résulte clairement : que César avait envoyé des ordres à *trois* légions, dont il comptait pouvoir disposer;

---

(1) *De bello Gallico*, V, XLV. — (2) *Ibid.*, V, XLVI. — (3) *Ibid.*, V, XLVII.

mais que, celle de Labiénus ayant dû rester dans ses quartiers d'hiver, César s'est trouvé réduit à ne disposer que de *deux* légions ; qu'il a disposé de celle de Crassus pour garder Samarobriva, où se trouvait le matériel de son armée, et de celle de Fabius pour aller au secours de Q. Cicéron chez les Nerviens. Ici, donc, César n'avait dans son camp qu'*une seule légion*, celle de Fabius, et, par conséquent, la force numérique de cette légion était de *presque six mille six cents hommes :* car il faut tenir compte des *quatre cents* cavaliers qui sont partis de Samarobriva avec César [1].

Ainsi, la force numérique d'une légion de César; dans la guerre de Gaule, était de presque 6 600 hommes, d'après lui-même. Or, les indications détaillées de Végèce nous conduisent à admettre une force numérique de 6 826 hommes.

Nous en pouvons conclure que nos deux auteurs militaires s'accordent parfaitement ; — car, remarquons-le bien, cette légion dont César nous a fait connaître la force numérique, venait de faire campagne pendant la

(1). Tout ce que nous venons de déduire de ces divers passages des *Commentaires* est d'ailleurs justifié plus loin (VI, I), où César nous dit que : « Avant la fin du même hiver, ses lieutenants lui amenèrent d'I- « talie *trois* nouvelles légions. » A notre compte, il devait lui en rester *sept* des anciennes ; et par conséquent, après ce renfort, son armée dut être composée de *dix* légions. Or, il est facile de le constater dans plus d'une occasion, notamment (VII, XXXIII) lorsque, à *Decetia* (Decize sur Loire), César divise son armée en deux corps : l'un, de *quatre* légions, qu'il confie à Labiénus, pour une expédition au nord, du côté de Lutèce; l'autre, de *six* légions, qu'il conduit lui-même au sud, du côté de Gergovia des Arvernes.

belle saison; elle était partie de ses quartiers d'hiver en toute hâte; d'où évidemment avait dû résulter une diminution de son effectif. Cette diminution, *un trentième*, dans de telles circonstances, nous paraît même assez faible, pour permettre de penser que les légions de César présentaient peut-être (comme on le voyait assez souvent dans les légions romaines, d'après Végèce), plus d'une cohorte portée à mille hommes, et que déjà ce grand capitaine avait confiance dans les *gros bataillons*. C'est aux militaires qu'il appartient d'en juger.

On a invoqué un autre texte où César indique le nombre de cohortes et le nombre d'hommes qui combattaient à Pharsale, de part et d'autre[1]. Pompée avait en ligne 45 000 légionnaires fantassins[2], constituant 110 cohortes; et César, 22 000 légionnaires, en 80 cohortes. Ainsi, une légion de Pompée présentait, en moyenne, 4 090 hommes d'infanterie, et, une légion de César, 2 750.

Mais, à ce sujet, quand on examine avec soin l'ensemble des indications que nous fournit le récit de cette guerre civile des Romains dont la Grèce fut le théâtre, on voit clairement que, si l'on acceptait le chiffre ci-dessus comme étant l'expression de la force numérique des légions de César en Gaule, on tomberait dans l'erreur de plus de moitié en moins.

En effet : 1° Déjà au départ d'Italie les légions de Cé-

[1] (1) *De bello Civili*, III, LXXXVIII et LXXXIX. — (2) Il est question à part de la cavalerie. *Ibid.*, III, LXXXVIII et XCIII.

sar étaient bien loin de présenter un effectif complet. Il le dit lui-même[1]; Labiénus le répète à Pharsale[2]; l'un et l'autre énumèrent les causes qui ont éclairci leurs rangs. Ce sont : 1° les derniers combats de Gaule ; les fatigues excessives de l'expédition d'Espagne ; la rentrée d'une partie des légionnaires dans leurs foyers ; un automne malsain, qui a rendu malade toute l'armée aux environs de Brindes, en sorte que, outre les morts, il a fallu, au moment de l'embarquement, laisser à terre beaucoup de malades ; 2° depuis le départ d'Italie jusqu'à la bataille de Pharsale, les légions des deux armées avaient fait de grandes pertes, non-seulement dans les combats acharnés qui eurent lieu près de Dyrrachium, mais encore dans le camp de César par la famine, dans celui de Pompée par les maladies ; et ces pertes n'avaient pu être réparées, ni d'un côté, ni de l'autre, attendu que Pompée, étant maître de la mer, et César, maître de l'Italie, ni l'un ni l'autre n'avaient pu en tirer de recrues ; 3° Malgré ces pertes, du côté de Pompée, une légion présentait encore 4 090 fantassins ; 4° César lui-même nous dit que « ses deux légions « de l'aile gauche, réunies ensemble, présentaient à peine « l'effectif d'une seule — *ut pene unam ex duabus efficeret*[3]. » Prenons le double du chiffre moyen 2 750 :

---

(1) *De bello Civili*, III, II. — (2) *Ibid.*, III, LXXXVII. — (3) *Ibid.*, III, LXXXIX. Remarquons, en passant, l'habileté politique de César, qui conservait tous les grades dans son armée, bien qu'il y manquât la moitié des soldats. La solde l'inquiétait peu : il savait se procurer de l'or ; et d'ailleurs, il aimait à être le débiteur des tribuns et des centurions, pour un motif qu'il nous fera connaître dans une circonstance grave.

c'est 5 500. Ainsi, d'après César lui-même, ***la force numérique de l'infanterie d'une légion romaine excédait, de son temps,* 5 500 *hommes;*** et Végèce, qui écrivait d'après d'anciens auteurs, la porte exactement à 6 100 hommes. Nos deux auteurs militaires sont donc de même ici très-approximativement d'accord. Du reste, dans toute cette appréciation comparative des forces de son rival et des siennes, César n'a-t-il absolument rien exagéré dans l'intérêt de sa propre gloire?

Nous nous croyons donc autorisé à admettre définitivement que, ***dans la guerre de Gaule, la force numérique d'une légion de César, en cours de campagne,*** était approximativement et en nombre rond, de ***six mille hommes,*** tout compris, infanterie, cavalerie et vétérans rappelés ou volontaires [1].

§ IV.—Matériel des légions de César en Gaule.

« Mais la force de la légion, dit Végèce, ne consiste « pas seulement dans ses hommes ; elle consiste encore « dans son armement de moyens de toute sorte. « Avant toute autre chose, on la munit de traits « auxquels ni cuirasse ni bouclier ne peuvent résister. « C'est pourquoi il est d'habitude que dans une légion « chaque *centurie* ait sa *carrobaliste* [2], traînée par des « mulets, et servie par un manipule à tour de rôle, non-

(1) Nous voyons une *centurie* de vétérans volontaires (au nombre de *cent vingt hommes*) signalée pour sa bravoure à Pharsale. *De bello Civili*, III, XCI.

(2) *Carrobalista, carrus balista*, char-baliste, baliste sur roues.

« seulement pour la défense du camp, mais encore sur le « champ de bataille, où sa place est derrière les troupes « pesamment armées, et où ses coups transpercent les ca- « valiers avec leur cuirasse, les fantassins avec leurs bou- « cliers. Or, dans une légion, on a d'habitude *cinquante- « cinq carrobalistes*[1]. On a de plus *dix onagres*, c'est-à-dire « un *onagre* par *cohorte*, sur un chariot traîné par des « bœufs, afin que, si les ennemis se hasardent à venir atta- « quer le camp, on puisse le défendre à coups de traits et « de blocs de pierre. La légion porte aussi avec elle des « bateaux pour passer les fleuves, des harpons, des grap- « pins et de très-longues cordes. Elle a, pour faire les « travaux des fossés, des hoyaux, des houes, des pics, « des leviers, des râteaux, des civières, des paniers pour « porter la terre. Elle a des dolabres, des haches, des « doloires, des scies, pour couper et scier le bois et les « pieux. Elle a en outre des ouvriers avec toutes sor- « tes d'objets de fer, pour attaquer les places des en- « nemis, établir les *tortues*, les *muscules*, les *béliers*, les « *vignes* (comme on les appelle), et aussi les *tours ambu- « latoires*. En un mot, tout ce qu'on croit pouvoir être « nécessaire dans une guerre de quelque nature qu'elle « soit, une légion doit l'emporter partout avec elle, « afin de pouvoir, où qu'elle établisse son camp, y « constituer une cité armée, *armatam civitatem*[2]. »

(1) La première cohorte, qui était d'un nombre d'hommes double, avait sans doute dix carrobalistes.

(2) Végèce, II, xxv.

Quand on lit Végèce avec attention, il est bien facile de reconnaître que tout ce qu'il vient de nous rapporter n'était nullement nouveau de son temps, c'est-à-dire quatre siècles et demi après la guerre de Gaule; au contraire, souvent il s'appuie sur la coutume militaire des anciens et demande qu'on y revienne. Mais une probabilité ne saurait nous suffire. Nous allons donc tâcher de démontrer que, en général, toutes les machines de guerre dont il vient d'être question étaient connues des Romains, au temps de César, et que ses légions en ont fait usage dans la guerre de Gaule. Nous nous bornerons à établir ces deux points; car, cela admis, on voit assez quels terribles ravages de tels moyens de destruction ont dû exercer dans une bataille parmi les masses de Gaulois armés à la légère, et quels avantages cela donnait à l'armée de Jules César en Gaule.

Folard, qui a traité avec de grands développements la question de l'attaque et de la défense des places chez les anciens [1], a fait beaucoup de recherches concernant leurs grandes machines de jet ou *batteries*, comme il les appelle, de même que dom Thuillier dans sa version de l'histoire de Polybe. Les auteurs latins, et César en particulier, désignent toutes ces machines indistinctement sous le nom générique de *tormenta* [2].

(1) *Histoire* de Polybe, traduite par dom Thuillier, avec un commentaire par Folard; Amsterdam, 1753, t. II, p. 141 et suiv.; t. III, p. 1 et suiv.

(2) *Tormenta*, pour *torquimenta*, de *torquere*, tordre; comme *momentum*, pour *movimentum*, de *movere*, mouvoir.

Folard s'est occupé uniquement des machines employées par les anciens à l'attaque ou à la défense des places, et qui correspondent à nos *batteries de siége;* ce ne sont pas celles-ci qui nous intéressent le plus, et leur examen nous entraînerait trop loin avec cet auteur; nous allons donc nous contenter de lui emprunter l'indication d'un texte important au sujet de l'invention de ces sortes de machines, et de dire un mot sur leur emploi chez divers peuples. Mais celles que Végèce nous a fait connaître ci-dessus, qui étaient installées sur des roues, comme nos *batteries de campagne,* et que les anciens employaient sur les champs de bataille, celles-là nous intéressent beaucoup. Ainsi, à leur égard, nous insisterons pour démontrer positivement, par plusieurs textes, que déjà César les a employées dans toutes ses guerres, notamment dans celle de Gaule.

Folard fait avec raison remonter aux anciens peuples de l'Asie l'invention des grandes machines de jet employées dans l'attaque et la défense des places avant l'invention de la poudre. On en trouve la preuve dans un texte de la Bible que nous allons citer après lui, en le complétant, pour donner, à cette occasion, un aperçu général des armes usitées avant l'époque appelée, dans l'histoire profane, *temps historiques.*

« Ozias (ou Azarias) fit préparer pour eux, c'est-à-dire
« pour toute son armée, des boucliers, et des lances, et
« des casques, et des cuirasses, et des arcs, et des frondes
« à lancer des pierres. Et il fit exécuter dans Jérusalem

« des machines de divers genres, qu'il plaça sur les « tours et aux angles des murs, pour lancer des traits « et de gros blocs de roche [1]. »

On ne peut méconnaître dans ce texte l'indication de remparts construits en ligne brisée, flanqués de tours aux sommets des angles [2] et munis de machines à lancer des traits et des pierres. Voilà donc déjà, avant l'ère de Rome, avant l'ère des Olympiades, les Hébreux faisant usage de toutes les armes perfectionnées que nous trouvons plus tard employées par d'anciens peuples, considérés comme les maîtres dans l'art militaire. Qui donc peut dire où remonte l'invention de toutes ces armes? Car l'épée, dont il n'est pas fait mention dans le texte ci-dessus, se retrouve partout dans l'histoire du peuple hébreu, à commencer au sacrifice d'Abraham.

Les Grecs paraissent avoir employé, pour la première fois, les machines à lancer des traits et des pierres, trois siècles et demi après le règne d'Ozias, à la fin de la quatre-vingt-quatrième olympiade, au siége de Samos par Périclès.

L'histoire de Polybe fut connue de tous les Romains dès qu'elle parut : car Polybe écrivait à Rome, dans la

---

(1) *Præparavit quoque eis Ozias, id est, cuncto exercitui, clypeos et hastas, et galeas, et loricas, arcusque, et fundas ad jaciendos lapides. Et fecit in Jerusalem diversi generis machinas, quas in turribus collocavit, et in angulis murorum, ut mitterent sagittas, et saxa grandia.* (*Paralip.*, II, xxvi, 14 et 15.)

(2) Tacite, dans un passage que nous aurons l'occasion de citer plus loin, attire de nouveau l'attention sur ce perfectionnement militaire qu'offraient les remparts de Jérusalem.

maison des Scipions, au temps de Scipion Émilien, c'est-à-dire à la fin du sixième et au commencement du septième siècle depuis la fondation de la Ville, un siècle avant Jules César. Or Polybe, dans son histoire, parle souvent de machines à lancer des traits et des pierres, sans même les décrire, comme si de son temps elles étaient déjà connues de tout le monde, à Rome et ailleurs. Il dit que Philippe (dernier roi macédonien de ce nom), au siége de Thèbes en Phthiotide, avait cinquante *catapultes* et vingt-cinq machines à lancer des pierres. Tout porte à penser qu'ici il s'agit des deux mêmes espèces de machines que Végèce a indiquées ci-dessus; mais que Polybe en parle sans donner aucun nom particulier à celle que Végèce appelle *onagre*, et en appelant *catapulte* celle que Végèce appelle *baliste* [1].

Citons encore de Polybe quelques traits de son histoire du siége de Syracuse par les Romains (l'an de Rome 542), où nous trouverons des détails concernant le jeu de diverses machines usitées alors dans les siéges.

« Tout étant prêt, dit Polybe, les Romains pensaient « à attaquer les tours. Mais Archimède avait aussi, de « son côté, disposé des machines pour lancer des traits « à quelque distance que ce fût. Les ennemis étaient en- « core loin de la ville, qu'avec des balistes et des cata-

(1) De là, et d'autres textes encore, résulte la difficulté de spécifier le sens des mots *baliste* et *catapulte*. Nous croyons que chacun de ces deux mots était une expression *générique* pouvant indiquer l'une ou l'autre, ou les deux espèces de machines, comme le mot latin *tormenta*.

« pultes plus grandes et plus bandées, il les perçait de
« tant de traits qu'ils ne savaient comment les éviter.
« Quand les traits passaient au delà, il en avait de plus
« petites et proportionnées à la distance : ce qui causait
« une si grande confusion parmi les Romains, qu'ils ne
« pouvaient rien entreprendre ; de sorte que Marcellus,
« ne sachant quel parti prendre, fut obligé de faire avan-
« cer sans bruit ses galères pendant la nuit. Mais, quand
« ils furent vers la terre à portée du trait, Archimède
« inventa un autre stratagème contre ceux qui combat-
« taient de leurs vaisseaux. Il fit percer des trous dans
« la muraille à hauteur d'homme et de la largeur de la
« main. Par là, on tirait des flèches et de petits scorpions
« qui mettaient hors de combat les soldats romains. De
« cette manière, soit que les ennemis fussent éloignés ou
« qu'ils fussent proche, non-seulement il rendait tous
« leurs projets inutiles, mais encore il en tuait une
« grande partie.... Telles des machines jetaient des
« pierres qui ne pesaient pas moins de dix talents [1], et
« d'autres des masses de plomb d'une égale pesanteur....
« Tel fut le résultat du siége par mer.

« Appius, ayant souffert des mêmes difficultés, s'était
« aussi désisté de son entreprise. Quoique son armée fût
« encore bien loin de la ville, elle était accablée des
« pierres et des traits que lançaient les balistes et les

(1) Le *talent* d'Athènes équivalait à 26 kil. 107 gram. Ces pierres étaient donc du poids de 260 kilogrammes.

« catapultes...., et lorsque les Romains s'approchaient « de la ville, repoussés par les traits qui leur étaient « jetés à travers la muraille, ils faisaient des efforts su- « perflus. Si, couverts de leurs boucliers, ils avançaient « avec violence, ils étaient assommés des pierres et des « poutres qu'on leur faisait tomber sur la tête.... Ce « consul s'étant donc retiré dans son camp et ayant as- « semblé son conseil, on y résolut de tenter toutes sortes « de moyens pour surprendre Syracuse, à l'exception « d'un siége en forme....

« Tant un seul homme et une seule science ont de « force dans quelques occasions, quand on sait les em- « ployer à propos[1]. »

Il résulte de là que, six siècles environ avant l'époque où Végèce écrivait, les armées romaines avaient éprouvé, sur terre et sur mer, la puissance des diverses machines de jet que cet auteur militaire indique dans l'armement des légions. Or les Romains n'étaient pas un peuple pour qui la leçon d'Archimède pût être perdue, et même qui pût différer d'en faire son profit. Jules César non plus, qui connaissait indubitablement l'histoire de Polybe, n'était pas homme à négliger, dans ses guerres ambitieuses contre les barbares, des moyens qui avaient été employés avec tant de succès contre les Romains eux-mêmes.

Du reste, cherchons dans les *Commentaires.*

---

(1) POLYBE, VIII, III.

Voici d'abord, dans la guerre contre les Belges, un passage où César emploie les machines, *tormenta*, sur un champ de bataille. Il a rangé son armée devant son camp, sur le plateau d'une colline dont les versants peuvent être gravis par l'ennemi, de front et des deux côtés ; là, pour se couvrir, César fait mener sur la colline, tout le long de chaque flanc de son arrivée, deux fossés, « qu'il « termine en avant par deux redoutes, où il place des « machines, afin que son armée rangée dans cette posi- « tion ne soit point, durant le combat, exposée à être « entourée par les ennemis sur ses flancs découverts [1]. »

César opère sa première descente en Bretagne (en Angleterre). Les Bretons se présentent sur la plage pour l'empêcher de débarquer. César fait avancer par côté des vaisseaux longs, « portant des frondeurs, des machines, « des archers pour repousser et écarter de là les enne- « mis.... et à l'effet tout nouveau pour eux de ce genre « de machines, les barbares troublés restent immobiles, « puis un instant après lâchent pied [2]. »

Dans la guerre contre les Bellovaques (Beauvoisis), César, sur le plateau d'une longue colline, « fait mar- « cher les légions en ordre jusqu'à l'extrémité : là, il « les range en bataille, dans une position d'où, avec

(1) *Et ad extremas fossas castella constituit, ibique tormenta collocavit : ne, quum aciem instruxisset, hostes a lateribus apertis suos pugnantes circumvenire possent.* (*De bello Gallico*, II, VIII.)

(2) *Atque inde fundis, tormentis, sagittis hostes propelli ac removeri jussit... et inusitato genere tormentorum permoti barbari constiterunt, ac paullummodo pedem retulerunt.* (*Ibid.*, IV, XXV.)

« les machines, on pouvait lancer des traits dans les « masses des ennemis [1]. »

Chez les Cadurces (Quercy), au siége d'Uxellodunum, place forte située sur une montagne, César, d'un versant opposé à cette montagne, a fait établir une chaussée de soixante pieds de hauteur, et sur la chaussée une tour de six étages; étant ainsi parvenu à dominer une source qui se trouvait au pied du mur de la place et où les assiégés prenaient leur eau, « il fait battre du haut de la « tour par ses machines les abords de la source. Les « assiégés ne pouvant plus aller à l'eau qu'au péril de « la vie, non-seulement les troupeaux et les bêtes de « charge, mais encore un grand nombre d'hommes « étaient consumés par la soif [2]. »

Voilà quelques exemples particuliers des avantages que les machines donnèrent à César dans la guerre de Gaule. Nous en rencontrerons d'autres exemples dans le cours de ce travail. Nous retrouverons toutes les machines décrites par Végèce : *tormenta, scorpiones, plumbatæ, fustibali*, etc., avec les mêmes noms, ou sous d'autres noms, mais avec des indices suffisants pour constater l'identité des machines.

Si l'on examine les autres guerres de Jules César, on

---

(1) *Ibi, legionibus instructis, ad ultimum jugum pervenit : aciemque eo loco constituit, unde tormento missa tela in hostium cuneos conjici possent.* (*De bello Gallico*, VIII, XV.)

(2) *Ex ea (turre) quum tela tormentis jacerentur ad fontis aditus, nec sine periculo possent adaquari oppidani, non tantum pecora atque jumenta, sed etiam magna hominum multitudo siti consumebatur.* (*Ibid.*, VIII, XLI.)

voit partout les légions ayant leurs machines avec elles. On les voit s'en servir en Italie [1], en Grèce [2], en Afrique [3], en Espagne [4]. Citons seulement deux passages du *Commentaire* sur la guerre d'Afrique, où l'on voit positivement que, dans l'armée de Jules César, c'était la *coutume militaire* que les légions eussent avec elles toutes les machines et tous les accessoires dont parle Végèce. Peu de jours après sa descente en Afrique, n'ayant encore avec lui qu'un tiers de ses légionnaires, et quelques hommes armés à la légère tirés des équipages de ses vaisseaux, César a établi son camp auprès de Ruspina [5], *oppidum* situé à trois kilomètres d'un port. Il y est serré de près par Scipion, Labiénus et Pétreius, aidés de troupes numides envoyées par le roi Juba. César, afin d'assurer ses communications avec Lilybée, port de Sicile [6], où il veut renvoyer ses vaisseaux pour y embarquer un second corps de troupes, a fait mener deux retranchements qui relient le port de Ruspina à l'*oppidum* et à son camp. Voici ce qui s'y passe, d'après le récit d'Hirtius.

« César fait débarquer et transporter au camp toutes « les machines..... Il fait établir des ateliers pour tra- « vailler le fer; il prend soin qu'on fasse beaucoup de « flèches et de traits; il fait couler des balles, il fait pro-

---

(1) *De bello Civ.*, I, XVII. — (2) *Ibid.*, III, LI, LVI. — (3) *De bello Afr.*, XXIX. — (4) *De bello Hisp.*, XIII.

(5) *Ruspina*, oppidum de l'ancien territoire de Carthage, situé au sud et tout au plus à une journée de marche d'Adrumète (aujourd'hui *Hammamet*), place maritime de la côte orientale de Tunisie.

(6) *Lilybæum*, aujourd'hui Marsala.

« vision de pieux; il envoie en Sicile des lettres et des « messagers, pour qu'on lui fournisse des bois de toute « sorte, du bois mince à faire des claies et du gros à « faire des béliers, chose dont on manque en Afrique; « pour qu'on lui envoie, en outre, du fer et du plomb.... « Quant aux scorpions, aux catapultes et autres armes « de jet, qu'on a coutume de disposer pour repousser de « loin l'ennemi, il en avait une grande quantité[1]. »

Or, dans ce même camp où l'on est si actif, où l'on est déjà si bien muni de machines de guerre et de tout ce qui sert à forger, à fabriquer des armes, à exécuter les travaux de retranchements, où il ne manque rien de tout ce qu'exige le combat, aucun soldat n'a encore avec lui ce qui est à son usage personnel. Car, dit Hirtius, « César « avait fait transporter son armée de Sicile sans permet« tre que, outre les légionnaires eux-mêmes et les armes, « aucun vase, aucun esclave, ni rien de ce dont le soldat « a coutume de se servir, fût chargé sur les vaisseaux[2]. »

---

(1) *Tela tormentaque ex navibus in castra comportare;.... officinas ferrarias instruere; sagittasque et tela uti fierent complura curare; glandes fundere: sudes comparare; litteras in Siciliam nuntiosque mittere, ut sibi crates materiemque congererent ad arietes, cujus inopia in Africa esset; præterea ferrum plumbumque mitteretur..... Scorpionum, catapultarum cæterorumque telorum, quæ ad defendendum solent parari, magnam copiam habebat.* (*De bello Afr.*, xx et xxxi.)

(2) *Ita ex Sicilia exercitum transportaverat, ut præter ipsum militem et arma, neque vas, neque mancipium, neque ullam rem, quæ usu militi esse consuevit, in naves imponi pateretur* (*Ibidem*, xlvii.) Ceci est dit à l'occasion d'une grêle effroyable qui tomba sur la contrée de Ruspina quelques jours plus tard, à environ dix heures du soir. Les feux furent éteints, le camp fut noyé, bouleversé; tous les vivres furent perdus. Les soldats, le bouclier sur la tête, erraient çà et là dans les ténèbres. Les pointes des *pila* de la cinquième légion *prirent feu spontanément*, dit Hirtius. Il en jaillissait sans doute des aigrettes électriques.

Du reste, on voit en Gaule les légions exécuter toute sorte de travaux : on les voit même construire des vaisseaux, et en grand nombre[1]. On les voit, sur une terre inconnue où elles viennent de mettre le pied (en Angleterre), employer à réparer des vaisseaux maltraités par une tempête le bois et le bronze de ceux qui ont le plus souffert, et exécuter ce travail complexe, difficile, sans autres ressources que leurs propres moyens, leur matériel ordinaire de légion [2].

Les machines de guerre et les accessoires dont parle Végèce étaient donc bien déjà, du temps de Jules César, considérés comme faisant partie des armes de la légion, inhérents à elle, et devant l'accompagner toujours, partout, ainsi que le dit cet auteur.

Donc, en résumé, nous devons admettre comme suffisamment démontré, que Jules César, dans la guerre de Gaule, avait des légions d'une force numérique d'environ six mille combattants, parfaitement organisées, et munies du matériel que nous venons d'examiner.

(1) *De bello Gallico*, V, II et XI.—(2) *Ibid.*, IV, XXXI.

III

ATTAQUE DES PLACES

MÉTHODE SUIVIE AU TEMPS DE JULES CÉSAR.
MOYENS EMPLOYES.
DÉMONSTRATION DE DEUX SIEGES DE PLACES EN GAULE.

> **Non virtute neque acie vicisse Romanos, sed artificio quodam et scientia oppugnationis cujus rei fuerint ipsi (Galli) imperiti.**
> **César.**

§ I.—Méthode suivie à l'attaque des places du temps de Jules César.

César lui-même fait allusion à notre sujet dans la parole qu'il prête à Vercingétorix, touchant la prise d'Avaricum, et que nous prenons ici pour épigraphe; à savoir, que « les Romains l'ont emporté, non par le cou- « rage et en ligne de bataille, mais par un certain *art* et « par la *science* de l'attaque des places, chose dont eux- « mêmes (Gaulois) ne possédaient pas la connaissance[1]. » Cet art particulier, qui donnait un si grand avantage aux Romains contre des Gaulois ignorants, quel était-il? Nous devons tâcher de résoudre cette question.

Vauban nous a laissé un *Traité de l'attaque et de la défense des places*[2], à la manière de son temps et suivant sa méthode, qu'il présente comme tout à fait nouvelle.

Folard prétend qu'elle a été usitée chez les anciens, et,

(1) *De bello Gallico*, VII, xxix.—(2) La Haye, 1737, Pierre de Houdt.

dans son *Commentaire* sur l'*Histoire* de Polybe [1], il a intercalé un *Traité de l'attaque et de la défense des places chez les anciens*, qui fait le pendant de celui de Vauban; ce qui rend facile la comparaison de la méthode et des procédés d'exécution suivis aux deux époques.

Grâce donc aux renseignements techniques mis à notre disposition, dans ces deux traités sur la matière spéciale, nous espérons démontrer assez clairement, par des textes de César, en quoi consistait cet *art particulier* et cette *science* de l'attaque des places, qui lui donnèrent un si grand avantage dans la guerre de Gaule.

Le sujet comprend trois points : 1° le blocus ou l'investissement de la place à distance; 2° l'approche; 3° l'attaque des ouvrages de la place.

Le premier point ne peut soulever aucun doute. Les anciens faisaient l'*investissement* absolument comme Vauban. César nous en donnera un grand exemple dans le blocus d'Alesia; nous y verrons les deux lignes fermées, la *contrevallation* du côté de la place, la *circonvallation* du côté des secours extérieurs, les *quartiers* ou les camps. César dit *circumvallare :* Vauban dit *circonvaller*. Le blocus d'Alesia se réduit à cela. Nous n'avons donc pas à nous occuper ici du premier point.

L'attaque des ouvrages de la place se fait, de notre temps, par le moyen d'ouvrages établis en tête des tranchées d'approche, lesquels prennent avantage sur les ou-

(1) Ouvrage cité, p. 154, note 1.

vrages extérieurs de la place, ouvrages extérieurs où l'assiégeant parvient ainsi à se loger; puis le corps de place est attaqué par le canon ou par la mine chargée de poudre, qui font brèche. Les anciens, avant César, ne paraissent pas, que nous sachions, avoir établi des ouvrages à l'extérieur du corps de place. Quand l'assiégeant était parvenu au corps de place, la brèche était faite ou par le bélier qui battait le mur pour le faire tomber en ruine, ou par la sape qui en démolissait le pied, ou par la mine qui creusait le terrain sous ses fondations : dans ce dernier cas, on étayait d'abord les fondations successivement, pour mettre ensuite le feu à tous les étais d'un seul coup. Une autre manière d'entrer de vive force dans une place, et qui était très-fréquemment usitée chez les anciens, consistait à passer de plain-pied sur le mur au moyen de *tours mobiles*, dont nous allons parler ci-après, en traitant de l'approche des places.

Tout cela est incontestable et généralement admis.

Le seul point du sujet où il puisse s'élever du doute, c'est sur la question de savoir si, oui ou non, les anciens procédaient comme les modernes dans l'approche des places, à partir du camp ou des lignes d'investissement. Posons bien la question.

Le problème qui se présente dans l'attaque d'une place est de s'avancer, depuis le camp jusqu'au rempart, en se tenant toujours à couvert du tir de la place. La méthode consiste à obtenir ce résultat sans autre moyen que ce qu'on trouve partout, la terre, le bois sur pied, la brous-

saille. Évidemment le procédé le plus simple, le plus naturel, le plus sûr en de telles conditions, c'est de s'enfoncer dans le sol, de s'y abriter comme on pourra, et de cheminer ainsi jusqu'au mur de la place. Tel est aussi évidemment le fond du procédé moderne, du procédé savant. Les anciens ont-ils suivi ce même procédé? Là est la question que nous devons résoudre ici, la question fondamentale.

Quelle que puisse être la solution, la gloire de Vauban demeure intacte : à la manière dont il a employé sa méthode, on doit reconnaître qu'il a pu l'inventer.

Mais, au point de vue de l'histoire, il est intéressant de savoir d'une manière positive à quelle époque remonte l'invention du procédé; et pour nous, qui cherchons à connaître les moyens militaires que César eut à sa disposition contre nos aïeux, il importe beaucoup de savoir si, dans l'attaque des places, il usait d'une méthode comparable à celle de Vauban.

Au sujet de l'invention, Vauban présente les choses presque dans le même style que César, d'une manière sommaire. Il ne dit nulle part que la méthode tout entière soit de son invention propre, mais il parle à peu près comme s'il en était ainsi. Dans le public, de nos jours, on l'admet assez généralement, ce nous semble; du moins pour notre part nous l'avons cru longtemps. Citons le passage le plus positif que nous ayons trouvé dans Vauban au sujet de l'invention des lignes ou tranchées. « La première fois, dit-il, que ces sortes de lignes

« ou places d'armes[1] ont été pratiquées, ce fut au siége « de Maëstricht, fait en 1673 par le roi en personne. J'en « conduisis les attaques. Cette redoutable place fut prise « en treize jours de tranchée ouverte. Depuis ce temps, « elles ont été employées dans tous les autres siéges que « les Français ont faits, mais avec plus ou moins d'exac- « titude. Le siége d'Ath, fait en 1697, est celui où elles « ont été exécutées avec le plus de précision; et le peu « de temps et de monde que ce siége coûta en a justifié « la bonté[2]. »

Folard prétend que les tranchées ont été pratiquées par les anciens à l'attaque des places; qu'ils en établissaient, comme nous aujourd'hui, parallèlement au mur et en les couvrant de même du côté de l'assiégé; que, par devant cette *parallèle*, ils en établissaient une autre, où ils installaient leurs batteries de machines (comme sont placées nos batteries de canons à ricochet en avant de nos *places d'armes*) pour chasser l'ennemi de ses ouvrages de défense, l'écarter du mur. Mais Folard n'indique point, dans la description des travaux de siége par les auteurs anciens, quel est précisément le mot qui désigne les

(1) Il faut se rappeler ici que le nom de *places d'armes*, dans le langage technique, s'applique particulièrement aux lignes ou tranchées menées *parallèlement* au mur de la place, dites communément *parallèles* de Vauban; et qu'alors aussi, en particulier, on entend par le mot simple *tranchée* la série de *tronçons obliques* qui constituent la tranchée d'approche, et par lesquels on chemine, en ligne brisée, d'une première parallèle à une seconde, puis à une troisième, et de même jusqu'à la place. Rigoureusement donc Vauban ne parle ici que des *parallèles*.

(2) Ouvrage cité, p. 51.

tranchées ; il n'y démontre point non plus les traits caractéristiques de la tranchée proprement dite, la *tranchée d'approche* de la place. Folard était un militaire et, par conséquent, un auteur dont l'autorité ne saurait être récusée en pareille matière ; toutefois, il nous paraît en avoir un peu abusé pour trancher les difficultés. Il nous paraît avoir trop souvent confondu sa propre opinion, peut-être exagérée et trop affirmative, avec les indications qui se trouvent dans les passages des auteurs sur lesquels il s'appuie.

Quant à nous, c'est principalement sur des textes de César, de Salluste, de Lucain, non encore invoqués à ce point de vue, que nous comptons fonder notre opinion : laquelle, tout en se rapprochant de celle de Folard, sera notablement différente, plus précise et, nous osons l'espérer, mieux établie.

Voici d'abord un passage de Polybe, concernant le siége d'Égine[1] par Philippe, un siècle et demi avant la guerre de Gaule. Nous citons, comme Folard, la version de dom Thuillier :

« Le dessein pris de faire l'attaque d'Égine par les « deux tours, Philippe fit mettre devant chacune une « tortue et un bélier. D'un bélier à l'autre, vis-à-vis « l'entre-deux des tours, on conduisit une *galerie parallèle à la muraille.* A voir cet ouvrage, on l'eût pris lui-« même pour une muraille ; car les claies qu'on avait

(1) Ville d'une île du même nom située dans le golfe d'Athènes.

« élevées sur les tortues formaient, par la manière dont « elles étaient disposées, un édifice tout semblable à une « tour ; *et sur la galerie*, qui joignait les deux tours, *on* « *avait dressé d'autres claies où l'on avait pratiqué des* « *créneaux*. Au pied des tours étaient les travailleurs, « qui, avec des terres, aplanissaient les inégalités du « chemin : là étaient aussi ceux qui servaient le bélier. « Au second étage, outre les catapultes, on avait porté « de grands vaisseaux et les autres munitions nécessaires « contre tout embrasement. Enfin, dans le troisième, qui « était d'égale hauteur avec les tours de la ville, étaient « nombre de soldats pour tenir tête à ceux qui auraient « voulu s'opposer à l'effort du bélier. Depuis la galerie, « qui était entre les deux tours, jusqu'au mur, qui joi- « gnait celles de la ville, on creusa *deux tranchées où l'on* « *dressa trois batteries de balistes*, dont une jetait des « pierres de trente mines [1]. Et, pour mettre à l'abri des « traits des assiégés, tant ceux qui venaient de l'armée « aux travaux, que ceux qui retournaient des travaux « à l'armée, on conduisit des *tranchées blindées*, *depuis le* « *camp jusqu'aux tortues*. En peu de jours, tous ces ou- « vrages furent entièrement finis, parce que le pays en « fournissait abondamment les matériaux [2]. »

Voilà donc, à l'attaque d'une place chez les anciens,

---

(1) Qui équivalent au demi-talent d'Athènes, ou à treize kilogrammes, d'après le poids du talent que nous avons rappelé, page 158, dans la note.

(2) Ouvrage cité, t. V, p. 88. (POLYBE, IX, VIII.)

une parallèle ou place d'armes crénelée, avec deux batteries de machines établies par devant, et à ses deux extrémités deux tours munies de béliers, qu'on avance pour battre en brèche le mur de la place.

D'autres textes du même auteur ne seraient pas à négliger [1]. Il nous montre Annibal menant deux parallèles devant la citadelle de Tarente, et y établissant des machines. Dans l'*Histoire* de Tite-Live, nous voyons Annibal grièvement blessé d'une flèche devant Sagonte, au pied même du mur, faute d'avoir pris assez de précautions, *dum murum incautius subit* [2], probablement dans une visite des travaux.

Mais venons sans retard aux détails précis, à la guerre de Gaule et aux textes de César.

§ II. Moyens employés à l'attaque des places du temps de Jules César indications techniques et renseignements historiques.

En général, quand César ou Salluste veulent décrire le siége d'une place, les termes spéciaux qu'ils emploient sont *vineas agere*, pousser les vignes; puis, *aggerem jacere, agere, struere*, jeter, pousser, établir les matériaux

(1) Notamment la description du siége de Lilybée (Marsala), place maritime occupée par les Carthaginois et assiégée par les Romains. Les ouvrages de l'assiégeant y furent incendiés par l'assiégé un jour de grand vent, comme nous le verrons faire encore au siége de Marseille La description du siége de Lilybée est une admirable page d'histoire, mais elle ne fournit que des aperçus concordants avec notre thèse, non des éléments de détermination précis, démonstratifs; nous ne la citons donc pas.

(2) TITE-LIVE, *Hist.*, XXI, VII.

accumulés, ce que nous traduisons par l'expression, « pousser la jetée; » enfin, *turres ambulatorias instituere, agere*, construire, pousser les tours mobiles.

Ainsi, *vineæ*, *agger*, *turres*, ou, en français, VIGNES, JETÉE, TOURS MOBILES, voilà les trois éléments principaux de tout siége du temps de César. Le premier moyen, celui des *vignes*, paraît être le nœud de l'intelligence des siéges décrits par les auteurs anciens, et tous les commentateurs sont en désaccord ou indécis sur la question de savoir en quoi consistait ce moyen; réservons-le. On est généralement d'accord touchant les deux autres : commençons par là et par quelques accessoires dont il n'est pas très-difficile de se rendre compte.

« *Agger*, la JETÉE, dit Végèce, est élevée avec de la « terre et des bois de toute sorte, en face du mur, pour y « lancer des traits [1]. » Le mot indique une *accumulation de matériaux*, de quelque nature qu'ils soient. La forme était celle d'une *jetée*, d'une chaussée, d'un viaduc en remblai. Souvent l'assiégé y mettait le feu; ainsi, la jetée était bien en partie composée de bois. Elle était parfois très-élevée; on la nivelait par-dessus avec soin, pour faire avancer par cette voie les *tours mobiles*. La *jetée* d'un siége ressemblait donc à une de nos chaussées de chemins de fer. On l'exécutait en établissant par couches des bois et des terres, depuis le voisinage du camp jusqu'au mur de la place, en comblant le fossé.

---

(1) VÉGÈCE IV, XV.

Turres ambulatoriæ, les TOURS MOBILES, ou simplement les *tours*, construites pour approcher du mur, le dominer, et alors faire passer les soldats sur le mur, étaient avancées au moyen de roues ou de rouleaux sur la jetée consolidée et nivelée avec soin. Ces *tours*, construites en bois de charpente, étaient fort élevées et à nombreux étages. Leur forme était ordinairement celle d'une pyramide régulière à axe vertical, à base carrée, tronquée en haut parallèlement à la base. Les nombreux étages étaient munis de parapets ou d'abris quelconques (*plutei*), aux trois faces que l'assiégé pouvait voir. Ces *tours* étaient armées de machines et garnies de soldats. Elles présentaient, par devant, à hauteur convenable, un pont-levis relevé, et susceptible d'être abaissé sur le mur de la place. Au rez-de-chaussée pouvait être suspendu horizontalement le *bélier*, énorme poutre oscillant en long, destinée à battre le mur de sa tête armée de métal; mais ordinairement, c'était sous la *tortue* que l'on manœuvrait le *bélier*.

« *Testudo*, la *tortue*, dit Végèce, est une charpente « recouverte de planches, ressemblant à une vraie tortue, « et garnie de cuirs frais, d'étoffes grossières, de cou« vertures en laine, pour la garantir du feu. Elle porte à « l'intérieur une poutre, au bout de laquelle on adapte « un *grappin* pour arracher les pierres du mur : et alors « on l'appelle *falx* (faucille); ou bien on y adapte une « armature de fer : et alors on l'appelle *aries* (bélier), « soit parce que la poutre présente ainsi un front très-

« dur, soit parce que, à la manière des béliers, elle « recule pour mieux frapper[1]. »

« *Musculus* (petit rat), le *muscule*, dit le même auteur, « est une petite machine sous le couvert de laquelle les « soldats, si le fossé de la place est vaseux, non-seulement « y portent des pierres, du bois, de la terre, pour le « remplir, mais encore consolident le tout, de manière « que les tours mobiles puissent être jointes au mur[2]. » C'est sous le *muscule*, d'après César lui-même, que l'assiégeant attaquait à la sape la base du rempart et des tours de la place : nous en verrons un exemple dans la description du siége de Marseille.

« On appelle *pluteus*, dit Végèce, une claie recourbée en « forme de niche (d'une statue), revêtue d'étoffe grossière « ou de cuir frais, et installée sur trois roulettes, l'une au « milieu, les deux autres aux extrémités (de la demi-« circonférence de sa base), de manière qu'on peut la « pousser où l'on veut, comme un chariot (tricycle). Les « assiégeants s'avancent derrière ces machines vers le « mur, et, ainsi couverts, ils chassent tous les défenseurs « du rempart de la ville à coups de flèches, de frondes, « de traits, afin de pouvoir plus facilement y monter par « les échelles[3]. » Il est clair que ce *pluteus* faisait l'office d'un *parapet* à l'usage d'un seul homme, comme ce que nous appelons aujourd'hui un *mantelet ;* si donc nous retrouvons dans César la même expression employée

---

(1) Végèce, IV, xiv. — (2) *Ibid.*, xvi. — (3) *Ibid.*, xv.

au pluriel, *plutei*, ce qu'il aura voulu indiquer pourra bien être un *parapet* quelconque à l'usage d'hommes nombreux, comme nous l'entendons par ce mot.

Crates, *vimineæ crates :* ces mots peuvent indiquer ou de simples *fascines* faites de *menus bois*, ou bien des objets plus façonnés faits de bois pliants, des *claies*, dans le sens le plus général. César se sert de ces mots-là en parlant des ouvrages de siége. Si, dans ce cas, on doit leur attribuer une signification spéciale, aucun auteur, que nous sachions, n'a décrit les objets qu'ils représentent. Juste Lipse indique bien deux passages d'Ammien Marcellin, où l'on retrouve ces mêmes expressions employées par l'auteur au sujet d'attaques de places; mais, quand on examine les détails des faits rapportés par Ammien Marcellin, il n'est pas difficile de reconnaître qu'il s'agit là de ce même objet que nous venons de voir sous le nom de *pluteus*, dans Végèce (qui écrivait à la même époque), et que nous avons reconnu comme étant un *mantelet*. Voici les deux passages. Le premier se rapporte à l'attaque de la place de Bezabda, en Mésopotamie, par le roi Sapor : « De sorte que, est-il « dit, le plus grand nombre des Parthes recevaient des « blessures, parce que les uns avaient des échelles à por- « ter, et que les autres, poussant devant eux des *man-* « *telets* de bois pliant, marchaient à l'aveugle [1]. »

(1) *Quare sauciabantur plerique Parthorum, quod pars scalas vehentes, alii opponentes vimineas crates, velut cæcipergebant*. (AMMIEN MARCELLIN, XX, VII.)

Le second passage d'Ammien Marcellin se rapporte aux soldats de Julien, devant Aquilée : ils attaquent la place de la même manière, mais avec plus de précautions. « Les assiégeants donc, est-il dit, portant par devant « eux des *mantelets* et des *claies* très-serrées, avançaient « peu à peu et avec précaution, pour tâcher, au moyen « de toute sorte d'instruments de fer, d'entamer la « base des murailles ; le plus grand nombre portaient « des échelles faites à la mesure des remparts....[1]. » Le mot *crates* indique donc, en langage militaire, ou de simples *fascines*, ou des *claies* usitées dans les tentatives d'escalade, ou des *claies de forme quelconque*[2].

---

(1) *Pluteos igitur præferentes oppugnatores cratesque densius textas, sensim incedentes et caute, murorum ima suffodere ferramentorum multitudine conabantur; factas plerique vehentes ad mensuram mœnium scalas.....* (AMMIEN MARCELLIN, XXI, XII.)

(2) A défaut d'auteurs militaires qui nous fassent connaître les diverses formes de *crates* usitées du temps de César, nous pouvons nous adresser aux poëtes, et chercher ce mot parmi les expressions qu'ils ont employées pour appeler dans l'esprit du lecteur l'image des objets, comme c'est leur habitude. On peut dire que les images présentées par les grands poëtes sont toujours conformes à l'objet qui s'y rapporte. Or Virgile, pour offrir l'image de la *poitrine* d'un ennemi, que son héros traverse d'un coup d'épée, emploie l'expression suivante : « A travers les *crates* de la poitrine. »

Transadigit costas et crates pectoris ense.
(*Æn.*, XII.)

Ovide emploie la même image : *crates spinæ, crates laterum.*

Virgile dit que les abeilles, quand elles viennent à perdre leur reine, « détruisent elles-mêmes leur ouvrage de miel et rompent les *crates* des rayons. »

.... Constructaque mella
Diripuere ipsæ et crates solvere favorum.
(*G.*, IV.)

Ainsi des *claies* de la forme du *squelette de la poitrine* de l'homme (du *thorax*, disent les anatomistes), ou de la forme des *alvéoles d'un rayon de*

La *tortue précédait la tour* sur la jetée, pour *aplanir la voie :* nous en aurons le spectacle dans un récit de César. Nous verrons en même temps par où arrivaient les *matériaux* de la jetée.

Mais tout ce travail de la jetée s'exécutait-il à découvert, sous le tir des machines de la place? N'était-il protégé que par la tour? Évidemment la tour elle-même ne pouvait être avancée à l'extrémité de la jetée qu'après que celle-ci avait été exécutée, affermie, et la voie convenablement aplanie. Il reste donc bien encore plus d'un point obscur dans la question. Ce qui va nous éclairer ici et nous faire discerner nettement tous les travaux d'un siége, ce sont les *vignes.*

Pour plus de clarté dans ce que nous avons à dire touchant les VIGNES militaires à l'époque de César, nous allons d'abord procéder dogmatiquement, sauf ensuite à démontrer tout ce que nous aurons avancé, dans l'histoire de deux grands siéges que César a décrits et que nous présenterons comme exemples, à savoir le siége d'*Avaricum* (Bourges), et celui de *Massilia* (Marseille).

Plaçons-nous d'abord au point de vue historique, et considérons le rôle des *vignes* dans les divers auteurs qui en ont parlé. Consultons ces auteurs, en suivant l'ordre chronologique, à partir de César.

---

miel, étaient connues de tous à Rome, du temps de César. C'est l'image de nos *gabions*. Où trouver, en effet, une image plus fidèle du système des alvéoles d'un rayon de miel que dans une réunion de petits gabions pleins de miel ?

Dans les *Commentaires* dictés par Jules César lui-même, le mot *vineæ*, — vignes, — en matière militaire, se peut toujours traduire en français par les mots *tranchées*, *lignes*, pris dans le sens que nous leur donnons de nos jours; et la version qui en résulte offre dans tous les textes un sens très-naturel. Pour indiquer l'exécution de ces ouvrages militaires, César emploie toujours l'expression *vineas agere ad....* [1], *pousser la tranchée à* ou *vers* telle place forte, telle position occupée par l'ennemi.

Hirtius (et nous l'acceptons ici comme étant l'unique auteur de tout le complément ajouté aux *Commentaires* propres de César), Hirtius, disons-nous, emploie quelquefois le mot *vineæ;* et alors c'est toujours dans le sens que lui donne César. Il indique de même l'exécution des *lignes* par l'expression *vineas agere ad....* [2], sauf dans un cas, où, après s'être d'abord exprimé ainsi, un peu plus loin il dit : *vineas proferre* [3], porter en avant la tranchée. Mais, à ce même sujet de l'attaque des places ou des positions fortes, Hirtius emploie aussi un autre mot, et même plus fréquemment que le mot *vinea*, à savoir le mot *brachium* (bras, bras de rivière, canal). Il l'emploie absolument dans le même sens que le mot *vinea*, et alors, suivant notre thèse, il dit tantôt : *mener une* tranchée à

(1) *De bell. Gall.*, II, XII.—*Ibid.*, III, XXI.—*Ibid.*, VII, XVII, LVIII.— *De bell. Civ.*, I, XXXVI. — *Ibid.*, II, I.
(2) *De bell. Gall.*, VIII, XLI. — *De bell. Alex.*, I. — *De bell. Hisp.*, VII
(3) *De bell. Gall.*, VIII, XLI.

tel point [1]; tantôt : *entourer de* lignes telle ville [2]; ailleurs : *diriger de tel point à tel autre et fortifier une* tranchée [3]; ou bien : *parfaire, pousser en avant jusqu'à tel point les* tranchées [4], ou enfin : *relier une redoute avec un camp par des* lignes [5].

Salluste emploie aussi le mot *vineæ* et tous les autres mots spéciaux usités par César, au sujet de l'attaque des places, et il les emploie absolument de la même manière. C'est au point que, dans le récit de la guerre de Jugurtha, les détails spéciaux concernant le siége de Thala par Métellus [6], et les travaux exécutés par Marius [7] devant une place dont nous aurons l'occasion de parler, sembleraient dictés par César lui-même.

Tite-Live parle des *vineæ* à l'occasion du siége de Véies, en Étrurie, et le peu de détails qu'il donne s'accordent avec les textes de César : « Lorsque déjà la jetée (*agger*), « dit-il, avait été avancée vers la ville, et que seulement « la tranchée (*vineæ*) n'avait pas encore été poussée jus- « qu'aux remparts, comme on mettait plus de soin à « exécuter les ouvrages pendant le jour qu'à les garder « pendant la nuit, tout à coup une porte s'ouvrit, une

---

(1) *Brachium ducere ad.....* (*De bell. Afr.*, XLIX, LI ; *De bell. Hisp.*, V, XXXIII, XXXIV.)

(2) *Ateguam brachia circumducere cæpit.....* (*De bell. Hisp.*, VI.)

(3) *Brachiumque ab eo loco usque ad eum unde egressus erat jubet dirigi, ac muniri...* (*De bell. Afr.*, XXXVIII.)— *Brachia erigere...* (*De bell. Afr.*, LI.)

(4) *Brachiis perfectis, promotisque eo usque...* (*De bell. Afr.*, LVI.) — (5) *Castellum quod rex muniverat, brachiisque cum opere castrorum conjunxerat...* (*De bell. Alex.*, XXX.)— (6) SALLUSTE, *Jug.*, LXXVI.— (7) *Ibid.*, XCII.

« multitude immense d'hommes, armés principalement « de torches, y jetèrent le feu ensemble; et dans le court « espace d'une heure, l'incendie dévora tout à la fois la « jetée et la tranchée, ouvrages qui avaient coûté tant « de jours à établir [1]. »

Lucain, dans son poëme historique où il a fait le tableau du siége de Marseille, ne pouvait manquer d'y placer des *vineæ*. En effet, on les trouve là, et l'on y peut même apercevoir assez clairement que ce moyen militaire n'était autre qu'une véritable tranchée, comme nous l'entendons aujourd'hui. Le poëte nous montre d'abord les *tours mobiles* qui s'avancent, battues par les machines de la place. Puis vient une masse de soldats, formés en tortue (les boucliers levés au-dessus des têtes, et serrés avec ordre comme des écailles); déjà le tir des machines ne peut plus plonger sur eux, mais les assiégés roulent à bras nus des roches qui les écrasent et rompent la tortue.

« Et déjà, dit Lucain, la tranchée (*vinea*) bordée [2] de « terre bien unie fait des progrès. Sous l'abri de son « parapet, cachés et baissant la tête, (les soldats) se « préparent le moyen d'aller, ou miner les remparts et « les faire crouler à l'aide du fer, ou tâcher, à coups de

---

(1) *Quum agger promotus ad urbem, vineæque tantum non jam injunctæ mœnibus essent dum opera interdiu fiunt intentius, quam nocte custodiuntur, patefacta repente porta, ingens multitudo, facibus maxime armata, ignes conjecit: horæque momento simul aggerem et vineas, tam longi temporis opus incendium hausit.* (TITE-LIVE, *Hist.*, V, VII.)

(2) *Adoperta, ad-operta*, couverte auprès.

« *bélier* d'autant plus puissants que la masse est sus-
« pendue, de briser l'assemblage compacte du mur et de
« détacher quelqu'une des pierres qui supportent les
« autres. Mais les claies (du parapet) battues en dessus,
« et par des matières enflammées, et par de lourds
« fragments (de roche), et par une grêle de gros traits,
« et par des pieux de chêne durcis au feu, s'affaissent.
« Et les soldats, après avoir en vain creusé leur ouvrage,
« accablés de fatigue, s'en retournent à leurs tentes. »

Tunc adoperta levi procedit vinea terra.
Sub cujus pluteis et tecta fronte latentes,
Moliri nunc ima parant et vertere ferro
Mœnia; nunc aries suspenso fortior ictu
Incussus, densi compagem solvere muri
Tentat, et impositis unum subducere saxis.
Sed super, et flammis, et magnæ fragmine molis,
Et sudibus crebris, et adusti roboris ictu
Percussæ cedunt crates. Frustraque labore
Exhausto, fessus, repetit tentoria miles.

Phars., III.

Le même poëte, en décrivant la marche de César après le passage du Rubicon, s'exprime ainsi au sujet de l'attaque de la place de Corfinium défendue par Domitius : « Déjà César élève les *tours*, ces masses énor-
« mes qu'on va mouvoir : déjà la tranchée (*vinea*) a
« rampé à couvert jusqu'au sein des murailles. »

Et jam moturas ingentia pondera turres
Erigit : et mediis subrepsit vinea muris.

Phars., II.

On trouve encore Tacite employant le mot *vineæ* dans son acception militaire, et toujours au même sens que

César. Ce grand historien nous fournit, de plus, une appréciation de l'avantage qu'une armée romaine possédait dans ses machines, et dans la méthode usitée à l'attaque des places.

Pendant la guerre civile suscitée par Vespasien pour arracher l'empire à Vitellius, le sénateur Antonius Primus (Toulousain d'origine), qui commandait les *Flaviens* dans le nord de l'Italie, venait de remporter une victoire sur les *Vitelliens*, près de Crémone. Or, comme c'était la règle militaire que, dans une ville prise d'assaut, tout le butin (choses et personnes) appartînt au soldat qui s'en saisissait, les soldats d'Antonius Primus lui demandaient avec emportement d'aller, le soir même, assaillir Crémone, cette riche colonie romaine. Le général leur rappelle que si la bravoure convient au soldat, la prudence est un devoir du chef. Il leur déclare que : « Les portes fussent-elles ouvertes, il n'entrerait dans la « ville ni avant d'avoir pu la reconnaître, ni sans qu'il « fît jour. Iront-ils entreprendre, leur dit-il, l'*attaque « d'une place forte* sans qu'on puisse rien voir, ni par « quel point il convient d'attaquer, ni quelle est la « hauteur des remparts? Sans qu'on puisse apprécier « s'il convient d'avancer avec des machines et des traits, « ou bien au moyen d'ouvrages et de tranchées (*vineis*)? « Peu après, s'adressant en particulier à quelques sol- « dats, il leur demande s'ils ont apporté avec eux des « cognées, des dolabres et tout ce qu'il faut pour atta- « quer une place de vive force? Sur leur signe de tête

« négatif : Où sont donc, dit-il, les mains capables d'ou-« vrir et de saper des murailles avec des épées et des « javelots? Et s'il est nécessaire d'établir une jetée (*agge-« rem*), nécessaire de se mettre à couvert par des para-« pets (*pluteis*) et des claies (*cratibus*), irons-nous, comme « une foule imprévoyante, rester là impuissants, réduits « à admirer la hauteur des tours et la force des défenses « des autres? Mieux vaut donc retarder d'une nuit, « amener les batteries (*tormentis*) et le matériel néces-« saire, *porter avec nous la force et la victoire*[1]. »

Tacite parle encore des *vineæ*, au sujet du siége de Jérusalem par Titus. Après avoir signalé les qualités militaires du peuple juif, la force naturelle de la position de Jérusalem, la perfection de ses remparts, tracés en ligne brisée de manière à être partout flanqués, la force du temple lui-même, les approvisionnements de la place pour un long siége, l'auteur ajoute : « Contre une telle place « et une telle nation, Titus César, voyant que les condi-« tions locales ne permettaient point les attaques de vive « force et par surprise, résolut d'attaquer au moyen des « *jetées* et des *tranchées*[2]. »

---

(1) *Non, si pateant portæ, nisi explorato, nisi die, intrandum. An oppugnationem inchoaturos, adempto omni prospectu, quis æquus locus, quanta altitudo mœnium? Tormentisne et telis, an operibus et vineis*, aggredienda urbs foret? *Mox conversus ad singulos, num secures dolabrasque, et cætera expugnandis urbibus, secum attulissent, rogitabat. Et quum abnuerent : Gladiisne, inquit, et pilis perfringere ac subruere muros ullæ manus possunt?* Si aggerem struere, si pluteis cratibusque protegi necesse fuerit, *ut vulgus improvidum irriti stabimus, altitudinem turrium et aliena munimenta mirantes? Quin potius mora noctis unius*, advectis tormentis machinisque, vim victoriamque nobiscum ferimus. (Tacite, *Hist.*, III.)

(2) *Quando impetus et subita belli locus abnueret, aggeribus vineisque certare statuit.* (Tacite, *Hist.*, V.)

Pendant les deux siècles et demi qui se sont écoulés depuis l'époque de Tacite jusqu'à celle de Végèce, le mot *vineæ*, dans son acception militaire, est tombé en désuétude, au témoignage de Végèce lui-même. « Les anciens, « dit-il, appelèrent *vineæ* ce que maintenant, parmi nos « soldats comme parmi les barbares, on appelle *cau-* « *siæ*[1]. » La chose elle-même paraît être aussi tombée en désuétude à l'attaque des places fortes durant ce même laps de temps[2]; du moins nous n'avons rien su trouver concernant les *vineæ* ou les *causiæ* dans Ammien Marcellin, auteur contemporain de Végèce et qui rapporte nombre d'attaques de places.

« La *vinea* ou *causia*, dit Végèce, est une machine « qui consiste dans un *assemblage des bois les plus légers*, « présentant sept ou huit pieds de hauteur, sept ou huit « de largeur et seize de longueur. Son toit est composé « de planches et doublé de claies pour qu'il résiste mieux. « Ses flancs sont aussi garnis de claies, pour parer les « coups de pierres et de traits. En outre, pour qu'on « ne puisse pas l'incendier en lançant du feu, elle est « recouverte à l'extérieur de cuirs crus et frais, ou de « couvertures de laine. Lorsqu'on a exécuté plusieurs « de ces machines, on les réunit à la file, et, sous « ce couvert, les assiégeants, en sûreté, pénètrent

(1) *Vineas dixerunt veteres, quas nunc militari barbaricoque usu causia, vocant.* (Variantes dans la leçon : *causias*, *cautias*, *caucias*, *cattos*.)

(2) Cela ne doit pas nous étonner, si nous considérons quel désordre militaire était survenu dans l'empire romain.

« jusqu'aux fondations du rempart pour les saper[1]. »

On voit que cette *vinea* ou *causia* dont parle Végèce était une machine du même ordre que la *tortue* et le *muscule*. Cela ne peut donc résoudre les difficultés indiquées ci-dessus. D'un autre côté, plusieurs commentateurs de César ont fort bien vu qu'on ne peut non plus se rendre compte, par ce moyen, d'un fait du siége d'Avaricum, où César, ainsi que nous le verrons dans l'examen de ce siége, *tint ses légions cachées dans l'intérieur des vignes* militaires, *intra vineas*[2]. *Intra vineas*, dit César, non *sub vineis*, comme s'exprime ici Végèce : nuance de langage qui déjà indique une différence dans les objets dont parlent ces deux auteurs.

Salluste rapporte un fait du même genre dans la guerre de Marius contre Jugurtha. Voici comment il s'exprime : « Dès que Marius fut informé de ce que le Li- « gurien avait fait[3], à l'instant même, bien qu'il eût eu

---

(1) *E lignis levioribus machina colligatur, alta pedibus octo (alias septem), lata pedibus septem (alias octo), longa pedibus sexdecim. Hujus tectum munitione duplici, tabulatis cratibusque, contexitur. Latera quoque vimine sepiuntur, ne saxorum telorumque impetu penetrentur. Extrinsecus autem, ne immisso concremetur incendio, crudis ac recentibus coriis, vel centonibus, operitur. Istæ, quum plures factæ fuerint, junguntur in ordinem, sub quibus subsidentes tuti ad subruenda murorum penetrant fundamenta.* (VÉGÈCE, IV, XV.)

(2) En effet, un *wagon*, dénué de toute cloison transversale, nous représenterait très-approximativement la forme et les dimensions d'une de ces *vineæ* dont parle Végèce. Or, à *trente* soldats armés par chaque *vinea*, il eût fallu environ *quatre cents* de ces machines pour cacher *deux* légions seulement. En eût-on pu faire un si grand nombre au siége d'Avaricum? Quand on les eût approchées du mur, les légions y eussent-elles été bien cachées? L'ennemi eût-il pu croire qu'il n'y avait rien là-dessous?

(3) Marius assiégeait, en Numidie, un fort situé sur un rocher escarpé qui s'élevait au milieu d'une plaine. Ce lieu ne permettait d'employer

« toute la journée les Numides sur les bras, exhortant « les soldats, et, de son côté, s'élançant hors de la tran- « chée (*extra vineas egressus*), il s'avance à l'assaut en « formant la tortue, et en même temps il effraye de « loin l'ennemi à coups de machines, d'arcs et de « frondes [1]. » Comment se figurer l'armée de Marius dans l'intérieur des *vineæ* ou *causiæ* décrites par Végèce?

Ajoutons, dans la même pensée de critique, un texte de César, qui nous montre près de Dyrrachium Pompée établissant des *vineæ* par devant des retranchements de quinze pieds de hauteur, pour couvrir cette partie de son camp [2]. Comment comprendre l'utilité des *vineæ* de Végèce par devant ce retranchement de quinze pieds de hauteur? Au contraire, des lignes fortes, semblables aux nôtres, y ont pu faire l'office d'un *chemin couvert*.

---

ni la jetée, ni les tours mobiles; le consul fit ouvrir la tranchée pour tenter de parvenir ainsi, par le versant du petit mont, jusqu'au mur du fort. Les Numides, sortant du fort jour et nuit, venaient attaquer les travailleurs, jeter du feu, des pierres dans la tranchée, la bouleverser: on n'avançait pas; on perdait nombre d'hommes des plus braves. Ce fut dans cet embarras que Marius eut recours à un stratagème proposé par un soldat ligurien; il mit sous ses ordres quatre centurions et cinq trompettes, pour grimper au sommet du rocher, par derrière, et jeter l'alarme dans le fort, au moment où lui-même, de son côté, donnerait l'assaut. Dans le passage que nous citons, Marius vient d'être informé que le Ligurien est parvenu avec ses hommes au sommet du rocher. (SALLUSTE, *Jug.*, XCII, XCIV.)

(1) *Marius ubi ex nuntiis, quæ Ligus egerat, cognovit, quanquam toto die intentos prælio Numidas habuerat, tum vero cohortatus milites, et ipse extra vineas egressus, testudine acta succedere et simul hostem tormentis, sagittariisque et funditoribus eminus terrere.* (SALLUSTE, *Jug.*, XCIV.)

(2) *Et in altitudinem pedum* XV *effectis operibus*, *vineis eam partem castrorum obtexit.* (*De bell. Civ.*, III, LIV.)

Et même un texte d'Hirtius dit que César, ayant à combattre dans Alexandrie la population de la ville, et cherchant à diviser les forces de l'ennemi afin de les combattre séparément, forma le projet de couper cette ville en deux parties, au moyen de travaux et de *vineæ* poussées tout au travers [1]. Comment séparer deux parties d'une ville, l'une de l'autre, par les *vineæ* de Végèce? Au contraire, une tranchée est un moyen simple et parfait pour obtenir ce résultat.

Laissons donc de côté, pour un instant, ces *vineæ* décrites par Végèce quatre siècles après la guerre de Gaule.

Quant à Folard, bien qu'il soit un auteur militaire, et qu'il se soit attaché à poursuivre l'*idée* que déjà les anciens employaient les *tranchées* à l'attaque des places, il ne cite point Végèce, le seul auteur militaire ancien qui ait traité techniquement de l'attaque et de la défense des places. Parmi les autres auteurs latins, Folard s'appuie sur quelques-uns de ceux dont nous avons nous-même cité les textes plus haut; il ne s'appuie pas positivement sur ces textes, mais sur le *sens général* de la version qu'en donnent les traducteurs, et sur le mot *tranchée* employé une fois dans la version de Perrot d'Ablancourt. Folard ne va donc pas jusqu'à dire précisément quel est le mot latin qui désigne la *tranchée*. Il dit, d'une

---

(1) *Cæsar studebat maxime ut quam angustissimam partem oppidi palus, a meridie interjecta, efficiebat, hanc operibus vineisque agendis a reliqua parte urbis excluderet.* (*De bell. Alex.*, I.)

part : « Le mot *agger* signifie une *tranchée toute semblable* « *aux nôtres*[1].... L'*agger* signifie *la communication et les* « *parallèles*..... » Il dit, d'autre part : « Le mot *vinea* « signifie tantôt une *galerie creusée dans la terre et cou-* « *verte de blindes*, tantôt un *fossé tout ouvert*, *semblable* « *à nos parallèles*..... Il faut entendre aussi par *vinea* « une *tortue* ou galerie, *porticus*, composée d'une char- « pente légère qu'on avançait sur le bord du fossé, dans « l'attaque des places où les machines n'étaient pas en « grand nombre[2].... Mais il faut une *grande expérience* « *de la guerre* et une *grande intelligence de la milice des* « *anciens*, pour entendre la *vinea* selon le sens qu'il « convient de lui donner..... Et l'on ne doit pas s'éton- « ner si nos *traducteurs* tombent si souvent dans des « fautes énormes[3]. »

Polybe a traité de la *milice des Romains* (c'est-à-dire du règlement de leurs armées) : nous recourons à cette partie de son histoire. Nous n'y trouvons absolument rien qui puisse nous aider, comme l'affirme Folard, à enten-

---

(1) Ainsi Folard, préoccupé de l'idée de *tranchées*, en voit même dans l'*agger*, bien que Végèce dise ci-dessus : l'*agger* est élevé (*extollitur*) avec de la terre et des bois de toute sorte ; bien que, de fait, César en ait élevé à quarante, à soixante, à quatre-vingts pieds (vingt-trois mètres) de hauteur (*De bell. Gall.*, VIII, XLI).

(2) Folard tombe ici évidemment dans une erreur de fait touchant les occasions dans lesquelles on employait le *porticus*; car le seul siége au sujet duquel il soit parlé de l'emploi du *porticus* est celui de Marseille; et précisément, César lui-même va nous dire que, dans la place de Marseille, les machines étaient en très-grand nombre et d'une puissance extrême.

(3) *Traité de l'attaque et de la défense des places des anciens*, art. IX.

dre en aucun sens ce que c'était que la *vinea*. Ainsi, que tirer de cette confusion de toutes choses faite par Folard, sinon, en vérité, une conclusion contraire à la sienne, à savoir que, pour interpréter la description de l'attaque des places qu'on trouve dans les auteurs latins, il n'est point indispensable d'avoir une grande expérience de la guerre moderne ; il n'est point nécessaire d'avoir une grande intelligence de la *milice* des anciens ; mais qu'il est indispensable d'avoir une certaine habitude de la langue latine, de rapprocher patiemment tous les textes qui fournissent des indications à ce sujet, et de tenir compte de tous ces textes à la fois? Voilà ce qui paraît avoir manqué à Folard ; car il poursuivait une idée juste, il avait l'esprit vif, et il a beaucoup travaillé.

Ainsi, de ce premier aperçu historique, de tout l'ensemble des textes précédents, nous concluons :

1° Que les *vineæ* étaient un moyen militaire de premier ordre, parmi ceux qu'employaient les Romains à l'attaque des places ;

2° Que les *vineæ* étaient usitées chez ce peuple longtemps avant César, à l'époque où Camille était dictateur, avant la prise de Rome par les Gaulois ; et qu'elles paraissent être tombées en désuétude environ à l'époque du partage de l'empire ;

3° Que la machine décrite par Végèce, sous le nom de *vineæ* ou *causiæ*, est du même ordre que la *tortue* et le *muscule* des anciens ; qu'elle ne peut nullement être ce moyen principal employé par les Romains à l'attaque des

places, et dont parlent César, Salluste, Tite-Live, Tacite, sous le nom de *vineæ;*

4° Que Folard, tout en attirant avec juste raison l'attention des savants sur les procédés suivis par les anciens à l'attaque des places, et sur leur similitude fondamentale avec les procédés suivis par les modernes, n'est point parvenu à débrouiller la question, à démontrer positivement par des textes ce qu'était l'*agger* des anciens, et ce qu'étaient leurs *vineæ.*

Il nous reste à démontrer que ces *vineæ* étaient des *tranchées,* des *lignes fortes*, ou simplement des *lignes*, comme on les appelle de nos jours en matière militaire; et qu'elles étaient employées par les anciens, à l'attaque des places ou des positions fortes, dans les mêmes conditions d'exécution qu'aujourd'hui, du moins en ce qui est important et fondamental.

Commençons la démonstration par le nom même; car nous ne pouvons le négliger, puisque, à côté des *vignes* (*vineæ*), se trouvent la *tortue*, le *bélier*, le *petit rat*, le *hérisson*, etc., *testudo*, *aries*, *musculus*, *ericius*, tous noms significatifs, indiquant divers objets connus, avec chacun desquels le moyen militaire qui porte le même nom offre quelque ressemblance.

Vineæ, ce sont des *vignes*. Le moyen militaire qui porte ce même nom exige (à ne consulter que les vers de Lucain cités plus haut) qu'on remue de la terre péniblement; le plus grand travail des vignes qui nous donnent

le vin, c'est la *tranchée* qu'on pratique pour les planter, ou, comme on dit, pour *faire des vignes*, pour *proviguer :* expressions analogues aux expressions latines *vineas agere, vineas proferre.* Ce nom latin *vineæ*, en français *vignes*, s'accorde donc parfaitement avec l'idée que le moyen militaire auquel on l'a l'appliqué est une *tranchée.*

Prenons le mot employé du temps de Végèce, et les variantes de la leçon des manuscrits : ce sont *causiæ, cautiæ, cauciæ, catti....* Tous ces mots-là (et avec eux beaucoup de nos mots français) proviennent d'un même radical, de *cavum*, qui signifie un *trou*, un trou où l'on peut se cacher, se mettre à l'abri d'un péril : creuser, faire un trou, *cavare;* aller dans son trou, se tenir dans son trou, prendre garde, prendre des précautions, *cavere ;* précaution, caution, précautionné, cauteleux, *cautum, cautio, cautor, cautus...*, tous ces mots viennent de *cavum.* De ce radical *cavum*, si on ôte la terminaison, il reste *cav*, ou *cau; cau* est la première syllabe des trois premiers mots ci-dessus; ils indiquent donc un trou dans le sol, une *tranchée. Cattus*, c'est un chat; mais ce mot n'est que le surnom du chat, qui s'appelle *felis :* pour le nommer on dit *felis cattus.* Le chat est l'animal de la *cave :* c'est l'animal de précaution par excellence, *cautus*, ou *catus.* Le surnom du chat vient donc, aussi bien que les autres mots ci-dessus, du radical *cavum*, qui implique deux idées, à savoir : l'idée d'une cavité dans le sol, ou d'une *tranchée*, et l'idée de *précautions* à prendre, comme en prennent les chats. Or,

s'il est, dans l'attaque des places par voie de tranchées un rôle militaire qui puisse rappeler dans la pensée les précautions et les mouvements du chat, c'est assurément le rôle des sapeurs qui mènent une tête de sape, surtout celui du premier, qui travaille avec tant de précautions, le corps baissé derrière son mantelet.

Ceci nous conduit donc à voir dans la *causia* décrite par Végèce *un mantelet de tête de tranchée.* Il était fait du bois le plus léger, *e lignis levioribus,* dit Végèce, ce qui s'accorde avec cette destination; car il faut le porter en avant à chaque instant.

Ainsi, nous pouvons écarter l'acception du mot *vinea* dans le sens de Végèce : ce qu'il appelle *vinea* ou *causia,* nous pouvons l'appeler en français une *cache,* y voir un *mantelet* de sape, et résoudre ainsi une grave difficulté de notre sujet, en mettant Végèce d'accord avec tous les autres auteurs latins et avec notre thèse [1].

Cette difficulté était, en effet, très-grave : d'une part, tous ces auteurs, César en tête, quand ils décrivent l'attaque des places, font jouer un rôle de premier ordre aux *vineæ,* que nous cherchons à connaître. D'autre part, Végèce décrit, sous ce même nom, un objet, un moyen, qui paraît assez faible quand on le considère avec ré-

---

(1) Dans le langage ordinaire, ce même mot, *causia,* a été employé par Plaute pour désigner un *bonnet ou chapeau de pêcheur* (*Dictionnaire* de MM. L. Quicherat et A. Daveluy). C'était pareillement dans la langue grecque le nom d'un *large chapeau,* en usage chez les Macédoniens (*Dictionnaire* de M. Alexandre).

flexion, et il nous dit : « Voilà ce que les anciens appelaient *vineæ.* » Comment concilier ces auteurs graves avec Végèce, le seul auteur qui ait parlé techniquement du sujet? Tous les commentateurs sont venus se heurter à cette difficulté et s'y arrêter. Comment comprendre, ont-ils dit, que dans ces *vineæ* décrites par Végèce on ait pu *cacher des légions romaines,* ainsi que le rapporte César, ainsi que le rapporte Salluste? Et nous avons vu encore beaucoup d'autres textes, dont il n'était guère plus facile de se rendre compte.

Pour concilier ainsi Végèce avec tous les autres auteurs latins, au sujet du rôle de premier ordre qu'ont joué les *vineæ* dans l'attaque des places, chez les anciens, il suffit d'admettre que, dans Végèce, le nom de la *partie* soit donné au *tout*, comme cela est fréquent. Car nous disons chaque jour : une *voile*, pour indiquer un *navire;* ou bien, mettre à la *voile*, lever l'*ancre*, pour dire que le *navire* part. César s'exprime de même : pour dire qu'un *navire* est dirigé à tel point, il dit que les *voiles* y sont dirigées[1]. En admettant cette manière de parler, l'expression latine, *vineas agere*, pousser les *vineæ*, signifierait, au sens de Végèce, pousser la tête des *vineæ*, et, au sens des autres auteurs, pousser les *vineæ,* ce qui revient au même fait indiqué de deux manières. Du reste, ces deux manières équivalentes d'exprimer le même fait mili-

---

(1) *Curio pronuntiari onerariis navibus jubet : se in hostium habiturum loco, qui non ex vestigio ad castra Corneliana vela direxisset.* (*De bell. Civ.*, II, XXV.)

taire se retrouvent au même sujet dans notre langage commun; nous disons indifféremment : pousser la *sape* (la tête de tranchée), ou pousser la *tranchée,* ce qui indique le même fait. Cette simple remarque nous paraît devoir suffire, avec un peu de réflexion, pour qu'on nous accorde enfin qu'il ne reste plus maintenant devant nous que le fond même de la question à éclairer par des textes positifs.

Terminons d'abord la définition des mots techniques, au sens que nous leur donnerons dans la version du texte de César.

Pour nous, le mot *vineæ*, dans l'acception militaire, signifie toujours et uniquement des *tranchées*, en général, qu'elles soient poussées obliquement et en ligne brisée, pour avancer du camp vers la place; ou bien qu'elles soient, d'un point des précédentes, poussées parallèlement au rempart (comme celles qu'on appelle aujourd'hui des places d'armes), pour y établir des batteries, y disposer des archers, des troupes de garde, etc. Ainsi nous emploierons le mot français correspondant, *vignes*, dans l'acception militaire de notre mot *lignes*.

Le mot *porticus*, dans le langage ordinaire, indiquait les places les plus élevées du cirque, les places de derrière, c'est-à-dire le haut de l'ensemble des gradins. Si nous imaginons une grande tranchée circulaire, établie autour d'une tour, l'ensemble de cette tranchée offrira l'aspect d'un cirque : où le revers de la tranchée représentera les gradins, et où le parapet représentera les places de der-

rière, le haut de ces gradins, c'est-à-dire le *porticus*. L'identité du nom et la ressemblance des choses nous montrent donc, dans le *porticus* militaire indiqué par César, le *parapet de la tranchée :* nous prendrons ce mot dans ce sens.

Nous devons rappeler ici que le mot *crates* n'a pu être déterminé avec exactitude. Il représente toujours des objets faits de bois pliant, *viminea ;* mais dont la forme peut être ou celle d'une fascine, ou celle d'une claie ordinaire, ou celle d'un gabion : sous cette réserve, nous traduirons le mot *crates* par nos mots *fascines* ou *claies*.

§ III.—Démonstration de deux siéges de places faits par Jules César en Gaule.

Examinons, au préalable, l'emploi des *vignes* dans un cas très-simple que César nous fait connaître.

Le procédé des *vignes* fut encore employé par les Romains, en Gaule, pour approcher d'une position forte occupée par l'ennemi, pour tenter sous ses yeux de franchir un passage difficile.

Labiénus eut recours à ce moyen près de Lutèce, sur la rive gauche de la Seine, pour franchir, en face des Gaulois, un ruisseau marécageux qui venait de loin se jeter dans le fleuve. Il s'agit ici, très-probablement, de la *Bièvre,* à l'endroit où ce ruisseau coule au pied de la montagne Sainte-Geneviève, laquelle aurait été alors occupée par le vieux et héroïque chef gaulois Camulogène. C'est l'endroit du cours de la Bièvre que recouvre

aujourd'hui la gare du chemin de fer d'Orléans. Cela intéresse les Parisiens : présentons le récit de César. « D'*Agendicum* (Sens), Labiénus, à la tête de quatre « légions, se dirige sur Lutèce, ville des Parisiens, située « dans une île de la Seine. Les ennemis, informés de « sa marche, se rassemblent en grand nombre des cités « voisines. Le commandement général est déféré à Ca- « mulogène. Celui-ci, après avoir bien reconnu qu'un « ruisseau marécageux, provenant de fort loin et se « jetant dans la Seine, présentait partout beaucoup « de difficulté au passage, établit ses troupes sur ce « point et résolut d'empêcher les Romains de passer. « Labiénus se mit d'abord à *pousser les vignes*, à com- « bler le marais de fascines et de toute sorte de remblais, « et à tâcher d'établir un chemin. Mais ensuite, s'étant « aperçu que cela présentait trop de difficulté, il « décampe en silence, à la troisième veille (minuit)[1], par « la même route qu'il avait suivie en venant, et par- « vient devant *Melodunum* (Melun), ville des Sénonais, « située dans une île de la Seine, comme Lutèce. Là, « trouvant des barques, il passe la rivière avec quelques « soldats, surprend la ville dégarnie de ses défenseurs, « s'en empare sans résistance, rétablit le pont, fait « passer son armée, et descend vers Lutèce le long du « fleuve. »

(1) *Labienus primo vineas agere, cratibus atque aggere paludem explere, atque iter munire conabatur. Postquam id difficilius confieri animadvertit, silentio e castris* III *vigilia egressus*..... (VII, LVIII.) Rapprocher de ceci un passage de la guerre d'Espagne. (*De bell. Hisp.*, V.)

Ainsi, dans cette occasion, la méthode des *vignes* militaires a échoué devant un petit marais. C'est là, disons-le en passant, une preuve de plus pour démontrer l'importance du rôle stratégique qu'ont joué les marécages dans la guerre de Gaule.

Mais remarquons surtout la similitude fondamentale que ce fait constate entre les *vignes* militaires des anciens et nos propres *lignes* militaires, auxquelles pareillement les marais présentent de si grandes difficultés. Cette similitude dans les conditions mêmes du terrain qui s'opposent à l'emploi de la méthode suivie aux deux époques, à l'attaque des positions fortes, est bien plus importante que les ressemblances dans les petits détails du procédé. C'est la similitude fondamentale, celle-là seule, qui offre un grand intérêt historique.

C'est elle aussi qui nous donne l'assurance qu'ici nous ne nous engageons point dans une voie d'erreur. En effet, si nous voyons constamment César, quand il veut attaquer une place, en faire l'investissement tout comme Vauban (et nous en verrons un mémorable exemple décrit en détail) ; puis reconnaître la place avec le plus grand soin, déterminer le point où il se propose de diriger l'attaque et faire ses préparatifs ; si ces préparatifs exigent énormément de bois de toute sorte à couper dans les environs, beaucoup de fascines ou de claies spéciales, beaucoup de menu bois ; si nous voyons César, muni de ces matériaux, entreprendre les ouvrages, les pousser peu à peu vers la place, en y faisant travailler jour et

nuit, en y établissant de fortes gardes, en s'y tenant de sa personne pour animer les travailleurs et indiquer lui-même la direction à donner aux ouvrages; si l'ennemi fait des sorties pour ruiner les ouvrages, les incendier; si dès que ces ouvrages sont parvenus au rempart la défense ne peut plus persister; comment ne pas reconnaître, à tous ces signes généraux, l'identité de la méthode d'attaque des places usitée par César et par Vauban? Or, dans César, dans Salluste, on ne trouvera pas un seul mot, croyons-nous, qui soit en désaccord avec ce tableau général; et un tel ensemble est tout ce qu'on peut espérer de rencontrer dans les documents historiques. Car, assurément, un récit historique ne pouvait expliquer en détail ce que tous les soldats, tous les Romains connaissaient. De même, aujourd'hui, dans l'histoire d'un siége, assurément aucun écrivain ne songerait à décrire les tranchées exécutées à l'attaque de la place. Mais il est naturel, au sujet des difficultés que présente durant l'hiver un siége où l'on exécute des tranchées, que le narrateur parle de la boue dans laquelle les soldats sont obligés de travailler, du froid qui est si pénible à endurer dans de telles conditions; et nous trouverons tout cela mentionné dans un récit de César.

On a vu d'ailleurs précédemment que le mot *vineæ*, en langage militaire, dans tous les auteurs où nous avons su le trouver (sauf dans Végèce), supporte l'épreuve d'être traduit par nos mots français *tranchées* ou *lignes*, pris

dans la même acception spéciale, et que la version des textes qui en résulte offre un sens très-naturel.

Or, si l'on veut entendre par ce même mot, *vineæ*, la machine que Végèce a nommée ainsi et qu'il a décrite : comment alors se rendre compte, dans le cas où s'est trouvé Labiénus près de Lutèce, de la difficulté insurmontable qu'un simple marais aurait présentée à l'emploi d'une telle machine? Car il est assez clair que, sous cet abri, il n'aurait été guère plus difficile de s'avancer à travers le marais, en le comblant peu à peu devant soi, que de s'avancer sur terre ferme. Tandis que, pour ouvrir une tranchee, un simple marécage peut tout naturellement être un obstacle insurmontable.

Ainsi, déjà nous pourrions considérer tout ce que les auteurs anciens disent en général des *vignes* militaires, comme s'appliquant naturellement à des *lignes* militaires semblables aux nôtres.

Mais, de plus, nous avons cette bonne fortune que des accidents survenus en Gaule, dans des siéges importants décrits par César, vont nous montrer avec évidence, grâce au choix toujours si parfait des expressions qu'il emploie, beaucoup de détails concernant la direction, les dimensions ou d'autres éléments descriptifs des *vignes* militaires exécutées à ces siéges; de sorte qu'il sera très-facile d'y reconnaître nos propres lignes militaires du temps présent.

Maintenant représentons-nous d'avance le tableau

général du siége d'une ville, en appelant chaque chose par son nom ancien, afin qu'ensuite nous puissions clairement discerner tous les détails du récit de César. Indiquons d'abord les grands traits caractéristiques du tableau.

La *jetée* est poussée tout droit, du camp au rempart : c'est le moyen principal, la base de l'attaque. Dans le siége que nous considérons, la tête de la jetée est déjà fort engagée sous le tir de la place; dès qu'elle sera parvenue au rempart, la ville sera prise infailliblement, chacun le sait (car les forces de l'assiégeant sont beaucoup plus grandes que celles de l'assiégé[1], et les conditions du combat seront à peu près égales); les assiégés concentrent leurs efforts sur la tête de la jetée; la lutte y a lieu jour et nuit, par devant, par-dessus, par-dessous, à coups de pierres, de traits, de matières enflammées; on fait des sorties, on creuse des mines pour l'incendier : les assiégeants s'exposent à tout pour la garantir : car tout dépend de là, pour les uns comme pour les autres.

Les *vignes*, moyen indispensable à l'exécution de la jetée, cheminent aux deux flancs en ligne brisée, et la dépassent de beaucoup en avant, pour protéger et prolonger ce grand ouvrage.

(1) Vauban admet, comme règle générale, que les forces de l'assiégeant doivent être dans la proportion de six ou sept fois les forces de l'assiégé. Nous ignorons quelle était, en pareil cas, la règle de conduite des anciens.

La *tortue* est sur la jetée, dont elle façonne la tête; dont elle nivelle la voie pour la *tour* qui la suit.

La *tour* s'avance peu à peu, en protégeant tout par le tir de ses batteries et en balayant le rempart que la *tortue* va bientôt pouvoir ou battre en brèche au moyen du *bélier* suspendu à la voûte de sa carapace, ou démolir par le haut au moyen de son *grappin*.

Le *muscule* est caché dans les vignes; il en sortira par quelque coin, au moment propice, pour se glisser au pied du rempart, y faire son trou, et en miner la base.

Les *caches* de Végèce sont poussées en *tête des vignes*, en *tête de sape;* les *chats* y fouillent sans cesse la terre pour avancer vers la proie.

Telle est l'idée générale, la première idée qu'on peut se faire de l'attaque d'une place chez les anciens : opération militaire entreprise par une très-grande armée contre une autre relativement très-petite, mais qui a pour elle l'avantage de la position; avantage de l'assiégé que les ouvrages de l'assiégeant ont pour but de faire cesser.

Examinons avec plus d'attention les deux moyens principaux, la *jetée* et les *vignes*, afin que, s'il se présente dans le récit de César quelque objection à notre thèse, elle ne puisse demeurer inaperçue.

La reconnaissance de la place ayant été faite avec soin, —César n'y manque jamais (*perspecto urbis situ*, dit-il),— le point d'attaque étant déterminé, on choisissait vis-à-vis de ce point le lieu le plus convenable pour y construire la *tour* et y commencer la *jetée*.

De ce lieu on dirigeait la *jetée* droit au point d'attaque, et autant que possible au niveau de la crête du rempart. Si la crête du rempart se trouvait très-élevée, par rapport au point d'origine de la jetée, le plan supérieur de la jetée eût été trop incliné pour qu'on eût pu y faire avancer la tour. Dans ce cas difficile [1], la hauteur de la jetée pouvait être réduite et celle de la tour augmentée en compensation; alors, tant que la somme des hauteurs propres de la jetée et de la tour pouvait parvenir à dominer sur la position de l'ennemi, le moyen était praticable, surtout en s'aidant du bélier et du grappin pour faire brèche. La jetée était formée de bois de toute sorte et de matériaux terreux. Devant *Massilia*, la jetée ayant été incendiée et le bois manquant, les légions eurent recours à l'argile moulée en briques, qu'ils firent simplement sécher.

Les *vignes* militaires des anciens étaient beaucoup plus grandes que les tranchées usitées pour planter la vigne à raisin, peut-être même plus grandes en largeur et en profondeur que les *lignes* militaires usitées de nos jours. Ces *vignes* des anciens étaient établies, configurées comme nos propres lignes et poussées de même. Elles présentaient des *branches obliques*, pour *avancer* vers la place sans se découvrir; elles présentaient des *branches parallèles*, pour couvrir sur les côtés ou *flanquer* et la jetée, et

---

(1) Ce fut le cas à *Uxellodunum*, pour parvenir à faire battre par les machines les abords de l'eau nécessaire aux malheureux assiégés. (*De bell. Gall.*, VIII, XLI.)

tout l'ensemble des ouvrages. Non-seulement les *vignes* couvraient la jetée sur ses deux flancs, mais encore par devant, en prenant toujours l'avance, de proche en proche : de sorte que l'on était toujours à couvert pour prolonger la tête de la jetée. Il nous sera fortuitement démontré, par César lui-même, que les bois nécessaires à la jetée y arrivaient par la voie des *vignes :* peut-être aussi y arrivaient-ils par la jetée elle-même, à travers le pied de la tour et la tortue. Les matériaux terreux étaient fournis sans doute par le déblai énorme de ces mêmes *vignes*.

Siége d'Avaricum [1].

« César (est-il dlt dans les *Commentaires*) se dirige « sur *Avaricum*, la place la plus considérable et la plus « forte du pays des *Bituriges*.....

« Vercingétorix, après une telle suite de revers éprou- « vés par les siens, à *Vellaunodunum* (Château-Landon), « à *Genabum* (Orléans), à *Noviodunum* (Nouan-le-Fu- « zelier), assemble le conseil, fait comprendre qu'il « faut conduire la guerre d'une tout autre manière qu'on « ne l'a fait jusqu'à ce moment, et *tendre par tous les « moyens à ce but unique : couper les vivres et le four- « rage aux Romains*.....

« Tous ayant approuvé cet avis, *en un seul jour plus*

(1) Aujourd'hui Bourges, en Berry.—Voir les *Commentaires*, liv. VII, XIII..... XXIX.

…ouffrir d'une détresse extrême de
…bles ressources des Boïens, de la
…s, *et de l'incendie des habitations*
…, pendant plusieurs jours les sol-
…lé, et, pour apaiser leur faim, eu-
…aux, qu'ils allaient chercher dans
… lointaines. Néanmoins, jamais
…oncer aucune parole indigne de
…omain et de leurs victoires pré-
…lorsque *César appelait aux ou-*
…son tour, et disait aux soldats
… était trop cruelle à supporter,
…que de la place, tous lui deman-
…ire....

…ours approchaient du rempart,
…hommes du pays tombés entre ses
…orix avait changé de position pour
…*aricum*, et que, de sa personne,
… *était allé se placer en embuscade* à
…sait que les Romains viendraient
…demain. Informé de cette disposition
…r partit au milieu de la nuit, en si-
…le matin à leur camp[1].... César, après
…ndignation des soldats, les ramena du

… cette petite expédition, qui ne jettent aucune lumière
…*aricum*, ont été reportés plus loin, où ils servent à
…ussion importante. Il nous suffit ici de savoir que
…oua, au grand mécontentement des soldats de César.

« à toute heure de ce qui se faisait devant *Avaricum*, et « il donnait ses ordres en conséquence. Il surveillait « ceux des Romains qui allaient faire pâturer, ceux « qui allaient au blé, et, lorsqu'ils se trouvaient dis- « persés au loin, ce qui arrivait nécessairement, il « les attaquait et leur faisait éprouver de grandes pertes; « malgré toute la prudence qu'y pouvaient apporter « les Romains, comme de changer d'heures et de chemins.

« César, après avoir *établi son camp devant cet endroit* « *de la place, que la rivière et le marais ne couvraient* « *point*, et où l'on pouvait s'avancer, comme nous l'a- « vons dit plus haut, dans un espace étroit, fit commen- « cer à *préparer la jetée*, à *pousser les vignes*, à *établir* « *deux tours;* car la nature du lieu ne permettait pas « l'*investissement de la place*. Au sujet du blé, il lui fallut « sans cesse presser les Boïens [1] et les Éduens. Ces der- « niers, n'y mettant aucun empressement, ne lui venaient « pas beaucoup en aide; les autres, n'ayant pas de gran- « des ressources, attendu l'exiguïté et la faiblesse de « leur cité, furent bien vite au bout de leurs moyens.

(1) Les Boïens, *Boii :* peuple aborigène de la Gaule et dont on ne connaît pas bien le territoire primitif, mais qui a joué un rôle historique important. Il fit partie des premières émigrations gauloises en Italie, où il s'établit sur la rive droite du Pô, dans la région de Bologne. Vaincu par les Romains (comme nous l'allons voir ci-après), il repassa les Alpes au nord, pour aller s'établir sur le Danube, sur le Rhin, dans la Norique; d'où il rentra en Gaule en se joignant à l'émigration des Helvètes, succomba avec eux; et alors, avec le consentement de César, à la demande des Éduens, ce qu'il restait de ce peuple aventureux et brave fut placé chez les Éduens, dans le *Bourbonnais*, nom de province qui conserve la marque de celui des *Boiens.*

« L'armée eut donc à souffrir d'une détresse extrême de « blé par suite des faibles ressources des Boïens, de la « négligence des Éduens, *et de l'incendie des habitations « du pays;* au point que, pendant plusieurs jours les sol- « dats manquèrent de blé, et, pour apaiser leur faim, eu- « rent recours aux troupeaux, qu'ils allaient chercher dans « les habitations rurales lointaines. Néanmoins, jamais « on ne les entendit prononcer aucune parole indigne de « la majesté du peuple romain et de leurs victoires pré- « cédentes. Bien plus, lorsque *César appelait aux ou- « vrages chaque légion à son tour*, et disait aux soldats « que, si la disette leur était trop cruelle à supporter, « il abandonnerait l'attaque de la place, tous lui deman- « daient de n'en rien faire....

« Comme déjà *les tours approchaient du rempart*, « César apprit, par des hommes du pays tombés entre ses « mains, que Vercingétorix avait changé de position pour « se rapprocher d'*Avaricum*, et que, de sa personne, « avec sa cavalerie, *il était allé se placer en embuscade* à « l'endroit où il pensait que les Romains viendraient « faire pâturer le lendemain. Informé de cette disposition « des ennemis, César partit au milieu de la nuit, en si- « lence, et arriva le matin à leur camp[1].... César, après « avoir calmé l'indignation des soldats, les ramena du

(1) Les détails de cette petite expédition, qui ne jettent aucune lumière sur le siége d'*Avaricum*, ont été reportés plus loin, où ils servent à éclairer une discussion importante. Il nous suffit ici de savoir que l'expédition échoua, au grand mécontentement des soldats de César.

« même jour au camp, et se mit à donner tous ses soins « aux choses qui concernaient l'attaque de la place.

« Vercingétorix, à son retour auprès des siens, fut « accusé de trahison, au sujet de ce qu'il avait déplacé « son armée pour la rapprocher des Romains; de ce qu'il « s'était éloigné avec toute la cavalerie; de ce qu'il avait « laissé tant de troupes d'infanterie sans chef; de ce que, « lui s'éloignant, les Romains étaient survenus telle- « ment à propos et à l'instant même : tout cela n'ayant « pu arriver par hasard, ni sans quelque entente avec « l'ennemi....

« Toute la multitude des Gaulois, heurtant les armes « à leur manière, et comme ils ont la coutume de faire « en faveur de quelqu'un dont ils approuvent le discours, « s'écrie que Vercingétorix est un grand chef, qu'on « ne doit pas douter de sa fidélité, qu'on ne saurait s'en- « tendre mieux que lui à diriger la guerre. Ils arrêtent « que dix mille hommes d'élite, tirés de toutes les « troupes, seront envoyés en renfort dans la place.... »

Lacune dans les Commentaires.

« Le courage sans égal des Romains se heurtait à toutes « sortes d'inventions des Gaulois; car c'est la race la « plus industrieuse et la plus adroite à imiter et à exé- « cuter tout ce qu'elle voit faire. En effet, ils empê- « chaient de faire usage des grappins, qu'ils saisissaient « au moyen de nœuds coulants, et alors ils les empê-

« chaient de mordre au mur et les amenaient à eux « avec des machines. *Ils creusaient des mines*, et « venaient arracher par-dessous les matériaux de la « jetée : ils savaient d'autant mieux employer ce moyen « qu'il y a chez eux de grandes exploitations de fer, où « l'on connaît et pratique toutes sortes de mines. Quant « au rempart, ils y avaient élevé sur toute son étendue « des étages de tours de bois qu'ils avaient recouvertes « de cuirs frais. En outre, *dans des sorties fréquentes*, « *exécutées de jour et de nuit, ils venaient mettre le feu* « *à la jetée ou attaquer les soldats occupés aux travaux*. « Et aussi, plus les tours des Romains s'élevaient par « l'exhaussement quotidien de la jetée, plus ils aug- « mentaient la hauteur des leurs, en ajoutant des « allonges aux poutres verticales[1]. *Et encore, au* « *moyen de pièces de bois taillées en pointe et durcies* « *au feu, et en jetant de la poix bouillante et des blocs* « *de pierre d'un poids énorme, ils arrêtaient l'exécution* « *des galeries de mine à ciel ouvert, et empêchaient d'a-* « *vancer vers le rempart*[2].

---

(1) Ce passage a bien embarrassé tous les commentateurs, comme on peut le voir dans plusieurs notes : ils ont même proposé de changer la leçon. Voici le texte de César : *Et nostrarum turrium altitudinem, quantum has quotidianus agger expresserat, commissis suarum turrium malis, adæquabant*. Nous croyons qu'on peut conserver la leçon et que notre version est rigoureuse. Quant au fait qu'elle indique, c'est ce que nous voyons exécuter aujourd'hui partout dans Paris, aux échafaudages des maisons en construction, et sur plus d'un point sans doute, par les descendants de ces vaillants Bituriges.

(2) *Et apertos cuniculos præusta et præacuta materia, et pice fervefacta, et maximi ponderis saxis morabantur, mœnibusque appropinquare prohibebant.*

« Or tous les murs gaulois sont faits à peu près de « la manière suivante. Sur toute la ligne où doit être « élevé le mur des poutres sont couchées sur le sol « perpendiculairement à cette ligne, et à des intervalles « égaux de deux pieds de distance entre elles. On les « assujettit en place fortement du côté de l'intérieur, et « on les garnit de beaucoup de remblai. Mais, sur le front « du mur, on remplit les intervalles dont nous avons « parlé avec de grosses pierres (de taille). Quand tout « cela est en place et bien ajusté ensemble, une seconde « assise est établie par-dessus, en conservant ces mêmes « intervalles et sans que les poutres se touchent (d'une « assise à l'autre), mais de manière que les poutres (supé- « rieures), placées à la même distance, portent juste « chacune sur chaque pierre de taille intermédiaire (en « dessous). Ainsi de suite, tout l'ouvrage est entre- « mêlé de la même manière, jusqu'à ce que le mur ait « atteint la hauteur voulue[1]. Un tel ouvrage non-

(1) *Sic deinceps omne opus contexitur.* Ainsi de suite tout l'ouvrage est *entremêlé*. Le sens de ce verbe *contexitur* est important à constater. César va l'employer de nouveau dans le récit du siége de Marseille, au sujet du *porticus*, qu'il ne décrit point et que nous avons intérêt à connaître. Ici il l'applique à un ouvrage connu par sa description même, et le sens du mot ne peut être douteux. Voilà *un rempart entremêlé de pièces de bois*, c'est-à-dire en latin *contextus materia murus*. De même donc, si une certaine partie des *vignes* militaires était composée de terre et de menus bois *entremêlés*, on pouvait dire aussi bien de cet autre ouvrage : *contextæ viminibus vineæ*. C'est l'expression que César emploie au sujet de cette partie des vignes militaires qui était, comme nous le verrons, la plus exposée au tir du rempart, et qu'il désigne sous le nom de *porticus*. On le voit, le sens de ce verbe et celui de ce nom s'accordent pour nous montrer dans le *porticus* de César un *parapet de tranchée* de la même nature que celui des tranchées modernes.

« seulement n'est point difforme dans l'aspect et le « mélange qu'il présente : les poutres et les pierres « alternant par rangées régulières en lignes droites; « mais encore il est éminemment convenable dans « l'application à la défense des villes, attendu que tout « à la fois la pierre garantit du feu et le bois garantit « du bélier : car on ne saurait ni rompre ni arracher ce « système de poutres de quarante pieds, qui sont pres- « que toutes arrêtées solidement du côté de l'intérieur.

« Tous ces obstacles entravaient l'attaque de la place, « *les soldats, toujours dans la boue, au froid, sous des* « *pluies continuelles, n'avançaient que bien lentement*[1]; « néanmoins, par un travail sans relâche, ils surmontè- « rent toutes ces difficultés, et en vingt-cinq jours, ils « élevèrent une jetée de trois cent soixante pieds (104 mè- « tres) de largeur, et de quatre-vingts pieds (23 mè- « tres) de hauteur. *Comme cette jetée arrivait presque à* « *toucher le rempart, et que César, selon son habitude, veil-* « *lait dans les ouvrages, encourageant les soldats, afin que* « *les travaux ne fussent pas interrompus un seul instant,* « *un peu avant la troisième veille* (minuit), *on s'aperçut* « *que la jetée fumait : les ennemis y avaient mis le feu en-* « *dessous par une mine. En même temps une clameur* « *partait de tout le rempart, et ils s'élançaient par* « *deux portes sur les deux flancs des tours. Les uns, du*

---

(1) *Iis tot rebus impedita oppugnatione, milites quum toto tempore luto, frigore, et assiduis imbribus tardarentur.....*

« *haut du mur, lançaient de loin sur la jetée des torches* « *enflammées et du bois sec; les autres versaient de la poix* « *fondue et toutes les matières de même nature qui peuvent* « *servir à activer le feu* [1]; de sorte que l'on ne savait « guère quel parti prendre, où il était le plus urgent de « courir, à quoi il fallait porter du secours. *Toutefois,* « *comme César avait réglé le service de telle manière que* « *toujours deux légions veillassent devant le camp, et qu'il* « *y eut beaucoup de soldats à tour de rôle dans les tra-* « *vaux* [2], il arriva promptement que les uns firent tête « à la sortie, que les autres *ramenèrent les tours en* « *arrière et coupèrent la jetée*, en même temps que toute « la foule accourait du camp pour éteindre le feu.

« Déjà le combat avait duré de tous les côtés pendant « le reste de la nuit, que toujours les ennemis repre- « naient l'espoir de vaincre, d'autant plus qu'ils voyaient « les parapets des tours consumés et qu'ils s'aperce- « vaient bien de la difficulté d'aller à découvert y porter « du secours; toujours, de leur côté, des troupes fraî- « ches venaient relever celles qui étaient fatiguées, tous « étant bien persuadés qu'il s'agissait en cet instant du

---

(1) *Quum is (agger) murum hostium pene contingeret, et Cæsar ad opus consuetudine excubaret, militesque cohortaretur, ne quid omnino tempus ab opere intermitteretur, paulo ante III vigiliam est animadversum fumare aggerem, quem cuniculo hostes succenderant. Eodemque tempore toto muro clamore sublato, duabus portis ab utroque latere turrium eruptio fiebat. Alii faces atque aridam materiam de muro in aggerem eminus jaciebant : picem alii, reliquasque res quibus ignis incitari potest, fundebant......*

(2) *Tamen quod instituto Cæsaris duæ semper legiones pro castris excubabant, pluresque partitis temporibus in opere erant, celeriter factum est...*

« sort de toute la Gaule : il se passa alors sous nos yeux « un fait qui nous parut digne de mémoire et que nous « ne croyons pas devoir passer sous silence. Devant une « porte de la place était un Gaulois à qui l'on faisait « passer de main en main des masses de suif et de poix « qu'il lançait lui-même dans le feu en face d'une des « tours. Un scorpion le perce au flanc droit, et il tombe « mort; un de ceux qui étaient le plus près, fait le pas « par-dessus son corps, et le remplace au même service. « A celui-ci, tué de la même manière que l'autre d'un « coup de scorpion, il en succède un troisième; à ce « troisième un quatrième; et jamais cette place ne fut « laissée vide par les défenseurs jusqu'à ce qu'on eut « éteint l'incendie de la jetée, repoussé les ennemis de « toutes parts, et qu'enfin le combat dut se terminer.

« Le lendemain, les Gaulois, voyant qu'ils avaient « tenté tous les moyens sans aucun succès, *prirent la « résolution d'abandonner la place, conformément aux « instances et aux ordres de Vercingétorix*[1]. Ils comp- « taient pouvoir exécuter ce projet à la faveur de la nuit « sans éprouver de grandes pertes, se fondant sur ce « que le camp de Vercingétorix n'était pas bien éloigné « de la place, et sur ce que le marais, qui se prolon- « geait fort loin entre eux et les Romains, retar- « derait ceux-ci dans la poursuite. Déjà ils se prépa-

(1) *Consilium ceperunt ex oppido profugere, hortante et jubente Vercingetorige.*

« raient à exécuter leur projet pendant la nuit, quand « tout à coup les mères de famille sortant des maisons « accoururent et se jetèrent en larmes aux pieds de leurs « maris, leur demandant avec toutes sortes de suppli- « cations de ne pas les abandonner à la cruauté des « ennemis, elles et les enfants, fruit de leur union, « qui ne pouvaient, à cause de la faiblesse naturelle de « leur âge, les suivre dans la fuite. Voyant que les « hommes persistaient dans leur dessein, car d'ordinaire « dans un danger extrême la crainte est impitoyable, « les femmes se mirent à signaler la fuite aux Romains « par des cris et des gestes. Les Gaulois alarmés, crai- « gnant que la cavalerie romaine n'allât se poster sur « leur chemin, renoncèrent à leur projet.

« Le lendemain, *après que César eut fait pousser en « avant la tour, et qu'il eut indiqué la direction à donner « aux ouvrages, conformément à son plan*[1], *une grande « pluie étant survenue*, il pensa que ce mauvais temps « pouvait ne pas lui être inutile pour quelque entreprise, « attendu qu'il remarquait çà et là sur le rempart que « la garde était faite avec un peu moins de précaution. « Il commanda aux siens d'apporter aussi de leur côté « moins d'activité dans les travaux, et leur montra ce « qu'il s'agissait d'exécuter. *Exhortant alors les légions « cachées dans l'intérieur des vignes en tenue de combat* à

(1) *Postero die, Cæsar, promota turri, directisque operibus, quæ facere instituerat, magno coorto imbri.....*

« saisir enfin la victoire, qu'ils méritaient bien de remporter après tant de travaux, il proposa des prix pour « ceux qui monteraient les premiers sur le rempart, « et *donna le signal aux soldats. Ceux-ci subitement de « tous côtés s'élancèrent et occupèrent rapidement tout le « rempart*[1].

« Les ennemis, qui ne s'attendaient à rien de semblable, effrayés, chassés du rempart et des tours, se « formèrent en *coin*, sur la place publique et sur les « autres lieux découverts, dans l'intention de combattre « ainsi quand on viendrait à eux. Dès qu'ils virent que « pas un seul des Romains ne descendait sur le terrain, « mais que de tous les côtés sur le rempart ils se répandaient à l'entour d'eux, alors, craignant de se voir « fermer toute issue, ils jetèrent leurs armes et gagnèrent sans s'arrêter les quartiers les plus reculés de la « ville. Là, une partie de ces Gaulois s'obstruant à « eux-mêmes l'issue étroite des portes, furent tués « par les légionnaires; les autres qui avaient déjà « franchi les portes furent tués par les cavaliers; pas « un soldat ne se préoccupa du butin. C'est ainsi que, « poussés par le ressentiment des meurtres de *Genabum* « et du labeur des ouvrages, les Romains n'épargnèrent « ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants. —

---

(1) *Legiones intra vineas in occulto expeditas cohortatus, ut aliquando pro tantis laboribus fructum victoriæ perciperent, iis qui primum murum ascendissent præmia proposuit, militibusque signum dedit. Illi subito ex omnibus partibus evolaverunt, murumque celeriter compleruni.*

« *Non ætate confectis, non mulieribus, non infantibus* « *pepercerunt.* — Finalement, de tout ce monde, qui « était d'*environ quarante mille hommes,* à peine huit « cents, qui s'étaient élancés hors de la ville dès qu'ils « avaient entendu les premiers cris, parvinrent sains et « saufs auprès de Vercingétorix [1].

« Le chef gaulois accueillit ces fugitifs dans son camp, « à une heure avancée de la nuit, en silence, de crainte « que, si on les voyait arriver tous à la fois, le sentiment « de compassion ne fît naître quelque émotion parmi « la multitude. Dans cette pensée, il eut soin d'en- « voyer ses amis et les chefs des cités se placer à divers « points de la route, pour diviser par groupes ceux qui « arrivaient et les faire conduire auprès des leurs, aux

(1) César dit, au commencement de ce septième livre, qu'une conspiration contre les Romains avait été ourdie, *au milieu des bois,* par les princes de la Gaule, et que les Carnutes s'étaient chargés de prendre l'initiative de l'insurrection. Cela fût-il vrai, qu'ici César évidemment ne peut s'appuyer que sur le témoignage d'un *délateur.* Il ajoute : « Au « jour fixé, à un signal donné, des Carnutes, conduits par deux hommes « qui n'avaient rien à perdre, Cotuatus et Conetodunus, accourent à « Genabum ; ils mettent à mort des citoyens romains qui s'y étaient « arrêtés pour affaires de commerce, entre autres C. Furius Cotta, che- « valier romain distingué, chargé par César de pourvoir à l'approvision- « nement de blé, et ils pillent leurs biens (VII, III.) » Tels furent, au dire de César, les meurtres de Genabum qui lui servent ici à pallier les massacres d'Avaricum. Déjà cependant pour ces mêmes meurtres exécutés par des conjurés de l'extérieur accourus à Genabum, César a pillé, brûlé cette ville, et livré la population captive à ses soldats, pour en disposer comme ils l'ont voulu (*præda*). N'était-ce pas assez de vengeance? Fallait-il encore que les Bituriges expiassent ces mêmes meurtres dont s'étaient rendus coupables quelques Carnutes, et les expiassent d'une manière aussi cruelle? Voilà un premier aperçu de cette *bonté* de César, tant célébrée, et de la valeur des motifs qu'il présente pour couvrir le jeu réel des *moyens* de son ambition.

« places attribuées à chaque cité dès l'établissement du « camp.

« Le lendemain, convoquant le conseil, il consola les « siens et les exhorta à ne point se laisser abattre, ni « troubler par ce malheur, leur faisant considérer *que « les Romains avaient obtenu la victoire, non par le « courage et en ligne de bataille, mais grâce à un « certain art et à la science de l'attaque des places, chose « dont eux-mêmes (Gaulois) n'avaient aucune expé- « rience* [1]; que, de son côté, il n'avait jamais été « d'avis qu'on défendît *Avaricum*, et qu'ils lui en « devaient eux-mêmes le témoignage; mais que l'im- « prudence des Bituriges et le trop de condescendance « des autres cités avaient amené ce funeste résultat; « que néanmoins il comptait le réparer promptement « par de plus grands avantages; qu'en effet, il allait met- « tre tous ses soins à faire entrer dans l'union les cités « qui restaient encore séparées de tous les autres Gau- « lois, et à *constituer un seul gouvernement pour toute la « Gaule*, union à laquelle même l'univers entier ne « puisse faire la loi; *et qu'il regardait ce résultat comme « déjà presque obtenu* [2]. »

Saluons d'abord, dans ces dernières lignes, la première apparition de notre UNITÉ NATIONALE.

(1) Le texte de ce passage nous sert d'épigraphe ci-dessus.

(2) *Nam quæ ab reliquis Gallis civitates dissentirent, has sua diligentia adjuncturum, atque* unum consilium totius Galliæ effecturum, *cujus consensu ne orbis quidem terrarum possit obsistere*; idque se prope jam effectum habere.

C'était l'application à toute la race gauloise du principe de solidarité, et l'appréciation de la force nationale qui en devait résulter contre l'étranger : politique juste, noble et grande, au moyen de laquelle Vercingétorix fut sur le point de sauver la Gaule. Nous verrons plus tard ce qui fit échouer cette politique nationale [1].

Nous ne voulons pas insister sur la ressemblance générale du tableau de ce siége avec celui d'un de nos siéges modernes : nous nous contenterons de rappeler l'attention sur quelques traits caractéristiques.

Cette description du siége d'*Avaricum* montre que César, dans la guerre de Gaule, procédait à l'attaque des places par la voie de *tranchées* semblables aux nôtres; il n'y a pas à en douter; l'expression employée à ce sujet par César lui-même est formelle : « En s'avançant vers « le rempart, dit-il, par des galeries de mine à ciel « ouvert. — *Apertos cuniculos morabantur mœnibusque* « *appropinquare prohibebant.* »

Nous voyons à *Avaricum les légions sous les armes se*

(1) Remarquons la similitude complète de cette appréciation militaire de la nation gauloise, que César prête à Vercingétorix, avec l'appréciation militaire de la nation française par le grand Frédéric, dont on se rappelle la parole célèbre : « Si j'avais l'honneur d'être roi de France, je « voudrais qu'il ne se pût pas tirer un seul coup de canon en Europe « sans ma permission. » On voit donc que, longtemps avant le vainqueur de Rosbach, déjà le vainqueur d'Avaricum avait porté sur la vaillance de la race gauloise le même jugement, où du reste la flatterie ne fait qu'aviver la vérité.

Enfin, par une coïncidence bien singulière, c'est au siége d'*Avaricum* qu'apparaît dans l'histoire notre *centralisation politique*, et c'est auprès de la même ville que se trouve la pyramide qui marque le *centre du territoire national.*

tenir cachées dans les tranchées; et puis, *subitement, s'élancer de tous les points de ces tranchées, et occuper rapidement tout le rempart.* Or César avait avec lui *dix légions :* l'expression qu'il emploie ici est générale; ne dût-on l'appliquer qu'à trois ou quatre légions seulement, ce seraient dix-huit ou vingt-quatre mille hommes sous les armes, se tenant cachés dans les travaux de César. Quel gigantesque système de travaux ce récit nous démontre avoir été établi devant *Avaricum!* Pour que de telles masses de troupes aient pu s'approcher ainsi du mur de la place par la voie des tranchées, et s'y tenir cachées jusqu'au moment du signal, sans que les sentinelles du rempart les aient aperçues, il faut nécessairement : 1° que ces tranchées aient été creusées dans le sol depuis le camp jusqu'au mur de la place; 2° qu'elles aient suivi, dans leur détail, une direction sinueuse en ligne brisée, sans que jamais du rempart un homme ait pu apercevoir ceux qui y cheminaient, c'est-à-dire, pour employer le mot spécial, sans que jamais, du mur gaulois, les *vignes* militaires de César aient pu être *enfilées.* Or ce sont là les deux caractères principaux de nos tranchées militaires actuelles.

Les Gaulois, de leur côté, se trouvaient à couvert par un mur très-solide; mais ce mur paraît avoir été fort peu élevé, puisque les soldats romains y sont montés de tous côtés et l'ont couvert en quelques instants, *ex omnibus partibus evolaverunt, murumque celeriter complerunt.* Les Gaulois, il est vrai, augmentèrent la hauteur de cette forti-

fication en établissant par-dessus leur mur un retranchement en charpente, un échafaudage semblable aux tours de bois; ils augmentèrent encore la hauteur de ces tours de bois au moyen de poutres d'allonge verticales. Mais tous ces échafaudages pouvaient évidemment être traversés sans grand effort par des soldats romains, accompagnés d'ouvriers légionnaires; et il ne semble pas possible de s'expliquer autrement l'invasion générale si rapide de tout le mur de la place : fait important que César, suivant son habitude, laisse dans l'obscurité, amie du merveilleux.

Il nous montre les Gaulois faisant des sorties pour incendier la *jetée*, attaquant les travailleurs dans les ouvrages, ruinant les *tranchées* au moyen de pieux dont la pointe a été durcie au feu, y jetant de la poix bouillante, des blocs de pierre, et arrêtant ainsi les travaux d'approche de la place : tout cela ne ressemble-t-il pas (sauf l'emploi des armes à feu) à une âttaque de nos tranchées modernes?

Nous voyons nos aïeux pratiquant des galeries de mine pour aller sous terre fouiller dans la jetée, y organiser l'incendie; nous les voyons faisant des sorties nombreuses avec la fureur du désespoir, montrant un courage héroïque. Mais comment exécuter de puissantes sorties sans armes de main comparables à celles de l'assiégeant ? Comment résister à une telle attaque au moyen seulement du feu et des outils qui servent ou à bâtir des maisons, ou à cultiver le sol, ou à fouiller le sein de la terre pour en extraire du minerai?

On peut donc dire en résumé que Jules César a attaqué la place comme un Vauban ; mais il n'est pas non plus difficile de reconnaître que Vercingétorix a fait, pour en retarder la prise, pour sauver ses défenseurs et sa population, tout ce qu'un Vauban eût pu conseiller.

Et, en cela, le chef des Gaulois, bien qu'il ait rencontré encore des difficultés d'un autre ordre (dans l'insubordination et la méfiance de ses troupes, dans le cri de la nature chez les femmes gauloises), paraît avoir réussi mieux peut-être que ne le dit César, car voici un texte qu'on trouve dans Eutrope, parlant d'après Suétone : « Laquelle place, après un long siége, *après* « *beaucoup de défaites éprouvées par les Romains*, fut enfin « prise un jour de pluie et détruite... On dit qu'il s'y « trouvait quarante mille personnes, dont à peine quatre-« vingts s'échappèrent et parvinrent à gagner le camp « des Gaulois établi dans le voisinage [1]. »

Siége de Massilia [2].

Pour compléter l'étude de l'attaque des places de la Gaule par César, considérons maintenant ses légions,

(1) *Quod (oppidum) diu oppugnatum tandem, post multas Romanorum clades, pluvio die.... captum atque deletum est. Quadraginta millia hominum ibi fuisse referunt; e quibus vix XXC homines, per fugam elapsi, ad castra proxima Gallorum venerunt.* (EUTROP., *De gestis Rom.*, lib. VI, *Bellum Gallicum.*) Le nombre des Gaulois qui s'échappèrent, si on l'écrit en toutes lettres, serait *octoginta*; César dit *octinginti;* une erreur de copiste a pu, on le voit, se glisser ici, et expliquerait la différence des textes à l'égard de ce nombre.

(2) Marseille.—Voir les *Commentaires* sur la guerre Civile, livre II, chap. I, II, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XXII.

non plus à l'attaque d'une ville faible, n'ayant à leur opposer qu'un simple mur peu élevé, l'intelligence native et l'intrépidité de ses défenseurs; mais bien à l'attaque d'une puissante place, *Massilia* la phocéenne, où la force des remparts et les puissantes machines, toute la science, tout l'art, tout le génie militaire de la Grèce se trouvent réunis. Les Ioniens émigrés de la côte d'Asie, après être venus choisir la meilleure place au bord de la mer des Gaules, eurent aussi un jour à se défendre, eux et leurs trésors, contre les légions de César. César lui-même a décrit le siége de *Massilia*, et cette nouvelle description d'un siége, par un tel auteur, ne peut manquer de jeter encore plus de lumière sur divers points de la méthode suivie à cette époque dans l'attaque des places.

« Le lieutenant C. Trebonius, qui avait été laissé « pour faire le siége de *Massilia* (dit-il), commença à « pousser la *jetée*, les *vignes* et les *tours* vers la place, de « deux points à la fois. De l'un, il était tout proche du port « et des établissements de la marine; de l'autre, il « poussait l'attaque à l'endroit de la place où l'on se pré- « sente en arrivant par terre [de Gaule et d'Espagne], « proche de cette partie de la mer qui mène à « l'embouchure du Rhône [1]. Car *Massilia* est baignée

(1) *Duabus ex partibus aggerem, vineas turresque ad oppidum agere instituit. Una erat proxima portui navalibusque : altera, ad partem qua est aditus [ex Gallia atque Hispania ad id mare quod adigit] ad ostium Rhodani.* On peut voir dans les notes des commentateurs que ce texte les a tous embar-

« par la mer sur presque trois côtés de la place. « C'est par le quatrième côté restant qu'elle communique avec la terre. Et encore dans cet espace, l'endroit qui correspond à la citadelle, fortifié par la « nature du lieu et par une grande dépression du terrain, eût exigé une attaque longue et difficile. Pour « parvenir à exécuter ces ouvrages, C. Trebonius requiert de toute la Province une multitude d'hommes « et de bêtes de charge; il fait amener toutes les sortes « de bois menus et gros qui lui sont nécessaires. Quand « il se trouve approvisionné de ces matériaux, il établit une *jetée* de quatre-vingts pieds (23 mètres) de « hauteur.

« Mais tels étaient d'ancienne date dans la place les « approvisionnements de tout genre pour la guerre, « telle était la multitude des armes de batterie, qu'aucunes *vignes garnies de menus bois*[1] ne pouvaient ré-

rassés, à tel point qu'ils proposent de changer la leçon. On peut, ce nous semble, la conserver, même en admettant une incise, comme dans nombre d'éditions estimées, mais en restreignant l'incise, comme on le voit ci-dessus dans notre version comparée au latin. Du reste, le sens de notre version s'accorde avec le terrain dont parle César.

(1) *Contextæ viminibus vineæ.*—Virgile dit (*Æn.* VI) : « *Littora prætexunt puppes.* Les navires bordent le rivage. » Ainsi, l'expression *prætexta puppibus littora*, indiquerait un rivage *bordé* de navires; de même que l'expression *prætexta purpura tunica*, indique une tunique *bordée* de pourpre. Mais, dans ces deux cas, la bordure est à l'extérieur (*præ*) de l'objet bordé (*tunica*); si elle fût entrée dans la composition même de l'objet, nul doute qu'il eût fallu dire *contexta*. C'est ainsi que, précédemment, au sujet de ce mur gaulois dans la composition duquel il entrait de grandes pièces de bois, César s'est servi de l'expression *contexitur*, que nous rendons par nos mots français *entremêlé* ou *garni*. Voici un autre exemple

« sister à leurs coups. En effet, des solives de douze « pieds (3m,48), armées d'une pointe en fer et lancées « par les plus grandes balistes, *traversaient quatre ran-« gées de claies et se plantaient encore dans la terre.* « C'est pourquoi *on recouvrait le parapet*[1] *avec des « bois d'un pied d'épaisseur, joints ensemble; et « derrière cet abri les matériaux de la jetée étaient por-« tés en avant à bras d'hommes.* En tête (de la jetée) « cheminait une *tortue* de soixante pieds (17m,40), pour « niveler le terrain; elle était faite aussi des plus forts « bois, et recouverte de tout ce qui pouvait la garantir « du feu et des pierres lancés par les assiégés[2]. Mais la

César, près d'Ilerda, voulant passer le Sycoris grossi par des pluies, fit construire par ses légionnaires des barques d'une espèce remarquable : « On faisait d'abord, dit-il, la *quille* et la *membrure* avec des bois légers; « et pour achever le corps des barques, on faisait le *bordage* avec des « bois menus, qu'on recouvrait de cuirs. *Carinæ primum ac statumina « ex levi materia fiebant : reliquum corpus navium, viminibus contextum, coriis « integebatur.* (*De bell. Civ.*, I, LIV.) »

(1) *Porticus integebatur.* — Nous avons exposé ci-dessus les raisons qui nous font admettre que le mot *porticus* indique un *parapet de tranchée*. Toutefois, à bien considérer l'ensemble du texte (que nous donnons ci-après), il ne nous paraît pas absolument démontré que ce mot, dans la pensée de l'auteur, doive être appliqué au même objet que l'expression *contextæ viminibus vineæ*. Dans le cas où ce doute serait fondé, le mot *porticus* indiquerait-il un *mantelet de tête de sape*, l'objet appelé *vinea* ou *causia* par Végèce? Du reste, ceci ne paraît être que d'un intérêt secondaire.

(2) *Sed tanti erant antiquitus in oppido omnium rerum ad bellum apparatus, tantaque multitudo tormentorum, ut eorum vim nullæ* contextæ viminibus vineæ *sustinere possent. Asseres enim pedum XII, cuspidibus præfixi, atque hi maximis balistis missi,* per IV ordines cratium [*in terra*] defigebantur. *Itaque pedalibus lignis conjunctis inter se* porticus integebatur *atque* hac agger inter manus proferebatur. *Antecedebat testudo pedum LX, æquandi loci causa,* [*facta item*] *ex fortissimis lignis, involuta omnibus rebus, quibus ignis jactus et lapides defendi possent.*

« grandeur des ouvrages à exécuter, la hauteur du rem-
« part et des tours, la multitude des machines de guerre,
« faisaient que tout traînait en longueur. De plus, les
« *Albici*[1] qui étaient dans la place exécutaient de fré-
« quentes sorties et portaient le feu à la *jetée* et aux
« *tours*. Nos soldats les repoussaient facilement, et les
« rejetaient dans la place, non sans leur avoir à ces
« occasions fait éprouver de grandes pertes....

« Dans ces fréquentes sorties de l'ennemi, les légion-
« naires qui exécutaient les ouvrages à l'attaque de
« droite, remarquèrent qu'il pourrait leur être d'un
« grand secours de construire tout près du mur une *tour*
« *en briques*, pour leur servir de redoute et de refuge.
« N'ayant d'abord en vue que les sorties subites, ils firent
« cette tour peu élevée et peu grande. Ils s'y retiraient ;
« ils y tenaient ferme au cas où il leur avait fallu reculer
« devant des forces supérieures ; ils s'élançaient de là
« pour repousser et poursuivre l'ennemi. *Les dimensions*
« *de la tour étaient de trente pieds* (8m,70) *en tous sens*,
« mais *l'épaisseur des murs était de cinq pieds* (1m,45).
« Par la suite toutefois, l'expérience étant le grand
« maître pour le perfectionnement de toutes choses, on
« fut amené à penser que cette tour en briques pourrait

(1) Peuple client de la cité de *Massilia* et qui était probablement le même que les *Albienses* ou les *Albiæci* de Strabon, dont il est fait mention ci-dessus dans notre notice géographique (p. 38). On pense généralement que ces *Albici* occupaient la partie la moins élevée du département des Basses-Alpes, la région de Riez.

« être d'une grande utilité si on l'élevait à la hauteur « d'une tour ordinaire. On y parvint de la manière « suivante.

« Quand on eut élevé la tour à la hauteur convenable « pour recevoir un plancher, les soldats établirent ce « plancher sur les parois, de manière que les extré- « mités des poutres restassent couvertes par une petite « épaisseur de la maçonnerie, afin de ne laisser aucun « point saillant qui pût donner prise au feu de l'ennemi. « *Au-dessus de cet étage, ils continuèrent d'élever la con-* « *struction en briques, autant que l'abri du parapet et des* « *vignes le permit.* A cette limite, ils placèrent deux « poutres transversalement, non loin des extrémités des « parois (non loin des angles de la construction), pour « supporter la charpente destinée à couvrir la tour; « puis, en travers sur ces poutres ils placèrent directe- « ment les solives (du toit), qu'ils fixèrent en place « avec des chevilles [1]. Ils laissèrent à ces solives un « petit excédant de longueur qui faisait saillie en « dehors de la construction, pour avoir moyen de sus- « pendre extérieurement un abri, afin de parer les coups « et d'en renvoyer, pendant qu'à l'intérieur les murs se- « raient élevés sous cette charpente ; et ils recouvrirent « de briques et de terre grasse le plancher placé en « dessus, pour le garantir du feu des ennemis ; et par-

(1) *Chevilles* : c'est le sens que nous croyons devoir donner ici au mot *axibus*.

« dessus le tout ils étendirent des couvertures, afin que « ni les traits lancés par les machines ne pussent briser le « plancher, ni les blocs de pierre lancés par les catapultes « enlever le briquetage. Ils firent avec des câbles trois « stores[1] de la longueur des parois de la tour, d'une lar- « geur de quatre pieds (1m,16); et, des trois côtés de la « tour que l'ennemi pouvait voir, ils fixèrent ces stores « aux extrémités proéminentes des solives, pour les lais- « ser pendre par-devant eux et à l'entour. L'expérience « faite sur d'autres points leur avait appris que ce genre « d'abri, celui-là seul, était à l'épreuve de tous les traits, « même de ceux des machines. Dès que la partie de « la tour qui se trouvait terminée fut ainsi couverte « et à l'épreuve de tous les coups des ennemis, ils trans- « portèrent les abris (des *vignes*) à d'autres points des « ouvrages; et prenant appui sur la travée du premier « étage, ils commencèrent à soutenir le toit de la tour « et à le soulever tout d'une pièce, à plusieurs reprises, « tant que la hauteur des stores le comportait, s'arrêtant « au point juste. Cachés et en sûreté sous ces abris, ils « élevaient plus haut les parois de briques; puis, s'y « reprenant de la même manière, ils se donnaient de nou- « veau l'espace nécessaire pour bâtir. Lorsqu'il paraissait « à propos de placer un nouveau plancher, ils en établis- « saient encore les bois comme pour le premier, de ma-

(1) *Storeas :* mot usuel aujourd'hui parmi nous, au même sens qu'en latin, et provenant d'un mot grec qui signifie *étendre*, *étaler*.

« nière que les extrémités fussent recouvertes en dehors « par les briques; et, de cette travée, ils élevaient de « nouveau le plancher du haut et les stores. C'est ainsi « que sans crainte, sans recevoir aucune blessure, ni « courir aucun danger, ils élevèrent la tour jusqu'à la « hauteur de six étages; et tout en construisant, ils lais- « sèrent aux points qui parurent convenables des ouver- « tures pour le tir des machines.

« Quand les soldats crurent pouvoir compter sur cette « tour pour défendre les ouvrages exécutés dans ses envi- « rons, ils entreprirent de faire, avec des bois de deux « pieds (0^m,58) d'épaisseur, un *muscule* de soixante pieds « (17^m,40) de longueur, pour le pousser de la tour de bri- « ques auprès d'une certaine tour des ennemis et du rem- « part. Voici quelle était la configuration de ce muscule. « On place d'abord sur le sol deux poutres d'égale « longueur, à quatre pieds (1^m,16) de distance entre « elles, et l'on y encastre des colonnettes de cinq pieds « (1^m,45) de hauteur. On réunit ces colonnettes entre « elles (d'une poutre à l'autre) par des chevrons incli- « nés en pente douce (comme aux deux versants d'un « toit), de manière à pouvoir y placer des poutres pour « couvrir le *muscule*. Là-dessus on pose des poutres de « deux pieds d'épaisseur, et on les relie avec des lames de « fer et des clous. Au bord du toit du *muscule* et aux ex- « trémités des poutres, on cloue des règles carrées de « quatre doigts d'épaisseur, pour retenir les briques « qu'on doit ranger sur le muscule. Ainsi configuré à

« crête et régulièrement établi, dès que les poutres se « trouvent placées sur les chevrons, le *muscule* est recou- « vert de briques et de terre grasse pour le garantir « du feu, qu'on pourrait y jeter du mur; par-dessus les « briques, on étend des cuirs frais, pour que de l'eau « lancée au moyen de tuyaux ne puisse délayer les bri- « ques [1]; et ces cuirs eux-mêmes, pour les garantir à « leur tour du dégât qu'y pourraient produire le feu et « les pierres, sont recouverts avec soin de couvertures « en laine.

« *Les soldats exécutent complétement cet ouvrage tout* « *entier, sous le couvert des vignes, au pied même de la tour* « (de briques); *et tout à coup, les ennemis ne s'attendant à* « *rien*, au moyen d'apparaux de marine et de rouleaux « placés sous le *muscule*, ils le poussent vers la tour des « ennemis, pour le joindre à l'édifice [1].

« Effrayés du danger, à l'instant les défenseurs de la « place, munis de leviers, avancent les plus gros blocs « de pierre qu'il leur est possible de mouvoir, les roulent « et les précipitent du rempart sur le *muscule*. La force « du bois résiste au coup; et tout ce qui tombe glisse du « faîte du *muscule*. Voyant cela, ils ont recours à un « autre moyen : ils remplissent des barriques de copeaux

---

(1) On voit ici que ces briquettes étaient simplement desséchées, non point cuites comme les briques ordinaires.

(2) *Hoc opus omne tectum vineis ad ipsam turrim perficiunt, subitoque inopinantibus hostibus, machinatione navali, phalangis subjectis, ad turrim hostium admovent, ut ædificio jungatur.*

« de pin et de résine; ils y mettent le feu et les font rouler du rempart sur le *muscule*. Elles tombent en tournant sur le *muscule* et de son toit de briques à terre; on les écarte de l'ouvrage au moyen de longues perches et de fourches, sans se montrer au dehors. En même temps, sous le *muscule*, les soldats, munis de leviers, arrachent les pierres du pied de la tour des ennemis, celles qui touchent à ses fondations. De la tour de briques, nos soldats défendent le *muscule* à coups de traits et de machines; ils écartent l'ennemi du rempart et de ses tours. Ils ne lui permettent plus de défendre le rempart. Dès qu'on eut arraché un certain nombre de pierres de cette tour qui était proche, tout à coup une partie de la tour s'écroula. La partie restée sur pied, ébranlée à la suite de l'autre, penchait en avant.

« Alors les ennemis, tout émus de l'écroulement subit de leur tour, troublés par ce malheur inattendu, consternés de la colère des dieux, redoutant le pillage de leur ville, quittent les armes, ceignent leur front de bandelettes, et tous s'élancent au dehors par une porte, les bras tendus vers les lieutenants et vers l'armée. A ce nouvel aspect des choses, toute l'activité militaire s'arrête; les soldats, abandonnant l'attaque, s'approchent dans le désir d'entendre et de connaître ce qui va être dit. Dès que les ennemis parviennent auprès de l'armée et des lieutenants, ils se jettent tous aux pieds des Romains, en suppliant qu'on attende l'arrivée de César, et en disant qu'*ils voient bien que leur ville est*

« *prise, que les ouvrages sont achevés, que leur tour est* « *sapée; que, en conséquence, ils ne songent plus à se défen*- « *dre*[1]; que rien désormais ne saurait empêcher qu'à « l'arrivée de César, s'ils ne font pas ce qu'il ordonnera, « au moindre signe de lui, leur ville ne soit à l'instant « livrée au pillage...

« Les lieutenants, touchés de ces supplications, ra- « mènent les soldats des travaux, cessent d'attaquer la « place, laissent des gardes dans les ouvrages. On fait, « par compassion, une espèce de trêve : on attend l'ar- « rivée de César. Aucun trait n'est lancé, ni du rempart, « ni par les assiégeants : tous ceux-ci se relâchent de « soin et d'activité comme si l'affaire était terminée.

« Quelques jours plus tard, comme les Romains s'a- « bandonnaient à l'oisiveté et à l'insouciance, tout à « coup, à l'heure de midi, alors que l'un s'était écarté, « que l'autre, après un labeur de si longue durée, se « livrait au repos dans les ouvrages mêmes, et que « d'ailleurs toutes les armes se trouvaient remises aux « dépôts et rangées à couvert, les Massiliens s'élancent « des portes et courent mettre le feu dans les ouvrages, « par un grand vent qui les seconde. Le vent porte le feu « çà et là si vite, qu'en même temps la *jetée*, les *parapets*, « la *tortue*, la *tour* (*mobile*) et les *armes de batterie* sont « en flammes, et que tous ces objets sont consumés

(1) *Captam suam urbem videre, opera perfecta, turrim subrutam : itaque a defensione desistere.....*

« avant qu'on ait pu reconnaître de quelle manière « l'accident était survenu. Les soldats qui sont de garde, « tout émus de ce désastre subit, saisissent des armes « où ils en peuvent trouver. D'autres accourent du camp. « *On charge les ennemis; mais les flèches et les traits lan-* « *cés par les machines du rempart empêchent de les pour-* « *suivre dans leur fuite.* Ils se rallient sous le rempart; « et là ils incendient librement le *muscule* et la *tour de* « *briques*. Ainsi périt en un seul instant l'œuvre de plu- « sieurs mois, par la perfidie des ennemis et le déchaîne- « ment des éléments [1]. »

Résumons en deux mots le reste du récit de ce siége.

Le lendemain, par un temps semblable, les Massiliens tentèrent d'incendier de même la *tour mobile* et la *jetée* à l'attaque de gauche; mais les Romains s'y tenaient sur leurs gardes, et la sortie fut repoussée.

Du côté des ouvrages incendiés, les légions manquant du bois nécessaire pour les rétablir, eurent encore recours aux briques d'argile desséchées, et exécutèrent par ce moyen une *jetée d'un genre nouveau et inconnu jusque-là*, dit César. Cet ouvrage exceptionnel, dont il est difficile de se bien rendre compte, faute d'explication suffisante dans le récit de César, paraît avoir été exécuté pour remplacer tout à la fois les *vignes* et la *jetée* ordinaires. Il consistait en deux murs parallèles de

(1) Ce fut probablement un jour de *mistral* que choisirent les habitants de la vieille Marseille, pour l'exécution de ce coup de main.

six pieds d'épaisseur, recouverts d'un pont chargé de fascines et de terre grasse. Cela constituait, on le voit, une galerie d'approche blindée. On y laissa, en divers points, des ouvertures latérales, afin que les soldats pussent se porter au dehors, en cas d'attaque. Si, dans ce nouvel ouvrage, on mit à profit ce qu'il restait des *vignes* précédemment exécutées, il dut être assez facile de parvenir de la même manière jusque sous le rempart, et là on put élever de même une nouvelle tour en briques. Quoi qu'il en soit, quand les Romains se furent ainsi approchés de la place, au point de pouvoir lancer à la main des javelots sur le rempart, les malheureux habitants, décimés d'ailleurs par la famine et la peste, se rendirent à César lui-même, qui revenait alors de son expédition d'Espagne contre Afranius et Petreius. Il enleva tout aux Massiliens, sauf ce qu'ils mettaient au-dessus de tout, la liberté, dit Florus [1].

Ce siége de Marseille nous fait connaître plusieurs détails des moyens employés par les légions de César à l'attaque des places : les uns que nous n'avions point aperçus devant *Avaricum*, sont importants à constater ici; les autres que nous connaissions déjà, s'y présentent sous un nouveau jour qui nous permettra de les mieux distinguer.

Nous voyons d'abord que les *vignes* de l'assiégeant pré-

(1) *Mox dedentibus sese ablata omnia, præter quam potiorem omnibus habebant, libertatem.* (Flor., IV, II.)

sentaient, du côté de la place, un rebord saillant, exposé à être percé *transversalement* par le tir du rempart, et dans la composition duquel entraient des menus bois, des fascines, des claies, *contextæ viminibus vineæ;* c'est-à-dire que les *vignes* militaires des anciens étaient *bordées d'un parapet* comme nos *lignes* modernes, et que, pour établir ce parapet, on employait jadis les mêmes matériaux qu'aujourd'hui.

En outre, devant *Massilia*, au parapet des vignes, *quatre rangées de claies étaient traversées à la fois* par les énormes traits que lançaient les machines du rempart; donc (et Folard l'a fait remarquer avant nous[1]), ces rangées de claies étaient *parallèles* au rempart; donc les vignes elles-mêmes présentaient des *branches parallèles* ou des *places d'armes*, comme nos lignes modernes.

On recouvrit le parapet de fortes pièces de bois qui pussent résister au tir de la place, et *par ici on portait en avant, à bras d'hommes, les matériaux de la jetée;* les bois nécessaires pour prolonger la jetée arrivaient donc en tête par la voie des vignes; et il ne paraît pas qu'ils fussent toujours portés en avant *à bras d'hommes,* puisque César signale ce détail dans le récit.

Dans ces mêmes vignes et près du rempart, on établit avec des briques un *réduit*, une *redoute*, qui ressemblait beaucoup à celles qu'on voit dans les places d'armes de Vauban[2].

---

(1) Ouvrage cité page 167.
(2) Ouvrage cité page 29.

Cette redoute des légionnaires fut élevée dans les vignes mêmes et probablement dans une place d'armes : sa base carrée était de *trente pieds en tous sens ;* donc la *largeur de la place d'armes* était au moins de *trente pieds* (8 mèt. 70) en cet endroit. Pense-t-on qu'elle fût moindre ailleurs? Considérons la *profondeur :* elle dut être proportionnée à la largeur commune et être égale partout : le récit nous permet de la déterminer approximativement. En effet, pour transformer la redoute de briques en une haute tour, on éleva la construction d'abord d'un étage de plain-pied, lequel (avec sa travée et le plancher sur tête) fait au moins environ 2 mèt. 40 de hauteur; puis on éleva encore la construction d'une portion d'étage, qui fait bien (avec l'épaisseur du toit mobile de la tour et son blindage en dessus) 1 mèt. 60 de hauteur à ajouter : voilà donc en somme 4 mètres. Or, tout cela fut exécuté dans la profondeur des vignes, et à couvert pour l'œil des assiégés, *quantum tectum plutei ac vinearum passum est.* Mais, de plus, la tour de briques était très-rapprochée du rempart, puisque les assiégés eussent pu, dit César, y lancer de l'eau; donc leurs regards plongeaient assez bas par derrière la crête du parapet et à une distance horizontale de 8 mèt. 70, où se trouvait le bord postérieur du toit de la tour de briques. Admettons que la hauteur du parapet au-dessus du sol ait suffi pour masquer toute la face supérieure du toit, nous arrivons à reconnaître ainsi que la *profondeur commune* de cette place d'armes était d'environ 4 mètres; ce qui ne peut

être motivé que par une *largeur commune* d'environ 8 mèt. 70 ou *trente pieds*. On put donc facilement y établir la tour de briques, ainsi que César le rapporte.

D'ailleurs, la construction même du *muscule*, auprès et devant la tour de briques, nous montre qu'on pouvait amener par la voie des vignes d'approche, jusqu'au pied du rempart, de grandes pièces de bois, même des poutres de soixante pieds (17 mèt. 40), et de deux pieds (0 m. 58) d'épaisseur. Or, comment transporter ainsi de pareilles pièces de bois autrement que sur de gros chars ? Voilà donc des tranchées où l'on pouvait circuler comme sur les grandes routes.

Ce même *muscule* fut construit sans qu'on pût l'apercevoir du rempart ; *hoc opus omne tectum vineis ad ipsam turrim perficiunt, subitoque inopinantibus hostibus :* donc les vignes étaient poussées au rempart obliquement et sans que l'œil des assiégés pût y plonger d'enfilade, comme sont poussées aujourd'hui nos tranchées.

Du reste, d'autre part, l'énorme déblai qui devait résulter de l'exécution de telles vignes était nécessaire pour constituer partiellement le volume encore plus énorme de la jetée, laquelle présentait 23 mètres de hauteur.

Ainsi, on le voit, tout se tient et tout s'accorde dans le récit de César pour nous montrer devant *Massilia*, comme devant *Avaricum*, un immense système de lignes semblables aux nôtres, et présentant de même des branches *parallèles* au rempart, ou des *places d'armes*, et des

branches *obliques*, ou des *tranchées* proprement dites.

L'incendie des ouvrages de l'attaque de droite nous montre tous les objets construits entièrement en bois, ou du moins en proportion telle que le feu pût y prendre et les détruire par un grand vent. Cette catégorie d'objets comprenait la *jetée*, les *parapets* des vignes, la *tortue*, la *tour mobile*, les *machines de batterie*, le *muscule* et la *tour de briques.*

On voit que les *vignes* elles-mêmes n'y sont point comprises; donc il ne peut être question, dans le récit de César, des *vineæ* ou *causiæ* décrites par Végèce, lesquelles étaient construites en bois. On voit au contraire, par ce même texte, que les vignes des légionnaires étaient bien semblables à nos propres lignes militaires, où, en effet, les parapets seuls sont susceptibles d'être détruits par le feu.

Il n'est pas non plus fait mention nominativement du *porticus*, qui présentait beaucoup de bois, et dut aussi être consumé : cela confirme l'acception dans laquelle nous avons pris ce mot, acception qui fait rentrer l'objet dans les *parapets*, dont la destruction est mentionnée par César.

Les troupes qui exécutèrent une sortie pour aller incendier les ouvrages des Romains, leur coup fait, se réfugièrent sous le rempart, et le tir des machines de la place arrêta à distance les légionnaires qui les poursuivaient. Or Vauban avertit, pose en maxime de siége que, en pareille occasion, l'on ne doit jamais oublier de bien

prendre garde au tir de la place, attendu que l'assiégé a prévu l'approche de ceux qui repoussent sa sortie, qu'il les voit arriver sous son tir et qu'il se tient tout prêt. Voilà donc encore une ressemblance de plus dans l'attaque des places aux deux époques que nous considérons.

Ainsi, en résumé et pour conclure, nous pensons avoir démontré que, dans l'attaque des places en Gaule, les légions de Jules César procédaient en suivant une méthode qui ne différait point de la méthode savante qu'on suit de nos jours, du moins en ce qui est essentiel, en ce qui rend inévitable la prise d'une place, dans les conditions ordinaires, et permet d'en prévoir la date, par le calcul du temps nécessaire pour l'exécution des ouvrages réguliers que le siége de cette place exige. « Nous « voyons bien que notre ville est prise, ont dit les mal-« heureux habitants de *Massilia*, que les ouvrages sont « achevés, que notre tour est sapée (la brèche faite) : en « conséquence, nous ne songeons plus à nous défendre.— « *Captam suam urbem videre, opera perfecta, turrim sub-« rutam : itaque a defensione desistere.* »

Voici, pour terminer ce qui concerne l'attaque des places et positions fortes, le tableau des moyens semblables ou équivalents chez les anciens et chez les modernes.

Vineæ	vignes	lignes.
Agger	jetée	cavaliers de tranchée.
Turres ambulatoriæ	tours mobiles	batteries à ricochet.
Testudo { *aries* / *falx* }	tortue { bélier / grappin }	batteries de brèche.
Musculus	muscule	
Cuniculus	galerie de mine	mine.

Nous verrons à Alesia César se retrancher dans ses lignes d'une manière formidable.

Jamais aucuns soldats du monde, à aucune époque, n'ont creusé et remué la terre, n'ont taillé le bois, à l'égal des soldats de César : ce fut là son grand moyen, sa grande force. De cette manière il fit la guerre, non en faisant tuer beaucoup de ses soldats, mais en les faisant tous beaucoup travailler, et parvint sans grand danger à tuer beaucoup d'ennemis. Et assurément, à l'époque moderne, il n'y eut dans la pensée de Vauban aucune de ces idées simples et droites, d'où résulta sa puissance comme *preneur de places fortes*, qui n'ait déjà été formulée dans la pensée de Jules César.

Quant aux moyens de guerre maritime, nous devons rappeler que les légions étaient capables de construire elles-mêmes des vaisseaux, de les réparer au besoin avec leurs seules ressources d'outillage, et de les manœuvrer à la mer.

Les légions sur mer montaient des bâtiments faisant route à la voile, mais pouvant aussi, dans le calme ou dans un combat, manœuvrer à la rame et évoluer ainsi rapidement. Ces bâtiments étaient très-longs; c'était là leur caractère distinctif, et on les appelait simplement vaisseaux longs, *naves longæ*. Ils étaient pontés, *naves constratæ;* ils étaient munis d'armes de batterie, de grappins et autres moyens de combat et d'abordage.

Quelques-uns présentaient jusqu'à cinq rangs de rames; mais on ne sait pas bien aujourd'hui comment ces rames étaient installées et de quelle manière les rameurs pouvaient les manœuvrer. Les bâtiments à trois rangs de rames, *naves triremes*, paraissent avoir été les meilleurs pour le combat, ceux qui réunissaient le plus utilement ces deux conditions importantes : d'être déjà par leurs proportions d'une puissance considérable, et de rester encore par rapport aux forces de l'homme très-maniables à la mer. Les navires de guerre les plus redoutables étaient ceux qu'on appelait *naves rostratæ*, *naves æratæ*, parce qu'ils présentaient à l'avant un *bec* ou éperon d'*airain*, pour éventrer et couler bas les navires ennemis en les perçant de cet éperon par le travers, absolument comme on commence à procéder de nos jours. Et, en effet, pendant que se poursuivait, ainsi que nous l'avons vu, le siége de la ville riche et savante du golfe de Gaule, on se battit plusieurs fois sur mer, et un spectateur qui eût été alors placé au sommet du mont voisin dont le pied constitue le cap de la Croisette, eût pu apercevoir au large les vaisseaux de cette malheureuse ville, hélas! trop riche, sombrant sous l'éperon des longs vaisseaux de D. Brutus; tout comme, de nouveau et de nos jours, on a vu sombrer des vaisseaux américains sous l'éperon du *Monitor*.

Nous pouvons maintenant apprécier du point de vue historique, et avec l'impartialité que l'histoire doit à cha-

que peuple, quelle fut au vrai la position de nos aïeux dans la guerre de Gaule. Il suffit pour cela de jeter un coup d'œil sur l'ensemble des moyens de guerre, avec lesquels César vint envahir leur pays. César vint en Gaule avec une armée composée de légions, dont chacune était munie des armes de main offensives et défensives que nous connaissons; dont chacune était parfaitement organisée, accompagnée de sa cavalerie cuirassée, de ses armes de batterie, de sa compagnie d'ouvriers, avec les outils et les équipages, de manière à constituer, suivant l'expression de Végèce, une *cité armée et mobile*, et toujours prête à se mouvoir immédiatement (comme nous en serons témoins au début de la guerre de Gaule), et toujours prête à attaquer les cités entourées de murailles par des moyens irrésistibles, et même à courir les mers sur des navires armés d'un éperon.

Quelle puissance dans une légion! quelle armée dans dix légions et Jules César à leur tête! Qui pourra lui résister? Nous verrons par qui et comment toute cette puissance a été paralysée en Gaule. Et néanmoins César triomphera de la Gaule; mais il aura appelé à son aide d'autres moyens, *ses moyens politiques*.

Ce qui nous conduit à jeter encore, au préalable, un coup d'œil sur le commencement de la guerre de nos aïeux avec les Romains, où nous verrons les moyens politiques employés par ceux-ci contre les Gaulois d'Italie.

III

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

SUR LA

GUERRE DE GAULE CISALPINE

ET

LA POLITIQUE DES ROMAINS

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

SUR LA

GUERRE DE GAULE CISALPINE

ET SUR LA

POLITIQUE DES ROMAINS

CONTRE LES GAULOIS D'ITALIE.

> A moins qu'en lisant de simples descriptions de batailles, on ne croie voir l'économie et la conduite de toute une guerre. Or, rien ne serait plus mal fondé.
>
> POLYBE.

§ I. Intérêt du sujet : extrait historique de Polybe : critique de ce document.

Il est bien certain que tout se relie ensemble dans l'histoire d'un peuple. Avant donc de suivre Jules César en *Gaule Celtique*, nous devons jeter un coup d'œil rétrospectif sur la guerre de *Gaule Cisalpine*, contrée où jadis et en même temps que la puissance romaine commençait à se former, des émigrations de Gaulois aborigènes de la Celtique étaient venues s'établir, ainsi que nous l'avons rappelé dans notre notice géographique. En Italie, les Gaulois et les Romains, ces deux peuples guerriers, ne tardèrent pas à se rencontrer ; et, après une longue

lutte, les Romains parvinrent enfin à expulser les Gaulois de la Péninsule ou à les asservir, l'an de Rome 530, quatre ans avant l'invasion d'Annibal. On vit bien encore, après cette époque, quelques corps de Gaulois Cisalpins combattre sous les ordres de ce grand guerrier, mais après lui la population gauloise abandonna l'Italie, ou fut absorbée par la puissance romaine dans la Gaule Cisalpine, réduite en *province* et colonisée de Romains.

La guerre de nos aïeux contre l'invasion romaine franchissant le haut Rhône et la ligne des Cévennes, cette guerre de notre race attaquée dans ses foyers, et qui est pour nous d'un si grand intérêt, n'est généralement connue dans l'histoire que par l'intermédiaire de Jules César, l'ennemi des Gaulois, l'envahisseur sanguinaire de leurs foyers, auteur évidemment trop intéressé lui-même au récit de cette guerre pour avoir pu être impartial. On ne doit donc négliger aucun document accessoire qui puisse servir à contrôler et à éclairer le récit des *Commentaires* de la guerre de Gaule. Un aperçu de ce qui a fait précédemment succomber les Gaulois en Italie, sous l'invasion romaine franchissant les Apennins, pourra sans doute nous aider à reconnaître clairement ce qui a fait succomber la race tout entière chez elle, devant ces mêmes Romains conduits par Jules César. Les deux guerres, en effet, se rattachent l'une à l'autre naturellement, comme deux périodes d'une même et longue guerre de deux peuples, sur une première et sur une seconde ligne de défense. Il y a donc tout intérêt à considérer la

première lutte de la race gauloise contre le peuple romain, pour mieux juger de la seconde ; car, comme nous ne pouvons manquer ni de voir les mêmes causes reproduire les mêmes effets, ni de voir intervenir les mêmes moyens, de part et d'autre, dans ces deux luttes des mêmes ennemis, ce qui, au sujet d'événements comparables, sera obscur dans l'histoire de l'une, pourra être plus clair à voir dans l'histoire de l'autre.

Les résultats de toute lutte des peuples, à main armée, dépendent de trois éléments de force qui composent la force totale de chaque peuple. Ces éléments, qui interviennent ensemble dans la lutte, mais qui sont très-distincts entre eux, doivent être, croyons-nous, soigneusement distingués dans l'histoire, si l'on désire expliquer le passé et prévoir l'avenir : nous voulons parler des *qualités natives*, de la *politique* et des *moyens militaires* de chacun des deux peuples qui combattent. La guerre des Gaulois Cisalpins contre les Romains va nous permettre d'apprécier l'importance de chacun de ces trois éléments de force ; ils vont entrer en jeu tous les trois ensemble dans la lutte ; et il nous sera facile de distinguer l'effet propre de chacun d'eux, car cette guerre a été rapportée par un grand historien, par Polybe.

Polybe est un historien militaire et politique aussi compétent, on peut le dire, que Jules César. Il offre, comparativement à César, l'avantage précieux de n'avoir personnellement aucun rôle à jouer dans l'histoire [1].

(1) Polybe florissait à Rome un siècle avant l'invasion de la Gaule

Quand Polybe arriva en Italie, les Gaulois Cisalpins venaient de succomber assez récemment pour que les faits fussent encore bien connus du public, outre que cet historien eut à sa disposition les documents officiels, comme il le dit lui-même, ou le donne à entendre dans plusieurs occasions. Or, nous avons la bonne fortune nationale de trouver dans Polybe un résumé de l'histoire de nos aïeux en Italie. Il le présente à l'occasion de cette entreprise prodigieuse d'Annibal, qui arrive avec ses Africains, à travers les neiges des Alpes du Nord de la Péninsule, et y pénètre par la Gaule Cisalpine. Dans ces quelques pages, œuvre d'un historien compétent, fidèle, aussi impartial qu'il était possible de l'être à Rome,

---

par Jules César. Il naquit à Mégalopolis, ville du Péloponèse, dans l'Arcadie, l'an de Rome 548. Son père, Lycoras, joua un rôle politique dans la Ligue Achéenne, où il succéda à Philopœmen comme général. Polybe eut pour maîtres, dans la politique son père, et dans la guerre Philopœmen, le dernier des grands hommes de la Grèce, dit Plutarque: un illustre guerrier qui, sur ses vieux jours, fut surpris dans un dernier accident de guerre, fait prisonnier, emmené par l'ennemi et tué captif, mais vengé. Lorsqu'on rapporta ses cendres à Mégalopolis, ce fut Polybe, jeune encore, qui porta dans ses mains l'urne vénérée. Quand les Romains, de proche en proche, envahirent la Grèce par la politique et la guerre, Polybe fut un des mille Achéens que les envahisseurs firent déporter à Rome (comme suspects d'avoir eu du penchant à secourir Persée, le dernier roi de Macédoine), et qu'ensuite ils répartirent dans différentes bourgades de l'Italie. Polybe avait alors trente-sept ans. Il resta à Rome, dans la maison des Scipions, où il initia à la politique et à l'art militaire des Grecs les deux petits-fils adoptifs de Scipion l'Africain, l'un desquels, Scipion Emilien, allait bientôt (avec Polybe à ses côtés) réduire le peuple héroïque de Numance par un blocus célèbre, et ensuite détruire Carthage, d'où il rapporta le nom historique de second Africain. Après sa mort, dans les circonstances politiques connues, Polybe se retira en Grèce, où il vécut encore six ans, et mourut, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, des suites d'une chute de cheval.

Polybe ne cache rien : avec lui et par lui, on voit tout : la politique, les moyens de guerre et les qualités natives des troupes, d'un côté et de l'autre.

Nous allons donc pouvoir apprécier historiquement, dans de grands exemples fournis par nos aïeux en Italie, les qualités bonnes ou mauvaises de notre race gauloise, les fautes de sa politique, l'infériorité excessive des moyens de guerre dont elle conservait l'usage. Quand nous aurons bien étudié ces faits et leurs conséquences dans l'histoire de Polybe, nous saurons où il faut regarder dans les *Commentaires :* regarder avec soin, car César n'y montre clairement ni la politique, ni les moyens de guerre, ni les qualités militaires de ces deux mêmes peuples ennemis, qui ont combattu en Italie et qui se retrouvent en face l'un de l'autre, sur le territoire national de la Gaule. César se contente uniquement de nous montrer, et d'assez loin, ses propres succès glorieux. Cela lui suffisait pour atteindre son but, mais ne nous suffit point, à nous descendants des Gaulois, à nous qui voulons voir nos aïeux.

Voici le résumé historique de Polybe. Nous empruntons à la traduction de Dom Thuillier [1] les citations intéressantes qui jettent sur cette guerre de Gaule Cisalpine une si vive lumière : nous les abrégeons autant que possible en élaguant quelques détails accessoires, et si nous ne

(1) Ouvrage cité, t. III, p. 151 et suiv., ou bien, *Histoire de Polybe*, II, III, IV, V. Nous mettons en note les passages les moins importants, de manière que l'on pourra, à volonté, ou lire tout ce résumé de l'histoire des Gaulois Cisalpins, ou se contenter d'en lire ce qui est dans le texte.

les abrégeons pas davantage, c'est que nous avons craint d'y amener de l'obscurité. Nous aurons, du reste, bien peu de réflexions à y ajouter, car les faits eux-mêmes parlent assez clairement.

« C'est du pied des Alpes et du côté du Midi que com-« mencent les plaines occupées par les Gaulois, plaines « situées dans la partie la plus septentrionale de l'Italie, « et qui, par leur fertilité et leur étendue, surpassent « tout ce que l'histoire nous a jamais appris d'aucun pays « de l'Europe. Elles sont en forme de triangle. La jonc-« tion des Apennins et des Alpes auprès de la mer de « Sardaigne, au-dessus de Marseille, fait la pointe du « triangle. Les Alpes bordent le côté du septentrion à la « longueur de 2,200 stades, et au midi sont les Apennins, « qui s'étendent à 3,600. La base de ce triangle, c'est la « côte du golfe Adriatique, et cette côte qui s'étend de-« puis Séne[1] jusqu'à l'extrémité du golfe, est longue de « plus de 2,500 stades; en sorte que ces plaines ne ren-« ferment guère moins de 10,000 stades dans leur cir-« conférence.....

« Je ne dis rien du nombre d'hommes dont ce pays est « peuplé, ni de la grandeur et de la beauté de leurs corps, « ni de leur courage dans les actions de la guerre ; on en « doit juger par ce qu'ils ont fait. Les deux côtés des Al-« pes, dont l'un regarde le Rhône et le septentrion, et « l'autre les campagnes dont nous venons de parler, ces

---

(1) *Sena, Sena gallica*, aujourd'hui Sinigaglia, près d'Ancône.

« deux côtés, dis-je, sont habités, le premier par les Gau-
« lois Transalpins, et le second par les Taurisques, les
« Agones, et plusieurs autres sortes de barbares. Ces
« Transalpins ne sont point une nation différente ; ils ne
« sont ainsi appelés que parce qu'ils demeurent au delà
« des Alpes.....

« Le Pô, que les poëtes ont tant célébré sous le nom
« d'Eridan, prend sa source dans les Alpes, à la pointe du
« triangle dont nous avons parlé ; de là, il se dirige d'a-
« bord vers le midi, et se répand dans les plaines ; mais
« à peine y est-il entré, qu'il se détourne du côté du le-
« vant, et va par deux embouchures se jeter dans la mer
« Adriatique...

« Vers la source de ce fleuve étaient les Laëns et les
« Lébicéens ; ensuite les *Insubriens*, nation puissante et
« fort étendue : après eux, les *Cénomans* ; auprès de la
« mer Adriatique, les *Vénètes*, peuple ancien, qui avait à
« peu près les mêmes coutumes et le même habillement
« que les autres Gaulois, mais qui parlait une autre
« langue. Ces Vénètes sont célèbres chez les poëtes tra-
« giques, qui en ont débité force prodiges. De l'autre
« côté du Pô, autour de l'Apennin, les premiers qui se
« présentaient étaient les Anianes, ensuite les *Boïens* ;
« Après eux, vers la mer Adriatique, les *Lingonois*, et
« enfin sur la côte les *Sénonois*. Voilà les nations les plus
« considérables qui ont habité les lieux dont nous avons
« parlé.

« Tous ces peuples étaient répartis par villages qu'ils

« ne fermaient point de murailles. Ils ne savaient ce que « c'était que meubles : leur manière de vivre était simple; « point d'autre lit que de l'herbe, ni d'autre nourriture « que de la viande : la guerre et l'agriculture faisaient « toute leur étude, toute autre science ou art leur était « inconnu. Leurs richesses consistaient en or et en trou- « peaux, les seules choses qu'on peut facilement trans- « porter d'un lieu en un autre à son choix, ou selon les « différentes conjonctures. *Ils s'appliquaient surtout à* « *s'attacher un grand nombre de personnes*, parce qu'on « n'y était puissant et formidable qu'à proportion des « *clients* dont on disposait à son gré.

« D'abord ils ne furent pas seulement maîtres du pays, « mais encore de plusieurs voisins qu'ils se soumirent par « la terreur de leurs armes. Peu de temps après, ayant « *vaincu les Romains et leurs alliés en bataille rangée, et* « *les ayant mis en fuite, ils les menèrent battant pendant* « *trois jours jusqu'à Rome, dont ils s'emparèrent, à l'ex-* « *ception du Capitole.* Mais *les Venètes s'étant jetés sur* « *leur pays, ils s'accommodèrent avec les Romains, leur* « *rendirent leur ville*, et coururent au secours de leurs « foyers. *Ils se firent ensuite la guerre les uns aux autres.* « Leur grande puissance excita aussi la jalousie de quel- « ques-uns des peuples qui habitaient les Alpes. Piqués « de se voir à beaucoup d'égards au-dessous d'eux, ils « s'assemblèrent, prirent les armes, et firent souvent des « excursions dans leur pays.

« *Pendant ce temps-là, les Romains s'étaient relevés de*

« *leurs pertes, et avaient pour la seconde fois composé avec*
« *les Latins*[1].

« Mais de nouveau, dix ans après[2], les Gaulois revin-
« rent avec une grande armée pour assiéger Arretium[3].
« *Les Romains accoururent pour secourir les assiégés*, et
« livrèrent bataille devant la ville ; mais ils furent vain-
« cus, et Lucius qui les commandait y perdit la vie.
« M. Curius, son successeur, leur envoya demander les
« prisonniers ; mais contre le droit des gens, ils mirent à

---

(1) *Suite du récit de Polybe.* — « Trente ans après la prise de Rome, « les Gaulois s'avancèrent jusqu'à Albe, avec une grande armée. *Les* « *Romains surpris, et n'ayant pas eu le temps de faire venir les troupes de leurs* « *alliés, n'osèrent leur aller au-devant.* Mais douze ans après, les Gaulois « étant revenus avec une armée nombreuse, les Romains, qui s'y atten- « daient, *assemblent leurs alliés, s'avancent avec ardeur*, et brûlent d'en « venir aux mains. Cette fermeté épouvanta les Gaulois, il y eut diffé- « rents sentiments parmi eux sur ce qu'il y avait à faire ; mais la nuit « venue, ils firent une retraite qui approchait fort d'une fuite. Depuis « ce temps-là, ils restèrent chez eux, sans remuer, pendant treize ans.

« Ensuite, voyant les Romains croître en puissance et en force, ils « conclurent avec eux un traité de paix, auquel, pendant quatre ans, « ils ne donnèrent aucune atteinte. Mais *menacés d'une guerre de la part* « *des peuples de delà les Alpes*, et craignant d'en être accablés, ils leur « envoyèrent tant de présents, *ils surent si bien faire valoir la liaison qu'il* « *y avait entre eux et les Gaulois d'en deçà des Alpes, qu'ils leur firent tom-* « *ber les armes des mains.* Ils leur persuadèrent ensuite de les reprendre « contre les Romains, et s'engagèrent de courir avec eux tous les ris- « ques de cette guerre. *Joints ensemble*, ils passent par la Tyrrhénie, « gagnent les peuples de ce pays à leur parti, *font un riche butin sur les* « *terres des Romains, et en sortent sans que personne fasse mine de les inquié-* « *ter*.....

« Quatre ans après cette expédition, les Samnites et les Gaulois, joi- « gnant ensemble leurs forces, donnèrent bataille aux Romains dans le « pays des Camertins et en défirent un grand nombre. Les Romains, « irrités par cet échec, revinrent peu de jours après avec toutes leurs « troupes dans le pays des Sentinates. Dans cette bataille les Gaulois « perdirent la plus grande partie de leurs troupes, et le reste fut « obligé de s'enfuir à vau-de-route dans leur pays.

(2) C'est-à-dire, après la défaite rapportée ici en note.

(3) Aujourd'hui Arezzo en Toscane.

« mort ceux qui étaient venus de sa part. Les Romains, « outrés, sur-le-champ se mettent en campagne, *les Sé-« nonois se présentent*, la bataille se donne, *les Romains « victorieux en tuent la plus grande partie, chassent le « reste, et se rendent maîtres de tout le pays.*

« C'est dans cet endroit de la Gaule qu'ils envoyèrent « pour la première fois une colonie, et qu'ils bâtirent « une ville nommée Séne, du nom des *Sénonois*, qui l'a-« vaient les premiers habitée. Nous avons dit où elle est « située, savoir près de la mer Adriatique, à l'extrémité « des plaines qu'arrose le Pô.

« *La défaite des Sénonois fit craindre aux Boïens qu'eux-« mêmes et leur pays n'eussent le même sort.* Ils levèrent « une armée formidable, et exhortèrent les Tyrrhéniens « de se joindre à eux. Le rendez-vous était au lac Oad-« mon, et ils s'y mirent en bataille. Presque tous les « Tyrrhéniens y périrent, et *il n'y eut que quelques « Boïens qui échappèrent par la fuite.* Mais l'année sui-« vante, ils se liguèrent une seconde fois, et ayant enrô-« lé toute la jeunesse, ils donnèrent bataille aux Ro-« mains. *Ils y furent entièrement défaits, et contraints, « malgré qu'ils en eussent, de demander la paix aux « Romains et de faire un traité avec eux* [1].

(1) *Suite.* — « Tout ceci se passa trois ans avant que Pyrrhus entrât « dans l'Italie, et cinq ans avant la déroute des Gaulois à Delphes. De « cette fureur de guerre, que la fortune avait soufflée aux Gaulois, les « Romains tirèrent deux grands avantages. Le premier fut, qu'accou-« tumés à être battus par les Gaulois, ils ne pouvaient ni rien voir ni « rien craindre de plus terrible que ce qui leur était arrivé; et c'est

« Pendant les quarante-cinq ans qui suivirent ces dé-
« faites, les Gaulois restèrent tranquilles, et vécurent en
« bonne intelligence avec les Romains. Mais après que le
« temps eut fait sortir de ce monde ceux qui avaient été
« témoins oculaires de leurs malheurs, la jeunesse, qui
« leur succéda, gens brutaux et féroces, et qui jamais
« n'avaient ni connu ni éprouvé le mal, commença à se
« remuer, comme il arrive ordinairement. Elle chercha
« querelle avec les Romains pour des bagatelles, et en-
« traîna dans son parti les Gaulois des Alpes. *D'abord le*
« *peuple n'eut point de part à ces mouvements séditieux;*
« *tout se tramait secrètement entre les chefs.* De là vint
« que *les Transalpins s'étant avancés* avec une armée jus-
« qu'à Ariminium[1], *le peuple, parmi les Boïens, ne voulut*
« *pas marcher avec eux.* Il se révolta contre ses chefs,
« s'éleva contre ceux qui venaient d'arriver, et tua ses
« propres rois, Atis et Galatus. Il y eut même *bataille*
« *rangée, où ils se massacrèrent les uns les autres.* Les
« Romains, épouvantés de l'irruption des Gaulois, se
« mirent en campagne; mais apprenant qu'ils s'étaient
« défaits eux-mêmes, ils reprirent la route de leur pays.

« Cinq ans après, sous le consulat de Marcus Lepidus,
« les Romains partagèrent entre eux les terres du Picc-

« pour cela que Pyrrhus les trouva si exercés et si aguerris. L'autre
« avantage fut, que les Gaulois réduits et domptés, ils furent en état de
« réunir toutes leurs forces, contre Pyrrhus d'abord, pour défendre
« l'Italie, et ensuite contre les Carthaginois, pour leur enlever la Si-
« cile.

(1) Aujourd'hui Rimini.

« num, *d'où ils avaient chassé les Sénonois.* Ce fut C. Fla-
« minius qui, pour capter la faveur du peuple, introdui-
sit cette *nouvelle loi*, qu'on peut dire qui a été la prin-
« cipale cause de la corruption des mœurs des Romains,
« et ensuite de la guerre qu'ils eurent avec les Sénonois.
« Plusieurs peuples de la nation gauloise entrèrent dans
« la querelle, *surtout les Boïens qui étaient limitrophes*
« *aux Romains.* Ils se persuadèrent que ce n'était plus
« pour commander et pour faire la loi que les Romains
« les attaquaient, mais pour les perdre et les détruire
« entièrement. Dans cette pensée, les *Insubriens* et les
« *Boïens*, les deux plus grands peuples de la nation, se
« liguent ensemble et envoient chez *les Gaulois qui habi-*
« *taient le long des Alpes et du Rhône*, *et qu'on appelait*
« *Gésates*, *parce qu'ils servaient pour une certaine solde*,
« *car c'est ce que signifie proprement ce mot* [1]. Pour *gagner*
« *leurs deux rois*, Concolitan et Anéroeste, et les gagner

(1) César ne parle qu'une seule fois de l'arme des Gaulois qu'on appelait *gæsum*; c'est à l'occasion de l'attaque du camp de son lieutenant Galba à *Octodurus* (Martigny, en Suisse, canton du Valais). Il dit que les Gaulois lançaient des *gæsa* dans le camp de Galba : *gæsaque in vallum conjicere* (*De bello Gall.* III, IV). Virgile, né au pied des Alpes du côté de l'Italie, appelle les *gæsa* l'arme des Alpes : *alpina gæsa* (*Æn.*, VIII). Ici Polybe place les *Gésates*, les Gaulois armés de *gæsa*, le long des Alpes et du Rhône. On peut considérer comme une trace de l'ancien nom, *Gésates*, le nom de Gex, que présentent une petite ville et le pays environnant, situé au versant des monts Jura sur le Rhône, depuis sa sortie du Léman jusqu'au fort de l'Ecluse. Tout cela peut donc s'appliquer en particulier aux Gaulois qui occupaient anciennement le pays suisse. Il est remarquable que le peuple de ce pays ait conservé jusqu'à ces derniers temps l'habitude d'aller combattre pour l'étranger, comme les anciens *Gésates*; tant la tradition est forte chez les peuples, tant les précédents se lient à la suite de leur histoire.

» à armer contre les Romains, ils leur font ***présent d'une*** « ***somme considérable***; ils leur mettent devant les yeux la « grandeur et la puissance de ce peuple; ils les flattent « par la vue des richesses immenses qu'une victoire ga-« gnée sur lui ne manquera pas de leur procurer; ils leur « promettent solennellement de partager avec eux tous « les périls de cette guerre[1]....

« Huit ans après le partage des terres du Picenum, « ***les Gésates et les autres Gaulois franchirent les Alpes*** « et vinrent camper sur le Pô. Leur armée était nom-« breuse et superbement équipée. Les ***Insubriens*** et les « ***Boïens*** soutinrent aussi constamment le parti qu'ils

---

(1) ***Suite du récit.*** — « Ils leur rappellent les exploits de leurs ancêtres, « qui, ayant pris les armes contre les Romains, les avaient battus à plate « couture, et avaient pris d'emblée la ville de Rome; ***qui en étaient res-« tés les maîtres et de tout ce qui était dedans pendant sept mois***, et qui après « avoir cédé et ***rendu la ville, non-seulement sans y être forcés***, mais même « ***avec reconnaissance de la part des Romains***, étaient retournés sains et « saufs et chargés de butin dans leur patrie.

« Cette harangue échauffa tellement les esprits que jamais on ne vit « sortir de ces provinces une armée plus nombreuse et composée de « soldats plus braves et plus belliqueux. Au bruit de ce soulèvement, « on tremble à Rome pour l'avenir; tout y est dans le trouble et dans « la frayeur. On lève des troupes, on fait des magasins de vivres et de « munitions, on mène l'armée jusque sur les frontières, comme si les « Gaulois étaient déjà dans le pays, quoiqu'ils ne fussent pas encore « sortis du leur.

« En Espagne la puissance des Carthaginois s'étendait et s'affermis-« sait de plus en plus pendant tous ces mouvements, sans que les Ro-« mains pussent y mettre obstacle. Les Gaulois les pressaient l'épée « dans les reins; comment veiller sur ce qui se passait dans un royaume « éloigné? ***Ce qui leur importait le plus était de se mettre en sûreté contre « les Gaulois; ils y donnèrent tous leurs soins.*** Après avoir mis des bornes « aux conquêtes des Carthaginois par un traité fait avec Asdrubal, ils « ne pensèrent plus qu'à finir une bonne fois avec l'ennemi le plus « proche.

« avaient pris. Mais *les Vénètes* et les *Cénomans se rangèrent du côté des Romains, gagnés par les ambassadeurs qu'on leur avait envoyés :* ce qui obligea les rois gaulois de *laisser dans le pays une partie de leur armée pour le garder contre ces peuples.* Ils partent ensuite et prennent leur route par la Tyrrhénie, ayant avec eux cinquante mille hommes de pied, vingt mille chevaux et autant de chariots.

« Sur la nouvelle que les Gaulois avaient passé les Alpes, les Romains firent marcher Lucius Emilius, l'un des consuls, à Ariminium, pour arrêter les ennemis par cet endroit. Un des préteurs fut envoyé dans la Tyrrhénie. Caius Atilius, l'autre consul, était allé devant dans la Sardaigne.

« *Tout ce qui resta dans Rome de citoyens était consterné et croyait toucher au moment de sa perte.* Cette frayeur n'a rien qui doive surprendre. L'extrémité où les Gaulois les avaient autrefois réduits était encore présente à leurs esprits. Pour éviter un semblable malheur, *ils assemblent ce qu'ils avaient de troupes, ils font de nouvelles levées, ils mandent à leurs alliés de se tenir prêts; ils font venir des provinces de leur domination les registres où étaient marqués les jeunes gens en âge de porter les armes, afin de connaître toutes leurs forces.*

« On donna aux consuls la plus grande partie des troupes et ce qu'il y avait de meilleur parmi elles. Des vivres et des munitions; on en avait fait un si grand amas que l'on n'a point d'idée qu'il s'en soit jamais fait un

« pareil. Il leur venait des secours, et de toutes sortes « et de tous les côtés. *Car telle était la terreur que l'irruption des Gaulois avait répandue dans l'Italie, que ce « n'était plus pour les Romains que les peuples croyaient « porter les armes; ils ne pensaient plus que c'était à la « puissance de cette République que l'on en voulait; c'était « pour eux-mêmes*, pour leur patrie, pour leurs villes « qu'ils craignaient; et c'est pour cela qu'ils étaient si « prompts à exécuter tous les ordres qu'on leur donnait[1].

---

(1) *Suite.* — « Faisons le détail des préparatifs de cette guerre et des « troupes que les Romains avaient alors. Il partit avec les consuls « quatre légions romaines, chacune de cinq mille deux cents hommes « de pied et de trois cents chevaux : il y avait encore avec eux, *du « côté des alliés*, trente mille fantassins et deux mille chevaux; plus de « cinquante mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux, tant « des *Sabins* que des *Tyrrhéniens*, que l'alarme générale avait fait ac- « courir au secours de Rome, et que l'on envoya sur les frontières de « la Tyrrhénie avec un préteur pour les commander. Les *Ombriens* et « les *Sarsinates* vinrent aussi de l'Apennin, au nombre de vingt mille, « et avec eux *autant de Vénètes et de Cénomans, que l'on mit sur les fron- « tières de la Gaule, afin que se jetant sur les terres des Boïens, ils détachas- « sent les autres et rappelassent chez eux ceux qui en étaient sortis.* Ce furent « là les troupes destinées à la garde du pays. A Rome on tenait prêt, de « peur d'être surpris, un corps d'armée, qui dans l'occasion tenait lieu « de troupes auxiliaires, et qui était composé de vingt mille piétons « romains et de quinze cents chevaux, de trente mille piétons des *al- « liés* et de deux mille hommes de cavalerie. Les registres envoyés au « sénat portaient quatre-vingt mille hommes de pied et cinq mille che- « vaux parmi les *Latins*, et chez les *Samnites*, soixante et dix mille « piétons et sept mille chevaux. Les *Iapyges* et les *Mésapyges* four- « nissaient, outre cela, cinquante mille fantassins et seize mille cava- « liers; les *Lucaniens* trente mille hommes de pied et trois mille che- « vaux; les *Marses*, les *Marruciniens*, les *Férentiniens* et les *Vestiniens* « vingt mille hommes de pied et deux cents chevaux. Les *Romains* et « les *Campaniens* faisaient ensemble deux cent cinquante mille hommes « d'infanterie et vingt-trois mille de cavalerie. De sorte que l'armée « campée devant Rome était de plus de cent cinquante mille hommes « de pied et de six mille chevaux : et ceux qui étaient en état de porter

« A peine les Gaulois furent-ils arrivés dans la Tyr-
« rhénie, qu'ils y firent le dégât sans crainte et sans que
« personne les arrêtât. Ils s'avancèrent enfin vers Rome.
« Déjà ils étaient aux environs de Clusium, ville à trois
« journées de cette capitale, lorsqu'ils apprennent que
« l'armée romaine, qui était dans la Tyrrhénie, les sui-
« vait de près et allait les atteindre. Ils retournèrent
« aussitôt sur leurs pas pour en venir aux mains avec
« elle. Les deux armées ne furent en présence que vers
« le coucher du soleil, et campèrent à fort peu de dis-
« tance l'une de l'autre. La nuit venue, les Gaulois allu-
« ment des feux, et ayant donné ordre à leur cavalerie,
« dès que l'ennemi l'aurait aperçue le matin, de suivre
« la route qu'ils allaient prendre, ils se retirent sans
« bruit vers Fésules, et prennent là leurs quartiers, dans
« le dessein d'y attendre leur cavalerie, et quand elle
« aurait joint le gros, de fondre à l'improviste sur les
« Romains. Ceux-ci, à la pointe du jour, voyant cette
« cavalerie, croient que les Gaulois ont pris la fuite, et
« se mettent à la poursuivre. Ils approchent, les Gau-
« lois se montrent et tombent sur eux : l'action s'engage
« avec vigueur, mais les Gaulois, plus braves et en plus
« grand nombre, eurent le dessus. Les Romains perdi-

« les armes, tant parmi les Romains que parmi les alliés, montaient à
« sept cent mille hommes de pied et soixante et dix mille chevaux.
« Ce sont pourtant là ceux qu'Annibal vint attaquer jusque dans l'Ita-
« lie, quoiqu'il n'eût pas vingt mille hommes, comme nous le verrons
« plus au long dans la suite. »

« rent là au moins six mille hommes; le reste prit la « fuite, la plupart vers un certain poste avantageux où « ils se cantonnèrent. *D'abord les Gaulois pensèrent à les « y forcer; c'était le bon parti, mais ils changèrent de « sentiment.* Fatigués et harassés par la marche qu'ils « avaient faite la nuit précédente, ils aimèrent mieux « prendre quelque repos, laissant seulement une garde « de cavalerie autour de la hauteur où les fuyards s'é- « taient retirés, et remettant au lendemain à les assiéger, « en cas qu'ils ne se rendissent pas d'eux-mêmes.

« Pendant ce temps-là, Lucius Emilius, qui avait son « camp vers la mer Adriatique, ayant appris que les « Gaulois s'étaient jetés dans la Tyrrhénie et qu'ils ap- « prochaient de Rome, vint en diligence au secours de sa « patrie et arriva fort à propos. Il campa proche des en- « nemis : les Romains réfugiés sur la hauteur virent les « feux, et se doutant bien de ce que c'était, ils reprirent « courage. Ils envoyèrent au plus vite quelques-uns « des leurs sans armes pendant la nuit et à travers une « forêt, pour annoncer au consul ce qui leur était ar- « rivé. Emilius, sans perdre de temps à délibérer, com- « mande aux tribuns, dès que le jour commencerait à « paraître, de se mettre en marche avec l'infanterie; il « se met lui à la tête de la cavalerie, et tire droit vers la « hauteur.

« Les chefs des Gaulois avaient aussi vu les feux pen- « dant la nuit, et conjecturant que les ennemis étaient « proches, ils tinrent conseil. Anéroeste leur roi dit

« qu'après avoir fait un si riche butin (car le butin était « immense en prisonniers, en bestiaux et en bagages), « il n'était pas à propos de s'exposer à un nouveau com« bat, ni de courir le risque de perdre tout; qu'il valait « mieux retourner dans leur patrie; qu'après s'être dé« chargés là de leur butin, ils seraient plus en état, si on « le trouvait bon, de reprendre les armes contre les Ro« mains. Tous se rangeant à cet avis, avant le jour ils « lèvent le camp, et prennent leur route le long de la « mer par la Tyrrhénie.

« Quoique Lucius eût joint à ses troupes celles qui s'é« taient réfugiées sur la hauteur, il ne crut pas pour « cela qu'il fût de la prudence de hasarder une bataille « rangée; il prit le parti de suivre les ennemis et d'obser« ver les temps et les lieux où il pourrait les incommo« der et regagner le butin.

« Le hasard voulut que, dans ce temps-là même, Caius « Atilius, venant de Sardaigne, débarquât ses légions à « Pise, et les conduisît à Rome par une route contraire « à celle des Gaulois. A Télamon, ville des Tyrrhéniens, « quelques fourrageurs gaulois étant tombés dans l'avant« garde du consul, les Romains s'en saisirent. Interro« gés par Atilius, ils racontèrent tout ce qui s'était « passé; qu'il y avait dans le voisinage deux armées, et « que celle des Gaulois était fort proche, ayant en queue « celle d'Emilius. Le consul fut touché de l'échec que « son collègue avait souffert; mais il fut charmé d'avoir « surpris les Gaulois dans leur marche et de les voir entre

« deux armées. Sur-le-champ il commande aux tribuns « de ranger les légions en bataille, de donner à leur front « l'étendue que les lieux permettaient, et d'aller brave- « ment au devant de l'ennemi. Sur le chemin il y avait « une hauteur, au pied de laquelle il fallait que les Gau- « lois passassent. Atilius y courut avec la cavalerie et se « logea sur le sommet, dans le dessein de commencer le « premier le combat, persuadé que par là il aurait la « meilleure part à la gloire de l'événement.

« Les Gaulois, qui croyaient Atilius bien loin, « voyant cette hauteur occupée par les Romains, ne « soupçonnèrent rien autre chose, sinon que pendant la « nuit Emilius avait battu la campagne avec sa cavalerie « pour s'emparer le premier des postes avantageux. Sur « cela ils détachèrent aussi la leur et quelques soldats « armés à la légère pour chasser les Romains de la hauteur. « Mais ayant su d'un prisonnier que c'était Atilius qui « l'occupait, ils mettent au plus vite l'infanterie en « bataille, et la disposent de manière que, rangée dos à « dos, elle faisait front par devant et par derrière ; ordre « de bataille qu'ils prirent sur le rapport du prisonnier « et sur ce qui se passait actuellement, pour se défendre « et contre ceux qu'ils savaient à leurs trousses, et contre « ceux qu'ils auraient en tête.

« Emilius avait bien ouï parler du débarquement des « légions à Pise, mais il ne s'attendait pas qu'elles « seraient si proches ; il n'apprit sûrement le secours qui « lui était venu que par le combat qui se donnait à la

« hauteur. Il y envoya aussi de la cavalerie, et en même « temps il conduisit aux ennemis l'infanterie rangée à la « manière ordinaire.

« Dans l'armée des Gaulois, les Gésates, et après eux « les Insubriens, faisaient front du côté de la queue, « qu'Emilius devait attaquer ; ils avaient à dos les Tau- « risques et les Boïens, qui faisaient face du côté qu'Ati- « lius viendrait. Les chariots bordaient les ailes ; et le « butin fut mis sur une des montagnes voisines, avec un « détachement pour le garder. Cette armée à deux fronts « n'était pas seulement terrible à voir, elle était encore « très-propre pour l'action. Les Insubriens y paraissaient « avec leurs braies, et n'ayant autour d'eux que des « saies légers. Les Gésates, au premier rang, soit par « vanité, soit par bravoure, avaient même jeté bas ces « habits, et ne gardaient que leurs armes, de peur que « les buissons qui se rencontraient là en certains endroits « ne les arrêtassent, et ne les empêchassent d'agir.

« Le premier choc se fit à la hauteur, et fut vu des « trois armées, tant il y avait de cavalerie de part et « d'autre qui combattait. Atilius perdit la vie dans la « mêlée, où il se distinguait par son intrépidité et sa « valeur, et sa tête fut apportée aux rois des Gaulois. « Malgré cela, *la cavalerie romaine fit si bien son devoir,* « *qu'elle emporta le poste, et gagna une pleine victoire sur* « *celle des ennemis.*

« L'infanterie s'avança ensuite l'une contre l'autre. « Ce fut un spectacle fort singulier, et aussi surprenant

« pour ceux qui, sur le récit d'un fait, peuvent par
« imagination se le mettre sous les yeux, que pour ceux
« qui en étaient témoins; car une bataille entre trois
« armées tout ensemble est assurément une action d'une
« espèce et d'une manœuvre bien particulières. D'ail-
« leurs aujourd'hui, comme alors, il n'est pas aisé de
« démêler si les Gaulois attaqués de deux côtés s'étaient
« formés de la manière la moins avantageuse, ou la plus
« convenable. Il est vrai qu'ils avaient à combattre de
« deux côtés; mais aussi rangés dos à dos, ils se met-
« taient mutuellement à couvert de tout ce qui pouvait
« les prendre en queue. Et ce qui devait le plus contri-
« buer à la victoire, tout moyen de fuir leur était inter-
« dit ; et une fois défaits, il n'y avait plus pour eux de
« salut à espérer : car tel est l'avantage de l'ordonnance
« à deux fronts.

« Quant aux Romains, voyant les Gaulois serrés entre
« deux armées et enveloppés de toutes parts, ils ne pou-
« vaient que bien espérer du combat : mais d'un autre
« côté, la disposition de ces troupes et le bruit qui s'y
« faisait, les jetaient dans l'épouvante. Le nombre des
« cors et des trompettes y était innombrable, et toute
« l'armée ajoutant à ces instruments ses cris de guerre,
« le vacarme était tel que les lieux voisins, qui le ren-
« voyaient, semblaient d'eux-mêmes joindre des cris au
« bruit que faisaient les trompettes et les soldats. Ils
« étaient encore effrayés de l'air et des mouvements des
« soldats du premier rang, qui en effet frappaient autant

« par la beauté et la vigueur de leurs corps, que par « leur nudité ; outre qu'il n'y en avait point dans les « premières compagnies qui n'eussent le cou et les bras « ornés de colliers et de bracelets d'or. A l'aspect de « cette armée, les Romains ne purent à la vérité se « défendre de quelque frayeur, mais *l'espérance d'un « riche butin enflamma leur courage.*

« Les archers s'avancent sur le front de la première « ligne, selon la coutume des Romains et commencent « l'action par une grêle épouvantable de traits. Les « Gaulois des derniers rangs n'en souffrirent pas extrê-« mement, leurs braies et leurs saies les en défendirent; « mais ceux des premiers, *qui ne s'attendaient pas à ce « prélude, et qui n'avaient rien sur leur corps qui les mît « à couvert, en furent très-incommodés. Ils ne savaient « que faire pour parer les coups. Leur bouclier n'était pas « assez large pour les couvrir ; ils étaient nus*, et plus « leurs corps étaient grands, plus il tombait de traits « sur eux. Se venger sur les archers mêmes des blessures « qu'ils recevaient, cela était impossible, ils en étaient « trop éloignés ; et d'ailleurs comment avancer au travers « d'un si grand nombre de traits ? Dans cet embarras, les « uns, transportés de colère et de désespoir, se jettent « inconsidérément parmi les ennemis, et se livrent volon-« tairement à la mort : les autres pâles, défaits, « tremblants, reculent et rompent les rangs qui étaient « derrière eux. C'est ainsi que dès la première attaque « fut rabaissé l'orgueil et la fierté des Gésates.

« Quand les archers se furent retirés, les Insubriens, « les Boïens et les Taurisques en vinrent aux mains. *Ils « se battirent avec tant d'acharnement que, malgré les « plaies dont ils étaient couverts, on ne pouvait les arracher « de leur poste. Si leurs armes eussent été les mêmes que « celles des Romains, ils remportaient la victoire.* Ils « avaient à la vérité comme eux des boucliers pour parer, « mais *leurs épées ne leur rendaient pas les mêmes ser- « vices. Celles des Romains taillaient et perçaient, au lieu « que les leurs ne frappaient que de taille.*

« Ces troupes ne soutinrent le combat que jusqu'à ce « que la cavalerie romaine fût descendue de la hauteur, « et les eût prises en flanc. Alors l'infanterie fut taillée en « pièces, et la cavalerie s'enfuit à vau-de-route. Qua- « rante mille Gaulois restèrent sur la place, et on fit au « moins dix mille prisonniers, entre lesquels était Con- « colitan, un de leurs rois. Anéroeste se sauva avec « quelques-uns des siens en je ne sais quel endroit, où « il se tua lui, et ses amis, de sa propre main.

« Emilius, ayant ramassé les dépouilles, les envoya à « Rome, et rendit le butin à ceux à qui il appartenait. « Puis, marchant à la tête des légions par la Ligurie, il se « jeta sur le pays des Boïens, y laissa ses soldats se gorger « de butin, et revint à Rome en peu de jours avec l'ar- « mée. Tout ce qu'il avait pris de drapeaux, de colliers « et de bracelets, il l'employa à la décoration du Capitole; « le reste des dépouilles et les prisonniers servirent à « orner son triomphe.

« *C'est ainsi qu'échoua cette formidable irruption des* « *Gaulois, laquelle menaçait d'une ruine entière non-seule-* « *ment toute l'Italie, mais Rome même.*

« *Après ce succès, les Romains, ne doutant point qu'ils* « *ne fussent en état de chasser les Gaulois de tous les envi-* « *rons du Pô, firent de grands préparatifs de guerre,* « *levèrent des troupes, et les envoyèrent contre eux,* « sous la conduite de Q. Fulvius et de Titus Manlius, « qui venaient d'être créés consuls. *Cette irruption épou-* « *vanta les Boïens ; ils se rendirent à discrétion.*

« L'année suivante, Publius Furius et Caius Flaminius « se jetèrent encore dans la Gaule. *Ils entrèrent dans le* « *pays des Insubriens* par l'endroit où l'Adda se jette « dans le Pô. Ayant été fort maltraités au passage et « dans leur campement, *et mis hors d'état d'agir, ils* « *firent un traité avec ce peuple* et sortirent du pays. « Après une marche de plusieurs jours, ils passèrent le « Cluson, *entrèrent dans le pays des Cénomans, leurs* « *alliés, avec lesquels il retombèrent, par le bas des Alpes,* « *sur les plaines des Insubriens, où ils mirent le feu et sacca-* « *gèrent tous les villages.* Les chefs de ce peuple, voyant « les Romains dans une résolution fixe de les exterminer, « prirent enfin le parti de tenter la fortune et de risquer le « tout pour le tout. Pour cela, ils rassemblent en un même « endroit tous leurs drapeaux, même ceux qui étaient « relevés d'or, qu'ils appelaient les *drapeaux immobiles,* « et qui avaient été tirés du temple de Minerve. Ils « font provision de toutes les munitions nécessaires, et,

au nombre de cinquante mille hommes, ils vont hardi-
« ment et avec un appareil terrible se camper devant les
« ennemis.

« Les Romains, de beaucoup inférieurs en nombre,
« *avaient d'abord dessein de faire usage dans cette bataille*
« *des troupes gauloises qui étaient dans leur armée;* mais
« sur la réflexion qu'ils firent *que les Gaulois ne se font*
« *pas un scrupule d'enfreindre les traités*, et que c'était
« contre des Gaulois que le combat devait se donner, ils
« craignirent d'employer ceux qu'ils avaient dans une
« affaire si délicate et si importante; et, *pour se précau-*
« *tionner contre toute trahison*, *ils les firent passer au*
« *delà de la rivière, et plièrent ensuite les ponts.* Pour
« eux, ils restèrent en deçà, et se mirent en bataille sur
« le bord, afin qu'ayant derrière eux une rivière qui
« n'était pas guéable, ils n'espérassent de salut que de
« la victoire.

« Cette bataille est célèbre par l'intelligence avec la-
« quelle les Romains s'y conduisirent. *Tout l'honneur en*
« *est dû aux tribuns*, *qui instruisirent l'armée en général*,
« *et chaque soldat en particulier de la manière dont on*
« *devait s'y prendre*. Ceux-ci, sur les combats précédents,
« avaient observé que le feu et l'impétuosité des Gaulois,
« tant qu'ils n'étaient pas entamés, les rendait à la
« vérité formidables dans le premier choc; mais *que leurs*
« *épées n'avaient pas de pointe*, *qu'elles ne frappaient que*
« *de taille et un seul coup; que le fil s'en émoussait*, *et*
« *qu'elles se pliaient d'un bout à l'autre: que si les soldats*,

« *après le premier coup, n'avaient le loisir de les appuyer*
« *contre terre et de les redresser avec le pied, le second*
« *n'était d'aucun effet.* Sur ces remarques, les tribuns
« donnent à la première ligne les piques des triaires qui
« sont à la seconde, et commandent à ces derniers de se
« servir de leurs épées. *On attaque de front les Gaulois,*
« *qui n'eurent pas plutôt porté les premiers coups que leurs*
« *sabres leur devinrent inutiles. Alors les Romains fondent*
« *sur eux l'épée à la main, sans que ceux-ci puissent faire*
« *aucun usage des leurs : au lieu que les Romains ayant des*
« *épées pointues et bien affilées, frappent d'estoc et non*
« *pas de taille. Portant donc alors des coups et sur la*
« *poitrine et au visage des Gaulois, et faisant plaie sur*
« *plaie ils en jetèrent la plus grande partie sur le carreau.*

« La prévoyance des tribuns leur fut d'un grand
« secours dans cette occasion ; car le consul Flaminius ne
« paraît pas s'y être conduit en habile homme. Rangeant
« son armée en bataille sur le bord même de la rivière,
« et ne laissant par là aux cohortes aucun espace pour
« reculer, il ôtait à la manière de combattre des Romains
« ce qui lui est particulier. Si pendant le combat les
« ennemis avaient pressé et gagné tant soit peu de ter-
« rain sur son armée, elle eût été renversée et culbutée
« dans la rivière. Heureusement le courage des Romains
« les mit à couvert de ce danger. Ils firent un butin
« immense, et, enrichis de dépouilles considérables, ils
« reprirent le chemin de Rome.

« *L'année suivante, les Gaulois envoyèrent demander la*

« *paix* ; *mais les deux consuls Marcus Claudius et Cn.* « *Cornelius ne jugèrent pas à propos qu'on la leur accordât.* « Les Gaulois rebutés se disposèrent à faire un dernier « effort. *Ils firent lever à leur solde chez les Gésates, le* « *long du Rhône, environ trente mille hommes*, qu'ils « tinrent en haleine, en attendant que les ennemis vins- « sent. Au printemps, *les consuls entrent dans le pays* « *des Insubriens*, et s'étant campés proche d'*Acerres* [1], « ville située entre le Pô et les Alpes, ils y mettent le « siége. Comme ils s'étaient les premiers emparés des « postes avantageux, les Insubriens ne purent aller « au secours de la ville ; cependant, pour en faire lever « le siége, ils firent passer le Pô à une partie de leur « armée, entrèrent dans les terres des Adréens, et as- « siégèrent *Clastidium* [2].

« A cette nouvelle, Marcus Claudius, à la tête de la « cavalerie et d'une partie de l'infanterie, court au « secours des assiégés. Sur le bruit que les Romains « approchent, les Gaulois laissent là Clastidium, « viennent au-devant des ennemis, et se rangent en « bataille. La cavalerie fond sur eux avec impétuosité, « *ils soutiennent de bonne grâce le premier choc : mais* « *cette cavalerie les ayant ensuite enveloppés et attaqués en* « *queue et en flanc, ils plièrent de toutes parts.* Une partie

---

(1) Aujourd'hui probablement *Angera*, au bord du lac Majeur.

(2) Aujourd'hui *Casteggio*, près de Voghera, sur la route d'Alexandrie à Plaisance.

« fut culbutée dans la rivière, le plus grand nombre fut « passé au fil de l'épée.

« Les Gaulois qui étaient dans Acerres abandonnèrent « la ville aux Romains, et se retirèrent à Milan, qui est « la capitale des Insubriens. *Cornélius se met sur-le-« champ aux trousses des fuyards, et paraît tout d'un « coup devant Milan.* Sa présence tint d'abord les Gau-« lois en respect : mais il n'eut pas sitôt repris la « route d'Acerres, qu'ils sortent sur lui, chargent vive-« ment son arrière-garde, en tuent une bonne partie « et en mettent plusieurs en fuite. Le consul fait « avancer l'avant-garde et l'encourage à faire tête aux « ennemis ; l'action s'engage ; les Gaulois fiers de l'avan-« tage qu'ils venaient de remporter, font ferme quelque « temps ; mais bientôt enfoncés, ils prirent la fuite vers « les montagnes. *Cornélius les y poursuivit, ravagea le « pays et emporta de force la ville de Milan.*

« Après cette déroute, *les chefs des Insubriens, ne « voyant plus de jour à se relever, se rendirent aux Romains « à discrétion.*

« *Ainsi se termina la guerre contre les Gaulois. Il ne « s'en est pas vu de plus formidable, si l'on en veut juger « par l'audace désespérée des combattants, par les combats « qui s'y sont donnés, et par le nombre de ceux qui y ont « perdu la vie en bataille rangée ; mais à la regarder du côté « des vues qui ont porté les Gaulois à prendre les armes « et de l'inconsidération avec laquelle chaque chose s'y est « faite, il n'y eut jamais de guerre plus méprisable ; par la*

« *raison que ces peuples, je ne dis pas dans la plupart de* « *leurs actions, mais généralement dans tout ce qu'ils* « *entreprennent, suivent plutôt leur impétuosité qu'ils* « *ne consultent les règles de la raison et de la prudence.* « Aussi, furent-ils chassés en peu de temps de tous les « environs du Pô, à quelques endroits près qui sont au « pied des Alpes ; et cet événement m'a fait croire qu'il « ne fallait pas laisser dans l'oubli leur première irrup- « tion, les choses qui se sont passées depuis, et leur « dernière défaite. *Ces jeux de la fortune* sont du ressort « de l'histoire ; *et il est bon de les transmettre à nos neveux* « *pour leur apprendre à ne pas craindre les incursions* « *subites et irrégulières des barbares. Ils verront par là* « *qu'elles durent peu, et qu'il est aisé de se défaire de ces* « *sortes d'ennemis, pourvu qu'on leur tienne tête, et qu'on* « *mette plutôt tout en œuvre que de leur rien céder de ce* « *qui nous appartient. Je suis persuadé que ceux qui nous* « *ont laissé l'histoire de l'irruption des Perses dans la* « *Grèce et des Gaulois à Delphes, ont beaucoup contribué* « *au succès des combats que les Grecs ont soutenu pour* « *maintenir leur liberté;* car quand on se représente les « choses extraordinaires qui se firent alors, et le nombre « innombrable d'hommes qui, malgré leur formidable « appareil de guerre, furent vaincus par des troupes qui « surent dans les combats leur opposer la résolution, « l'adresse et l'intelligence, *il n'y a plus de magasins,* « *plus d'arsenaux, plus d'armées qui épouvantent, ou* « *qui fassent perdre l'espérance de pouvoir défendre son*

« *pays et sa patrie*. Or, comme les Gaulois n'ont pas seu-
« lement autrefois jeté la terreur dans la Grèce, mais
« que cela est encore arrivé plusieurs fois de nos jours,
« ç'a été pour moi une nouvelle raison de reprendre
« de plus haut et de rapporter en abrégé les principaux
« points de leur histoire. »

Nous nous demandons si Polybe exprime bien ici toute sa pensée. En effet, peut-on admettre sans réserve qu'un historien vivant à Rome, un Grec si éclairé, si judicieux, n'ait pas vu clairement que la véritable irruption n'arrivait point de l'extérieur de l'Italie, ne convergeait point sur Rome; mais, au contraire, divergeait de Rome sur l'Italie et sur tout l'univers par la politique et par les armes? Polybe peut-il ne pas avoir compris cela, lui qui personnellement avait été emporté par le flot submergeant sa patrie et du coup ramené dans le gouffre, à Rome? Lui qui savait fort bien que depuis lors, — pendant que, d'un côté, son noble élève détruisait Carthage, — d'un autre côté, Corinthe aussi, où les beaux arts ralliaient tous les Grecs en corps de nation, avait été saccagée et livrée aux flammes par un consul digne exécuteur d'un tel acte[1]; qu'ensuite Numance avait subi le même sort?....

Comment Polybe, en exposant avec tant de clarté la

(1) En effet, Velleius Paterculus nous apprend que le consul Mummius Achaicus, qui détruisit Corinthe, envoya à Rome les quelques chefs-d'œuvre sauvés de la destruction, *tableaux*, *statues*, en avertissant bien ceux à qui il les confiait pour le transport que, au cas de perte ils auraient à en rendre *d'autres pareils*.

politique romaine, peut-il taxer les Gaulois de *ne se faire aucun scrupule d'enfreindre les traités*, lui qui n'en rapporte aucun exemple à la charge des Gaulois [1] ? Comment n'adresse-t-il pas ce reproche aux Romains, lui qui nous montre les consuls Furius et Flaminius *mis par les Insubriens hors d'état d'agir, et alors faisant un traité avec ces Gaulois et sortant de leur territoire* comme pour retourner à Rome, mais en réalité pour se rendre, par un chemin détourné, *dans le pays des Cénomans, leurs alliés, avec lesquels ils retombèrent, par le bas des Alpes, sur les plaines des Insubriens, où ils mirent le feu et saccagèrent tous les villages?* Est-ce bien là aussi, comme le dit ensuite l'historien dans ses conclusions, *ne rien céder de ce qui nous appartient?* N'est-ce pas plutôt ne reculer devant rien pour nous emparer de ce qui ne nous appartient pas?

Comment Polybe, qui nous a si clairement démontré l'infériorité extrême des armes des Gaulois comparativement à celles des Romains, qui nous a dit, au sujet de la bataille de Télamon : *Si les armes des Gaulois eussent été les mêmes que celles des Romains, ils remportaient la victoire*, peut-il ensuite dire dans ses conclusions, comme si ces

---

(1) Polybe mentionne bien, à la vérité, une violation du droit des gens par les Sénonais; mais cette violation fut-elle autre chose que la représaille d'un acte de même nature, commis par les Romains contre ces mêmes Sénonais au début de la guerre, ainsi que le rapporte Tite-Live? Et d'ailleurs, encore bien qu'il n'y aurait eu aucune circonstance atténuante, les Gaulois n'auraient commis en cela qu'un acte de violence sauvage, sans but, sans autre résultat que d'irriter les Romains contre eux; tandis que la violation d'un traité fait entre deux peuples, c'est, de la part de celui qui y a recours pour surprendre l'autre dans une sécurité trompeuse, un acte de perfidie et de lâcheté, un acte déshonorant.

mêmes armes de ces mêmes Gaulois eussent été réellement terribles : *Il n'y a plus d'arsenaux, plus d'armées qui épouvantent, ou qui fassent perdre l'espérance de pouvoir défendre son pays et sa patrie?* Pourquoi n'a-t-il pas dit simplement, ainsi que l'exigeaient la logique et l'impartialité : il n'y a plus d'armées qui épouvantent, quelles qu'elles soient d'ailleurs, avec des armes si imparfaites. On le voit, les conclusions tirées ici par Polybe sont loin d'être justes et impartiales : tant il était difficile, même pour un homme sincère, d'écrire l'histoire avec impartialité au milieu du peuple romain.

§ II. Influence de la politique dans la guerre de Gaule Cisalpine.

C'est au sujet de la politique qu'on a pu, avec juste raison, appeler les Gaulois des barbares ; ils n'en suivaient aucune pratique, même la plus élémentaire, la plus indispensable, celle de rester unis entre eux pour la guerre, comme l'exigeait le simple sentiment de conservation. Il est vrai que ce n'est point le peuple, c'est-à-dire la race gauloise elle-même, qui a mérité le reproche historique de *manquer de raison et de prudence* que Polybe adresse à nos aïeux ; tout au contraire, peut-être? Ce sont les chefs gaulois seuls qui ont mérité ce reproche grave ; et il est très-important de le démontrer, car tout l'espoir de notre avenir historique repose sur la certitude que cette distinction doit être faite. Examinons donc bien la formule même du jugement de Polybe, et nous allons voir tout de suite à qui doit être adressé le blâme.

« Ainsi se termina, dit-il, la guerre contre les Gau« lois. Il ne s'en est pas vu de plus *formidable*, si l'on en « veut juger *par l'audace désespérée des combattants, par* « *les combats qui s'y sont donnés et par le nombre de ceux* « *qui ont perdu la vie en bataille rangée.* » Tout ceci doit être appliqué, sans le moindre doute, aux combattants, au peuple militaire, à la race des soldats gaulois.

« Mais, ajoute l'historien, à regarder cette guerre *du* « *côté des vues qui ont porté les Gaulois à prendre les* « *armes, et de l'inconsidération avec laquelle chaque chose* « *s'y est faite,* il n'y eut jamais de guerre plus *méprisable;* « par la raison que ces peuples, je ne dis pas dans la « plupart de leurs actions, mais généralement *dans tout* « *ce qu'ils entreprennent, suivent plutôt leur impétuosité,* « *qu'ils ne consultent les règles de la raison et de la pru-* « *dence.* » Ceci doit incontestablement être appliqué aux princes des Gaulois. A qui, en effet, sinon aux princes, l'initiative des entreprises, et l'obligation de savoir résister aux impulsions personnelles? A qui de consulter les règles de la raison et de la prudence au sujet d'une guerre à entreprendre? A qui de ne pas l'entreprendre à la légère, sans avoir bien prévu les éventualités et les difficultés; sans avoir fait les préparatifs en conséquence; sans s'être assuré du concours des co-intéressés, sans s'être ménagé des alliances utiles, comme les Romains n'ont jamais manqué de le faire, même parmi leurs ennemis naturels, et surtout parmi leurs ennemis naturels?

Ainsi, en deux mots : *peuple formidable, princes mépri-*

sables. Tel est le résumé et l'application juste des conclusions historiques formulées ici par un grand historien au sujet de la guerre de Gaule Cisalpine. D'où cette conséquence forcée: *race gauloise, race d'hommes trop facile dans la main des princes, et par suite exposée dans l'occasion à s'en affranchir trop violemment.*

Ce que nous venons de voir en Italie, nous le reverrons en Gaule avec les mêmes conséquences désastreuses; mais au moins là, dans la défense des foyers gaulois et d'idées religieuses d'un ordre élevé, nous trouverons quelques grands et nobles chefs, l'un d'eux, l'honneur de notre race. Suivons donc ici, dans le récit de Polybe, avec attention, bien que d'une manière sommaire, l'ordre et l'enchaînement des victoires et des défaites des Gaulois en Italie.

Nous reconnaissons dans la Gaule Cisalpine, dans l'immense bassin du Pô, entre les Alpes, les Apennins et la mer Adriatique, des émigrations de six de nos cités aborigènes de la Gaule Transalpine. Sur la rive gauche du fleuve sont les *Insubres*, établis dans la région de Milan; les *Cénomans*, dans celle de Mantoue; les *Vénètes*, dans celle de Venise; sur la rive droite, les *Boïens* occupent le pays de Bologne; les *Lingons* sont au bord de la mer, auprès de l'embouchure du fleuve; les *Sénonais* s'étendent au sud-est, le long des Apennins, jusqu'à *Sène* (Sinigaglia). Ainsi, les Boïens et les Sénonais sont du côté du midi, limitrophes des Romains ou de leurs alliés, et séparés d'eux par la chaîne des Apennins.

La guerre paraît avoir commencé avec les Sénonais tout seuls. Polybe n'indique point quelle en fut la cause ou l'occasion. Tite-Live dit qu'elle fut provoquée par un acte hostile d'ambassadeurs romains contre les Sénonais qui assiégeaient, en Étrurie, la ville de *Clusium* [1]. Quoi qu'il en soit de la première cause et des autres causes apparentes de cette longue guerre, l'ambition romaine et le caractère gaulois l'expliquent assez tout entière. Remarquons, en général, qu'on y voit constamment les Gaulois se contenter du territoire qu'ils possèdent, tandis que toujours, au contraire, on y voit les Romains songer à étendre leurs possessions, à s'annexer du territoire en avant, *provincia*, *pro-vincire*. La guerre de Gaule faite par Jules César provint de cette même tendance romaine unie à l'ambition personnelle du proconsul.

Quant à l'aspect historique des événements de la guerre de Gaule Cisalpine, le récit de Tite-Live diffère notablement de celui de Polybe ; mais nous n'hésitons point à accorder une entière confiance à Polybe. Les raisons qui nous y déterminent sont : que Polybe vivait à une époque beaucoup plus rapprochée de ces événements ; qu'il était Grec et écrivait à Rome dans la maison des Scipions où il avait sous la main tous les documents officiels, à Rome où tout le monde eut connaissance de son histoire et où il lui eût été impossible de l'écrire,

(1) Aujourd'hui *Chiusi*, à l'extrémité d'un petit lac à l'ouest de Pérouse et du lac de Trasimène, près de la limite des bassins du Tibre et de l'Ombrone.

telle qu'elle est écrite, s'il n'eût pas eu pour appui la vérité, la vérité certaine par tous les témoignages contemporains et manifeste pour tous [1].

Ainsi, nous considérons tout d'abord le grand événement de la *prise de Rome* par les Gaulois comme s'étant accompli tout à fait de la manière rapportée par Polybe. Ce ne sont donc point à nos yeux, les oies du Capitole, mais bien les Gaulois Vénètes qui ont délivré Rome de l'occupation gauloise.

Ce n'est pas que la vigilance et l'intelligence des oies du Capitole doivent nous déplaire; car elles ont valu à nos aïeux une inscription monumentale qui a duré déjà plus que le Capitole lui-même, et qui, on peut le prédire, ne sera jamais effacée: *Monumentum ære perennius*. Nous voulons parler de la description du bouclier d'Énée, où Vulcain avait représenté l'avenir de Rome, les principaux événements de son histoire future. Virgile, après avoir décrit le Capitole avec son temple, et fait apparaître Manlius, ajoute: « Et là, sous les portiques dorés, une oie d'argent, « battant des ailes, signalait par ses cris la présence des « Gaulois à la porte; les Gaulois étaient là parmi les buis- « sons et dans la citadelle, protégés par les ténèbres et « la faveur d'une nuit profonde. Ils ont la chevelure d'or

(1) Tite-Live, en général, au sujet des événements rapportés avant lui par Polybe, paraît avoir au fond copié l'histoire de Polybe, et, lorsque les faits n'étaient pas assez flatteurs pour le peuple-roi, s'être laissé entraîner à y ajouter des détails accessoires qui supportent difficilement la critique. On en peut dire autant de l'histoire romaine écrite par Florus.

« et les vêtements d'or. On distingue leurs sayons bario-
« lés; et même l'or qui s'enroule à leur cou d'une blan-
« cheur de lait. A la main de chacun brillent deux *gesa*
« des Alpes; ils se tiennent couverts de leur long bou-
« clier. »

Atque hic auratis volitans argenteus anser
Porticibus, Gallos in limine adesse canebat;
Galli per dumos aderant, arcemque tenebant,
Defensi tenebris et dono noctis opacæ.
Aurea cæsaries ollis, atque aurea vestis.
Virgatis lucent sagulis; tum lactea colla
Auro innectuntur. Duo quisque Alpina coruscant
Gæsa manu, scutis protecti corpora longis.
(*Æn., VIII.*)

Voilà le portrait de nos ancêtres, avec leurs armes. Il est tracé par un grand poëte qui avait vu dans son enfance les derniers Gaulois restés sur la terre italienne [1]. Tous les peuples n'ont pas ainsi des ancêtres dépeints par Virgile et auxquels l'immortalité soit assurée :

Cœlo Musa beat. . . . .
(HOR.)

Mais la poésie a des parfums qui peuvent enivrer. Revenons à l'histoire, qui présente des fruits nourrissants et

(1) De quelle race de peuple était Virgile, né près de Mantoue (en Gaule Cisalpine), et qui a fait entendre de si touchantes plaintes à propos de la fondation violente de colonies romaines dans sa patrie : « *Nos patriam fugimus!*...? Horace, fils d'un affranchi et né à Vénuse, dans la Grande-Grèce, était-il de sang italien? Lucain naquit en Espagne, à Cordoue; mais sa famille y était venue d'Italie : de quelle contrée? Le nom de famille *Annæus*, indiquerait une ville des Vénètes, *Anneianum*, sur l'Athesis (Legnago, sur l'Adige); le surnom du poëte, *Lucanus*, indiquerait la Lucanie, dans la Grande-Grèce. Ses sentiments étaient assez peu romains, si l'on prend César pour le plus grand des Romains. « *Jusque datum sceleri canimus*..... » (*Phars.*)

toujours salutaires, même ceux qui sont amers. Pour un peuple de sang gaulois, facile à entraîner, le souvenir historique de la prise de Rome, de ce brillant fait d'armes, doit être inséparable du souvenir de la plus grande faute politique que ses aïeux aient commise, de celle qui a causé tous les malheurs de la nation et son asservissement pendant tant de siècles, à savoir, la coopération avec l'ennemi commun à l'oppression des frères de race. On peut s'en rendre coupable à deux degrés : le premier, c'est l'abstention, c'est le défaut de concours contre l'ennemi commun ; le second degré, c'est le concours prêté à l'ennemi : il n'y a de différence que dans la gravité du mal.

Nam tua res agitur paries quum proximus ardet.

C'est là un élément politique qu'on ne doit jamais perdre de vue dans notre histoire. Nous voyons déjà ce mal apparaître parmi les Gaulois en Italie, à la prise de Rome. Il est impossible d'en chercher la source ailleurs que dans la rivalité ou l'ambition de quelques chefs. Nous allons voir découler de là une série continue de désastres du côté des Gaulois, et de succès du côté des Romains, depuis la délivrance de Rome par les Gaulois Vénètes, jusqu'à la catastrophe d'Alesia et à l'oppression de toute la race gauloise par les Romains.

Suivons les faits en Italie.

Les Sénonais combattent seuls ; les autres Gaulois s'abstiennent, même les Boïens qui sont à côté d'eux et comme eux limitrophes des Romains. « La bataille se

« donne, dit Polybe ; les Romains victorieux tuent la « plus grande partie des Sénonais, chassent le reste et se « rendent maîtres de tout le pays. C'est dans cet endroit « de la Gaule qu'ils envoyèrent pour la première fois « une colonie (à Sinigaglia, *Sena gallica*)..... » Ainsi, à cette seconde faute politique des Gaulois, voilà les Apennins franchis par les Romains.

« La défaite des Sénonais, dit Polybe, fit craindre aux « Boïens qu'eux-mêmes et leur pays n'eussent le même « sort. Ils levèrent une armée formidable..... » Voilà les Boïens, non encore les autres Gaulois, qui ouvrent les yeux ! Voici la conséquence : « Les Boïens furent entiè- « rements défaits, et contraints, malgré qu'ils en eus- « sent, de demander la paix aux Romains et de faire un « traité avec eux [1].

« Après quelques années écoulées, les chefs des Gau- « lois cherchèrent querelle aux Romains pour des baga- « telles, dit notre auteur, et entraînèrent dans leur parti « les Gaulois des Alpes..... Le peuple parmi les Boïens, « ne voulut pas marcher avec eux. Il se révolta contre « ses chefs, s'éleva contre ceux qui venaient d'arriver « des Alpes, et tua ses propres rois Atis et Galatus. « Il y eut même bataille rangée où ils se massacrè- « rent les uns les autres. » Ainsi fut amenée chez les Gaulois la guerre civile avec ses résultats. Il paraîtrait

(1) Il est regrettable que Polybe n'ait pas mentionné les stipulations de ce traité, qui nous eussent fait connaître toute la conséquence de cette faute politique.

donc qu'il s'y est rencontré de petits Césars, ne craignant pas de verser le sang des peuples dans l'intérêt de leur propre ambition, et que le peuple Boïen n'a pas voulu s'y prêter. Le peuple Boïen a pu avoir de bonnes raisons pour refuser de faire la guerre, et certainement il en avait le droit : qui le nierait? Mais, tuer ses propres rois, quel grave désordre ! Voilà où conduit la trop grande obséquiosité.... à la violence. En effet, elle conduit naturellement à l'arbitraire, à l'abus de l'autorité (comme en abusèrent ces deux rois des Gaulois) ; or, une fois la situation politique d'un peuple arrivée là, s'il a le sang bouillant, qui pourrait s'étonner de le voir se porter aux plus graves désordres, puisque ni lui ni ses rois n'ont plus de frein, et que la lutte est entre eux? Aussi les Romains s'en retournèrent-ils à Rome, en disant : nous n'avons pas besoin de nous en mêler, les Gaulois feront assez d'eux-mêmes. Tel fut le premier avertissement donné à la nation gauloise : que le bon ordre se trouve entre l'obséquiosité excessive pour les princes, qui les expose à l'erreur, et la violence contre eux, qui laisse la nation sans guide, exposée à tous les hasards.

Nous voyons ensuite les Insubriens, à leur tour, ouvrir les yeux, s'unir enfin aux Boïens tout meurtris, et faire appel aux Gaulois Transalpins. De son côté, le Sénat de Rome ne s'est point endormi, et les Romains sont devenus forts : l'historien nous fait l'énumération de leurs forces coalisées ; il est trop tard pour les Gaulois Cisalpins, d'autant plus que deux de ces divers petits peuples,

les Vénètes et les Cénomans, restent encore tournés contre leurs frères et unis à l'ennemi commun. Nous avons vu le résultat fatal de la bataille, malgré le courage héroïque des Gésates, des Insubriens, des Boïens.

Dès lors les Romains ne laissent plus de trêve ni de repos aux Gaulois Cisalpins. Ils font de grands préparatifs de guerre, lèvent beaucoup de troupes et les envoient avec les consuls dans les plaines du Pô. Les Boïens se rendent à discrétion.

Les Insubriens tiennent encore ferme et font leurs conditions. Mais à peine le traité était-il fait que les Romains le violent; et, renforcés par les Cénomans, ils mettent à feu et à sang le pays des Insubriens. Ceux-ci « voyant les « Romains dans une résolution fixe de les exterminer, » marchent à eux avec toutes leurs forces : mais l'imperfection déplorable de leurs armes trahit leur courage; ils sont taillés en pièces. Ils font un effort suprême, appellent à eux les Gésates des rives du Rhône, et livrent une dernière bataille, dans laquelle ils succombent comme un peuple brave, mais non sans reproche politique à se faire. Leur capitale, Milan, est prise; la Gaule Cisalpine est définitivement conquise par les Romains.

Les débris des divers petits peuples gaulois qui occupaient cette Gaule Cisalpine paraissent s'être fondus peu à peu dans les colonies romaines qui s'y sont établies. Les Boïens seuls se seraient éloignés de là en corps de peuple, pour aller s'établir dans la Norique (sur la rive droite de l'Inn et du Danube, entre ces cours d'eau et

l'extrémité orientale de la chaîne des Alpes, qui se recourbe et se termine dans la direction nord-est). Nous les y retrouverons au début de la guerre entreprise par Jules César en Gaule Celtique.

Telles furent les guerres des Gaulois en Italie, au point de vue de la *politique*, laquelle fut *nulle* de leur côté, *habile* du côté des Romains.

§ III. Influence des armes dans la guerre de Gaule Cisalpine, et dans quelques autres cas remarquables.

Polybe, en historien compétent et fidèle, n'a point manqué de porter son attention sur les armes employées de part et d'autre dans la guerre qu'il racontait, et de signaler l'extrême infériorité de celles des Gaulois Cisalpins; ce qui nous intéresse d'autant plus que César, dans ses *Commentaires*, ne nous parlera pas de celles des Gaulois Transalpins, certainement armés de même, puisque les Cisalpins étaient des émigrations armées, envoyées en Italie par les Transalpins. Nous ne pouvons donc nous dispenser d'arrêter encore un peu l'attention du lecteur sur le récit de Polybe à cet égard.

Il nous montre ici, dans deux grandes batailles, le fait réel, signalé et apprécié techniquement par Végèce en ces termes : « Pour les soldats romains (exercés à porter des « coups de pointe), non-seulement ce fut facile de vaincre « les ennemis qui frappaient de taille, mais encore ils « s'en jouèrent. — *Nam cæsim pugnantes, non solum* « *facile vicere, sed etiam derisere Romani.* » — Il n'est pas

besoin d'être un grand militaire pour juger ici avec certitude que nos aïeux combattaient dans des conditions telles, qu'il leur était impossible d'obtenir la victoire, pour peu que leurs adversaires apportassent de fermeté dans le combat. On devrait donc plutôt s'étonner que les Gaulois aient pu vaincre tant de fois les Romains, si la terreur que le nom gaulois inspirait à Rome ne venait expliquer les défaites des légions, par le trouble moral et le désordre matériel que cette terreur devait susciter dans leurs rangs et autour d'elles. Ainsi, tant que les Romains n'eurent point assez de sang-froid pour apprécier à sa juste mesure la force réelle des Gaulois, ceux-ci purent les vaincre par leur vaillance fougueuse, unie à la terreur qu'ils inspiraient; situation illusoire qui paraît avoir duré encore assez longtemps. Mais, une fois que les Romains se furent formé une idée saine de la situation vraie de leurs propres soldats, munis de toutes leurs armes défensives, de leur épée espagnole bien affilée, et de leurs forts javelots à longue pointe de stylet, vis-à-vis des Gaulois, n'ayant que de faibles boucliers, un sabre sans pointe, à tranchant émoussé, et des *gesa* ou autres projectiles impuissants à transpercer un fort bouclier ou une cuirasse, les légionnaires durent enfin se trouver guéris de leur terreur. Que peuvent, en effet, la vaillance et la force brute du corps de l'homme nu, ou comme nu, contre une pointe aiguë d'acier, sinon faire transpercer l'homme, sans guère augmenter le danger pour celui qui tient la pointe à la main, et qui se trouve à couvert par des moyens suffisam-

ment protecteurs? Par conséquent on peut dire que, dans les conditions respectives d'armement, la vaillance des Gaulois restait sans effet contre les Romains. Végèce ajoute avec raison, au sujet des armes défensives, une considération qui doit encore trouver place ici, à savoir, que les soldats romains de son époque, en voulant se décharger du fardeau des armes défensives des anciens, de la cuirasse, du casque (et substituer à ce dernier le bonnet à poil), se mettaient dans des conditions à être *tués comme des troupeaux*[1]. Et cependant, il leur restait encore l'épée espagnole, le *pilum* et le fort bouclier; différence énorme entre une situation dont la pensée alarmait tant Végèce, et la situation réelle des Gaulois en face des soldats romains.

Ainsi, Polybe et Végèce, l'historien militaire et l'auteur du traité sur les armes, s'accordent complétement : l'un nous montre et l'autre nous explique comment, à une certaine époque des guerres des Gaulois Cisalpins contre les Romains, « *ce ne fut plus qu'un jeu pour les soldats romains* « *de tuer les soldats gaulois comme des troupeaux*. »

Tel fut le sort de nos aïeux en Italie.

N'est-ce pas là dans l'histoire (tout sentiment patriotique à part) une chose étonnante, incroyable? Car enfin, la race gauloise était-elle donc dénuée de tout bon sens?

(1) *Sed illi qui laborem in portandis veteribus munimentis ferre non possunt, detectis corporibus et vulnera sustinere coguntur, et cum maximo dedecore trucidantur ut pecudes.* (I, xx.)

Qui oserait dire cela? Qui le croirait? Et néanmoins il n'est pas possible de douter qu'elle n'ait été battue ainsi en Italie, percée, transpercée, couchée par terre dans plusieurs batailles, jusqu'à la fin, sans avoir jamais à son tour percé de la même manière les soldats romains? Comment se rendre compte de ce phénomène? Comment comprendre qu'*un peuple qui eût remporté la victoire, s'il eût eu les mêmes armes que les Romains*, dit Polybe, n'ait jamais, après plusieurs batailles semblables, fait usage d'armes pareilles à celles des Romains; qu'il ait persisté à conserver l'usage de ses anciennes armes si défectueuses, évidemment défectueuses à tous les yeux, aux yeux des soldats romains, aussi bien qu'à ceux des tribuns, qui prirent leurs mesures en conséquence et gagnèrent la bataille?

Il n'est pas admissible qu'une telle faute militaire et tous les désastres qui en résultèrent soient provenus de la tenacité routinière du soldat gaulois. Ce n'est point là, en effet, un des mauvais côtés du caractère de la race; au contraire, le goût pour le changement lui a été reproché. En matière militaire, César lui-même a été frappé (comme nous l'avons vu dans le récit du siége d'Avaricum) de l'esprit inventif de la race gauloise, de sa facilité à comprendre et à imiter tout ce qu'elle voit faire aux autres. — *Ut est summæ genus solertiæ, atque ad omnia imitanda atque efficienda, quæ ab quoque traduntur, aptissimum.* — Or, au sujet des armes de main, chaque soldat gaulois y voyait aussi clair qu'aucun chef; l'insou-

ciance n'était pas possible : il y allait de la vie de chacun. Cette faute militaire, si grave, ne peut donc pas être imputée aux soldats gaulois; il faut remonter aux chefs pour en découvrir la cause.

Quelle qu'ait été la gravité des conséquences, la cause qui les a amenées peut, en elle-même, être fort petite (comme pour nos chemins de fer la moindre pierre négligée sur un rail peut amener la catastrophe d'un puissant train); ce peut donc être une petite affaire d'administration militaire. Ainsi, nous devons naturellement chercher la cause primitive de ces faits historiques, si déplorables, dans les vices d'administration qui ont pu jadis découler des défauts du caractère national.

On a reproché à notre race d'être obséquieuse : peu importe si d'autres races le sont moins ou davantage; ce n'est pas là notre beau côté, mais ce n'est pas le moins utile à examiner. Il y a du vrai dans le reproche qu'on nous adresse, et Paul-Louis Courier, afin que jamais personne en France n'oublie que l'obséquiosité est une tache dans notre caractère national, et un danger pour la chose publique, en a accentué le reproche, comme on sait, jusqu'à l'insulte en face [1]. Cherchons de ce côté-là.

La chose publique se divise naturellement en un certain nombre de parties et de parcelles à administrer dans l'intérêt national. L'administration de ces diverses parties et parcelles est confiée à autant de personnes et

(1) Pamphlet des pamphlets : « Le Français fait la révérence.....

de groupes de personnes, qui deviennent ainsi de respectables serviteurs publics. Tel est le principe administratif. Mais naturellement aussi l'intérêt particulier ou l'amour-propre tendent à supplanter l'amour du bien public; et, l'obséquiosité environnante s'y prêtant, poussant dans la même direction, il survient une tendance générale à passer, du rôle de serviteur public, au rôle de maître de la partie ou parcelle à administrer; chacun se saisit de la sienne, se l'approprie, empêche le public de s'immiscer dans son affaire, de toucher à sa chose, et l'en voilà maître exclusif, repoussant tout perfectionnement qui serait proposé par un simple citoyen.

Or, d'ailleurs, comme pour perfectionner une chose quelconque, il faut y songer sans cesse, pendant longtemps; et qu'aussi pour avancer un peu vite en position personnelle, il faut pareillement y songer toujours et s'en occuper sans cesse; évidemment il n'y a pas lieu de s'étonner si un administrateur ambitieux ne songe guère à perfectionner la chose qu'il administre.

D'où il est facile de comprendre que les chefs du peuple gaulois en Italie, préoccupés chacun d'atteindre le but de son ambition, ne se soient nullement occupés de perfectionner les armes de ce peuple ou d'en faire venir d'autres d'Espagne et d'exercer les soldats gaulois à les manier habilement; ajoutons qu'il eût encore, au préalable, fallu que ces chefs gaulois reconnussent leur ignorance et leur faute en matière si importante. On voit donc bien qu'en Italie l'esprit personnel parmi les chefs

gaulois, joint à l'esprit d'obséquiosité parmi le peuple, a fort bien pu faire négliger la modification des armes, et amener ainsi le désastre commun dont Polybe nous a rendus témoins [1].

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter ici deux mots seulement, pour montrer que les considérations générales qui précèdent expliquent déjà plusieurs événements de la lutte des autres peuples contre l'invasion romaine, et qu'ainsi elles méritent une certaine confiance au sujet de la guerre de Gaule.

(1) Il est clair du reste que, de nos jours même, en tenant la chose militaire séparée du progrès commun des autres choses scientifiques, et privée du travail intelligent de la multitude nationale, on perd une grande partie des forces de la nation. Les Romains procédaient à l'inverse de cette manière de faire. Au lieu de réserver à quelques personnes la sollicitude de ce grand intérêt public, ils portaient tout le monde à s'en occuper, en proclamant avec éclat ce qu'avaient découvert d'utile des chefs subalternes, d'obscurs soldats, lors même que cela touchait aux pensées du général en chef. Ainsi, par exemple, les tribuns des légions voient comment il faut s'y prendre pour vaincre facilement les Insubriens; ils font exécuter des échanges d'armes parmi les soldats et leur montrent ce qu'il faudra que chacun fasse dans la bataille; la bataille est gagnée. Polybe rapporte le fait tel quel : tout l'honneur en est dû aux tribuns, dit-il en pleine ville de Rome. Il taxe même le consul de n'avoir pas su faire son devoir. Devant Marseille, quelques légionnaires, en travaillant à la tranchée, imaginent entre eux un meilleur procédé pour prendre la place : le lieutenant de César leur fournit les moyens d'exécution ; et César lui-même porte le fait à la connaissance de la postérité. En Afrique, un Ligurien de l'armée de Marius voit la manière de prendre une place forte dont le consul désespérait de se rendre maître ; celui-ci écoute le Ligurien, approuve, réussit de cette manière, et tout le monde à Rome est informé que le Ligurien a vu ce que Marius lui-même, ce grand guerrier, n'avait pas su voir : Salluste en informe la postérité, et la gloire de Marius n'y perd rien. Ainsi, les plus puissants à Rome laissaient à chacun ce qui lui appartenait dans l'intelligence d'une chose d'intérêt public. De cette manière, toutes les ardeurs de la pensée, animées par l'émulation, étaient actives chez tous les ci-

Annibal, à son arrivée en Italie n'avait, d'après Polybe, que vingt mille hommes d'infanterie et six mille hommes de cavalerie [1]. Voilà avec quelles troupes il venait attaquer au cœur la puissance romaine appuyée sur plus de sept cent mille combattants. Mais les vingt mille hommes de pied qu'amenait Annibal étaient des soldats *pesamment armés*, munis de l'épée espagnole. « Tous, dit l'histo« rien, étaient de bons soldats, merveilleusement exercés « par les guerres continuelles qu'ils avaient faites en « Espagne. » De plus, Annibal était un grand politique;

---

toyens pour la grandeur commune. Voilà une belle manière de tirer d'un peuple intelligent tout ce qui est en lui. Ajoutons que cela s'accorde avec le principe de la propriété intellectuelle : principe incontestable chez les peuples honnêtes; propriété la plus précieuse de toutes pour des hommes qui l'ont gagnée par des travaux non moins utiles ni moins pénibles que tous autres. Ce n'est là, du reste, que procéder pour les choses de la pensée, comme on vient de procéder avec tant de succès pour les sommes d'argent que réclamait le besoin public. Voltaire disait : « Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit (ajoutons, et d'argent) que qui que ce soit, c'est tout le monde. » Ainsi, voulez-vous une chose quelconque? Arrangez-vous de manière que tout le monde s'en occupe. Qui peut songer à égaler un peuple en quoi que ce soit? Qui a trouvé les merveilles de la photographie? Qui a gagné le prix impérial pour la plus belle découverte en électricité? Qui a perfectionné le canon du fusil de guerre, perfectionné la batterie, perfectionné la balle? Le peuple. N'y a-t-il rien du peuple dans les progrès modernes de l'artillerie? (On peut consulter à ce sujet le *Moniteur universel* du 23 avril 1857, douzième colonne.) Toutes les causes de la puissance des Romains, telles que Polybe les expose et les apprécie (VI, IX), peuvent être réduites à deux termes, qui sont : le *gouvernement par le Sénat* et *l'émulation organisée pour tout, provoquée chez tous.*

(1) « C'est de lui-même, ajoute Polybe, que nous savons cette cir« constance, qui est rappelée dans une inscription gravée par son ordre « sur une colonne près du promontoire Lacinien. » (Ce promontoire, aujourd'hui *capo delle Colone*, est à l'extrémité méridionale de l'Italie entre le golfe de Tarente et le golfe de Squillace, près de l'ancienne Crotone.)

il se présentait comme le libérateur des peuples opprimés par les Romains. Il arrivait donc en Italie avec une infanterie bien armée et une excellente cavalerie, avec une grande force politique, et avec son génie militaire sans égal : triple puissance dont le succès n'offre rien de bien surprenant, si quelques peuples du pays se sont détachés des Romains et ont passé de son côté. Or, outre les Gaulois restés dans la Cisalpine, et qui s'étaient d'avance entendus avec Annibal, d'autres peuples de l'Italie se sont alors réunis à lui. Nous en avons le témoignage dans Florus en ces termes : « Et néanmoins, le peuple romain ne pouvait « se délivrer d'Annibal attaché aux entrailles de l'Italie. « La plupart des peuples avaient passé à l'ennemi ; et ce « foudre de guerre employait contre les Romains les pro« pres forces de l'Italie. »

Le même auteur appelle l'Espagne, « la belliqueuse « Espagne, illustre par ses vaillants hommes et ses armes, « la pépinière de l'armée ennemie, l'école d'Annibal. » En effet, les guerres des Romains contre les Numantins, les Lusitaniens et d'autres petits peuples de la péninsule Ibérienne ; les défaites nombreuses qu'ils ont essuyées dans ce pays, prouvent assez et le courage vigoureux des Espagnols et les qualités parfaites de leurs armes.

Il semblerait qu'avant la première guerre des Romains en Macédoine (à l'appel des Athéniens), la redoutable épée du légionnaire n'était point encore connue en Grèce, car l'épreuve qu'en firent les belliqueux Macédoniens, les frappa de stupeur. « Rien ne causa tant de terreur aux

« Macédoniens, dit Florus, que l'aspect des blessures « faites, non par de petits dards, non par des flèches, ni « par aucune autre petite arme des Grecs; mais par « d'énormes javelots et de non moindres épées qui « faisaient des plaies plus que mortelles. » Déjà Tite-Live avait signalé le même fait.

On peut dire, d'une manière générale, que les désastres éprouvés par les armées romaines, en ligne de bataille, n'ont eu lieu que dans des rencontres où les ennemis étaient armés de l'épée espagnole (comme les Numantins, les Lusitaniens, les troupes d'Annibal), ou bien dans des combats contre de la cavalerie : exemples, la défaite de Crassus par les Parthes ; celle de Curion par les Numides de Sabura, lieutenant de Juba ; les succès des Germains.

Le désastre complet de Cannes fut dû tout à la fois à la supériorité de la cavalerie ennemie et à l'épée espagnole ; mais, avant tout, au génie incomparable d'Annibal, qui sut tirer le plus grand parti du courage des Gaulois qu'il avait dans son armée, et remédier autant que possible à l'infériorité de leurs armes, de manière que leur défaite même, qui était inévitable, fût assez retardée pour amener la réussite de son admirable plan de bataille, et la perte totale de l'armée romaine.

Rien n'est plus intéressant que d'examiner, dans l'histoire de cette bataille par Polybe, comment Annibal parvint à envelopper et à passer au fil de l'épée une armée romaine deux fois plus nombreuse que la sienne, encore bien que cette dernière ne présentât

qu'une partie des soldats complétement armés à la romaine [1], avec des Espagnols munis de leur bonne épée mais dénués de cuirasses, et des Gaulois nus conservant toujours leur mauvais sabre qui coupait mal et ne pouvait nullement percer un ennemi [2]. Ce furent même les Gaulois et les Espagnols que choisit le grand Carthaginois pour l'exécution de la terrible ruse qui devait décider de la bataille; et, en effet, ils en décidèrent selon sa pensée.

Annibal avait conçu le projet d'attirer et de faire masser toute l'armée romaine contre le centre de la sienne, puis, de l'envelopper là en repliant ses ailes sur elle, des deux côtés, en même temps que sa cavalerie viendrait, par derrière les légions fermer l'enceinte et charger dans l'intérieur.

L'armée romaine s'étant rangée sur une même ligne en cohortes serrées et profondes, avec la cavalerie aux deux extrémités, Annibal rangea la sienne sur une ligne parallèle, d'égale longueur et de profondeur moindre; il y plaça les Africains par moitié à droite et à gauche, les Gaulois et les Espagnols mélangés par cohortes alternes au centre; la cavalerie espagnole et gauloise à l'aile gauche, en face de la cavalerie romaine; les Numides à l'aile droite, en face de la cavalerie auxiliaire des Romains.

(1) C'était l'infanterie africaine qu'Annibal avait revêtue des dépouilles des Romains vaincus à la bataille de Gérunium.

(2) Notons toutefois qu'un sabre de cette forme, mais un peu massif, pouvait être d'un assez bon emploi dans la main d'un cavalier : ce qui s'accorde avec quelques brillants faits d'armes de la cavalerie gauloise, par exemple, à cette bataille même, comme nous allons le voir.

(On voit qu'Annibal a soin de rémédier à l'infériorité des sabres gaulois par un mélange d'épées espagnoles : c'est sur ce centre composé ainsi de Gaulois et d'Espagnols que repose tout son plan de bataille ; il s'en réserve le commandement et y prend place avec son frère Magon.)

Le moment venu, il fait partir ses deux corps de cavalerie, et, refusant le combat aux deux extrémités de sa ligne d'infanterie, il s'avance avec le centre seul, en lui faisant prendre la forme d'un croissant à convexité tournée du côté de l'armée romaine ; il va ainsi donner au milieu de la ligne des légions. C'était marcher à la mort ; mais Annibal lui-même était là (avec son frère pour le remplacer s'il tombait) ; il payait de sa personne, et il comptait sur le courage des Gaulois et des Espagnols pour tenir de pied ferme pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'ils se fussent attiré toute l'armée romaine sur les bras [1], et jusqu'à ce que sa cavalerie eût exterminé toute la cavalerie ennemie. Lorsqu'il voit les légions bien acharnées sur ce croissant, bien massées là, et que d'ailleurs on vient l'informer que sa cavalerie est victorieuse, il fait rentrer le croissant sur lui-même, en cédant le terrain, pour se reformer en arrière et en sens inverse. L'armée romaine se précipite dans la dépression ; les Africains se replient sur elle à

(1) Sans doute le grand guerrier et profond politique, en présentant ainsi aux légions romaines des Gaulois tout nus, avec leur sabre émoussé qu'elles connaissaient, comptait-il sur les souvenirs récents de leurs faciles victoires en Gaule Cisalpine, pour les attirer et les précipiter dans le piége qu'il leur tendait ici.

droite et à gauche, l'embrassent des deux côtés; et en même temps la cavalerie espagnole et gauloise, laissant tous les fuyards aux Numides, revient, charge les légions par derrière et ferme l'enceinte. Dès lors, un triangle meurtrier presse l'armée romaine, la serre peu à peu, de plus en plus; la cavalerie pénètre dans la masse par pelotons qui tuent autour d'eux, jusqu'à ce qu'enfin toute cette armée soit passée au fil de l'épée. Finalement, du côté des Romains et dans toute la bataille, il périt environ six mille hommes de cavalerie et soixante-dix mille d'infanterie; il n'en échappa qu'environ quatre cents cavaliers et trois mille fantassins. Annibal, qui n'avait, de son côté, que dix mille chevaux et un peu plus de quarante mille hommes de pied, y perdit environ quatre mille Gaulois, quinze cents Espagnols ou Africains et deux cents chevaux. Telle est, en résumé, l'histoire de la bataille de Cannes, écrite par Polybe presque sur place et à l'époque.

On en doit conclure que cette bataille a été gagnée principalement par la bravoure des Gaulois et des Espagnols. De plus, comme les Gaulois en face des légions étaient, par le vice de leurs propres armes, fatalement destinés à périr sans vengeance, on peut dire qu'ici, le génie d'Annibal sut tirer de leur perte inévitable la plus grande victoire que présentent les fastes de la guerre; et, au moyen de ce dernier sacrifice de Gaulois Cisalpins (sacrifice si magnifiquement accepté par des milliers d'hommes sans *gladius* pour combattre : — ***Morituri***

te salutant, Annibal!—), amener une effroyable compensation à tous les massacres de leurs frères par les légions romaines.

Il est facile de reconnaître ici, comme au sujet d'autres batailles, que les succès d'Annibal en Italie, contre les légions romaines, exigeaient qu'il eût de son côté la supériorité en cavalerie, l'épée espagnole et des hommes capables, par la vigueur unie au courage, d'exécuter les conceptions de son génie. Dans la guerre de Gaule, en face des légions conduites par Jules César, nous pourrons bien voir surgir quelque grand chef, à la tête de vigoureux et braves fantassins, de nombreux et vaillants cavaliers; mais, pour que ce chef ait les mêmes moyens militaires qu'Annibal en Italie, il lui manquera encore dans son armée l'épée espagnole, et il ne l'aura jamais. Par conséquent, même sans tenir compte du génie de Jules César, il sera incomparablement plus difficile au chef gaulois de tenir tête aux légions romaines ou de les vaincre avec une armée composée de telles troupes, si grands que puissent être son génie et leur vaillance, qu'il ne fut difficile à Annibal de vaincre ces légions en Italie, avec son armée telle qu'elle était composée. Comment donc le chef gaulois pourra-t-il suppléer à ce défaut capital d'armes de main dans son armée? Voilà un point que nous aurons à rechercher et à examiner soigneusement.

Tout ce que nous venons de déduire de l'histoire de Polybe, Jules César le connaissait mieux que nous; car il

n'est pas possible d'admettre qu'un homme lettré, politique, militaire et ambitieux comme lui, n'eût pas médité sur tout ce qui est rapporté dans cette histoire politique et militaire, qui avait été écrite à Rome même. César connaissait donc très-bien la terreur que le nom gaulois inspirait traditionnellement dans toute l'Italie, l'éclatant courage du peuple de ce nom, et sa faiblesse réelle faute d'armes utiles. Quelle perspective pour un tel ambitieux que de mener les légions à la conquête de la patrie d'un tel peuple, et de revenir ensuite à leur tête et avec un renfort de Gaulois à Rome! Aussi, voyons-nous dans Suétone que César, lorsqu'il eut réussi à se faire attribuer le commandement de la province romaine limitrophe de la Gaule Celtique, ne put, dans l'élan de sa joie, s'empêcher de dire en plein Sénat qu'il avait enfin obtenu l'objet de tous ses désirs[1]. En effet, dès lors César tenait en main le moyen de sa fortune[2].

Nous terminons ici nos considérations générales sur les guerres des Gaulois. Ces considérations générales ont

---

(1) Suétone, *Julius Cæsar*, XXII.

(2) Il est même très-probable que César s'était déjà procuré des renseignements directs, précis, sur les Celtes, sur leurs armes, et s'était ménagé des intelligences dans leur pays, par l'intermédiaire d'un Druide Éduen, Divitiacus, lequel était venu à Rome, dans ce temps-là, pour solliciter l'appui du Sénat en faveur de sa cité contre les Arvernes et les Séquanes. Divitiacus était un homme instruit; pendant son séjour à Rome, il s'entretint avec Cicéron des lois de la nature et de la prévision de l'avenir. Les *Commentaires* nous le montrent en Gaule, dès le début de la guerre, ami de César, possédant sa confiance, lui indiquant les meilleurs chemins du pays. (*De bello Gallico*, I, XVI, XVIII, XIX, XX, XXXI, XXXII, XLI.)

eu pour but de parvenir à examiner sous un aspect vrai la guerre de Gaule rapportée dans les *Commentaires*, d'en faciliter l'intelligence et l'appréciation historique. Nous pouvons maintenant suivre sans trop de difficultés et le récit de l'illustre auteur, et la marche du redoutable conquérant sur notre territoire national. Nous avons, en effet, apprécié 1° le degré de créance que mérite son récit qui nous guide; 2° la position des anciens peuples sur le territoire de la Gaule; 3° les moyens militaires dont disposent les légions; 4° les moyens de la politique romaine, politique d'annexion (*provincia*), de propagande ardente, habile, sans frein ni repos; et comparativement nous avons reconnu chez les Gaulois Cisalpins le défaut de politique joint au défaut d'armes; ce qui a amené leur extermination des contrées de l'Italie arrosées par le Pô, contrées fertiles où ces aborigènes de la Gaule Celtique avaient émigré jadis à travers les Alpes, dès les premiers temps de Rome.

L'invasion romaine arrivait ainsi du côté du nord de l'Italie à la barrière des Alpes. Annibal, qui survint, l'arrêta quelque temps; mais après les guerres puniques, elle reprit son cours plus violemment. Marseille (aussi imprudente qu'Athènes) ayant invoqué l'appui des Romains contre un petit peuple de son voisinage, les Salyens, ce fut pour les légions l'occasion de tourner de ce côté-là l'obstacle des Alpes et d'entrer ainsi en Gaule Transalpine. L'appui accordé, les Salyens vaincus, une colonie romaine demeura établie à Aix (*Aquæ-Sextiæ*, ville ainsi

appelée du nom du consul vainqueur). Puis les Éduens s'étant de même plaints des Allobroges et des Arvernes, les Romains firent marcher les légions, qui défirent les Allobroges près de l'endroit où l'Isère se jette dans le Rhône, et les Arvernes près de l'embouchure de la Sorgue (à douze ou quinze kilomètres au nord-est d'Avignon). C'est ainsi que, de proche en proche et successivement, les Romains se trouvèrent, à l'époque de Jules César, maîtres de tout le pays situé, d'une part, entre les Alpes et le Rhône, depuis l'extrémité orientale du lac Léman jusqu'aux portes de Marseille; d'autre part, entre le Rhône, les Cévennes et la mer, depuis un peu plus bas que le confluent de la Saône jusqu'aux Pyrénées, le territoire Toulousain compris. Le tout ensemble constituait la *Province Ultérieure* de César, avec un port principal à Narbonne, et des routes de terre faciles, soit du côté de l'Italie, soit du côté de l'Espagne. L'Espagne, autre péninsule où les Gaulois encore avaient eu des frères, les *Celtibères*, et qui se trouvait déjà pareillement réduite en province romaine à l'époque où César porta la guerre en Gaule Celtique.

JULES CÉSAR EN GAULE

INVASION

ÉMIGRATION DES HELVÈTES

JULES CÉSAR EN GAULE

INVASION

ÉMIGRATION DES HELVÈTES.

> *In Gallia, fana templaque Deum donis referta expilavit : urbes diruit, sæpius ob prædam quam ob delictum : unde factum est ut auro abundaret, ternisque millibus nummum in libras promercale per Italiam provinciasque divenderet.*
>
> SUÉTONE.

§ I. Cause réelle de la guerre : émigration des Helvètes, César à Genève, muraille au bord du Rhône, commencement des hostilités.

Il est naturel, dans l'étude d'une guerre, de commencer par en examiner la cause ; et en recherchant comment est née cette terrible guerre de Gaule, on est bien vite amené à reconnaître que, si l'on a pu dire de nos jours, au grand scandale des honnêtes gens, que « la parole a été donnée à l'homme pour dissimuler sa pensée, » ce n'était là qu'une forme nouvelle d'une maxime bien vieille et que César a su merveilleusement mettre en pratique. En effet, d'après ses *Commentaires*, le grand motif pour lequel il porte la guerre en Gaule Celtique est de porter secours aux Éduens, amis des Romains, et dont les Helvètes ravagent le territoire ; puis il trouve d'autres prétextes pour

s'avancer plus loin, et de même jusqu'à ce qu'il ait accompli la conquête de toute la Gaule. Tel a été, du reste, le procédé habituel des Romains, pour s'annexer de proche en proche le territoire de tous les peuples voisins et les soumettre à leur domination.

Si peu qu'un homme du génie de César eût médité sur les passages de l'histoire de Polybe que nous avons cités, il dut bien vite en conclure que les Gaulois devaient avoir chez eux beaucoup d'or, ce grand moyen politique et militaire; que la conquête de la Gaule devait être facile aux légions; qu'en la faisant, lui César, outre qu'il suivrait les tendances du peuple romain et se l'attacherait, il vengerait toute l'Italie de la terreur que lui inspirait le nom gaulois, et deviendrait personnellement aux yeux de tous plus terrible que les Gaulois. Ainsi : piller de grandes richesses, tuer beaucoup de Gaulois, asservir ce peuple aux Romains et s'acquérir le dévouement d'une puissante armée; puis, revenir en Italie avec cette force militaire et avec beaucoup d'or : Voilà ce qui attirait Jules César en Gaule ! Quelle perspective pour un homme ayant l'ambition effrénée de dominer seul à Rome! Une fois donc que sa pensée se trouva dirigée de ce côté-là, ou spontanément, ou à la lecture de l'*Histoire de Polybe*, César ne dut plus songer qu'à trouver une occasion favorable de porter la guerre en Gaule.

En effet, d'après Suétone [1], dans l'année qui précéda

1. *Julius Cæsar*, XX, XXI, XXII.

cette guerre, Jules César, consul pour la première fois, chercha par tous les moyens à gagner la faveur du peuple. Il fit expulser du Forum, à main armée, son collègue Bibulus, et dès lors il administra seul tout à son gré dans la République. Il pesa par l'intimidation, même par la violence, sur le Sénat. A la même époque, il épousa Calpurnia, fille de Pison, qui allait lui succéder dans le consulat. Sa propre fille, Julia, après l'avoir promise à Cæpion, dont il s'était servi pour attaquer Bibulus, il la donna à Pompée. De sorte que, dit Suétone, « le beau-père, secondé par le gendre, put choisir entre toutes les provinces romaines, et choisit de préférence les Gaules, pour y trouver des moyens et des occasions favorables de triomphes. » *Socero igitur generoque suffragantibus, ex omni provinciarum copia, Gallias potissimum elegit, cujus emolumento et opportunitate idonea sit materia triumphorum.* César n'obtint d'abord que la Gaule Cisalpine avec l'Illyrie, mais bientôt le Sénat y ajouta la Gaule Chevelue, dans la crainte que, s'il la lui refusait, le peuple même ne la lui donnât avec l'autre. César, dans l'élan de sa joie, ne put se contenir, et quelques jours après, en plein Sénat, il se vanta d'avoir, malgré ses adversaires et à leur grand chagrin, atteint ce qu'il désirait avec le plus d'ardeur : se flattant d'arriver par là à courber sous lui toutes les têtes. *Quo gaudio elatus, non temperavit quin paucos post dies frequenti Curia jactaret, invitis et gementibus adversariis, adeptum se quæ concupisset : proinde ex eo insultaturum omnium capitibus.*

Ainsi, en un mot, *l'ambition personnelle* de César, telle fut la véritable cause de la guerre de Gaule : guerre préméditée, entreprise, racontée par lui-même, et qui amena pour lui la dictature perpétuelle ; après lui l'empire des Césars.

Cette guerre si considérable dans l'histoire universelle, mais surtout dans notre histoire nationale, nous allons aujourd'hui, sur le terrain de l'ancienne Gaule et les *Commentaires* à la main, tenter d'en suivre partiellement les opérations, d'abord au début, dans la première campagne, puis, à la plus grande péripétie, dans la septième campagne.

Pour procéder avec méthode dans l'examen des lieux où les faits se sont accomplis, nous allons suivre le récit même de César, en traduisant, le plus exactement qu'il nous sera possible, tout ce qui concerne la topographie, les mouvements des armées, les faits généraux, et en résumant le reste [1].

Chez les Helvètes [2], Orgétorix était bien au-dessus de tous par la naissance et par les richesses. Ce chef, sous le consulat de M. Messala et de M. Pison, poussé par l'ambition de régner, s'entendit avec la noblesse, et persuada aux Helvètes d'émigrer avec toutes leurs forces, pour s'emparer du pouvoir dans la Gaule, ce qui leur

---

(1) Ce qui est traduit textuellement est signalé par des guillemets.

(2) *Helvetii*, aujourd'hui les *Suisses*. Voici, probablement, les transformations successives de ce nom, depuis l'époque de César : *Helvetii*, — *Elvitii*, — *Eluitii*, — *Luitii*, — *Suitii*, — Suisses (Schwitz).

était, disait-il, très-facile, puisqu'ils n'avaient point d'égaux en vaillance. Il les y détermina d'autant plus facilement que « de toutes parts le pays des Helvètes est en- « clavé par la nature des lieux. Il se trouve circonscrit « d'un côté par le Rhin, fleuve très-large et très-profond, « qui sépare le territoire des Helvètes de celui des Ger- « mains; d'un autre côté, par le Jura, mont très-élevé, « qui est situé entre les Séquanes et les Helvètes; d'un « troisième côté, par le lac Léman et le Rhône, qui sépare « *notre* [1] Province des Helvètes. » Il résultait de cette situation que les Helvètes ne pouvaient ni faire des excursions lointaines, ni porter facilement la guerre chez leurs voisins. Cela contrariait beaucoup ces hommes qui aimaient la guerre. Ils trouvaient leurs confins trop resserrés pour leur population et pour leur renommée de puissance militaire et de bravoure.

Deux ans parurent devoir suffire pour les préparatifs. Une loi fut portée fixant la date du départ à la troisième année. Des incidents survinrent : Orgétorix, accusé de vouloir s'emparer du pouvoir suprême, mourut, de mort naturelle ou de suicide. Après sa mort, les Helvètes n'en persistèrent pas moins dans leur projet d'émigrer. Se voyant prêts, ils incendient leurs places fortes, au nombre de douze; leurs villages, au nombre de quatre cents, et le reste des habitations particulières. Ils brû-

---

(1) Pour conserver au récit de César tout son caractère personnel, nous adopterons souvent, dans la traduction textuelle, le mot *notre*, employé dans le sens de *romain*.

lent le blé excédant ce qu'ils peuvent emporter, afin que personne ne conserve l'espoir de revenir dans les foyers, et que chacun soit plus énergique à affronter tous les périls. Ils persuadent aux *Rauraci*, aux *Tulingi*, aux *Latobrigi*, leurs limitrophes, d'en faire autant et de partir avec eux. Enfin, ils s'adjoignent encore les Boïens qui, chassés de l'Italie, étaient allés s'établir au delà du Rhin, dans la Norique, dont ils s'étaient rendus maîtres.

« Il n'y avait absolument que deux chemins par lesquels « les Helvètes pussent quitter leurs foyers : l'un par le pays « des Séquanes, chemin étroit et difficile, entre le mont « Jura, et le lit du Rhône (la passe du fort de l'Écluse), « où à peine des chars à la file pouvaient passer. Or, le « mont très-élevé dominait de manière qu'il eût suffi « d'un très-petit nombre d'hommes pour empêcher faci- « lement le passage; l'autre, par *notre* Province (le che- « min de Genève au sud-ouest par Frangy), chemin bien « plus facile et plus praticable, attendu que, entre le « pays des Helvètes et celui des Allobroges, récemment « soumis, coule le Rhône, et qu'on peut le traverser à « gué sur plusieurs points. La dernière ville forte des « Allobroges, c'est Genève, qui touche au pays des « Helvètes. De cette ville un pont permet de commu- « niquer avec les Helvètes. » Ceux-ci comptaient ou persuader aux Allobroges, qui paraissaient encore hostiles au peuple romain, de les laisser passer sur leur territoire, ou y passer de force.

Tout étant prêt, les Helvètes indiquent le rendez-vous

général sur le bord du Rhône (rive droite, entre Genève et le fort de l'Écluse), pour le cinq des calendes d'avril, L. Pison et A. Gabinius étant consuls.

César est informé à Rome que les Helvètes entreprennent de passer à travers la Province romaine. Il vole à Genève, et donne l'ordre de lever le plus grand nombre d'hommes qu'il sera possible dans toute la Province. Une seule légion se trouvait dans la Gaule Ultérieure. César fait d'abord couper le pont de Genève.

Les Helvètes apprenant son arrivée lui envoient une députation pour l'informer qu'ils seraient dans l'intention de passer, sans faire le moindre mal, par la Province, attendu qu'ils n'ont pas d'autre chemin, et pour le prier d'y donner son consentement. César, afin de gagner du temps, répond qu'il veut quelques jours pour réfléchir, et ajourne sa réponse aux ides d'avril.

« Pendant ce temps-là, avec la légion qu'il a auprès de « lui et les soldats qui arrivent de la Province, il établit « (sur la rive gauche du Rhône), depuis le lac Léman, « dans lequel passe le Rhône, jusqu'au mont Jura, qui « sépare les Helvètes des Séquanes, une muraille de « dix-neuf mille pas de longueur et de seize pieds de « hauteur, avec un fossé. Cela terminé, il dispose des « postes et établit des redoutes, afin que, si l'on tentait de « passer de force, il fût facile de s'y opposer.

Les Helvètes étant revenus au jour fixé, César leur déclare qu'il ne peut, sans se mettre en désaccord avec les principes et les antécédents du peuple romain, don-

ner passage à qui que ce soit par la Province; et il leur montre que s'ils veulent passer de force il a moyen de l'empêcher.

« Déçus de cet espoir, les Helvètes tentent de forcer « le passage, les uns sur des barques jointes et de nom- « breux radeaux, les autres en passant à gué le Rhône « aux endroits où l'eau est la moins profonde : ils font « ces tentatives quelquefois de jour, plus souvent de nuit; « mais, toujours arrêtés par la force des ouvrages, par « les soldats qui accourent, par les traits qu'on leur lance; « enfin ils y renoncent.

« Restait uniquement la voie par le pays des Séquanes, « où les Helvètes ne pouvaient, à cause des défilés, pas- « ser malgré les Séquanes. » Pour obtenir leur consentement, ils s'adressent à Dumnorix, Éduen, ami des Helvètes, qui entreprend la négociation et y réussit. « Des otages sont mutuellement donnés pour garantir, « de la part des Séquanes, qu'ils n'empêcheront point « les Helvètes de passer; de la part des Helvètes, qu'ils « passeront sans faire tort ni injure. »

« César fut informé que les Helvètes étaient dans « l'intention de passer par le pays des Séquanes et le « pays des Éduens, pour se rendre chez les *Santones* « (en Saintonge), non loin du pays des *Tolosates* (de « Toulouse), qui sont une cité de la Province. » Il comprit que, si cela s'effectuait, ce serait un grand danger pour la Province que d'avoir, sur la frontière d'un pays ouvert et très-productif en céréales, des hommes belliqueux,

ennemis du peuple romain. Pour ces motifs, laissant à T. Labienus, son lieutenant, le commandement des ouvrages qu'il avait établis, il se rend de sa personne, à marches forcées, en Italie.....

Voici l'aspect local qui correspond à ces premières pages des *Commentaires*, au début des hostilités.

« Il n'y avait absolument que deux chemins... » *Erant omnino itinera duo.....* Ce premier coup d'œil orographique de César est admirable à vérifier d'un point culminant de Genève ou de la surface du Léman. De là un spectateur voit l'ouest et le nord-ouest de l'horizon fermés par le Grand Jura, comme par une muraille immense, infranchissable (sinon à force de travaux d'art), et partout continue, sauf en un point, à l'ouest-sud-ouest, où il existe une ouverture. C'est une vaste cassure du mont, angulairement béante, approfondie à niveau, que le Rhône franchit avec impétuosité; et où passe également, sur sa rive droite, un chemin qui est difficile, parce qu'il faut contourner la saillie de roches escarpées dont le pied s'avance jusqu'à l'eau. Voilà le *premier chemin* pour sortir du pays des Helvètes, par le pays des Séquanes, en passant le long du Rhône : *Unum per Sequanos, angustum et difficile, inter montem Juram et flumen Rhodanum, quo vix singuli carri ducerentur : mons autem altissimus impendebat, ut facile perpauci prohibere possent.* Les Helvètes, en effet, avant les travaux d'art aujourd'hui exécutés, n'auraient pu suivre ce chemin sans se mettre à la file, et quelques hommes postés à l'endroit

où se trouve placé aujourd'hui le fort de l'Écluse eussent suffi pour les empêcher de passer. Les Helvètes furent donc bien forcés d'obtenir le consentement des Séquanes, dès le premier pas à faire sur leur territoire. Il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir tout cela, et pour comprendre clairement le récit de César.

A droite de cette ouverture unique où s'engagent ensemble le Rhône et le premier chemin par lequel les Helvètes pouvaient quitter leurs foyers, le Grand Jura se prolonge au nord, en maintenant sa ligne de faîte, à perte de vue, du côté du Rhin. A gauche, le mont, après s'être prolongé au sud jusqu'à dix kilomètres, se termine tout d'un coup sur Chaumont et Frangy, comme un promontoire abrupt. Voilà le bout de la barrière du Grand Jura, qu'on aperçoit facilement du pays des Helvètes, et par où l'on peut encore sortir de ce pays dans la direction du sud-ouest, en évitant les monts. Mais, pour sortir de ce côté-là, il faut passer le Rhône et entrer dans le pays des Allobroges; en un mot, il faut traverser la Province, comme l'indique César, au sujet de ce second chemin par lequel les Helvètes pouvaient quitter leurs foyers : *Alterum per provinciam nostram, multo facilius atque expeditius.* »

Enfin, si l'on suit de l'œil la ligne de faîte du Grand Jura, il est facile de s'assurer que, sauf ces deux voies, le chemin par la cassure du mont qui permet de le traverser, et le chemin par la Province qui l'évite, il ne peut pas exister d'autre voie naturelle pour sortir du pays

des Helvètes dans la direction du sud-ouest : *Erant omnino itinera duo.*

Le Rhône, à sa sortie du lac Léman, reçoit immédiatement sous Genève l'Arve, affluent considérable qui vient du sud-est, amenant les eaux du mont Blanc; puis le fleuve se dirige à l'ouest-sud-ouest, vers la cassure du Grand Jura, où il s'engage. Ainsi, la vallée du Rhône, qui fait suite ici à celles du Léman et de l'Arve réunies, prend pour berge de gauche, dès le confluent des deux cours d'eau, la berge de gauche de la vallée de l'Arve, et a pour limite dès lors le prolongement de la ligne de faîte qui sépare les eaux de l'Arve des eaux des Usses. Cette ligne de faîte, au droit du confluent de l'Arve sous Genève, est assez écartée du Rhône et en même temps peu élevée : c'est là qu'elle est franchie par la route qui traverse la Province (route de Genève au sud-ouest, par Frangy). Puis à mesure que la ligne de partage des eaux du Rhône et des Usses se poursuit à l'ouest, cette ligne se rapproche du fleuve et s'élève de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin elle se soude à la montagne du Vuache, presqu'au sommet et très-près du Rhône. De l'autre côté, la berge de droite de la vallée du Rhône, le Grand Jura même, se trouve d'abord à l'écart du fleuve qui sort du Léman; puis le mont et le fleuve se rapprochent de plus en plus jusqu'à la cassure où le Rhône s'engage et baigne le pied des roches escarpées. Il résulte de cette configuration générale de la vallée du Rhône, entre Genève et la brèche du Grand

Jura, deux demi-vallées qui vont en se rétrécissant de plus en plus, à mesure qu'on s'avance vers la cassure du mont, jusqu'à devenir nulles dans la cassure même où les deux parties du mont se dressent presque verticalement sur les deux bords du fleuve.

La demi-vallée de la rive droite constituait un prolongement angulaire du territoire des Helvètes le long du Rhône : *Propterea quod Helvetiorum inter fines et Allobrogum qui nuper pacati erant Rhodanus fluit, isque nonnullis locis vado transitur.* Au sommet de l'angle se trouve l'entrée du chemin qui conduit à l'ouest *par le pays des Séquanes.* Cette demi-vallée de la rive droite du Rhône est tournée au midi, disposée en amphithâtre sur le fleuve, arrosée par la London et autres ruisseaux limpides : c'était donc, à tous égards, un lieu parfaitement choisi pour le rendez-vous de l'émigration : *Diem dicunt quo die ad ripam Rhodani omnes conveniant.*

Le Rhône, qui longe ce lieu de rendez-vous depuis le Léman jusqu'à la passe du Grand Jura, y est d'un cours modéré et suit une direction un peu sinueuse. Sur quelques points il s'étale, se subdivise en circonscrivant des îles variables, et là assez souvent on peut le passer à gué. Mais, dès qu'il approche de la passe du Grand Jura, le fleuve devient rapide, et ensuite il roule dans des abîmes, jusque près de Seyssel : c'est la *région de la Perte du Rhône*, après laquelle il devient navigable.

Si donc César ne fût venu s'opposer au passage des Helvètes, il leur eût été bien facile d'éviter Genève, et

bien commode de passer le Rhône aux divers gués indiqués plus haut, pour prendre sur la rive gauche la route qui traverse la Province : *Alterum per provinciam nostram, multo facilius atque expeditius.*

Mais pour empêcher les Helvètes d'émigrer par cette voie de la Province, César fit couper le pont de Genève, et élever une muraille, par derrière le Rhône, depuis le Léman jusqu'au Jura. La distance de Genève aux rapides de la passe du Jura est d'environ vingt kilomètres en ligne droite; mais en suivant les sinuosités du fleuve, comme dut être établie la muraille, on trouve une longueur qui s'accorde parfaitement avec les dix-neuf mille pas (vingt-huit kilomètres) indiqués dans le récit de César [1].

Finalement, les Helvètes n'ayant pu forcer le passage du Rhône pour émigrer au sud-ouest, *par la Province*, il ne leur restait plus que le *chemin par le pays des Séquanes*, qui s'offrait à eux au sommet de l'angle de leur propre territoire où ils étaient rassemblés : *Relinquebatur una per Sequanos via.* C'est aujourd'hui la route qui passe par le fort de l'Écluse.

Ces premières pages des *Commentaires* démontreraient, si l'on en pouvait douter, combien les descriptions de César sont précises, concises, pittoresques. On a tout sous les yeux, sans accessoires inutiles qui viennent

(1) Consulter sur ce point De Lateyssonnière, t. I, p. 28, où sont cités le *Journal de Trévoux*, juillet 1713, et l'*Histoire de Genève*, par Spon.

distraire l'attention : rien de moins qu'il ne faut, rien de plus. On doit donc bien tout à la fois peser les mots et interroger l'aspect des lieux quand on cherche aujourd'hui à retrouver les voies qu'il a suivies dans la guerre de Gaule : recherche qui va devenir très-difficile à partir du point où nous sommes.

Jusqu'ici nous avons été généralement d'accord avec la plupart des savants qui ont écrit sur la première campagne de César en Gaule; mais, pour ce qui va suivre jusqu'à la grande bataille, près d'Autun, où César tailla en pièces l'émigration des Helvètes, nous ne connaissons aucune géographie de l'ancienne Gaule, aucune opinion complète, qui soient conciliables avec le texte des *Commentaires*, sans excepter même celle d'un homme qui connaissait le pays, De Lateyssonnière. Nous ne pouvons discuter en détail ces opinions, à cause des développements que cela entraînerait. D'ailleurs nous avons démontré, dans notre Notice géographique, que les attributions territoriales qui leur servent de base sont en opposition formelle avec les textes de César et des géographes anciens. Nous allons donc tout de suite tâcher d'établir d'une manière positive notre propre opinion qui est bien différente, qui est nouvelle de tous points, soit au sujet de la voie que suivirent les Helvètes depuis Genève jusqu'à la Saône, soit au sujet des mouvements correspondants de César, et du point de sa marche où Labiénus le rallia.

Rappelons en deux mots la situation actuelle qui va nous servir de point de départ. César est en Italie, où

il est allé chercher des renforts. Labiénus l'a remplacé dans le commandement des ouvrages élevés sur la rive gauche du Rhône : il a l'œil sur les Helvètes qui sont en face de lui, de l'autre côté du fleuve. Ceux-ci, rassemblés dans l'angle de leur territoire, n'ont plus qu'une seule voie pour émigrer à l'ouest, le ***chemin par le pays des Séquanes***, aujourd'hui le passage par le fort de l'Écluse.

L'émigration des Helvètes comptait 92,000 combattants. César n'avait au bord du Rhône qu'une seule légion et des recrues. Il a fallu la force de la muraille et la difficulté du passage du fleuve pour que les Romains aient pu résister aux attaques des Helvètes. Ceux-ci maintenant vont se rendre à l'ouest par le pays des Séquanes. César qui veut les poursuivre et porter la guerre au sein de la Gaule, a besoin, pour une telle entreprise, de beaucoup plus de forces qu'il n'en avait sous la main près de Genève, et il s'est rendu en Italie, à marches forcées, pour hâter l'organisation et l'arrivée des renforts indispensables à ses projets. Il est naturel de penser que, après y être allé si rapidement, il en va revenir de même vers Labiénus et les Helvètes, par le plus court chemin. Tout au contraire, les auteurs modernes font venir César d'Italie par un chemin détourné et très-long ; ce qui ne nous paraît point naturel, et exigerait de bonnes preuves pour être admis. Il faut donc ici bien examiner et le texte et les lieux.

§ II. — Itinéraire des cinq légions de renfort amenées d'Italie par César : passage du Rhône. Porte de la Gaule.

Voici l'ensemble du texte des *Commentaires* : « César « est informé que *les Helvètes sont dans l'intention de tra-* « *verser par le pays des Séquanes et celui des Éduens*, pour « se rendre chez les Santons...... Par ces motifs, il « laisse à son lieutenant T. Labiénus le commandement « de la muraille qu'il avait établie, et, de sa personne, « il se rend à marches forcées en Italie; là, il forme deux « légions, il en tire trois autres d'Aquilée (Venise) ; et, « avec ces cinq légions, *il prend à la hâte le plus court* « *chemin pour se rendre à travers les Alpes dans la* « *Gaule Ultérieure.* Là, les *Centrons*, les *Graiocèles* et les « *Caturiges*, ayant occupé les hauteurs, *tentent d'empê-* « *cher son armée de passer*. Après les avoir écartés en « plusieurs rencontres, il arrive, à partir d'*Ocelum*, qui « est à la frontière de la Province Citérieure, le septième « jour, au *pays des Voconces* dans la Province Ultérieure; « de là, il conduit son armée *chez les Allobroges*, des « Allobroges *chez les Sébuiens. Ce peuple est placé en* « *dehors de la Province, le premier au delà du Rhône.* »

Nous pouvons reconnaître l'itinéraire de César à deux caractères que nous formulons ainsi : 1° César a suivi *le plus court chemin pour se rendre du nord de l'Italie sur le haut Rhône ;* 2° *on doit rencontrer en suivant ce chemin les peuples nommés par César à cette occasion*. La première de ces deux propositions entraîne une solution absolue. On

comprend que pour détruire cette solution, il ne suffirait pas de jeter des doutes sur la situation des peuples dont il s'agit ; tout au contraire, dans ce cas, la situation de ces peuples devrait se déterminer par le chemin lui-même.

1° Le *point de départ* de l'itinéraire est l'entrée des Alpes du côté de l'Italie, *Aoste* ou bien *Suse*. Le *but*, c'est *Labiénus à soutenir et les Helvètes à combattre*. Ceux-ci peuvent se trouver, d'après l'indication de César lui-même, ou sur le *bord du Rhône en face de Labiénus*, ou en *pays séquane*, ou en *pays éduen*.

Le *point moyen* de ces trois positions éventuelles de l'ennemi, c'est la *Perte du Rhône*.

De plus, en se dirigeant sur la Perte du Rhône, si les Helvètes sont en face de Labiénus, César arrive à sa muraille par la *Semine*, ce qui est le plus court chemin ; et si les Helvètes sont déjà partis, il coupe au plus court pour arriver sur leurs traces ; car, en ce cas, César sait d'avance qu'ils ont dû passer devant la Perte du Rhône, puisque au moment de son départ pour l'Italie, il savait que c'était leur intention de passer là, et qu'il ne leur restait aucune autre voie pour tendre à leur but : *Relinquebatur una per Sequanos via*. Enfin, à la Perte du Rhône, César est assuré de passer le fleuve sans difficulté, sur trois points ; et Labiénus n'a qu'un pas à faire pour s'y joindre à lui avec son corps d'armée.

Il est donc naturel que César se dirige *du nord de l'Italie à travers les Alpes vers la Perte du Rhône*.

Quel est le chemin le plus court pour s'y rendre ? C'est

évidemment le chemin par le val d'Aoste et le val de Tarentaise, c'est-à-dire *par les Alpes Graies*, aujourd'hui la route du Petit Saint-Bernard.

Cette route était suivie longtemps avant l'époque de César, du temps de Polybe, comme nous l'avons démontré dans notre Notice géographique.

La *longueur de la route d'Aoste à la Perte du Rhône* est de 167 *milles*, d'après les données de l'itinéraire d'Antonin; et sa longueur vraie est telle, d'après les mesures indiquées en détail par le colonel Lapie.

Les savants modernes et la Commission de la nouvelle carte des Gaules dirigent la marche de César sur un autre point du cours du haut Rhône, savoir un peu en amont de Lyon, *sous Montluel;* et ils l'y font arriver par une autre voie, celle des *Alpes Cottiennes*, du mont Genèvre, c'est-à-dire par Suze, Briançon, Gap, Die, Valence, Vienne.

Nous ne savons pas sur quels textes on se fonde pour établir cet itinéraire détourné qui traverse une étendue notable du territoire des Cavares, dont César ne parle nullement. Veut-on qu'il ait négligé ce détail? Soit. Mais les Sébusiens ne peuvent se rencontrer sous Montluel, pour les raisons dites dans notre Notice géographique. Et de plus, examinons ici quelle serait la conséquence de l'hypothèse, quant à la longueur respective des deux itinéraires.

La *longueur de la route d'Italie au bord du haut Rhône*, par Suze, Gap, Vienne, jusqu'au passage du

fleuve ***sous Montluel***, est d'après les données de l'itinéraire d'Antonin, de.............. 276 milles.

Sa longueur vraie est d'après le colonel Lapie, de...................... 271 milles.

Or, la route d'Italie au même point du fleuve, par Aoste, Chambéry, Bourgoin, n'est, d'après l'itinéraire d'Antonin, que de...................... 184 milles,

et sa longueur vraie est telle, d'après le colonel Lapie.

La différence est donc de........ 87 milles,

de moins par les Alpes Graies que par les Alpes Cottiennes pour venir d'Italie passer le Rhône près de Lyon, sous Montluel.

Ajoutons une remarque : il est incontestable, d'une part, que le passage de ce fleuve par César, pour entrer en Gaule, a eu lieu ***entre le confluent de la Saône et la Perte du Rhône***, point au-dessus duquel n'ont pu se trouver les Sébusiens; et d'autre part, que dans cet intervalle, plus on remonte sur le Rhône, plus on se rapproche de Chambéry, où passe la route des Alpes Graies, et plus on s'éloigne de Vienne, où passe la route des Alpes Cottiennes. Par conséquent tout autre point du cours du fleuve que celui qu'ont adopté les savants modernes pour l'entrée de César en Gaule (et qui touche, pour ainsi dire, au confluent de la Saône), serait encore plus favorable à l'itinéraire par les Alpes Graies, dans la comparaison du plus court des deux chemins qu'a pu

suivre César, pour se rendre du nord de l'Italie sur le haut Rhône.

Donc, la route d'Italie au bord du haut Rhône par les Alpes Graies, par le Petit Saint-Bernard, est très-certainement *la voie la plus courte*, et par conséquent celle que Jules César a suivie pour venir envahir la Gaule Celtique; car son texte est formel : *Qua proximum iter in ulteriorem Galliam per Alpes erat, cum his quinque legionibus ire contendit.*

2° Nous disons que les peuples nommés par César à cette occasion se rencontraient sur cette même voie des Alpes Graies.

En effet, trois de ces peuples, les Centrons, les Graiocèles et les Caturiges, habitaient dans les Alpes. Jamais personne n'a contesté, ni pu contester, que les Centrons occupaient le val de Tarentaise, que suit la voie des Alpes Graies au versant septentrional des monts. Les deux autres peuples ne pouvaient être bien éloignés de là, puisque tous les trois ensemble se sont rencontrés au passage rapide des légions : *Ibi*, là dit César. « Là, les « Centrons, les Graiocèles et les Caturiges, ayant oc« cupé les hauteurs, tentent d'empêcher son armée de « passer. » Or, comme nous l'avons constaté dans notre Notice géographique, Strabon dit que les Salasses occupaient le val d'Aoste; qu'un jour ils ont eu l'audace de précipiter des roches sur l'armée de César qui passait, et de piller l'argent qui lui appartenait, ce qui nous explique l'attaque dont parle César et qu'on ne com-

prendrait pas sans cela. Strabon ajoute qu'Auguste les a entièrement détruits et remplacés par une colonie romaine, *Augusta Salassorum*, Aoste. Suétone de son côté, dit que les Salasses, domptés par Auguste, se composaient de plusieurs peuplades qui habitaient dans les Alpes. Nous concluons de cet ensemble d'indications que les Graiocèles [1] dont parle César étaient une peuplade particulière des Salasses, et habitaient dans le val d'Aoste. Remarquons d'ailleurs que leur nom, *Grai-oceli*, *inalpini Graiæ-oceli*, peuplade de l'*Ocelum* de l'alpe *Graie* (de même que les noms *Piémont*, *Piémontais*, indiquent un peuple du *pied* des *monts*), porterait à placer cette peuplade exactement dans la région d'Aoste, si l'on admet l'opinion motivée par nous, que le mot *ocelum* indiquait en général un *poste de surveillance* à l'entrée des Alpes; car Aoste est à l'entrée de l'alpe Graie. Enfin Strabon place les Caturiges au delà et au-dessus des Salasses du val d'Aoste, ce qui nous paraît désigner les versants italiens des Alpes Pennines, au nord d'Ivrée et du fort de Bard. Voilà donc, en définitive, les trois peuples mentionnés par César réunis sur la voie des Alpes Graies, tous les trois à la suite.

César apprécie le temps qu'il mit à traverser les monts: il compte sept jours de marche, depuis le point d'entrée d'un côté, jusqu'au point de sortie de l'autre côté. Or, la

(1) Ou Garocèles, transformation plus avancée du même nom : *Graioceli*, — *Graoceli*, — *Garoceli*.

distance d'Aoste à Montmeillan s'accorde avec cette mesure. C'est ici la place d'une remarque importante que nous nous sommes réservé de soumettre au lecteur, concernant le point précis de l'itinéraire de César où se trouvait *l'Ocelum* dont il parle. En admettant notre opinion que ce nom de lieu est simplement le nom significatif d'un *poste établi à une frontière*, on doit remarquer que d'ordinaire il devait en exister deux, un de chaque côté. Or, César parle de celui qui était du côté de la Province ; on peut donc admettre que *l'Ocelum* en question se trouvait exactement à l'endroit où l'on voit aujourd'hui le *fort de Bard*, lieu parfaitement convenable pour un poste de frontière, et dont la distance jusqu'à Montmeillan put indubitablement être franchie en *sept jours* par les légions romaines.

Le pays où César débouche est celui des Voconces, cité fédérée que Strabon nous a montrée s'étendant sur la rive gauche de l'Isère, parallèlement aux Allobroges qui occupaient l'autre rive. Les Voconces remontaient donc dans la vallée du Graisivaudan jusqu'auprès de Montmeillan, ce que rien ne contredit.

De là César entra chez les Allobroges, dont le pays n'est point douteux. La voie antique y pénétrait par *Lemincum* (Chambéry) où elle se bifurquait. César, qui dès lors peut apercevoir le mont du Vuache, au pied duquel il a laissé Labiénus, suit tout droit la branche de Genève jusqu'à Frangy ; de là, coupant au plus court par la Semine, et, communiquant avec Labiénus, il passe à la Perte

du Rhône de l'autre côté du fleuve, chez les Sébusiens (à Bellegarde en Bugey). Ce fut « chez ce peuple, placé « en dehors de la Province le premier au delà du Rhône, » qu'il campa pour la première fois en Gaule.

Ainsi se termine cet itinéraire, sur lequel nous venons de voir, avec certitude, *tous les peuples mentionnés par César* à cette occasion.

Pourrait-on, en effet, conserver quelque doute à cet égard? Le but de sa marche est clairement déterminé par lui-même. Le point moyen de la position éventuelle de l'ennemi en Gaule, celui où César devait se diriger, était certainement dans la direction de la Perte du Rhône; et, de plus, cette région lui offrait un triple passage naturel du fleuve sans la moindre difficulté. César, du reste, ne put ignorer ces passages naturels du Rhône, puisque la muraille qu'il fit élever derrière ce fleuve, pour empêcher les Helvètes de le passer, aboutissait presque à ces passages si remarquables. Donc c'est bien à la Perte du Rhône que César a fait passer son armée pour entrer en Gaule. Et d'ailleurs, ne semblerait-il pas, dans le tour du récit, que cette armée n'a pas rencontré le fleuve ou qu'elle l'a enjambé? César parle-t-il du passage, du lieu où il se fit, des difficultés que l'armée y éprouva? Il nous dit seulement que, en arrivant « chez les Sébusiens, il « est de l'autre côté du Rhône. » Cependant, le Rhône à passer, c'est quelque chose pour une armée. Il est vrai, toutefois, que César ne parle nullement de la Perte du Rhône; mais avait-il donc intérêt à écarter de ses expé-

ditions le merveilleux? N'est-ce pas l'homme qui a écrit, au sujet d'une autre campagne, ces trois mots : *Veni, vidi, vici?*

C'est à la Perte du Rhône que Labiénus, quittant la muraille, vient se joindre à César, en deux heures de marche, le long du fleuve sur la rive gauche. Cette faible distance explique le silence gardé par César concernant cette jonction, silence inexplicable, si César avait passé ailleurs.

Cette *porte de la Gaule*, par laquelle entra César, est tellement indispensable à connaître avec certitude, non-seulement pour l'intelligence de la première campagne, mais encore et surtout pour l'appréciation stratégique de la septième, la plus importante de toutes, que nous croyons devoir déterminer sa position en la rattachant à des éléments géographiques incontestables, à des points de *repère*.

Remarquons d'abord que, depuis l'Italie, les textes nous conduisent invinciblement du côté de la Perte du Rhône. Considérons bien aussi les deux conditions locales que nous avons déjà signalées :

1° César vient de passer le Rhône avec son armée ; il ne parle ni de gué, ni de pont jeté, ni d'aucune difficulté à opérer ce passage, qui se fait dans la saison de la fonte des neiges, c'est-à-dire quand les eaux du fleuve sont les plus hautes ; donc, César a profité d'un passage naturel du Rhône, où il était facile de passer en toute saison. Or, un triple passage de cette nature est offert sur trois

points rapprochés, la Perte du Rhône, le pont de Grezin, la passerelle d'Arloz, et il n'en existe nulle part ailleurs.

2° Labiénus, avec sa légion et les recrues, qui avaient été laissés chez les Allobroges, à la garde de la muraille élevée *tout près de la Perte du Rhône* pour défendre l'entrée de la Province, se trouveront plus loin réunis aux cinq légions que César a amenées d'Italie, sans que César ait dit un mot de cette jonction; donc il a passé près de ces troupes et les a prises avec lui en passant.

Examinons maintenant les conditions qui ressortent de la suite du récit.

« Déjà les Helvètes avaient fait traverser à leurs troupes « les défilés et le territoire des Séquanes, et ils étaient parvenus sur celui des Éduens, où ils ravageaient les campagnes. Les Éduens ne pouvant se mettre à couvert, « eux et leurs biens, envoient une députation à César, « lui demander du secours, se fondant sur ce que, de tout « temps, ils avaient assez bien mérité du peuple romain « pour que, presque sous les yeux de *notre* armée, leurs « champs n'eussent pas dû être ravagés, leurs enfants « emmenés en esclavage, leurs *oppida* pris d'assaut. « — En même temps, et comme les Éduens, les Ambarres, amis et frères des Éduens, informent César « que leurs campagnes sont ravagées, et qu'ils peuvent « à peine, dans leurs *oppida*, repousser les attaques des « ennemis. — Et de même encore des Allobroges, qui « avaient au delà du Rhône des habitations rurales et des « propriétés, accourent auprès de César et lui montrent,

« de la place où il est, qu'il ne leur reste plus rien chez « eux que le sol nu de leurs champs [1]. »

Ainsi, voilà César renseigné sur tout ce qui s'est passé depuis son départ pour l'Italie. Les Helvètes ne sont plus à la même place, on le voit dès le premier mot : ***Helvetii jam;*** déjà les Helvètes ont passé outre ; ils ont traversé les défilés et le territoire des Séquanes, et ils sont arrivés chez les Éduens, dont ils ravagent les campagnes. Or, on sait que l'ordre chronologique est observé avec soin dans le récit de César : le voilà donc bien de retour sur les traces des Helvètes et réuni à Labiénus.

L'armée est chez les Sébusiens, dit clairement le texte. C'est là que César reçoit la ***députation des Éduens***, chez qui les Helvètes déjà ont ravagé les campagnes, emmené les enfants en esclavage, pris d'assaut les ***oppida***. Il reçoit aussi un ***message des Ambarres***, chez qui les Helvètes commencent à ravager les campagnes, à attaquer les ***oppida***. Le texte implique formellement cette succession : chez les Éduens, la dévastation est accomplie ; chez les Ambarres, elle est au début. Les premiers demandent vengeance, les seconds demandent du secours. Donc les Helvètes arrivent chez les Ambarres ; donc : ***Séquanes, Éduens, Ambarres***, voilà chez quels peuples les Helvètes ont successivement fait route.

C'est là enfin, dans cette même position, chez les Sé-

---

(1) ***Helvetii jam per angustias et fines Sequanorum...*** (***De bello Gall.*** I, XI.)

busiens, que des Allobroges, qui avaient au delà du Rhône — *qui trans Rhodanum... habebant* — des habitations rurales et autres propriétés — *vicos possessionesque*, — accourent auprès de César — *fuga se ad Cæsarem recipiunt*, — et lui montrent de là même, de l'endroit où il est campé avec son armée — *et demonstrant (de loco monstrant*), — chez eux, dans leurs propriétés — *sibi*, — les champs ravagés par les Helvètes, à ce point qu'il n'y reste plus que le sol tout nu — *præter agri solum, nil esse reliqui*. — Notons que ceci encore est un fait accompli.

Si l'on veut bien maintenant considérer toutes les indications renfermées dans ces quatre phrases, et ne pas perdre de vue que César est chez les Sébusiens, nous ne craindrons pas de le dire : il n'y a qu'un seul lieu au monde qui puisse satisfaire à la fois à toutes ces indications réunies ; et c'est le lieu même où se trouve aujourd'hui, sur le chemin de fer de Lyon à Genève, la station de Bellegarde en Bugey, c'est-à-dire *la colline des Tates et le plateau de Musinens*, qui en constitue le sommet, *devant la Perte du Rhône même*.

César a passé le Rhône, frontière de la Province romaine, *en amont de Lyon*, où la Saône s'unit à ce fleuve ; car, nous verrons bientôt qu'il a dû ensuite passer encore la Saône pour arriver dans la région de *Bibracte*, Autun.

César a passé le fleuve, *non plus haut que la Perte du Rhône*, car ce sont les Sébusiens qu'il a rencontrés tout d'abord sur la rive droite, et nous savons, par des textes précédents, que cette rive droite était occupée, depuis le

lac Léman jusqu'à la Perte du Rhône, par les Helvètes d'abord et ensuite par les Séquanes.

Nous savons aussi que, selon toute probabilité, les Séquanes ne descendaient pas le long du fleuve plus bas que la Perte du Rhône, et que les Sébusiens venaient après eux. Le texte que nous examinons ici présente des conditions formelles pour que le pays des Sébusiens soit effectivement remonté jusqu'à la Perte du Rhône (comme le Bugey), et pour que César soit campé à cette extrémité même de leur territoire.

En effet, les Éduens envoient à César une députation, les Ambarres lui envoient un message : donc, la position où est César se trouve à une certaine distance du territoire de ces deux peuples, comme se trouve située la *colline des Tates*.

César a devant les yeux les traces des ravages exercés par les Helvètes dans les propriétés que des Allobroges avaient au delà du Rhône ; mais les Helvètes eux-mêmes sont déjà loin de là, chez les Ambarres ; donc, la position de César se trouve du côté où les Helvètes, en quittant leurs foyers, sont entrés chez les Séquanes, comme se trouve située, en effet, la *colline des Tates*.

Enfin, d'une part, il ne peut rester aucun doute sur le commencement de l'itinéraire des Helvètes ; ils ont quitté leurs foyers par le passage où aujourd'hui se trouve placé le *fort de l'Écluse*, et nécessairement ils ont passé *devant la Perte du Rhône ;* d'autre part, nous avons démontré dans notre Notice géographique que « les habita-

« tions rurales et autres propriétés que des Allobroges « avaient au delà du Rhône, » ne pouvaient être situées ailleurs que dans cette région de la Perte du Rhône; or, César, de la place où il est, *voit ces propriétés ravagées* par les Helvètes, *et il est chez les Sébusiens*; donc, César est *sur la colline des Tates*, car, de la colline des Tates et de cette position seule, sur la rive droite du Rhône et en dehors du territoire séquane, un spectateur a devant les yeux ces cultures de la rive droite que César aperçoit de ses propres yeux. Donc, lorsqu'il mit le pied avec son armée en Gaule Celtique, César campa *devant la Perte du Rhône.*

La *Perte du Rhône* est donc bien la *porte de la Gaule par où se fit l'invasion romaine.*

§ III. Itinéraire des Helvètes jusqu'à la Saône.

Suivons maintenant la marche de l'émigration des Helvètes.

Après avoir traversé par une voie très-difficile le territoire des Séquanes (la Franche-Comté), et être parvenus sur le territoire des Éduens (en Bresse), ils entrent sur le territoire des Ambarres (en Dombes). Il n'y a qu'à suivre ponctuellement ces indications du texte, le plus simple étant le plus probable avec César. Nous verrons bien, du reste, si l'on peut cheminer dans la direction jalonnée ainsi par lui-même, si les chemins sont difficiles, et où ils mènent.

Du territoire des Helvètes (du pays de Gex) nous

sortons par la passe du *fort de l'Écluse*, en suivant la route ancienne, dont il reste à peine quelques traces discontinues sur le terrain, mais qui heureusement se trouve indiquée sur la carte de Cassini. Après quatre ou cinq kilomètres de défilé, nous arrivons sur un vaste plateau demi-circulaire, tenant à la montagne par son diamètre, libre au pourtour, saillant au midi : c'est le *Crédo* ou *Grand Crédo*. En arrivant là, l'émigration a pu rompre la file, se répandre au large, chercher de l'eau, mettre les bêtes au pâturage, en un mot, stationner plus ou moins de temps, pendant que la file se reformait et s'engageait de nouveau dans une route difficile. Au versant du pourtour du *Crédo* sur le Rhône et sur la Valserine, se trouvent les villages dont la population a (comme nous l'avons exposé dans notre Notice géographique) tant de rapports avec la population de la rive opposée du fleuve, communique avec elle si facilement, de temps immémorial, par le pont de Grezin et la Perte du Rhône; c'est donc précisément là, au versant du *Crédo*, qu'ont dû se trouver, suivant nous, ces « habitations rurales et autres propriétés que des Allobroges avaient au delà du Rhône, » d'après César. Elles s'y trouvaient à portée des émigrants; les otages donnés et reçus entre Helvètes et Séquanes ne garantissaient point ces propriétés d'Allobroges; on ne pouvait que difficilement, de la rive gauche du fleuve, accourir pour les défendre; et d'ailleurs, comment résister à tant de monde? Il fut donc bien facile aux Helvètes de ravager les propriétés dont il

s'agit; et, comme le rapporte César, il n'y laissèrent que le sol tout nu.

Du pays des Helvètes jusqu'au bord de la Saône, César ne fait passer les émigrants sur le territoire national (*fines*) d'aucun autre peuple que sur celui des Séquanes, des Éduens, des Ambarres; les propriétés que des Allobroges possédaient au delà du Rhône devaient, d'après le texte des *Commentaires*, comme nous l'avons fait remarquer précédemment, se trouver du côté où les Helvètes sont sortis de leur pays; ces mêmes propriétés d'Allobroges devaient encore, d'après la facilité naturelle des communications d'une rive du fleuve à l'autre, se trouver dans la région de la Perte du Rhône, au versant du mont Jura qui est à l'opposé du pays des Helvètes, et par conséquent chez les Séquanes, d'après les *Commentaires* [1]. Ainsi, tout s'accorde pour que, dans ce texte important de César où il est dit : *Allobroges qui trans Rhodamum vicos possessionesque habebant* [2], le seul texte qui puisse autoriser à placer des Allobroges sur la rive droite du haut Rhône, l'expression *vicos possessionesque* soit prise préférablement dans le sens naturel et restreint d'*habitations rurales et autres propriétés particulières*, que des Allobroges avaient au delà du Rhône, sur le territoire national des Séquanes.

A partir du plateau du *Crédo*, cherchons où se sont

---

(1) *De bello Gallico*, I, II. — (2) *Ibid.*, I, XI.

dirigés les Helvètes. En suivant la route ancienne jusqu'à Bellegarde, nous entrerions dans le pays de Bugey, chez les Sébusiens : le texte des *Commentaires* s'y oppose. Mais, sans aller si loin, nous trouvons un peu avant Bellegarde, à droite, une branche de la route qui reste en pays séquane, au versant occidental du Grand Jura, et remonte le long de la Valserine, par Lancrans, Chézeri... C'est le chemin que prirent les troupes espagnoles dont nous avons parlé dans notre Notice géographique. Cette voie tend d'abord, il est vrai, droit au nord, entre le Grand Jura et le Moyen Jura; mais voici à gauche, un peu au delà de Chézeri, où l'on passe la Valserine, un premier chemin par Maigra, pour aller à l'ouest à travers le Moyen Jura. Il s'en trouve un second beaucoup meilleur, plus haut dans la vallée, à Mijoux, le chemin qui mène à Saint-Claude.

Pour se rendre à l'ouest par ces deux chemins, il faut s'élever, il est vrai, jusqu'à la ligne de faîte où les eaux de la Valserine, affluent direct du Rhône, se séparent de celles de la Bienne, affluent de l'Ain : ligne de faîte dont les cols à franchir sont d'environ onze cents mètres au-dessus du niveau de la mer, ou de moitié peut-être au-dessus du fond de la vallée dont il s'agit de franchir le versant occidental. Voilà donc une hauteur de cinq à six cents mètres où il a fallu monter, au printemps, par des chemins naturels n'offrant aucuns travaux d'art. Tel est le plus grand obstacle qu'ont dû rencontrer les Helvètes en traversant le territoire des Séquanes par cette voie.

En effet, de l'autre côté de la ligne de faîte indiquée, on trouve plusieurs chemins faciles pour descendre au fond de la vallée de la Bienne, vallée que l'émigration a pu suivre jusqu'au confluent de l'Ain; et, à partir de là, il n'existe plus aucune difficulté notable pour traverser le Jura occidental, par plusieurs chemins. Contentons-nous de dire que les Helvètes, après s'être réunis dans la vallée de la Valouse, y ont pu prendre, près de Thoirette, la voie qu'on trouve indiquée sur la carte de Cassini (aujourd'hui, route départementale n° 6, de Bourg à Nantua par Thoirette), et aller ainsi, par Aromas, Arnans, Simandre, Jasseron, déboucher en plaine dans la région de Bourg-en-Bresse, pays Éduen.

Peut-être les personnes qui connaissent le terrain de la voie que nous venons d'indiquer vont-elles d'abord être tentées de la considérer comme trop difficile pour avoir été suivie par un peuple émigrant. Mais voici les raisons qui ont déterminé notre conviction personnelle, et nous espérons qu'on les trouvera suffisantes, pour admettre que les Helvètes ont réellement traversé ainsi le territoire des Séquanes, conformément au texte de César :

1° Les Helvètes, après avoir été forcés de prendre la voie unique de l'ouverture du Grand Jura, une fois engagés dans ce défilé et parvenus sur le plateau du *Crédo*, se trouvent encore forcés, pour passer outre, de suivre la voie indiquée plus haut. En effet, ou prendre à droite, par Lancrans et Chézeri, en pays séquane, ou descendre tout

droit à Bellegarde et entrer en pays sébusien ; il faut opter : on n'a point d'autre voie praticable devant soi. Or, le texte dit que les Helvètes passèrent par le pays des Séquanes ; donc ils passèrent par Chézeri.

2° Les Helvètes ne peuvent avoir traversé à l'ouest par le pays des Sébusiens. En effet, ceux-ci étaient clients des Éduens, lesquels étaient amis des Romains : nuls otages n'avaient été donnés et reçus entre les Sébusiens et les Helvètes ; donc le passage de l'émigration à travers leur pays eût été violent, comme il le fut dans celui des Éduens, dans celui des Ambarres, dans les propriétés des Allobroges sur la rive droite du Rhône. Par conséquent, d'après l'orographie de la contrée, en traversant le pays des Sébusiens, les Helvètes eussent traversé le Jura moyen par une crevasse de montagnes d'environ vingt-cinq kilomètres de longueur, en une très-longue file[1], pendant plusieurs jours, avec l'ennemi sur les hauteurs qui dominent le passage, précipitant des roches sur les émigrants tout le long de ce parcours. Il est clair que cette voie du pays sébusien était impraticable aux Helvètes, et qu'au lieu de s'y exposer, il valait encore mieux gravir des hauteurs même très-considérables, chez les Séquanes, qui leur tendaient la main ou du moins qui leur permettaient de passer, grâce aux otages donnés et reçus de part et d'autre.

(1) Ces 360,000 hommes à la file, à un mètre par homme, eussent occupé 360 kilomètres de chemin ; à deux hommes de front, la file eût été encore de 180 kilomètres, sans compter les chars et les animaux.

3° César traverse les Alpes avec cinq légions, et ne dit pas un mot des difficultés naturelles de la route. Au contraire, pour la route suivie par les Helvètes, il en signale trois fois les difficultés naturelles : — ***Iter angustum et difficile***[1]. ***Relinquebatur una per Sequanos via, qua, Sequanis invitis, propter angustias ire non poterant***[2]. ***Helvetii jam per angustias et fines Sequanorum suas copias transduxerant***[3]. — Et pour le territoire des Séquanes, les Helvètes ne songent nullement, comme pour celui des Allobroges, à y passer de force. Aussi, pendant que les Helvètes traversaient environ soixante kilomètres de pays séquane, César, de son côté, a-t-il pu franchir les Alpes et parcourir d'abord six cents kilomètres de route pour se rendre à Aquilée, puis encore autant au retour, en traversant de nouveau les Alpes avec cinq légions ; sans compter le temps nécessaire pour organiser deux de ces légions, pour mettre en campagne les trois autres, etc. Cette comparaison des deux itinéraires montre bien que les Helvètes avaient dû rencontrer beaucoup de difficultés naturelles dans la traversée du pays des Séquanes ; et une route facile ne conviendrait pas aussi bien au récit des *Commentaires*.

4° Les difficultés de la voie que nous indiquons sont-elles trop grandes, excessives ? Là est la seule question. A ce point de vue, qu'on veuille bien considérer ce qui se passe encore aujourd'hui dans ces mêmes montagnes. On

(2) *De bello Gallico*, I, VI. — (2) *Ibid.*, I, IX. — (3) *Ibid.*, I, XI.

y voit les habitants actuels de cet ancien pays des Séquanes, avec des moyens de transport d'une simplicité primitive et par des chemins absolument naturels, n'être nullement embarrassés pour transporter, chaque jour et dans toutes les directions, des sapins, d'énormes sapins entiers, bien autrement difficiles à faire circuler que des bagages d'émigrants. Quant aux hommes à pied, certainement il n'y eut jamais pour eux de difficultés considérables à traverser ce même pays.

5° Enfin, nous avons cité dans notre Notice géographique des documents historiques qui prouvent que, sur ce terrain même où nous pousse le texte des *Commentaires*, il a été effectué jadis, lorsque les voies devaient être encore à l'état naturel ou à peine modifiées par les travaux d'art, des transports de marchandises, des mouvements de troupes ; et que ces mouvements de troupes ont eu lieu, en partie comme la marche que nous avons indiquée pour l'armée de César, en partie comme la marche que nous indiquons ici pour l'émigration des Helvètes à travers le pays des Séquanes.

Du reste, cette voie est la seule qui se poursuive à travers le pays des Séquanes, *per Sequanos via*, à partir de l'entrée de ce pays que César indique avec un repère infaillible, le mont Jura dominant sur le bord du Rhône : *inter montem Juram et flumen Rhodanum, mons autem altissimus impendebat.*

Donc, c'est par la voie indiquée plus haut que les Helvètes, quittant leurs foyers, ont traversé le territoire

des Séquanes, pour se rendre dans la vallée de la Saône, en évitant les défilés des Sébusiens, savoir : le défilé de Nantua et le défilé de Saint-Rambert.

Du sommet du Revermont, avant de descendre dans la plaine, les chefs des émigrants durent porter leurs regards sur les montagnes qui sont en face, de l'autre côté de la Saône, pour reconnaître la voie de l'ouest. Il leur fut facile de distinguer la position des diverses vallées de la chaîne, qui leur permettaient d'aller passer la Loire dans la région de Roanne et de Feurs. Déjà des considérations de ce genre, spécialement appliquées à la vallée de Beaujeu, avaient fait conjecturer à De Veyle et De Lateyssonnière que les Helvètes passèrent la Saône (comme cela va être dit dans le texte) vis-à-vis de cette vallée, près de Montmerle. La découverte fortuite et récente d'une grande quantité d'ossements humains au bord de la Saône [1], plus bas que Montmerle, sur le territoire de Saint-Bernard, au nord-ouest et non loin de Trévoux, pourrait modifier cette hypothèse, si l'on démontre que ces ossements ne peuvent provenir de la grande bataille qui eut lieu dans cette région, entre Septime-Sévère et Albinus. Du reste, les conditions orographiques sont les mêmes des deux côtés. En effet, sur la rive droite de la Saône, vis-à-vis de Saint-Bernard, à Ambérieux en Beaujolais, débouche la vallée de l'Azergue, laquelle remonte à l'ouest dans la chaîne des montagnes, par trois vallées

(1) Voir le *Courrier de l'Ain*, numéro du 24 mai 1862.

secondaires, qui permettent de traverser facilement cette chaîne, ou par Chauffaille, ou par Tarare, ou par Sainte-Foy-l'Argentière, pour aller ainsi passer ensuite la Loire de plus en plus haut.

De Lateyssonnière fait arriver les Helvètes au bord de la Saône par les gorges de Saint-Rambert, et ensuite par le pays même des *Ambarres* jusque près de Montmerle, par conséquent, sans les faire entrer sur le territoire qu'il assigne lui-même aux Éduens. Or, cela est en désaccord évident avec le texte de César concernant l'itinéraire des Helvètes (et le sera encore davantage, si l'on admet qu'ils ont passé la Saône près de Saint-Bernard).

§ IV. Itinéraire de César jusqu'à la Saône.

Suivons maintenant la marche de César depuis son entrée chez les Sébusiens.

César est campé devant la Perte du Rhône et le confluent de la Valserine qui ont lieu au même point. Les six légions sont réunies là, sur la rive droite du fleuve et du torrent. César est informé de tout ce qui s'est passé durant son absence ; il est très-bien renseigné par la députation des Éduens et le message des Ambarres sur la position actuelle des Helvètes.

Le texte ajoute : « Par ces motifs, César résolut de ne « point attendre que les Helvètes, après avoir entière- « ment ruiné les alliés, parvinssent chez les Santons. » Quand César nous dit qu'il ne veut pas attendre, c'est

qu'il part. Il part dans la direction du lieu où doivent se trouver les Helvètes.

De la Perte du Rhône même et du camp des Tates, une voie directe, facile, conduit dans cette direction : c'est le défilé de Nantua : voie unique, suivie de temps immémorial par les routes nationales de Genève à Lyon, de Genève à Nevers : grande voie naturelle qui traverse les monts Jura par leur unique cassure totale, et où l'on aperçoit encore, çà et là, sur les côtés de la route actuelle, des restes du chemin primitif. César, arrivé au bout du défilé à la Cluse, dut suivre la branche de la route qni se dirigeait droit à l'ouest, sur Nevers, *Noviodunum Æduorum*, par Mâcon, *Matisco ad Ararim.*

Le texte continue ainsi : « *Flumen est, Arar,*.... Il « est une rivière, l'Arar (la Saône), qui se rend dans le « Rhône à travers le pays des Éduens et des Séquanes; « en coulant avec une incroyable lenteur, tellement que, « à la vue, on ne saurait dire dans quel sens elle coule. « Les Helvètes la traversaient sur des radeaux et sur un « pont de bateaux. »

Voilà César en vue de la Saône : cherchons le premier point de la route d'où l'on peut apercevoir le cours de cette rivière. C'est au col où la route franchit la dernière crête du Jura occidental, un peu au-dessus de Ceysériat-au-Revermont. *Ceysériat!* quel nom ! un témoignage : *castra Cæsarea.* César dut, en effet, camper ici. De ce point, il dominait sur toute la vallée de la Saône : il pouvait apercevoir les Helvètes répandus dans la plaine, et

commençant à passer la rivière. Il avait tout le pays sous les yeux ; la position stratégique était excellente.

Il s'y trouve, du reste, des traces antiques sur lesquelles nous aurons à revenir : suivons sans interruption ce qui va se passer.

« *Ubi per exploratores Cæsar certior factus est......*
« Quand César fut informé par ses éclaireurs... » Ainsi, il attendit là, il envoya ses éclaireurs reconnaître de près la position des Helvètes. « Quand César fut informé par « ses éclaireurs que déjà les trois quarts des Helvètes « avaient passé la Saône, et qu'il en restait encore un « quart de ce côté de la rivière, dès la troisième veille « (minuit), partant du camp avec trois légions, il parvint « jusqu'à cette portion des Helvètes qui n'avaient pas « encore passé la rivière ; les ayant attaqués dans l'em- « barras où ils se trouvaient et à l'improviste, il en tua « une grande partie : le reste prit la fuite et se cacha « dans les forêts voisines. »

Pour que, en partant ainsi du camp à minuit, César ait pu parvenir au bord de la Saône, à Montmerle ou à Saint-Bernard, et livrer bataille dans la même journée, comme il est naturel d'entendre ce texte, Ceysériat est un point trop éloigné : il faudrait franchir un intervalle de cinquante ou soixante kilomètres. Cherchons donc s'il n'y a point d'autre camp sur la route.

De Ceysériat-au-Revermont, nous descendons droit à Bourg-en-Bresse. Là, en continuant de marcher dans la direction de Mâcon, nous croiserions le chemin suivi par

les Helvètes, qui se dirige de Jassperon à Montmerle et à Saint-Bernard; nous laissons donc devant nous la voie de Mâcon, pour prendre à gauche, et suivre les pas des émigrants dans la direction de Châtillon-lès-Dombes et Montmerle ou Saint-Bernard. Nous arrivons à Saint-Denys-le-*Ceysériat*. Voilà un second camp de César, *castra Cæsarea*, dont le souvenir est resté. Celui-ci n'est plus qu'à environ trente-sept kilomètres de Montmerle, ou à quarante-sept kilomètres de Saint-Bernard. Cette distance paraîtra sans doute très-convenable, si l'on remarque l'expression du texte — *pervenit*, — et si l'on réfléchit que César dut, en effet, camper assez loin des Helvètes, pour tomber sur eux à l'improviste. Du reste, le camp était ici très-bien placé et couvert du côté de l'ennemi par la Veyle.

Saint-Denys-le-*Ceysériat* est donc, suivant nous, le lieu de ce camp d'où César, d'après les *Commentaires* (Plutarque dit Labiénus), partit à minuit avec trois légions, pour aller surprendre les Helvètes au passage de la Saône, dans la région de Montmerle ou de Saint-Bernard; et c'est dans l'un ou l'autre endroit que les Helvètes, et César après eux, passèrent la Saône : à la hauteur même qui correspond aux derniers gués de la Loire.

Du point de passage de la Saône, les Helvètes employèrent « *seize ou dix-sept jours de marche* » pour arriver « *en s'écartant de la rivière*, » probablement par Cluny, à *dix-huit mille pas* (vingt-sept kilomètres) de

Bibracte (Autun)[1]. » Ils auraient donc parcouru, suivant nous, depuis Montmerle ou Saint-Bernard jusque près d'Autun, environ *cent* kilomètres, ce qui fait six kilomètres par jour. On ne peut supposer gratuitement, ce nous semble, que les Helvètes aient fait moins de chemin par jour, c'est-à-dire qu'ils aient passé la Saône plus près d'Autun, plus haut que Montmerle.

En passant cette rivière vis-à-vis de l'une des deux vallées que nous avons indiquées, les émigrants comptaient probablement aller passer la Loire aux gués de Roanne ou de Feurs; mais César les ayant atteints et attaqués au passage de la Saône, ils ne purent plus, sans doute, en sa présence, s'engager dans ces vallées qui sont très-longues, et dont les versants sont en quelques points très-rapprochés et très-rapides.

§ V. — Marche des Helvètes suivis de César au delà de la Saône jusque chez les Lingons; soumission des débris de l'émigration. Tableau statistique du désastre qu'elle a éprouvé.

Nous ne pousserons pas plus loin l'étude des détails de cette première campagne de César en Gaule, ne connaissant pas suffisamment le terrain et les antiquités de la région d'Autun, pour nous former une opinion au sujet du lieu de la grande bataille qui fut livrée à dix-huit

(1) *De bello Gallico*, I, XXIII. Depuis l'époque où nous avons lu ce travail à l'Académie des Inscriptions, nous avons eu connaissance d'une *Note sur l'invasion des Helvètes dans les Gaules*, par M. Charles Cadot, ingénieur des ponts et chaussées, où notre aperçu précédent se trouve tout à fait confirmé par l'examen des conditions particulières de la contrée.

mille pas de cette ville. Les Romains y tuèrent encore environ 172,000 émigrants, dont plus de 100,000 incapables de porter les armes. Parmi les divers lieux indiqués jusqu'à ce jour comme ayant été le théâtre de cette bataille, celui de ***Montmort***, sur la rive droite de l'Arroux, à dix-huit mille pas d'Autun et non loin de Bourbon-Lancy, nous paraît réunir les principales conditions qu'exige le récit de César.

Nous allons maintenant mettre sous les yeux du lecteur la fin de ce récit, pour compléter ce qui concerne la marche de l'émigration des Helvètes, qui fut le prétexte de la guerre de Gaule; et nous présenterons ensuite le tableau statistique du désastre qu'éprouvèrent ces émigrants, afin de fournir ainsi un premier aperçu, net et exact, de la nature de cette guerre et du caractère militaire de César.

« Ceux des émigrants qui survécurent à cette bataille, « dit César, furent au nombre de 130,000. Ils marchèrent « sans s'arrêter tout le reste de cette nuit-là [1]; et, mar- « chant encore toute la nuit sans s'arrêter un seul « instant, ils parvinrent le quatrième jour sur le terri- « toire des Lingons [2], sans que les Romains, retenus « trois jours pour soigner leurs blessés et ensevelir les

(1) On s'était battu aux bagages pendant une partie de la nuit.

(2) Cette traduction littérale du texte donne à comprendre que les Helvètes, jusqu'à leur sortie du territoire des Eduens, ne marchèrent que de nuit. Sans doute, pendant le jour, ils devaient chercher des vivres, se tenir serrés en masses, de crainte d'être attaqués, et se reposer un peu.

« morts[1], eussent pu les suivre. César envoya aux Lin-
« gons des courriers avec une lettre où il leur défendait « de prêter assistance aux Helvètes, en blé ni en quoi que « ce fût, et les menaçait, au cas où ils leur prêteraient « assistance, de les traiter eux-mêmes comme les Hel- « vètes. Les trois jours écoulés, César, de son côté, avec « toute son armée, se mit de nouveau à suivre ces émi- « grants.

« Les Helvètes, dénués de tout, se résignèrent à faire « leur soumission et lui envoyèrent à cet effet des députés; « lesquels l'ayant rencontré en chemin, se jetèrent à ses « pieds en suppliants, et implorèrent la paix. César or- « donna que les Helvètes l'attendissent à la place même « où ils étaient; ils obéirent. Lorsqu'il y fut arrivé, il « exigea qu'on lui livrât des otages, les armes, et les es- « claves transfuges. Pendant qu'on les cherchait et qu'on « les rassemblait, la nuit étant venue, environ six mille « hommes du canton appelé *Verbigène*[2], soit qu'ils « fussent poussés par la crainte d'être après leur désar- « mement[3] livrés au supplice, soit qu'ils fussent entraînés « par une lueur de salut et comptassent que, sur une si

(1) Et sans doute aussi pour s'accommoder du butin qui dut être grand dans cette occasion ; car, pour les soldats de César, le butin était le mobile principal, comme nous le verrons. Il est dit ici : « On se battit aux « bagages jusqu'à une heure très-avancée de la nuit.... Après un long « combat, les Romains s'emparèrent des bagages et du camp. » (I, XXVI.)

(2) N'y a-t-il aucune trace de cet ancien nom, *Verbigène*; dans celui de deux villes suisses : *Berne* ou *Orbe*?

(3) Ces 6,000 hommes appartenaient donc à la catégorie des émigrants *en état de porter les armes*. Cette remarque n'est pas sans intérêt pour apprécier la sentence que César va prononcer contre eux.

« grande multitude qui avait fait sa soumission, ils pour-
« raient s'enfuir sans qu'on s'en aperçût tout de suite,
« ou même qu'on le sût jamais, sortirent du camp des
« Helvètes à la première veille (six heures du soir), et se
« dirigèrent à la hâte du côté du Rhin et du pays des
« Germains. Lorsque César en fut informé, il enjoi-
« gnit aux habitants du pays à travers lequel les fugitifs
« étaient partis, de les rechercher et de les ramener, s'ils
« voulaient eux-mêmes rester purs à ses yeux. Quand on
« les lui eut ramenés, il les traita en ennemis[1].

« Après que tous les autres émigrés eurent livré des
« otages, leurs armes, les esclaves transfuges, César les
« reçut à discrétion. Il ordonna que les Helvètes, les Tu-
« linges, les Latobriges retournassent dans leur pays,
« dans les régions mêmes d'où ils étaient partis; et comme
« ils avaient perdu leurs provisions de blé et qu'il ne leur
« restait plus rien chez eux pour vivre, il enjoignit aux
« Allobroges de leur fournir le blé nécessaire, et aux émi-
« grés de reconstruire leurs places fortes et leurs habita-
« tions rurales incendiées au départ. César fit cela par ce
« motif principal qu'il ne voulait pas que le pays aban-
« donné par les Helvètes restât vacant, de crainte que,
« vu sa fertilité, les Germains, qui habitent de l'autre
« côté du Rhin, ne passassent de leur pays dans celui
« des Helvètes, et ne devinssent limitrophes de la pro-
« vince de Gaule et des Allobroges.

(1) C'est-à-dire « il les fit mettre à mort. »

« Il permit aux Éduens, qui lui en firent la demande, « de céder sur leur territoire une place aux Boïens « dont ils appréciaient la remarquable bravoure. Ils « leur donnèrent des terres, et par la suite ils les « admirent à participer à leurs droits et à leurs li- « bertés. »

On doit remarquer ici que César, froidement, fait mettre à mort 6,000 émigrés, pour avoir tenté de regagner leurs foyers sans sa permission, et qu'il y renvoie lui-même tous les autres émigrés. La raison qu'il allègue paraît donc n'être qu'un prétexte, et porte à penser qu'il a simplement voulu se débarrasser de ces 6,000 hommes en état de porter les armes, lesquels étaient probablement tout ce qui restait de cette catégorie d'émigrés, sauf parmi les Boïens. Quant aux Boïens, tout braves qu'ils étaient, César n'avait plus à s'en inquiéter, dès que les Éduens, ses amis et alliés, s'incorporaient tout le reste de ce petit peuple.

Voici, pour terminer, le tableau statistique des résultats généraux de cette émigration des Helvètes, d'après l'ensemble des éléments qu'on trouve dans les *Commentaires* [1].

Peuples divers constituant l'émigration.	Helvètes....	263.000
	Tulinges....	36.000
	Latobriges..	14.000
	Rauraques..	23.000
	Boïens......	32.000
Nombre total des émigrants		368.000

(1) *De bello Gallico*, I, XII, XIII, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX.

Dont { en état de porter les armes...... 92.000 / hors d'état de porter les armes.. 276.000 } total	368.000
Helvètes-Tigurins tués ou dispersés avant le passage de la Saône (*quart des Helvètes*)..........................	66.000
Emigrants qui ont passé la Saône.....................	302.000
Il en a survécu à la grande bataille....................	130.000
Il en a donc été tué à cette bataille...................	172.000
Helvètes-Verbigènes mis à mort chez les Lingons.....	6.000
Helvètes-Tigurins tués avant le passage de la Saône (*grande partie de* 66.000)...........................	34.000
Nombre total des émigrants tués par les Romains......	212.000
Helvètes-Tigurins dispersés avant le passage de la Saône (*complément de* 34.000 *pour faire* 66.000)..............	32.000
Helvètes, Tulinges, Latobriges renvoyés dans leurs foyers...	110.000
Boïens établis chez les Éduens (*complément des survivants*[1])	14.000
Nombre total, égal..................................	368.000

(1) César ne dit rien ici du sort des Rauraques, en particulier; mais, au septième livre, dans l'énumération des cités qui envoyèrent une armée auxiliaire à Alesia, on voit de nouveau les Rauraques unis aux Boïens et imposés conjointement avec eux à un certain contingent de troupes. Ainsi, d'après ce rapprochement des textes, les Rauraques qui émigrèrent avec les Helvètes paraissent s'être fixés en Gaule avec les Boïens, auprès d'eux, sinon confondus avec eux. Cet aperçu est d'ailleurs confirmé par l'inscription de Gaëte, où l'on apprend que Munatius Plancus, qui amena des colons d'Italie dans le pays où est aujourd'hui Lyon, en amena pareillement dans le pays primitif des Rauraques, à *Rauricum* (ou *Rauracum*, *Augusta Rauricorum* ou *Rauracorum*, aujourd'hui Augst, dans le canton d'Argovie, d'après M. L. Rénier, Itinéraires romains de la Gaule). Voici cette inscription intéressante :

L. MUNATIUS. C. F. L. N. PRO.
PLANCUS. COS. IMP.
ITER. VII. VIR. EPULON. TRIUMPH.
EX. RÆTIS. ÆDEM. SATURNI.
FECIT. DE. MANUBIIS. AGROS DI-
VISIT. IN. ITALIA.
BENEVENTI. IN. GALLIA. COLO-
NIAS. DEDUXIT.
LUGDUNUM. ET. RAURICUM.

§ VI. Antiquités locales concordantes.

Les antiquités locales qui ont trait à la septième campagne viendraient naturellement confirmer celles qui se rapportent à la première; et ce n'est qu'en les examinant toutes ensemble qu'on pourrait estimer au juste la valeur de chacune d'elles. Nous ne devions pas cependant les réunir, et confondre ainsi des événements tout différents. Sous la réserve de cette observation, nous n'indiquerons ici que celles des antiquités locales qui peuvent se rattacher aux deux itinéraires que nous venons de décrire, en y joignant toutefois quelques indices relatifs à la sixième campagne, sur laquelle nous n'avons pas à revenir. Ce nouveau rapprochement des antiquités locales de cette frontière avec le récit des *Commentaires* montrera, une fois de plus, combien la route que nous avons suivie était familière à César.

Plusieurs des éléments historiques que nous allons produire ici n'ont encore été remarqués que par nous seul. Nous prétendons moins les discuter complétement qu'attirer l'attention sur ces points, ne songeant nullement, du reste, à faire dépendre de la certitude d'une trace locale des événements dont il s'agit, ou d'une étymologie, la rigueur de notre thèse.

Procédons à ces recherches locales d'abord autour de la Perte du Rhône, puis en suivant la marche de César.

I. Le tunnel de Bellegarde est percé sous un vaste plateau appelé le *Crédo* ou le *Grand Crédo*. Il est incon-

testable que les Helvètes ont passé sur ce plateau; il est probable qu'ils y ont stationné. On y a trouvé une certaine quantité d'ossements humains, parmi lesquels des os d'enfants très-jeunes; on en trouve encore aujourd'hui à vingt centimètres environ de profondeur dans le sol [1]. Nous en avons examiné nous-même quelques-uns avec soin. L'aspect de la surface de ces os, leur état intime et la facilité de les réduire en poussière, ne permettent pas de douter qu'ils ne soient là depuis bien des siècles. Quand on commença, il y a une cinquantaine d'années, à labourer le plateau du *Crédo*, la charrue, en certains endroits, *y menait les os comme les pierres* , suivant l'expression de quelques hommes du pays qui, bien jeunes alors, y conduisaient les troupeaux. Or, le plateau est constitué d'un terrain d'alluvion mélangé de galet provenant des Alpes. Cependant, rapporte-t-on encore, « *les moutons recherchaient les parcelles de ces os et les croquaient comme du sel.* » Il paraît donc que jadis ces ossements étaient en nombre considérable, et le lieu en présenterait une explication. Le pays n'offre que bien peu d'eau à facile portée

(1) Un chemin conduit du village de Grezin au Crédo, en traversant la grande route de Bellegarde à Genève, à côté de la première maison qui se trouve sur la route près de ce village. Par ce chemin, à huit cents mètres environ de cette maison, l'on parvient sur le plateau. Là, en obliquant à gauche, on traverse un champ d'une trentaine de mètres de largeur, après lequel il faut gravir un petit tertre qui offre de ce côté deux mètres de hauteur; il est aplani en dessus et se termine au sud par une pointe, où le terrain s'éboule. C'est là, à l'extrémité méridionale de ce petit tertre, et dans le voisinage, qu'on trouve les ossements dont nous parlons.

pour 360,000 hommes et les attelages. Deux petites sources sortent dans cet endroit; il put s'y établir une station des malades, des enfants, des femmes, pendant le défilé de tant de monde, et ces ossements ont pu provenir des premières victimes de tant de souffrances que durent éprouver les malheureux émigrants.

Le nom singulier de *Crédo* ou *Grand Crédo* que porte ce lieu remonterait-il (par *Cré-do, crêt-d'os*) à *Crest* ou *Grand Crest des os? Cré, crêt, crest* (*crista*), c'est le mot par lequel on désigne dans ce pays une élévation du sol, une hauteur, une crête, une pointe de montagne. Or, sur la hauteur du *Crédo*, on dut voir des os pendant longtemps, soit les ossements abandonnés des animaux qui y périrent ou qui y furent tués par les émigrants, soit les ossements des hommes qui purent y mourir et qu'on aurait imparfaitement enterrés.

II. Un pont sur la Valserine sépare aujourd'hui les maisons de Bellegarde de celles d'un hameau adjacent, *Coupi* ou *Copi* (sur la carte de Cassini). *Bellegarde*, c'est évidemment un nom moderne appliqué à un poste de frontière *facile à garder* [1], comme on le voit en jetant les yeux au fond de l'abîme creusé par la Valserine. Mais *Coupi* ou *Copi*, est-ce un nom ancien? A l'endroit où se trouve le pont, les deux bords escarpés de l'abîme sont

---

(1) Ou peut-être, *bellement gardé*, quand le maréchal de La Verdin « *se campa sur cette frontière,* » au passage des Espagnols, comme on l'a vu dans une citation de notre Notice géopraphique.

assez rapprochés pour qu'on ait pu facilement établir là, avant tout autre pont, un pont de bois au moyen de poutres solidement réunies. Ces assemblages de poutres, qui sont encore usités dans le pays pour passer la Valserine et même le Rhône, s'appelaient en latin *copulata ligna*, poutres couplées, ou *copulati ligni*, ou *coplati ligni*. A-t-on pu dire par abréviation, d'abord *coplati*, puis *Copi;* comme on dit encore de nos jours, dans ce même pays, la *Planche*, pour désigner la passerelle d'Arloz, le *Pont*, pour désigner le village de Bellegarde?

III. Le lieu où campa, suivant nous, l'armée de César à son entrée en Gaule, l'unique place que le rapprochement de la géographie et des textes permette d'assigner à ce camp, s'appelle *les Tates*. Une tradition, qui a exercé la plume de quelques écrivains du pays, rattache à ce lieu des souvenirs lointains et confus de Sarrasins et d'une ville de ce nom, *les Tates*. Ce mot serait-il une modification de *stativa*, qui aurait indiqué jadis un lieu d'étape, une station de troupes, un camp où les légions ont fait séjour? Le nom ancien a-t-il été *les States?*

Au sommet de la colline des Tates est le plateau de *Musinens*. Le vent du Nord y souffle comme à Avignon : on y a vu souvent des toits emportés, de lourdes voitures renversées, etc. Le nom de ce lieu, *Musinens*, ne présente-t-il aucune trace d'un des mots latins *musice*, *musso*, *mussito*, *mugio*, *muginor*, que les soldats romains campés là auraient, par plaisanterie sur le sifflement du vent, appliqué à ce lieu, et qui y serait resté?

Suivons la voie que prit César; et pour abréger, qu'on veuille bien nous permettre d'appeler simplement *piste* la voie primitive, telle qu'elle était à cette époque, en conservant le nom de *route* pour désigner le chemin amélioré par des travaux d'art exécutés depuis lors. La voie que nous suivons à partir de Bellegarde, en traversant le Jura moyen par le *défilé de Nantua*, n'a jamais pu être difficile, sur aucun point, pour une armée capable d'avoir franchi les Alpes en sept jours. Cette voie est généralement ascendante jusqu'au lac de Sylan, placé sur la ligne de partage des eaux du Rhône et de l'Ain, à 595 mètres au-dessus du niveau de la mer. Dans toute cette partie du trajet, la piste a été couverte par la route même, vu les difficultés du terrain; et sur plus de la moitié du parcours où il existe aujourd'hui deux routes, par suite de rectifications modernes, il va sans dire que c'est la plus ancienne de ces deux routes qui recouvre la piste; mais nous devons faire remarquer que s'il a été utile d'établir la route nouvelle, c'est précisément parce que l'ancienne recouvre le chemin primitif, lequel avait dû chercher le terrain naturellement favorable pour poser le pied, et se trouvait en beaucoup d'endroits d'un tracé défectueux.

IV. Le lac de *Sylan* porte un nom des *Commentaires*. Immédiatement avant la sixième campagne, le lieutenant de César, *M. Sylanus*, fut envoyé en Italie avec deux collègues, pour lever des hommes et constituer trois légions qu'ils amenèrent dans la Gaule Celtique avant la fin de

l'hiver [1]. Remarquons sur la carte de Cassini, à l'extrémité orientale du lac de Sylan, un nom inscrit là, ***Tour de Sylan***, pour indiquer un domaine dont la maison rustique n'a certainement jamais été flanquée d'une tour. Voilà cependant un indice de lieu fortifié. En cherchant, nous avons remarqué au bord même de la route, à main gauche pour qui vient de Bellegarde et au nord-ouest de la maison du domaine, un petit mamelon, d'une forme qui nous a paru singulière, et qui mérite un examen. La base de ce mamelon est régulièrement circulaire. A deux ou trois mètres de hauteur, il présente une plate-forme en couronne, de cent mètres environ de diamètre. Au pourtour de cette plate-forme, la pente, régulièrement égale partout, est d'environ quarante-cinq degrés. Au centre, on voit un relief comme seraient les ruines d'une tour élevée jadis au sommet du mamelon, et par conséquent, d'après ce qui précède, cette tour aurait été environnée d'une enceinte forte, pour en défendre l'approche. Ces divers reliefs du terrain, bien qu'atténués et en partie effacés par la culture, sont manifestement configurés de main d'homme; une source d'eau vive, qui ne tarit jamais, sort du tertre même au bord de la route. Avant qu'on eût fait écouler par une tranchée l'eau de la vallée adjacente (où le lac se prolongeait encore

---

(1) *Multis de causis Cæsar majorem Galliæ motum expectans, per M. Sylanum, C. Antistium Rheginum, T. Sextium, legatos, delectum habere instituit...... Celeriter confecto per suos delectu; tribus ante exactam hiemem et constitutis et adductis legionibus....* (*De bello Gallico*, VI, 1.)

à l'époque de la carte de Cassini), ce tertre devait être entouré d'un marécage, qui en eût rendu la défense plus facile. Le fait se reproduit de nos jours, lorsque, par suite de grandes pluies, les eaux du lac inondent la vallée. Du côté de la montagne, un petit col que la route franchit aurait, jadis, permis de communiquer avec ce mamelon fortifié et entouré d'eau. C'est le seul relief de terrain non dominé par la montagne qu'on aperçoive autour de soi. En considérant tout cela, nous avons été porté à nous demander s'il n'aurait point existé en cet endroit, au milieu du défilé et au point culminant de la voie, une *tour*, un poste, une *station*, pour les légionnaires de *Sylanus*, qui venaient rejoindre l'armée de César à travers ces montagnes, au cœur de l'hiver, *tribus ante exactam hiemem adductis legionibus?* Il serait bien facile de s'éclairer sur la constitution intérieure de ce mamelon en faisant quelques fouilles.

Ce même nom d'un lieutenant de César se rencontre encore sur deux autres points de la voie d'Italie en Gaule, par le pays des Sébusiens (le Bugey). En venant d'Italie par le petit Saint-Bernard, on peut quitter la route de Genève à Mionnas (relai de poste entre Rumilly et Frangy), pour prendre à gauche par Droisy, passer le Rhône à Seyssel (*Condate*), suivre par la route départementale n° 12, qui longe le versant du mont *Retort* (terrain sec, exposé au soleil), et enfin rejoindre à Châtillon la voie du défilé de Nantua; on aura ainsi évité la traversée de la *Semine* qu'un sol argileux, retenant l'eau partout, même

dans les terrains inclinés, rend presque impraticable l'hiver.

Or, *sur ce chemin*, *le meilleur pendant l'hiver*, à environ quatre kilomètres au nord de Seyssel, un village porte le nom de *Sylan*. Son emplacement, sur un coteau exposé au midi, avec un ruisseau qui en baigne le pied, convient parfaitement pour une station de troupes pendant la saison rigoureuse. Ce *village de Sylan* est à une étape de la *tour de Sylan*.

Puis, en continuant de marcher par cette voie dans la direction du nord-ouest et de Samarobriva, où se rendaient les légions conduites par Sylanus auprès de César, on rencontre encore à la distance d'une étape un troisième lieu qui a conservé le nom de Sylanus. C'est le *vallon de Sylan*, au versant oriental du plateau que nous considérons comme ayant été l'oppidum d'Alesia, vallon où coule un petit ruisseau limpide dont la source est dans le village même d'Izernore.

Revenons à l'examen de la voie. Le lac de Sylan se trouve au milieu du défilé de Nantua. La voie, après avoir monté jusque-là, côtoie le lac du seul côté où l'on puisse passer (du côté nord), puis au delà elle descend à l'ouest. Ici tout d'abord, le thalweg du défilé étant très-rapide, la route a été dirigée, au moyen de travaux d'art, par le versant de gauche, afin de prolonger et d'adoucir la pente. La piste, qui suivait le thalweg, s'est trouvée ainsi délaissée au fond de la vallée et à distance de la route. On peut l'y voir encore aujourd'hui se déta-

cher au point où la route prend par le versant de la montagne, et descendre plus rapidement par le thalweg, jusqu'à l'endroit où apparaît la source du ruisseau de Merloz, appelée *Doye des Neyrolles*. La piste passe à droite de cette source et se perd au delà sous les cultures, où on la reconnaît encore pendant quelques centaines de mètres. Puis, on la retrouve plus loin, par places, sur le pied du versant de droite. Enfin, on en voit encore une dernière portion notable qui vient rejoindre la route à deux cents mètres avant l'entrée de Nantua.

V. Au de là de Nantua, la piste se confond avec la route qui suit le bord du lac, jusqu'à la *Cluse*, où le défilé se termine. Cette extrémité occidentale de la grande cassure totale des monts Jura présente, comme on voit, le nom latin d'un lieu *qui ferme, Clusius*, indice qui peut naturellement se rattacher à un événement de guerre, à un souvenir de *porte close* en ce point de la voie.

Des trois routes qui divergent de la Cluse, nous suivons celle qui mène à l'ouest, à Mâcon et Nevers, par Bourg-en-Bresse. Dans cette direction le chemin primitif évitait d'abord une prairie marécageuse en se détournant au nord, du côté de Sénoche (aujourd'hui Montréal); puis, il revenait au sud pour passer l'Ognin à Brion, village d'origine antique. Les éléments de son nom, Bri-on, *Brig-One*, peuvent-ils signifier *pont* de l'*One*, pont de l'Ognin (rivière appelée *Onix* dans les chartes)? Ce lieu fut un *castrum*. C'est là que mourut

l'empereur Charles le Chauve, *en revenant d'Italie*[1]. Au delà de Brion, la piste, que nous croyons reconnaissable encore sur divers points, reprenait la direction de l'ouest, et gravissait le mont Bertian comme la route actuelle, qui la recouvre dès lors en se dirigeant aux mêmes cols, pour franchir plusieurs crêtes de montagnes jusqu'à la plaine de Bresse. Cette plaine s'ouvre aux regards lorsqu'on arrive sur la dernière crête des monts Jura, un peu au-dessus de Ceysériat-au-Revermont.

VI. Nous avons précédemment, pour ne pas interrompre l'examen du texte de César, réservé ce qui concerne les traces antiques qu'on trouve à Ceysériat-au-Revermont et dans le voisinage. Il existe à ce sujet des difficultés d'explication qui ont été mises en relief par des hommes de grand mérite, difficultés que nous ne devons ni taire, ni éluder, et qu'il conviendrait de résoudre, si c'est possible. Parlons d'abord d'une *enceinte fortifiée*, exécutée avec des pierrailles, *sur la roche de Cuiron*, à l'orient de Ceysériat.

Pour exposer la question, nous ne pouvons mieux faire que de citer quelques passages de l'ouvrage de De Lateyssonnière. Voici ce qu'il dit à ce sujet[2] : « M. Delandine a fait une dissertation[3] sur une enceinte con-
« struite avec des pierres brutes au sud-est de la roche de
« Cuiron, située à un quart de lieue à l'est de Ceysériat.

(1) On peut en voir les preuves dans l'ouvrage de De Lateyssonnière, t. I, et dans les *Etudes archéologiques sur le Bugey* de D. Monnier. Bourg-en-Bresse, Bottier.

(2) Ouvrage cité, t. I, p. 137. — (3) Lyon, 1780. Chez Lefaucheux.

« Cette enceinte est divisée en trois parties : la première, « de forme triangulaire, a 360 pas dans sa plus grande « longueur; ses deux autres côtés ont chacun environ « 300 pas de long; un rocher à pic la borne d'un côté. « Des fossés et des remparts en pierres et en gazon sépa- « rent cette enceinte des deux autres qui sont plus éten- « dues. Celles-ci contiennent des tas de pierres disposés « en lignes parallèles : chaque tas est à une distance de « 20 pieds de ses voisins. M. Delandine croit avec raison, « d'après le silence de César, qu'aucun de ses lieutenants « n'est venu camper sur cette montagne. Il fait observer « que ce lieu aurait été mal choisi pour y placer une sta- « tion militaire, parce qu'on y aurait été éloigné du pas- « sage naturel de la vallée de la Reyssouse à celle du « Suran. En outre, il aurait fallu *aller chercher l'eau à une* « *grande distance*, si un corps d'armée était venu sta- « tionner sur cette montagne. M. Delandine attribue cet « ouvrage aux Gaulois, et il conjecture que ces enceintes « avaient servi aux assemblées des druides.

« M. Riboud a inséré, à la suite de l'*Annuaire du dépar-* « *tement de l'Ain* pour 1824, un mémoire sur cette en- « ceinte de pierrailles.... M. Riboud disserte longuement « pour prouver que cet ouvrage fut construit par T. La- « biénus, lieutenant de César, et qu'il quitta les environs « de Genève pour venir camper sur cette montagne, afin « de s'opposer au passage des Helvètes. Cette conjecture « improbable est formellement contredite par le récit de « César.

« Ces cônes de pierrailles et ces enceintes peuvent avoir « été faits, soit pour cultiver plus facilement cet espace « de terrain, soit pour servir de retraite aux habitants « du pays, au milieu des forêts dont il était autrefois « couvert. Les invasions fréquentes des peuples du Nord, « les pestes fréquentes, obligeaient souvent les anciens « peuples à quitter leurs demeures ordinaires et à se ré- « fugier sur les parties les moins accessibles et les plus « élevées de leur pays. Il vaut mieux avouer notre igno- « rance complète sur l'origine de ces ouvrages, que de « hasarder d'autres conjectures. »

On voit quelles sont les trois opinions émises jusqu'ici pour expliquer l'origine de cette enceinte fortifiée qu'on trouve sur la roche de Cuiron. Aucun de ces trois auteurs ne songe à César en cherchant à se rendre compte soit du monument de Cuiron, soit du nom de *Ceysériat*. Jusqu'à ce jour, en effet, on a généralement admis que César, en revenant d'Italie avec les cinq légions de renfort qu'il amenait pour porter la guerre en Gaule, a passé par Briançon, Gap, Valence, Vienne; et dans cette opinion, comment eût-il pu venir à l'esprit que César eût passé à Ceysériat-au-Revermont?

Mais maintenant que nous pouvons, d'après ce qui précède, nous appuyer sur la marche de César par cette voie de l'ouest, pour tâcher de nous expliquer le fait d'un retranchement établi sur la roche de Cuiron, nous posons la question de la manière suivante : *Quel aurait été le motif de fortifier ainsi le sommet du mont au versant duquel se trou-*

vait le camp de César, le sommet fortifié n'ayant point d'eau à facile portée? Après avoir bien cherché, voici la seule explication que nous ayons su trouver : on l'appréciera.

Le texte des *Commentaires* donne très-clairement à comprendre que César, arrivé en vue de la Saône, attendit là, pendant que ses éclaireurs allaient reconnaître de près la position des Helvètes, et sans doute encore pendant que trois légions s'approchaient d'eux, à pas de loup, et attendaient elles-mêmes, pour s'élancer à l'instant propice sur les derniers qui resteraient au bord de la rivière. Pendant tout ce temps-là, César avec les trois autres légions ne fit-il rien au sommet de Revermont? Il nous semble, en effet, que tout le reste de l'armée dut attendre là, campé au versant de la montagne, en évidence, et loin des Helvètes, afin de les entretenir dans une sécurité trompeuse. César, d'ailleurs, avait intérêt à exercer aux travaux de retranchement ses légions nouvellement formées; et il pouvait juger utile de prendre quelques précautions en arrivant ainsi dans un pays inconnu et proche de l'ennemi.

Nous lisons dans le deuxième livre des *Commentaires*[1] :
« Mais la tenue et l'ordre de l'armée en marche étaient
« tout autres que les Belges l'avaient rapporté aux Ner-
« viens; *car, dès que l'ennemi se trouvait proche*, César,
« *c'était son habitude*, conduisait six légions ne portant
« que les armes : derrière elles, il plaçait les bagages de
« toute l'armée : puis, deux légions, les dernières levées,

(1) *Sed ratio ordoque agminis... (De bello Gallico*, II, XIX.)

« fermaient soigneusement la marche et gardaient les « bagages. » Voilà une précaution que César avait l'habitude de prendre en marche quand il arrivait au voisinage de l'ennemi; or c'était le cas où il se trouvait à Ceysériat-au-Revermont.

Rapprochons de cela une autre précaution qu'il prit dans la grande bataille où il tailla en pièces le gros des Helvètes émigrants. Voici ce que disent les *Commentaires*: « César se détourna dans la direction de Bibracte... Les « Helvètes, revenant sur leurs pas, commencèrent à pour- « suivre l'arrière-garde des Romains et à l'attaquer. Ce « que voyant César, il porta son armée sur une colline « voisine et envoya la cavalerie soutenir le premier choc « de l'ennemi. Pendant ce temps-là il fit lui-même ranger « les quatre légions de vétérans à mi-côte, sur trois lignes, « de telle manière qu'il pût placer en haut de ce corps de « bataille, *au sommet de la position*, les deux légions qu'il « avait tout récemment levées dans la Gaule Citérieure, « avec tous les auxilliaires, et ainsi couvrir de monde « toute la montagne. En même temps, il ordonna que les « bagages fussent réunis tous au même lieu, et *que les « hommes de la ligne de bataille supérieure se missent à « fortifier ce lieu.* »

Voilà donc ici un retranchement exécuté par précaution, même pendant que la bataille est déjà engagée. Qu'un accident survienne, ce qui est si fréquent à la guerre, comme César l'a dit et répété, que cet accident jette le trouble dans son armée, il aura derrière lui un lieu

retranché, pour parer à un désastre, pour avoir le temps de se reconnaître et de recourir à quelque expédient de son génie.

Nous concluons, par analogie avec ces exemples, que l'enceinte fortifiée qu'on voit encore aujourd'hui sur la roche de Cuiron, a pu être un fort, un *réduit*, établi là par César à la veille d'attaquer les Helvètes. Ce guerrier, qui ne négligeait rien, aurait ainsi fortifié le sommet du mont au versant duquel il campait à Ceysériat, par le même motif de prudence qui lui fit, quelques jours plus tard, fortifier le sommet du mont au versant duquel il rangeait les légions en face de ces mêmes Helvètes. Cette précaution aurait été ici d'autant mieux motivée, que César se trouvait en pays inconnu, entouré de populations dont les sentiments à son égard ne pouvaient inspirer confiance, et qu'il approchait d'un ennemi redoutable, soit par le nombre des hommes, soit parce que précédemment ce même ennemi avait fait passer une armée romaine sous le joug. On connut bien du reste la bravoure de cet ennemi dans la grande bataille qui survint peu de jours après, et où, depuis une heure après midi jusqu'à la nuit, aucun Helvète ne put être vu lâchant pied [1].

---

(1) Il a existé, à l'époque de César, deux Romains du nom de *Curion*, le père et le fils. Le père, tribun violent, orateur fougueux, fut d'abord l'ennemi déclaré de César; mais comme il était de mœurs dissolues, couvert de dettes, et qu'il avait grand besoin d'argent, César acheta son dévouement, et ce Curion joua un grand rôle dans la guerre civile. L'un des deux a-t-il fait la première campagne de Gaule, et son nom, à peine modifié, serait-il resté en souvenir de sa présence au retranchement établi sur la roche de *Cuiron*?

Qu'on accepte ou non cette manière d'expliquer le fait de l'enceinte fortifiée dont nous venons de parler, il n'est pas sans intérêt, pour l'appréciation des événements de la guerre de Gaule, d'avoir rapproché ces témoignages d'une extrême prudence, chez un homme dont les incroyables succès furent souvent dus à une audace encore plus incroyable, et par conséquent, imprévue. Pompée lui-même, qui devait connaître César, n'avait pu croire qu'il osât l'assaillir dans ses retranchements de Pharsale, et le voyant s'avancer : *Ad castra etiam!* s'écria-t-il éperdu, et il s'enfuit.

VII. Le camp retranché de la roche de Cuiron est à l'une des deux extrémités, et au seul point de facile accès, d'une croupe de montagne oblongue, qui présente de tous les autres côtés des versants très-rapides. Le retranchement placé là achevait donc de rendre inabordable la position du sommet. Ceysériat se trouve au versant occidental de la montagne et dans la vallée même de la Saône, en un lieu où la pente s'adoucit, et au bord d'un ruisseau. On voit sur un tertre voisin un village qui porte, ainsi que la montagne elle-même, le nom de *Mont-July*, *mons Julii*, le *mont de Jules*. N'est-ce pas là comme une signature de Jules César? Elle est bien authentique; on peut s'en assurer sur la carte de Cassini, sur celle de l'État-major, sur toutes. Quelle transmission d'oreille en oreille? *mont July*, *mons Julii*, rien n'a changé dans le son, absolument rien, depuis dix-neuf cents ans.

On dit que, parmi les peuples, le souvenir du mal

qu'on leur a fait est plus durable que celui du bien. Aussi, quel témoignage que ce *mont July!* Ni temps, qui détruit tout, ni les hordes du Nord, en s'écoulant vers le soleil par la vallée de la Saône, tout le long des monts Jura, à plusieurs reprises et comme une lave incendiaire, n'ont pu effacer, au flanc du Revermont gaulois, le nom de l'envahisseur romain, *Julii.* Si ce nom est resté là, invariable, n'est-ce pas pour attester que là, devant ce mont, fut accompli dans un premier guet-apens le massacre de cette foule de retardataires de l'émigration des Helvètes ; et que là encore repassèrent les derniers débris de ce peuple : vieillards, femmes et enfants, que le glaive fatigué du vainqueur refoulait en masse dans leur pays, affamés, sans abri, laissant des morts à chaque pas ?

Ces lieux ont donc vu pénétrer en Gaule l'homme qui fut si meurtrier au genre humain. Voilà où ses légions campèrent ; voilà où sa tente fut dressée ! Il est monté ici. C'est d'ici que, pour la première fois, il put étendre ses regards sur ces contrées dont il espérait tant ; sur cette Gaule à laquelle il venait, au déclin de l'âge mûr, demander le pouvoir suprême dans Rome ; et qui l'y éleva en le couronnant de la gloire terrible d'avoir tué, massacré ou vendu en esclavage plus d'un million [1] de nos aïeux, et

(1) Eutrope a fait le compte général : « Sous le commandement de « César, dit-il, il a été tué en bataille onze cent quatre-vingt-douze « mille hommes des ennemis ; car il n'a pas voulu annoter combien il « a péri de monde dans ses victoires de la guerre civile. — *Ejus ductu « undecias centum nonaginta et duo millia hostium cæsa sunt. Nam quantum « bellis civilibus fuderit, noluit annotare.* » (EUTROPE, *Epitome belli gal-*

en lui fournissant assez d'or pour qu'enfin Rome trouvât l'*acheteur* prévu par Jugurtha [1].

Nec qualem meminere vident; majorque ferusque
Mentibus occurrit, victoque immanior hoste.
.................Nec solum vulgus inani
Perculsum terrore pavet, sed Curia; et ipsi
Sedibus exiliere Patres, invisaque belli
Consulibus fugiens mandat decreta Senatus [2].

LUCAIN.

Cette première vue de la Gaule, du haut du *mont July*, spectacle immense et magnifique, ne dut, ce nous semble, jamais sortir de la mémoire de Jules César. C'est là, sans doute, qu'il se reportait dans sa pensée, lorsqu'il dictait ces mots : ***Flumen est, Arar, quod per fines Æduorum et Sequanorum in Rhodanum influit, incredibili lenitate....*** Du *mont July*, en effet, nous l'avons devant les yeux, ce bel Arar gaulois, qui passe à travers le pays des Éduens en venant du pays des Séquanes, et allant si doucement au Rhône qui l'enlève et l'emporte dans la mer.

.....Qua Rhodanus raptum velocibus undis
In mare fert Ararim.

LUCAIN.

---

lici.) Si dans ce nombre total de barbares tués les armes à la main, on fait la part de la Gaule, en ajoutant ce qu'il y a péri de population sans armes, par le fer, le feu, la faim, dans les habitations, les champs, les bois, les marais, comme il est dit en vingt passages de César, de Suétone, d'Eutrope, on verra que notre expression ci-dessus est certainement trop faible. Appien dit d'un seul trait : un million de barbares tués dans les combats et un million emmenés captifs.

(1) SALLUSTE, *Jugurtha*, XXXV.

(2) Il est facile de voir, dans vingt passages des *Lettres de Cicéron à Atticus*, que les expressions du poëte que nous citons ici n'ont rien d'exagéré.

Voilà *Matisco* des *Commentaires;* voilà *Cabillonum ad Ararim;* voilà, au dernier plan du tableau, la chaîne des montagnes Éduennes; *Bibracte* est là derrière. Apercevez-vous ici, un peu à gauche, ces quelques petites taches grises, comme des points sur la dernière ligne de l'horizon? Ce sont les pointes des montagnes des *Arvernes.*

Salve, magna parens frugum,.......... tellus!
Magna virum!

VIRGILE.

« Salut, terre, puissante mère de moissons, puissante mère de vaillants hommes! » C'est là qu'est né Vercingétorix, un Gaulois qui n'aura pas les défaillances de Pompée : il tiendra ferme, lui, devant César et la famine ensemble.

RÉSUMÉ.

Sur les lieux mêmes où nous venons d'être conduits en suivant la marche des Helvètes et de César à la *première campagne* de Gaule, nous allons retrouver, dans la *septième campagne*, Vercingétorix en face du grand guerrier de Rome; mais alors le récit de César serait insuffisant pour qu'on parvînt à reconnaître les mouvements des deux armées, si l'on n'avait pas dans la pensée un souvenir très-distinct de sa marche à l'invasion de la Gaule. Nous avons donc un double intérêt à reprendre ici en peu de mots nos déterminations générales à ce sujet.

Nous croyons avoir démontré, d'après le terrain, les textes et les antiquités locales :

Que César, après avoir laissé à Labiénus le commandement des ouvrages élevés sur la rive gauche du Rhône, depuis le lac Léman jusqu'au mont Jura (montagne du Vuache), pour empêcher les Helvètes émigrants de passer le fleuve, et être allé à la hâte en Italie chercher des renforts, en revint avec les cinq légions qu'il amenait (à la

hâte encore et par le plus court chemin), ***dans la direction du corps d'armée de Labiénus;***

Qu'il revint ainsi par les points suivants : Aoste, le col du Petit Saint-Bernard, la Tarentaise (qui était le pays des Centrons), Montmeillan (jusqu'où les Voconces remontaient sur la rive gauche de l'Isère), Chambéry (chez les Allobroges) Aix-les-Bains, Frangy et la Perte du Rhône, ***porte de la Gaule***, où ***Labiénus se joignit à lui*** avec son corps d'armée;

Que César passa le Rhône, pour entrer en Gaule avec toute son armée, sur les trois points rapprochés où ont existé de temps immémorial le pont de Grezin, le pont de Lucey, la passerelle d'Arloz, et qu'ainsi il entra en Gaule ***chez les Sébusiens*** (par Bellegarde en Bugey), à la limite des Sébusiens et des Séquanes au bord du Rhône, où il campa sur la ***colline des Tates*** et le ***plateau de Musinens*** (à cette place même qui est occupée en partie aujourd'hui par la station du chemin de fer de Lyon à Genève).

Que les Helvètes, voulant aller à l'ouest chez les Santons, après avoir obtenu des Séquanes le passage sur leur territoire (la Franche-Comté), avec garantie réciproque, par otages donnés et reçus, qu'il ne serait fait ni tort en passant ni empêchement au passage, quittèrent leurs foyers par la cassure du Grand Jura où se trouve aujourd'hui le ***fort de l'Ecluse;*** qu'ensuite ils ravagèrent, au versant du plateau du ***Crédo***, en face de la colline des Tates, des propriétés que des Allobroges avaient au delà du Rhône (comme en ont encore aujourd'hui

au même lieu leurs descendants), et que les otages entre Helvètes et Séquanes ne garantissaient point; que de là, les Helvètes cheminant toujours par le pays difficile des Séquanes, allèrent, après un détour au nord en côtoyant la Valserine, reprendre la direction de l'ouest par la vallée de la Bienne, ensuite par celle de l'Ain, puis à travers le Jura occidental, et débouchèrent en plaine chez les Éduens dans la région de Bourg-en-Bresse, où ils ravagèrent les campagnes, prirent d'assaut les *oppida;* qu'ensuite, poussant droit au sud-ouest, ils entrèrent sur le territoire des Ambarres (dans les Dombes), qu'ils ravagèrent également; et qu'enfin, ils arrivèrent au bord de la Saône, près de Montmerle ou de Saint-Bernard, vis-à-vis des vallées qui leur ouvraient l'ouest dans la direction de Roanne ou de Feurs, points où l'on peut encore d'ordinaire passer facilement la Loire à gué;

Qu'alors César, dans sa position devant la Perte du Rhône, renseigné sur tout ce qui s'était passé en son absence, reçut là, ***non ailleurs***, la députation des Éduens qui lui demandaient vengeance contre les Helvètes, le message des Ambares qui lui demandaient du secours, et les plaintes des Allobroges qui avaient au delà du Rhône des habitations rurales et autres propriétés, lesquels accoururent lui montrer, ***de la place où il se trouvait***, que les Helvètes ne leur avaient rien laissé que le sol de leurs champs : triple prétexte dont César a cherché à couvrir son invasion préméditée de la Gaule.

Qu'il marcha directement du côté où se trouvaient les

Helvètes, par la voie que suit de temps immémorial la grande route de Genève à Nevers, par le défilé de Nantua ; qu'il parvint ainsi au col du *mont July*, sur la dernière crête des monts Jura du côté de la Saône, point de la route d'où ses regards purent s'étendre à perte de vue sur le cours de la rivière jusqu'au Rhône, à travers une immense étendue d'un pays fertile, et qu'il campa, un peu au delà de ce point culminant, au bord d'un ruisseau, à *Ceysériat*, bourg dont le nom rappelle ce campement de César, *castra Cæsarea ;*

Que César attendit là, pendant que ses éclaireurs allèrent dans la plaine reconnaître de plus près la position exacte des Helvètes, examiner où et comment ils passaient la Saône, combien il en restait à passer ; que, son plan arrêté, il fit avancer trois légions dans la plaine jusqu'à Saint-Denys-le-*Ceysériat*, autre *castra Cæsarea*, camp avancé, d'où, lorsqu'il ne resta plus en deçà de la Saône que le quart des Helvètes, les trois légions partant à minuit allèrent surprendre cette portion des émigrants dans l'embarras du passage de la rivière, en tuèrent le plus grand nombre et dispersèrent le reste dans les forêts voisines ;

Qu'ensuite César, traversant lui-même la Saône, suivit pas à pas le gros des émigrants qui se dirigeait au nord-ouest, en s'écartant de la rivière (probablement par Cluny), et parvint avec eux, après seize ou dix-sept jours de marche, à dix-huit mille pas (27 kilomètres) de *Bibracte* (Autun), où, dans une seconde bataille, il

en tua le plus grand nombre et s'empara de tous les bagages.

Ceux qui survécurent se dirigèrent du côté du pays des Lingons; et là, dénués de tout, par suite des menaces et de l'habileté politique de César, ils firent leur soumission; laquelle eut lieu, selon toute probabilité, *dans la région de Saint-Jean-de-Losne.*

Marquons ce point, pour nous reconnaître plus tard sur le terrain : nous sommes *à l'extrémité méridionale du pays des Lingons.*

D'ici, maintenant César va se diriger sur *Vesontio* (Besançon), pour s'emparer de cette place importante des Séquanes; et, poursuivant sa marche au delà, il taillera en pièces l'armée germaine d'Arioviste à environ cinquante mille pas (75 kilomètres) du cours du Rhin. On pourrait donc encore assez facilement, les *Commentaires* à la main, suivre la marche de César dans cette seconde partie de la première campagne.

Mais, au sujet de la septième campagne, dans laquelle les Gaulois auront à leur tête Vercingétorix, il arrivera un moment où le récit de César deviendra obscur : les indications et les points de repère y feront défaut; on verra des légions marcher en toute hâte, et dans des circonstances de marche mal expliquées; on les verra se réunir toutes et passer ensemble à *l'une des extrémités du pays des Lingons :* à laquelle de ces extrémités? Pour le reconnaître, il faudra discuter le texte des *Commentaires;* et alors il sera utile de se rappeler que déjà une

fois César avec son armée a précédemment passé ici, *à l'extrémité méridionale du pays des Lingons*, et qu'à cette époque, il venait d'envahir ces contrées en traversant les monts Jura par leur grande cassure, où l'on trouve la *Perte du Rhône :* point où l'on passe facilement ce fleuve et par où les légions étaient entrées en Gaule Celtique.

FIN DU PREMIER VOLUME.

ERRATA.

Page XXIV, ligne 17 de la note, au lieu de *tuaque unus mors*, lisez : *tuaque unius mors.*

Page XXIX, ligne dernière, au lieu de *a scribiendo*, lisez : *a scribendo.*

Pages XXXIII, lignes 11 et 12, *au lieu de* ajoute M. Quicherat, au sujet d'un point de la discussion que nous retrouverons, *lisez :* (ajoute M. Quicherat, au sujet d'uu point de la discussion que nous retrouverons,).

Page 103, ligne 15, *au lieu de* rive droite du Rhône, *lisez :* rive droite du haut Rhône.

Page 119, ligne 8, *au lieu de* qui pour le voyageur, *lisez :* que fait le voyageur.

Page 119, lignes 9 et 10, *au lieu de* au moment où il passe à ce dernier point, *lisez :* il entre chez les Séquanes au moment même où il traverse, à dernier point.

Page 125, ligne 9, *au lieu de* dont le fer pèse neuf onces, *lisez :* dont le fer présente neuf à douze pouces de longueur.

Page 128, dernière ligne, *au lieu de* TIV. LIV., *lisez :* TITE-LIVE.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

MOYENS MILITAIRES

EMPLOYÉS DE PART ET D'AUTRE DANS LA GUERRE DE GAULE.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

SUR LA GUERRE DE GAULE CISALPINE ET SUR LA POLITIQUE DES ROMAINS CONTRE LES GAULOIS D'ITALIE.

INVASION DE LA GAULE CELTIQUE.

ÉMIGRATION DES HELVÈTES.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

PARIS. — IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE, DUCESSOIS ET Ce,
55, QUAI DES AUGUSTINS.

